DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2003

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

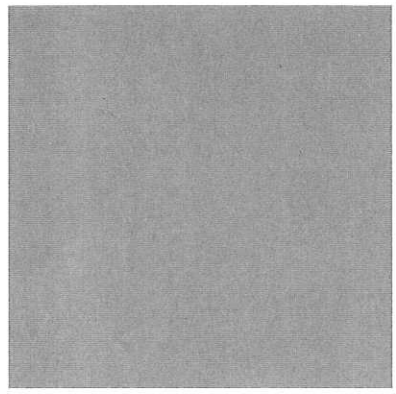

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION AQUITAINE

2003

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2004

Direction régionale des Affaires culturelles
Service régional de l'Archéologie
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la décentralisation, doit être informé des opérations réalisées en régions (aux plans scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés, sauf mention contraire, ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Textes rassemblés, saisis et mis en page par Christine Raucoule. Coordination : Pierre Régaldo-Saint Blancard. Bibliographie : Mauricette Laprie. Illustrations dessinées sous Adobe Illustrator par Jean-François Pichonneau, d'après les documents fournis par les auteurs. Cartes réalisées par Hélène Mousset et Hervé Gaillard.

En couverture :

Pineuilh (Gironde).
La Mothe.

Pion d'échecs en ivoire
(seconde moitié du XIe siècle).

Image : F. Prodéo (INRAP).

Imprimerie de la Roque
Z.I. Artigues - Avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

ISSN 1240-6066 © 2004

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2003

Bilan et orientation de la recherche archéologique 8

Carte des opérations en Aquitaine 12

DORDOGNE 16

Travaux et recherches archéologiques de terrain 18

BERGERAC, La Conne Ouest 18
BERGERAC, Route d'Agen 19
BERGERAC,Zone d'activité, La Vallade Nord 19
BEYNAC-ET-CAZENAC, Territoire des Sarrasins 20
LE BOURDEIX, L'église 20
BOURG-DES-MAISONS, Le Réclaud 20
CAMPAGNE DU BUGUE, Roc de Marsal 21
CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV 22
CHATEAU-L'EVEQUE, La Gorce 24
COULOUNIEIX-CHAMIERS, Le camp de César, (*oppidum* de La Curade) 25
COULOUNIEIX-CHAMIERS, La Rampinsolle nord 25
CREYSSE, La Nauve nord 26
LA DOUZE, Le Breuil 27
LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, *Castrum* de Commarque 27
LIMEYRAT, Les Grands Genévriers 28
LUSSAS ET NONTRONNEAU, Champ de Nontronneau 28
MAREUIL-SUR-BELLE, Beauclaveau nord 29
MONTCARET, La Dodie 29
MONTCARET, Le Bourg – Villa gallo-romaine 30
MIALET , Cluzeau souterrain de Puyraud 30
PÉRIGUEUX , 48, Chemin du Halage 33
PERIGUEUX, Boulevard du Petit Change 33
PERIGUEUX, 5 rue Paul Doumer 33
PERIGUEUX, Place Francheville 33
PERIGUEUX, Rue du Cluzeau 34

PERIGUEUX, Tour de Vésone 34
RIBERAC, Chez Gone 34
LA ROQUE-GAGEAC, Grotte Maldidier 35
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Le château de l'Herm 36
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac 36
SAINT-AULAYE, Le Cluzeau 37
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE, Place de l'église 37
SAINT-CHAMASSY, Le Moulin du Roc 38
VAUNAC, Mazerolas 39

Opérations communales et intercommunales **40**

BOURGNAC – LES LÈCHES, Le Maillet 40
BOURGNAC - LES LÈCHES, Les Brandissous, Le Maillet 42
LES LÈCHES, LAVEYSSIÈRE, GINESTET, RD 709, section 3 42
SAINT-JEAN/SAINT-PIERRE-de-COLE,
Carrière Boudeau, la Font Pepy, les Braudies 43

GIRONDE **44**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **46**

LE BARP, Au Chantier 46
BÈGLES, 126, route de Toulouse 46
BEYCHAC ET CAILLAU, Bertin 47
BORDEAUX, Le réseau viaire de l'Antiquité à nos jours 48
BORDEAUX – C.U.B., Tracé et sites du tramway 49
BORDEAUX, Place de la Bourse, chantier "Saint-Rémi" 52
BORDEAUX, Grand Hôtel 55
BORDEAUX, Îlot Bonnac 57
BORDEAUX, Rue Fort-Louis 57
BORDEAUX, 6 rue Arnaud Miqueu 57
FALEYRAS, L'église 58
JAU-DIGNAC ET LOIRAC, La Chapelle 58
LIBOURNE, Quartier du Condat, rue de la Corbière 59
LOUPIAC, Cornélien et Lanusse Est 59
LES PEINTURES, Champ de Doussain 60
PINEUILH, La Mothe 60
PORTETS, Les vignes de Séverac 66
SAINT-Christoly-de-Blaye, Les Cabanes, Les Allées 66
SAINT-QUENTIN-DE-BARON, Carensac 66
SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC, Grand Casse 67
SAINTE-COLOMBE, Eglise 68
LE TUZAN, La Honteyre 68

VILLENAVE-D'ORNON, Sarcignan, "mur des Sarrazins" 69
VILLENAVE-D'ORNON, Territoire communal 73
VIRELADE, Le bourg – rue de la Mairie 74

Opérations communales et intercommunales **75**

BLAYAIS, Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux 76
DAIGNAC ET D'ESPIET, Moyenne vallée de la Canodonne 76
GIRONDE EST, Prospection au détecteur de métaux 77
ISLE-SAINT-GEORGES/SAINT-MEDARD-D'EYRANS, Restructuration du poste source 78
LANGON, TOULENNE, SAINT-PIERRE-DE-MONS, SAINT-PARDON-DE-CONQUES 78
NORD-MÉDOC, Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux 79

LANDES **80**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **82**

AIRE-SUR-L'ADOUR, Déviation R.N. 124/R.N. 1334 82
AIRE-SUR-L'ADOUR, Houns de Pourroute, Larrivière 82
CASTANDET, Four Lamothe 83
DAX, 11 cours du Maréchal Foch 84
DAX, 19, cours Saint Pierre 84
DOAZIT, Le Camp du Mus 85
GOUTS, Vicus de Gouts 85
GOUTS, Vicus de Gouts 86
HASTINGUES, Abbaye d'Arthous 86
MONT-DE-MARSAN, Parking de la Douze 86
MONT-DE-MARSAN, Parking Madeleine 87
OUSSE-SUZAN, Bidau-Meste 90
POUILLON, Pourtaou 92
SAINT-YAGUEN, Parbès 92
SANGUINET, Put Blanc 93
SANGUINET, Extraction de deux pirogues 94
TARTAS, Vicus antique de Gouts 96
YGOS-ET-SAINT-SATURNIN, Suisse-Ouest 97

Opérations communales et intercommunales **100**

BAS-MAUCO/Saint-Sever , Contournement Est 101
GABARRET, LOSSE, MAILLAS, Itinéraire à grand gabarit 102
OUSSE-SUZAN, SAINT-YAGUEN, VILLENAVE, YGOS-ET-SAINT-SATURNIN 102

LOT-ET-GARONNE 104

Travaux et recherches archéologiques de terrain 106

BIAS, Pech de Ville – Plaine II 106
COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Bedat 106
DAMAZAN, Monican 107
LAGRUÈRE, Lafon 108
LÉVIGNAC DE GUYENNE, Route de Duras 109
LE MAS D'AGENAIS, "Bel Air" 110
MONBAHUS, Rue de la Tannerie 111
MONTESQUIEU, La Grange 111
PUJOLS, Eglise Sainte-Foy-la-Jeune 112
VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade Sud – Rue Maurice Ravel 113
VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin de la Chapelle 114
VILLENEUVE-SUR-LOT , 22, rue Henri Auzias 114
VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Henri Auzias 115
VILLENEUVE-SUR-LOT, Ressigué-Bas-Est 116
VILLENEUVE-SUR-LOT, Rouquette 118

Opération intercommunale 119

PUJOLS/SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA, Route nationale 21 119

PYRENEES ATLANTIQUES 120

Travaux et recherches archéologiques de terrain 122

ARANCOU, Bourouilla 122
ARANCOU, Lespiauc 123
ARTIGUELOUVE, Bourg sud, Castetbielh 124
BAYONNE, Casernes de la Nive 1 125
BAYONNE , Casernes de la Nive 2 126
BAYONNE, Cloître de la Cathédrale , Notre Dame et Rue Montaut 129
BAYONNE, L'enceinte antique 131
BILLÈRE, Vallon du Mohédan 132
BIRON , Terroir des Bois 133
IHOLDY , Grotte d'Unikoté 135
LALONQUETTE , Villa de l'Arribèra deus Gleisiars 136
LESCAR, 12 place Royale - Office de tourisme 138
LONS, Quartier Mirassou 139
MORLANNE, La maison Belluix 140
OLORON-SAINTE-MARIE, Avenue Charles Moureu 141
OLORON-SAINTE-MARIE, Enceintes urbaines 142
OLORON-SAINTE-MARIE, Ilot Guynemer 144

OLORON-SAINTE-MARIE, Rue Revol 146
OLORON-SAINTE-MARIE, Zac de Guynemer 146
ORTHEZ, Eglise Saint-Pierre 150
SAINTE-ENGRÂCE, La cavité sépulcrale de Droundak 150
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz 151
SALIES de BEARN, Vallon de Beigmau 152
SAMES, Chemin du Poulit 153
USTARITZ, La Chapelle d'Otsantz 155
VILLEFRANQUE, Salines - Chemin Oyambidia 157

Opérations communales et intercommunales **158**

ARNÉGUY/SAINT-MICHEL, Leizar Ateka et Loibeltx/Behisarokoborda 159
Occupation du sol, espace rural et peuplement dans le canton de Thèze 161
LONS ET BILLÈRE, Déviation nord-sud de Pau 161
OSSÈS, SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY, SAINT-MARTIN-D'ARROSSA,
Le centre sidérurgique antique de Larla 162
Prospection mines et métallurgie en vallée de Baïgorry 164

Opération interdépartementale **165**

Parleboscq (40)/Saint-Pé-Saint-Simon, Sainte-Maure-de-Peyriac (47) 166

Projets collectifs de recherche **168**

AGEN, L'Ermitage 168
Alun et artisans en Aquitaine 168
L'exploitation du silex Bergeracois au Néolithique 171
Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation en montagne basque 172
Périgueux antique 172

Bibliographie **175**

Personnel du Service régional de l'Archéologie **183**

Index **185**

Index des auteurs de notices 185
Index des sites et des communes 187

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2003

Bilan et orientation de la recherche archéologique

L'année 2003 restera probablement dans les annales de l'archéologie régionale. La multiplication des grands travaux d'infrastructures routières ou urbaines a abouti à la mise en place de très nombreux chantiers dont les résultats sont extrêmement spectaculaires et scientifiquement essentiels pour quasiment toutes les périodes chronologiques.

Si nous ajoutons à ces travaux, la mise en place d'études ponctuelles tout à fait novatrices dans le sud de la région, nous avons réuni tous les éléments pour faire de 2003 une année exceptionnelle. Il reste à espérer que les rapports de fouilles et les publications qui devront impérativement suivre dans des délais raisonnables, seront à la hauteur des premières conclusions ou hypothèses que l'on peut actuellement envisager. Il faudra aussi encourager, pour les années à venir, la mise en commun de toutes les informations recueillies pour réécrire certaines synthèses.

Le service régional de l'archéologie compte s'atteler à cette tâche et encourager tous les PCR, ACR ou projets scientifiques qui viseront à établir ces bilans et synthèses dans la mesure où ils prendront en compte l'intégralité des intervenants de l'archéologie régionale quel que soit leur rattachement administratif.

Paléolithique

Il est évident qu'en 2003 l'actualité des recherches sur le Paléolithique fut dominée par les opérations préventives de la déviation nord de Bergerac (Dordogne). Ayant débuté dans le dernier trimestre et débordant largement sur 2004, elles ne seront donc pas présentées dans ce bilan, mais il faut signaler que leur mise en place a occupé une bonne partie de l'année. Rappelons qu'en 2002, sur les 180 sondages réalisés sur le tracé de la déviation, 130 s'étaient révélés positifs. Treize sites ont été retenus pour la fouille après de longues discussions entre les membres de l'équipe I.N.R.A.P., le S.R.A. et la C.I.R.A. Un premier ensemble de sept secteurs a donc été livré aux fouilleurs, parmi lesquels le site du **Vieux Coutet,** où l'exceptionnelle coexistence en plein air de niveaux châtelperroniens et aurignaciens permet d'aborder la période de transition entre Paléolithique moyen et Paléolithique supérieur, et la **«doline» de Cantalouette** qui présente une succession stratigraphique continue depuis le Paléolithique inférieur jusqu'au Néolithique final. Une telle perduration de l'occupation s'explique par l'abondance et la qualité de la matière première (silex du Bergeracois) accessible aux abords immédiats de la dépression. Ce gisement, dont on retiendra entre autre image celle de ses très importants ateliers de taille solutréens, constituera une des découvertes majeures des années 2003-2004.

Pour ce qui est de l'archéologie programmée, il me semble important de retenir pour 2003 deux chantiers : **Pech de l'Azé IV** dont l'opération dirigée par H. Dibble s'est achevée et les **grottes d'Isturitz** où l'exploration de la salle Saint-Martin continue d'étonner par la densité et la richesse des niveaux aurignaciens anciens.

A Pech de l'Azé IV, la dernière campagne confirme que les objectifs fixés au programme de quatre ans ont été atteints. Les études géologiques conduisent désormais à considérer le Pech IV, non comme un abri sous-roche effondré ainsi que l'envisageait Fr. Bordes, mais bien comme l'entrée effondrée d'une grotte, faisant partie du même système karstique que la grotte du Pech I et II. Une première date, voisine de 35 000 ans, a été obtenue pour le sommet de la stratigraphie. D'autres sont en cours, notamment sur le niveau de base de la séquence riche en silex brûlés, en croisant différentes méthodes.

A Isturitz, les niveaux aurignaciens livrent toujours autant de mobilier notamment, une nouvelle fois, de nombreux éléments de parures : perles en os, dents percées et fragments d'ambre. Les évolutions qui se font jour dans le domaine technique, à l'exemple de la diversité dans les modes de production lamellaire, contribuent à éclairer le scénario de l'émergence de ce nouvel ensemble culturel en Europe occidentale.

Néolithique

Cette période reste un peu la parente pauvre de la recherche en Aquitaine. Toutefois, une nouvelle dynamique de recherche, profitant en partie de l'apport de l'archéologie préventive, se développe autour de la problématique de l'exploitation du silex du Bergeracois, en particulier pour la production de lames de haches. Le PCR initié par F. Prodéo et F. Casagrande, incluant notamment un important travail de prospection, s'avère d'ores et déjà prometteur. Ils ont ainsi mis en évidence l'existence de plusieurs modes d'extraction, en fosses et en fronts de taille, selon la nature des gîtes. En complément de leurs observations, la fouille de la doline de Cantalouette mais également d'un petit atelier mis au jour sur le futur échangeur Mussidan Sud de l'autoroute A. 89, un peu en marge du Bergeracois proprement dit, permettra de caractériser les aspects techniques de la chaîne opératoire de production, d'aborder la dimension économique et d'affiner la chronologie.

Protohistoire

Pour l'Age du Bronze, l'essentiel des nouveautés provient des travaux de l'équipe rassemblée autour de J.-Cl. Merlet. Inlassablement, ils poursuivent l'exploration de la Grande Lande et découvrent régulièrement des habitats dans des zones réputées quasiment vides d'occupation.

Cette année, nous signalerons la découverte du site de **Parbès à Saint-Yaguen** avec blocs de torchis, tessons de grandes jarres, du site de **Bidou-Meste à Ousse-Suzan** avec de la céramique à décor plastique de cordons et pastillages de type Bronze moyen médocain et surtout les restes d'un moule de bronzier, enfin du site de **Suisse ouest à Ygos-Saint-Saturnin** qui, dans un labour forestier, a livré des tessons du Bronze moyen et quelques tessons évoquant la possible présence à proximité d'une nécropole. Il faut noter aussi qu'un dépôt de haches plates en cuivre fut découvert il y a quelques années sur cette dernière commune.

Le domaine funéraire à l'Age du Bronze n'est illustré cette année que par la fouille de la grotte de **Droundak à Sainte-Engrace** (64) au sud du massif de la Pierre Saint-Martin. Cette petite cavité, découverte par des spéléologues, a livré les restes d'une dizaine d'individus, dont deux ou trois périnataux, et quatorze vases reconstitués par P. Dumontier et P. Courtaud, les responsables de cette fouille. La majorité du dépôt concerne là aussi le Bronze moyen avec une réutilisation ponctuelle au Bronze final ou au début de l'Age du fer.

Opération spectaculaire, la " sortie des eaux " du lac de Sanguinet de deux pirogues, l'une datée de l'Age du Bronze moyen, l'autre du début de l'Age du Fer, toutes deux découvertes et étudiées par l'équipe de B. Maurin, marque le point de départ d'un nouveau programme muséographique.

Le hasard a aussi quelque fois sa part dans la recherche. C'est le cas cette année avec la mise en place de trois opérations portant sur les habitats protohistoriques de trois anciens chefs-lieux de cités : Agen, Bordeaux et Périgueux. Alors que, depuis prés de dix ans, voire vingt pour Bordeaux, aucune opération d'envergure n'avait porté sur le sujet, 2003 voit la conjonction d'une fouille programmée sur l'*oppidum* des *Petrucores* (**La Curade à Coulounieix-Chamiers**, fouille d'A. Colin) ; la mise en place d'un PCR sur l'*oppidum* des *Nitiobroges* visant à la publication des travaux de R. Boudet, chercheur du CNRS malheureusement trop tôt décédé (PCR, sous la responsabilité de Fl. Verdin) et la réalisation, en fin d'année 2003, d'une fouille préventive à l'emplacement de l'ancien Grand Hôtel de Bordeaux près du Grand-Théâtre de Bordeaux bâti au XVIIIe siècle sur les fameux Piliers de Tutelle, au cœur de l'ancienne agglomération des *Bituriges Vivisques*.

Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus à l'occasion de cette opération préventive. Quatre ou cinq phases d'occupation ont été identifiées, comprises entre le début du Premier Age du Fer et la fin du Second Age du Fer (La Tène D). Elles se présentent sous la forme de séries de niveaux d'occupation comportant des trous de poteaux, cloisons et plaques foyères. L'organisation de ces structures donne l'image d'une agglomération déjà bien structurée dès le VIe siècle av. J.-C.

Le fouilleur, Ch. Sireix, pense même avoir pu mettre en valeur la pérennisation de certains axes dès le IVe.

Les premiers résultats concernant ces trois opérations ont pu être présentées au colloque de l'AFEAF en mai 2004 à Toulouse. La publication de ces travaux va apporter des éléments essentiels pour la connaissance des organisations territoriales et ethniques antérieures à la conquête romaine.

Antiquité

2003 aura vue l'achèvement de deux PCR :

— **l'Alun dans l'Antiquité**, dirigé par F. Berthault dont la présentation des résultats a été faite en mai 2002 à Naples, à l'occasion d'un colloque international, la publication étant en cours. Après le PCR sur la viticulture antique, c'est la deuxième recherche collective de ce type, de courte durée avec un objectif bien ciblé, qui aboutit ainsi et dont la publication est immédiatement réalisée. Cela prouve, si besoin était, l'utilité de ce type de PCR et surtout l'intérêt de bien cibler le thème, et d'envisager une durée limitée permettant d'aboutir dans les meilleurs délais.

— Le deuxième PCR achevé en 2003 concerne **Périgueux**. Lié à l'ouverture du nouveau musée de la *villa* des Bouquets (juillet 2003), il devait permettre la publication de volumes concernant les inscriptions antiques, les peintures murales de Périgueux, la reprise de l'étude des monuments publics et la publication d'une carte archéologique de la Gaule consacrée à Périgueux.

Tous les objectifs ont été atteints à l'exception du volume de la carte archéologique de la Gaule, toujours en

cours d'achèvement de rédaction. Il faut espérer que le départ vers l'Auvergne de Cl. Girardy-Caillat, ingénieur au SRA Aquitaine, et coordonnatrice de cette publication du PCR, ne retardera pas trop la fin de ce travail.

Les autres interventions, pour l'Antiquité, ont porté surtout sur le domaine urbain.

Tout d'abord à **Bordeaux**. Les grands parcs de stationnement souterrains sont achevés. Les résultats sont considérables : découverte d'un premier développement de la ville dès l'époque césarienne ou augustéenne précoce, confirmation des dates proposées pour la mise en place d'un réseau viaire et d'une organisation de *Burdigala* au début de l'ère ; confirmation de l'hypothèse de l'existence, au IVe siècle, d'un chenal d'accès au port antique d'orientation nord-sud, mais aussi découverte d'aménagements portuaires sur les berges de la Garonne datés de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C (fouilles F. Gerber) ; mise en évidence, à l'occasion des travaux du tramway, des galeries monumentales encadrant le monument des **Piliers de Tutelle** (fouilles W. Migeon) ; découverte d'une nécropole du IVe siècle installée immédiatement le long de l'enceinte tardive, **cours du Chapeau Rouge** (fouilles Ch. Sireix) et **cours de l'Intendance** ; découverte à la jonction de la **place J. Moulin** et de la **place Pey-Berland** d'un grand bâtiment, probablement public, comportant une abside à pans coupés, aux sols mosaïqués et aux murs recouverts de marbre dont la chronologie d'implantation est à fixer aux environs de 370-380 (fouilles W. Migeon). La possibilité qu'il s'agisse de la première cathédrale de Bordeaux a été évoquée en raison de son emplacement au quasi contact de l'actuelle cathédrale. Enfin, grâce aux travaux de prospection et de suivis de chantiers en banlieue effectués par le SRA (X. Charpentier), redécouverte et mise en évidence du tracé et des techniques de construction de l'aqueduc sud de *Burdigala*.

Si l'on ajoute à cela les multiples opérations de W. Migeon sur le rempart de la fin du IIIe siècle et les découvertes évoquées plus haut de Ch. Sireix au Grand Hôtel de Bordeaux, c'est toute l'histoire de Bordeaux antique qu'il faudra reprendre, peut-être dans le cadre d'un PCR ou d'un ACR associant toutes les composantes de la recherche régionale. C'est la proposition que le SRA a faite à l'université de Bordeaux pour les dix ans à venir. Le travail à accomplir en terme de publication et de divulgation publique est colossal et ne pourra être mené que par des équipes largement pluridisciplinaires.

D'autres grands chantiers préventifs s'annoncent : UGC **rue Castelnau d'Auros** (extension), l'ancien cinéma Gaumont, **cours Georges-Clémenceau**, et l'ancien commissariat **Castéjà** qui devrait être restructuré. Souhaitons que les équipes soient en place pour intégrer aussi ces résultats.

Quelques opérations programmées seront aussi probablement nécessaires pour éclaircir certains points. On pense à la chronologie d'implantation de l'amphithéâtre du Palais Gallien ou des Piliers de Tutelle, voire au problème posé par la présence éventuelle d'un théâtre antique signalé fugacement dans la bibliographie du XIXe siècle entre les rues de Ruat et Vital Carles.

Tous ces travaux devraient permettre de réécrire l'histoire de Bordeaux antique mais aussi d'en proposer une nouvelle présentation muséographique avec le musée d'Aquitaine. Gageons que le pari du SRA de faire de 2010, année du 1700e anniversaire de la naissance d'*Ausone*, une année symbole pour l'achèvement de toutes les synthèses, sera tenu. Cela ne dépend que de l'engagement et de la bonne volonté de tous.

L'autre secteur aquitain qui évolue aussi rapidement pour l'Antiquité est celui du piémont pyrénéen.

Oloron, Lescar et Bayonne ont fait l'objet d'études et de fouilles en 2003 qui vont renouveler notre vision de ces agglomérations.

A Oloron, la fouille de la ZAC Guynemer montre un espace occupé dès le Ier siècle ap. J.-C de part et d'autre d'un axe franchissant le Gave. Ces habitats fonctionnent ensuite sans interruption jusque dans le courant du Ve siècle (fouilles L. Wozny, J.-Fr. Pichonneau). Parallèlement, le travail mené sur l'enceinte de la cité d'*Iluro* par J.-L. Piat a permis de mettre en évidence le tracé précis de celle-ci et de s'assurer de son antiquité. Les restes d'une tour ont même été dégagés, tour qui pourrait appartenir à une porte, c'est du moins une des hypothèses que nous envisageons sérieusement au vu de l'importance des vestiges conservés.

Si on ajoute à ce dernier travail, les recherches effectuées avec succès par MM. Fourdrin et Réchin sur l'enceinte de Lescar et de Bayonne, on peut maintenant affirmer avec certitude que toutes ces agglomérations de *Novempopulanie* étaient pourvues d'enceintes. Il est même possible de fixer, à la fin du IVe siècle ou au début du Ve, la date de leur implantation. Nous rejoignons là les conclusions de nos collègues de Midi-Pyrénées dans les études qu'ils ont menées sur les enceintes de Saint-Bertrand de Comminge ou Saint-Lézer.

A l'avenir, il y aura peut être là matière à débat, dans un colloque qui porterait sur ces villes des piémonts pyrénéens dont l'histoire, au fil des recherches récentes, s'éclaire peu à peu.

Nous ne pouvons quitter la recherche sur le monde antique sans évoquer rapidement les fouilles de deux grands *villae* : Lalonquette (64) et Lussas-et-Nontronneau (24). Ces deux opérations renouvellent progressivement nos connaissances sur l'architecture et l'organisation domestique de ces grands domaines ruraux. Les travaux de F. Réchin et G. Marchet montrent tout ce que l'on peut encore tirer de ces fouilles anciennes. La vision et la méthode employée régénèrent la recherche régionale dans ce domaine.

Moyen Age et époque moderne

Pour ces périodes, l'activité a été relativement plus calme en 2003. Nous n'avons retenu que six opérations

qui méritent une mention particulière, soit par la qualité exceptionnelle des découvertes, soit par l'exemplarité de la recherche qui y est menée.

Le premier site relève un peu des deux. Il s'agit de la nécropole mérovingienne de **Jau-Dignac-Loirac** au lieu-dit La Chapelle, fouillée par I. Cartron et D. Castex depuis quelques années. On sait maintenant que ce site fut d'abord le lieu d'implantation au Haut Empire d'un tout petit sanctuaire rural. Les ruines de celui-ci furent récupérées et modifiées, peut être au VIe siècle, pour en faire une chapelle funéraire autour de laquelle se constitua une petite nécropole dont on ignore encore la composition sociale. Remplacée probablement au Moyen Age ou tout au début de l'époque moderne par une chapelle dédiée à saint Siméon, le site apparaissait encore sur la carte de Belleyme en 1780. La qualité des inhumations rencontrées et du mobilier qui les accompagnent (plaques boucles en fer damasquinées, épingles de voile, bague en or) plaide pour un petit ensemble sépulcral lié à un grand domaine rural probablement assez proche. La qualité des interventions et notamment l'association de chercheurs du laboratoire d'anthropologie de Bordeaux I permettront, sans nul doute de mieux connaître la population de ce secteur du Médoc et serviront à revivifier la recherche sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. Il faut en effet noter que c'est la première fouille programmée d'importance réalisée sur ce type de nécropole en Aquitaine depuis au moins trente ans.

Une des découvertes exceptionnelles de l'année 2003 restera toutefois, et une fois de plus, liée aux travaux du **tramway de Bordeaux** et aux travaux annexes qu'ils ont engendrés. Pendant l'été 2003, à l'occasion de la rénovation de la **place Pey-Berland** au milieu de laquelle se dresse la cathédrale de Bordeaux, W. Migeon et son équipe ont mis au jour les restes du clocher-porche de l'ancien édifice roman. Conservés sur près de deux mètres de haut, les piliers de ce porche présentaient encore des restes picturaux importants. La monumentalité des vestiges en fait un des éléments majeurs de l'état roman de la cathédrale, élément jusqu'alors inconnu puisque ce porche fut probablement rapidement détruit en raison d'importants problèmes de déséquilibres architecturaux. Les vestiges qui ont été conservés et protégés font actuellement l'objet d'une réflexion visant à les présenter au public.

Pour conclure, je souhaite attirer l'attention sur un des domaines qui se développe actuellement le plus en Aquitaine, à l'initiative du SRA en collaboration avec des architectes des bâtiments de France : l'étude de bourgs anciens. Elles visent à faire des bilans historiques et archéologiques complets prenant en compte aussi bien les archives que le bâti ou le sous-sol. Sur la base de ces études, des périmètres de protection peuvent être établis en concertation avec les municipalités concernées, mais aussi de nouvelles problématiques scientifiques sont identifiées qui permettront d'orienter les futures interventions qu'elles soient préventives ou programmées. Ces travaux portent, le plus souvent, sur des bourgs d'origine le plus souvent médiévale. Ainsi en 2003, les études d'Oloron (déjà citées) mais aussi d'Orthez et Morlanne ont été réalisées. Deux serviront de base à des ZPPAUP, Orthez et Oloron. Toutes permettent de revoir complètement les questionnements sur l'origine et le développement de ces bourgs.

L'Aquitaine regorge de ces petits sites qui structurent ou ont structuré son paysage. Bastides, castelnaux, bourgs ecclésiaux se comptent par dizaines, voire par centaine. Il ne peut être question d'intervenir sur tous. Les études que nous mettons au point, notamment en les cofinançant et en fixant les cadres scientifiques des interventions ou des protections, permettront, nous l'espérons, de mieux intégrer le monde des bourgs ruraux au sein de la recherche archéologique, préventive notamment.

Après La Réole et Saint-Macaire en Gironde, Orthez, Morlanne et Oloron en Pyrénées-Atlantiques en 2004, c'est Thiviers, Thénac (site de Puyguilhem) et Cause de Clérans, qui sont programmés en Dordogne et probablement Castelnau-Tursan et Poyaler dans les Landes en 2005.

Dany BARRAUD

A Q U I T A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations en Aquitaine 2 0 0 3

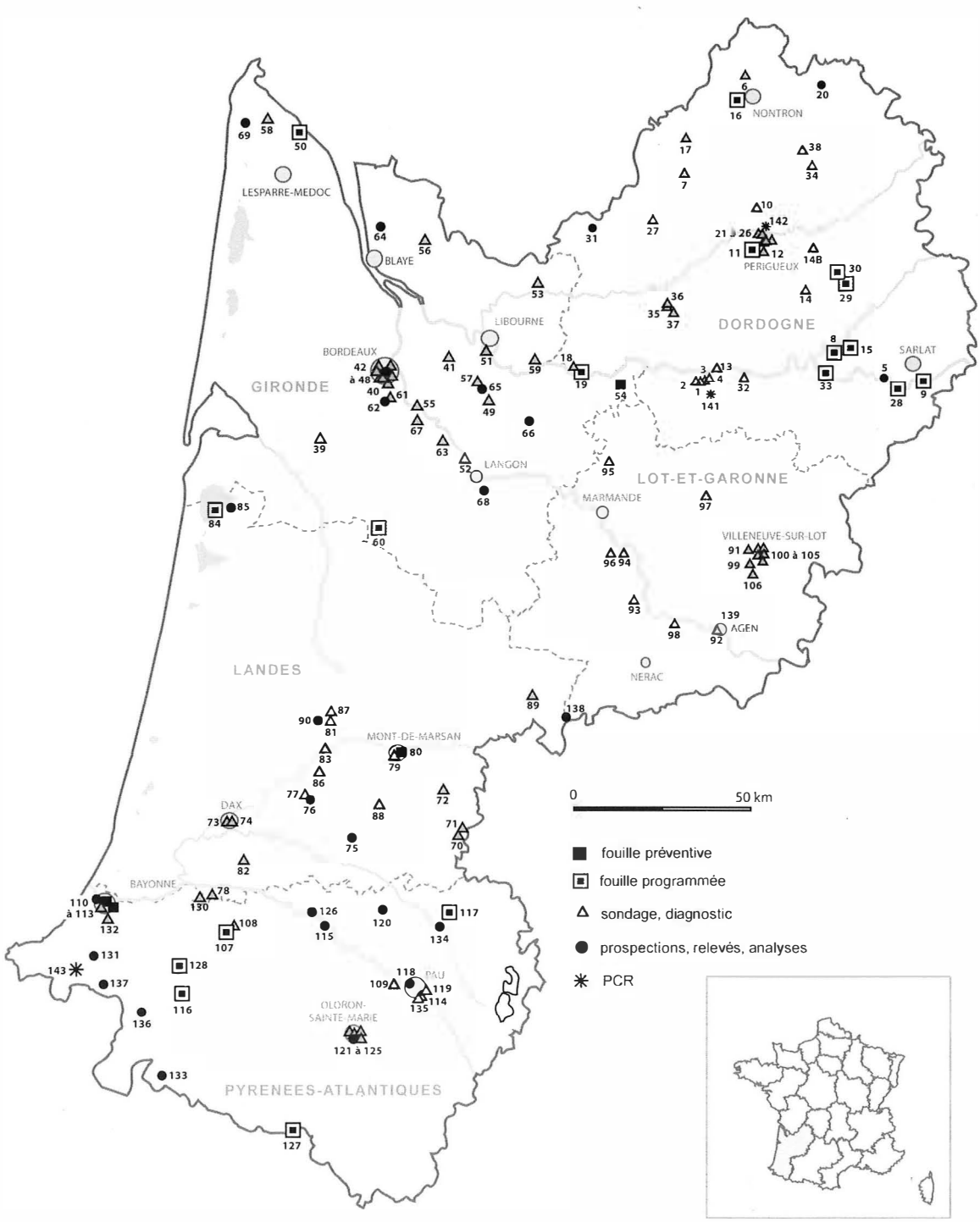

DORDOGNE **N°**

BERGERAC ... Route d'Agen ... 1
BERGERAC ... Zone d'activité La Vallade Nord .. 2, 3
BERGERAC ... La Conne-ouest ... 4
BEYNAC-ET-CAZENAC ... Territoire des Sarrazins ... 5
LE BOURDEIX ... L'église ... 6
BOURG-DES-MAISONS ... Le Reclaud ... 7
CAMPAGNE ... Roc de Marsal ... 8
CARSAC-AILLAC ... Pech de l'Azé IV ... 9
CHÂTEAU-LEVÊQUE ... La Gorce ... 10
COULOUNIEIX-CHAMIERS ... Le Camp de César ... 11
COULOUNIEIX-CHAMIERS ... La Rampinsolle - nord ... 12
CREYSSE ... La Nauve-nord ... 13
LA DOUZE ... Le Breuil ... 14
LIMEYRAT ... Les Grands Genévriers ... 14B
LES-EYZIES-DU-TAYAC-SIREUIL ... Castrum de Commarque ... 15
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU ... Nontronneau ... 16
MAREUIL ... Beauclaveau-Nord ... 17
MONTCARET ... La Dodie ... 18
MONTCARET ... Le Bourg - Villa gallo-romaine ... 19
MIALET ... Cluzeau souterrain de Puyraud ... 20
PERIGUEUX ... 48, chemin du Halage ... 21
PERIGUEUX ... Boulevard du Petit-Change ... 22
PERIGUEUX ... 5 rue Paul Doumer ... 23
PERIGUEUX ... Place Francheville ... 24
PERIGUEUX ... Rue du Cluzeau ... 25
PERIGUEUX ... Tour de Vésone ... 26
RIBERAC ... Chez Gone ... 27
LA ROQUE-GAGEAC ... Grotte Maldidier ... 28
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC ... Château de l'Herm ... 29
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC ... Grotte de Rouffignac ... 30
SAINT-AULAYE ... Le Cluzeau ... 31
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE ... Place et église ... 32
SAINT-CHAMASSY ... Le Moulin du Roc ... 33
VAUNAC ... Mazerolas ... 34
BOURGNAC - LES LECHES ... Le Maillet ... 35
BOURGNAC - LES LECHES ... Les Brandissoux, le Maillet ... 36
LES LECHES - LAVEYSSIERE - GINESTET ... 37
SAINT-JEAN-DE-COLE et SAINT-PIERRE-DE-COLE ... 38

GIRONDE **N°**

LE BARP ... Au Chantier ... 39
BEGLES ... 126, Route de Toulouse ... 40
BEYCHAC-ET-CAILLAU ... Bertin ... 41
BORDEAUX - C.U.B. ... Tracé et sites du tramway ... 42
BORDEAUX ... Grand hôtel ... 43
BORDEAUX ... Le réseau viaire de Bordeaux ... 44
BORDEAUX ... Ilot Bonnac ... 45
BORDEAUX ... Place de la Bourse ... 46
BORDEAUX ... 6 Rue Arnaud Miqueu ... 47
BORDEAUX ... Rue Fort-Louis ... 48
FALEYRAS ... L'église ... 49
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC ... La Chapelle ... 50
LIBOURNE ... Quartier du Condat ... 51
LOUPIAC ... Cornélien et Lanusse-Est ... 52
LES PEINTURES ... Champ de Doussain ... 53
PINEUILH ... La Mothe ... 54
PORTETS ... Les Vignes de Séverac ... 55
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE ... Les Cabanes, les Allées ... 56
SAINT-QUENTIN-DE-BARON ... Carensac ... 57
SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC ... Grand Casse ... 58
SAINTE-COLOMBE ... Eglise ... 59
LE TUZAN ... La Honteyre ... 60
VILLENAVE-D'ORNON ... Sarcignan ... 61
VILLENAVE-D'ORNON ... Territoire communal ... 62
VIRELADE ... Le bourg, Rue de la Mairie ... 63
BLAYAIS ... 64
DAIGNAC ET ESPIET ... Moyenne vallée de la Canodonne .. 65
GIRONDE - EST ... 66
ISLE-SAINT-GEORGES et SAINT-MEDARD-D'EYRANS ... 67
LANGON, TOULENNE, SAINT-PIERRE-DE-MONS, SAINT-PARDON-DE-CONQUES ... 68
NORD - MEDOC ... 69

LANDES **N°**

AIRE-SUR-L'ADOUR ... Contournement ... 70
AIRE-SUR-L'ADOUR ... Houns de Pourroute ... 71
CASTANDET ... Four Lamothe ... 72
DAX ... 11 cours du Maréchal Foch ... 73
DAX ... 19 cours Saint-Pierre ... 74
DOAZIT ... Camp de Mus ... 75
GOUTS ... Vicus de Gouts ... 76, 77
HASTINGUES ... Abbaye d'Arthous ... 78
MONT-DE-MARSAN ... Parking de la Douze ... 79
MONT-DE-MARSAN ... Parking de la Madeleine ... 80
OUSSE-SUZAN ... Bidau-Meste ... 81
POUILLON ... Pourtaou ... 82
SAINT-YAGUEN ... Parbes ... 83
SANGUINET ... Put Blanc ... 84
SANGUINET ... Extraction de 2 pirogues ... 85
TARTAS ... Vicus antique de Gouts ... 86
YGOS-SAINT-SATURNIN ... Suisse-ouest ... 87
BAS-MAUCO ET SAINT-SEVER ... Contournement est ... 88
GABARRET, LOSSE, MAILLAS ... Itinéraire à grand gabarit ... 89
OUSSE-SUZAN, SAINT-YAGUEN, VILLENAVE, YGOS-ST-SATURNIN 90

LOT-ET-GARONNE **N°**

BIAS ... Pech de Ville ... 91
COLAYRAC-SAINT-CIRQ ... Bédat ... 92
DAMAZAN ... Monican ... 93
LAGRUERE ... Lafon ... 94
LEVIGNAC-DE-GUYENNE ... Route de Duras ... 95
LE MAS-D'AGENAIS ... Bel Air ... 96
MONBAHUS ... Rue des Tanneries ... 97
MONTESQUIEU ... La Grange ... 98
PUJOLS ... Eglise Saint-Foy-la-Jeune ... 99
VILLENEUVE-SUR-LOT ... Chemin d'Anglade ... 100
VILLENEUVE-SUR-LOT ... Chemin de la Chapelle ... 101
VILLENEUVE-SUR-LOT ... 22 rue Henri Auzias ... 102
VILLENEUVE-SUR-LOT ... Rue Henri Auzias ... 103
VILLENEUVE-SUR-LOT ... Ressigué-Bas-est ... 104
VILLENEUVE-SUR-LOT ... Rouquette ... 105
PUJOLS et SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA ... 106

PYRENEES-ATLANTIQUES **N°**

ARANCOU ... Bourrouilla ... 107
ARANCOU ... Lespiauc ... 108
ARTIGUELOUVE ... Bourg sud ... 109
BAYONNE ... Caserne de la Nive 1 ... 110
BAYONNE ... Caserne de la Nive 2 ... 111
BAYONNE ... Notre-Dame et Rue Montaut ... 112
BAYONNE ... L'enceinte antique ... 113
BILLERE ... Vallon du Mohédan ... 114
BIRON ... Terroir des Bois ... 115
IHOLDY ... Grotte d'Unikoté ... 116
LALONQUETTE ... Villa de l'Arribèra deus Gleisiars ... 117
LESCAR ... 12 place Royale ... 118
LONS ... Quartier Mirassou ... 119
MORLANNE ... La Maison Belluix ... 120
OLORON-SAINTE-MARIE ... Avenue Charles Moureu ... 121
OLORON-SAINTE-MARIE ... Enceintes urbaines ... 122
OLORON-SAINTE-MARIE ... Ilot Guynemer ... 123
OLORON-SAINTE-MARIE ... Rue Révol ... 124
OLORON-SAINTE-MARIE ... ZAC de Guynemer ... 125
ORTHEZ ... Eglise Saint-Pierre ... 126
SAINTE-ENGRACE ... Cavité sépulcrale de Droundak ... 127
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ... Grotte d'Isturitz ... 128
SALIES-DE-BEARN ... Vallon de Beigmau ... 129
SAMES ... Chemin du Poulit ... 130
USTARITZ ... Chapelle d'Ostantz ... 131
VILLEFRANQUE ... Salines, chemin Oyambidia ... 132
ARNEGUY/ SAINT-MICHEL ... 133
Occupation du sol, espace rural et peuplement dans le anton de Thèze .. 134
LONS - BILLERE ... Déviation nord-sud de Pau ... 135
OSSES, SAINT-ETIENNE-DE-BAïGORRY, SAINT-MARTIN-D'AROSSA .. 136
Vallée de Baïgorry ... 137

OPERATION INTERDEPARTEMENTALE/P.C.R. **N°**

ST-PE - ST-SIMONT, STE-MAURE-DE-PEYRIAC, PARLEBOSCQ ... 138
AGEN ... L'Ermitage ... 139
Alun et artisans en Aquitaine ... 140
L'exploitation du silex bergeracois au Néolithique ... 141
PERIGUEUX ... Périgueux antique ... 142

A Q U I T A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

Liste des programmes et des abréviations

Nouvelle programmation

■ ***Du Paléolithique au Mésolithique***

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine.

2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans.

3 : Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.).

4 : Derniers néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien).

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.

6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire).

7 : Magdalénien, Epigravettien.

8 : La fin du Paléolithique.

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...).

10 : Le Mésolithique.

■ ***Le Néolithique***

11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien.

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.

13 : Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du Bronze.

■ ***La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au 1er s. av. n. è.)***

14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu.

15 : Les formes de l'habitat.

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques.

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives).

■ ***Périodes historiques***

19 : Le fait urbain.

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes.

21 : Architecture monumentale gallo-romaine.

22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains.

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

■ ***Histoire des techniques***

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle.

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes.

■ ***Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale***

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau.

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime.

29 : Archéologie navale.

■ ***Thèmes diachroniques***

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique).

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

32 : L'outre-mer.

Liste des abréviations

Chronologie

BAS : Bas Empire
BMA : Bas Moyen Age
BRA : Age du Bronze ancien
BRF : Age du Bronze final
BRM : Age du Bronze moyen
BRO : Age du Bronze
CHA : Chalcolithique
CON : Contemporain
ÉPI : Épipaléolithique
FER : Age du Fer
FE1 : Premier Age du Fer
FE2 : Deuxième Age du Fer
GAL : Epoque Gallo-romaine
HAU : Haut Empire
HMA : Haut Moyen Age
IND : indéterminé
MA : Moyen Age
MÉD : Médiéval
MÉS : Mésolithique
MOD : Moderne
NÉO : Néolithique
PAA : Paléolithique ancien
PAL : Paléolithique
PAM : Paléolithique moyen
PAS : Paléolithique supérieur
PRO : Protohistoire

■ *Organisme de rattachement des responsables de fouille*

AUT : Autre
BEN : Bénévole
CNR : C.N.R.S.
COL : Collectivité territoriale
HAD : Hadès
INR : I.N.R.A.P.
SDA : Sous-direction de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

■ *Nature de l'opération*

DIA : Opération de diagnostic
SD : Sondage diagnostic
SU : Sauvetage urgent
SF : Fouille préventive
FP : Fouille programmée
RA : Relevé architectural
RE : Relevé d'art rupestre
RT : Relevé topographique
PI : Prospection inventaire
PR : Prospection
PT : Prospection thématique
PCR : Projet collectif de recherche

	DORDOGNE	GIRONDE	LANDES	LOT-ET-GARONNE	PYRENEES ATLANTIQUES	INTERDEP.	TOTAL
Diagnostics	20	16	8	12	11	0	**67**
Sondages diagnostics	8	5	6	3	4	0	**26**
Sauvetages urgents	1	0	0	1	0	0	**2**
Fouilles préventives	2	3	1	0	4	0	**10**
Fouilles programmées	7	1	1	0	5	0	**14**
Relevés (RA, RE, RT)	1	0	1	0	2	0	**4**
Prospection inventaire (PI, PR, PT)	0	8	4	0	6	1	**19**
Projets collectifs de recherche (PC)	2	0	0	1	1	1	**5**
Total	**41**	**33**	**21**	**17**	**33**	**2**	**147**

AQUITAINE

DORDOGNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

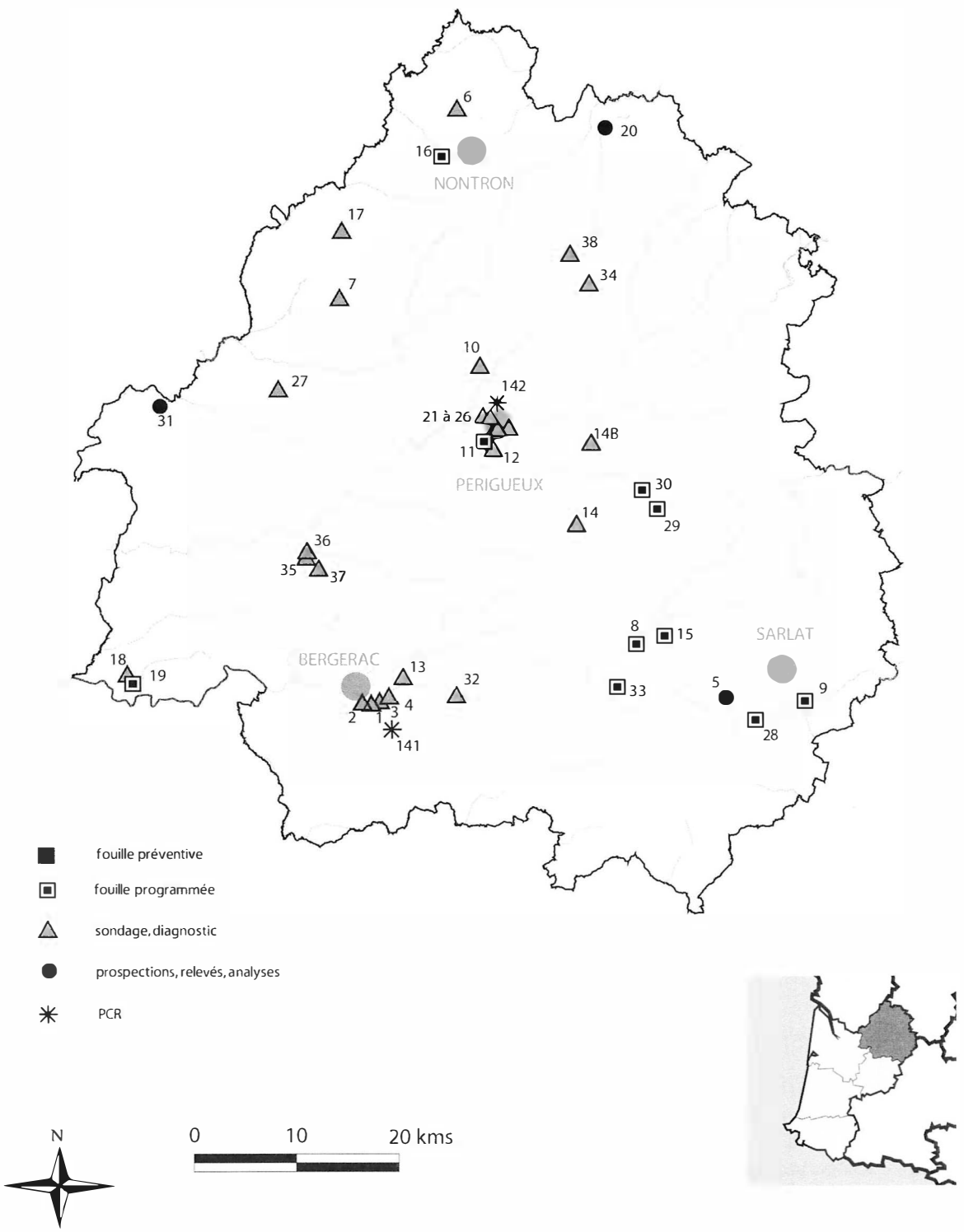

N° Nat.					P.	N°
024169	BERGERAC, Route d'Agen	RIME Marc	INRAP	DIA	19	1
024303	BERGERAC, Zone d'activité La Vallade Nord	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	DIA	19	2
	BERGERAC, Zone d'activité La Vallade Nord	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	DIA	19	3
024009	BERGERAC, La Conne-ouest	GUERRE Jocelyne	INRAP	DIA	18	4
24251	BEYNAC-ET-CAZENAC, Territoire des Sarrazins	SYLAVIE Steven	HADES	SD	20	5
024322	LE BOURDEIX, L'église	JOUNEAU David	INRAP	SD	20	6
024293	BOURG-DES-MAISONS, Le Reclaud	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	20	7
24321	CAMPAGNE, Roc de Marsal	TURQ Alain	SDA	SD	21	8
24025	CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV	DIBBLE Harold	SUP	FP	22	9
24019	CHÂTEAU-LEVÊQUE, La Gorce	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	24	10
024317	COULOUNIEIX-CHAMIERS, Le Camp de César	COLIN Anne	SUP	FP	25	11
024176	COULOUNIEIX-CHAMIERS, La Rampinsolle - nord	SANDOZ Gérard	INRAP	DIA	25	12
024320	CREYSSE, La Nauve-nord	MAREMBERT Fabrice	INRAP	DIA	26	13
024294	LA DOUZE, Le Breuil	AUGRY Stéphane	INRAP	DIA	27	14
024389	LIMEYRAT, Les Grands Genévriers	RIME Marc	INRAP	DIA	28	14B
024027	LES-EYZIES-DU-TAYAC-SIREUIL, Castrum de Commarque	POUSTHOUMIS Bernard	HADES	FP	27	15
024256	LUSSAS-ET-NONTRONNEAU, Nontronneau	MARCHET Gwenaëlle	BEN	FP	28	16
024292	MAREUIL, Beauclaveau-Nord	GUERRE Jocelyne	INRAP	DIA	29	17
024304	MONTCARET, La Dodie	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	30	18
024318	MONTCARET, Le Bourg - villa gallo-romaine	BERTHAULT Frédéric	SDA	SD	30	19
024319	MIALET, Cluzeau souterrain de Puyraud	PEYRONY Jean-Guy	BEN	RT	30	20
024305	PERIGUEUX, 48, chemin du Halage	RIME Marc	INRAP	DIA	33	21
024306	PERIGUEUX, Boulevard du Petit-Change	GIRARDY-CAILLAT Claudine	SDA	SD	33	22
024307	PERIGUEUX, 5 rue Paul Doumer	GIRARDY-CAILLAT Claudine	SDA	SD	33	23
024290	PERIGUEUX, Place Francheville	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	33	24
024295	PERIGUEUX, Rue du Cluzeau	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	DIA	34	25
024312	PERIGUEUX, Tour de Vésone	GIRARDY-CAILLAT Claudine	SDA	SD	34	26
024308	RIBERAC, Chez Gone	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	34	27
024257	LA ROQUE-GAGEAC, Grotte Maldidier	LUCAS Géraldine	SUP	FP	35	28
024253	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Château de l'Herm	PALUE Marie	BEN	SD	36	29
024255	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac	PLASSARD Frédéric	BEN	FP	36	30
024301	SAINT-AULAYE, Le Cluzeau	CHADELLE Jean-Pierre	COL	SU	37	31
024198	SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE, Place et église	JEGOUZO Anne	INRAP	DIA	37	32
024323	SAINT-CHAMASSY, Le Moulin du Roc	COURTAUD Patrice	SDA	FP	38	33
024316	VAUNAC, Mazerolas	HANRY Alexandra	INRAP	SF	39	34

BERGERAC
La Conne Ouest

Le projet de construction d'une résidence principale sur la commune de Bergerac, dans la parcelle BK 104p, a entraîné la réalisation d'un diagnostic. La surface d'étude couvrait 100,94 m². La phase terrain s'est déroulée le 17 février 2003 et a été assurée par J. Guerre. Quatre tranchées de longueur variable (13 à 17,7 m) ont été réalisées.

Les vestiges découverts sont peu nombreux et se situent surtout dans la partie Sud-Est de la parcelle. Il s'agit d'une fosse et d'un fossé gallo-romain, de deux fosses et d'un fossé non datés. Avec les pluies récentes, la nappe phréatique affleurait au fond des tranchées.

■ *Epoque gallo-romaine*

Le fossé 01 a été repéré dans la tranchée 2 et 4. De direction Nord-Sud, il mesure environ 0,90 m de large. Sa profondeur varie entre 0,70 et 0,80 m par rapport au niveau de sol. Deux sondages ont été réalisés avec la pelle mécanique. Le comblement est argilo-limoneux de couleur marron-gris moyen, peu compact. Des fragments de tuiles, de céramiques ont été aperçus. Des charbons de bois ainsi que des cailloux se trouvaient dans le remplissage.

La fosse 02 se trouve dans la tranchée 2. De forme circulaire (diamètre d'environ 0,40 m ; profondeur : 0,20 m), la fosse a été fouillée par moitié avec la pelle mécanique. Le comblement est argilo-limoneux de couleur marron-gris moyen, peu compact. Le remplissage comprenait deux fragments de *tegulae* et deux tuiles courbes ainsi qu'un éclat de silex. La disposition des fragments de tuiles laisse penser qu'il s'agit d'un trou de poteau.

■ *Vestiges non datés*

Un fossé (FO 03) de direction Est-Ouest a été dégagé. Il est large de 0,50 m et peu profond (0,14 m). Dans sa partie Ouest, il semble tourner vers le Nord. Le comblement est argilo-limoneux de couleur marron-gris moyen, peu compact. Un sondage a été réalisé à la pelle mécanique mais aucun matériel archéologique n'a pu être découvert qui permette de proposer une datation.

Deux fosses (FS 04 et FS 05) ont été repérées dans la tranchée 3. De forme circulaire et peu profondes, le comblement est argilo-limoneux de couleur marron-gris moyen, peu compact. Fouillées par moitié à la main, aucun matériel archéologique n'a été mis au jour. Seule la FS 05 présente un blocage de cailloux qui permette de dire qu'il s'agit d'un trou de poteau.

Le diagnostic archéologique réalisé à Bergerac sur la parcelle BK 104p, à l'emplacement d'une future résidence principale a permis de mettre au jour des vestiges dont les plus anciens remonteraient à l'époque romaine.

Jocelyne Guerre

BERGERAC
Route d'Agen

Dans le cadre d'un projet d'aménagement et de viabilisation d'une zone de parking client de la pépinière Desmartis (parcelles 97, 105, 155 de la section BK du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 12 et 13 novembre 2003. L'opération portait sur une surface totale de 15 000 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le terrain objet de l'étude n'est pas entièrement accessible :

— La parcelle 105 correspond à une plateforme en béton d'environ 1600 m² servant de dépôt de matériel de la pépinière.

— Au beau milieu de la parcelle 155, se trouve une zone d'environ 625 m² plantée en semis de pins parasols.

Ces deux secteurs n'ont pas été prospectés. Huit sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Toutes les stratigraphies observées lors de l'opération offrent des successions de limons, sables, argiles limoneuses et sableuses. Ces horizons présentent une grande homogénéité stratigraphique. Leur granulométrie est très fine. Il s'agit sans doute de limons et sables de décantation.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur les parcelles concernées par le projet.

Marc Rimé

BERGERAC
Zone d'activité
La Vallade Nord

Lot société Promocash

Notre intervention au lieu dit La Vallade Nord a consisté en une simple surveillance des travaux de fondations d'un bâtiment à caractère commercial.

Les tranchées de fondations larges de 70 cm environ n'ont pas permis de mettre en évidence de traces d'occupation humaines sur cette partie de la moyenne terrasse de la Dordogne (en rive gauche). La couverture sédimentaire, comprise entre 45 cm et 1 m, constituée de limons fins bruns et de terre végétale, n'a livré aucun vestige matériel alors que dans le même contexte topo-géologique sur la portion sud du tracé de la déviation est de Bergerac, des occupations du Paléolithique moyen (au contact supérieur de la terrasse) et médiévales (dans les limons bruns) avaient été mises aux jours (Bourguignon *et al.* 2002 ; Ballarin 2002).

Laurence Bourguignon

- Bourguignon, L. Brenet, M. Fourloubey, C. Ortega, I. et Sellami, F. 2002 : La Conne de Labarde, Secteurs paléolithiques. *In : Bilan scientifique 2002.* DRAC Aquitaine, SRA, pp. 45-50.
- Ballarin, C. 2002 : La Conne de Labarde, Zones 1 et 5 - La Graulet . *In : Bilan scientifique 2002.* DRAC Aquitaine, SRA, pp. 50-52.

Lot société VCB Vallade

La construction d'un garage et d'un bureau sur une terrasse alluviale de la Dordogne a motivé une intervention de diagnostic archéologique.

Deux sondages ont été pratiqués jusqu'à une cote de 80 cm sous la future construction, sur près de 18 % des 290 m² à diagnostiquer.

Dans l'argile plus ou moins sableuse rencontrée jusqu'à la base des sondages (sous 10 cm de terre végétale), le seul vestige archéologique découvert est un reste de taille de silex noir de moins de 2 cm, d'âge indéterminé.

Christophe Fourloubey

BEYNAC-ET-CAZENAC

Territoire des Sarrasins

La source dite «des Sarrasins», sur le lieu-dit «Territoire des Sarrasins», est située au pied d'une falaise, sous le château médiéval. Elle est mentionnée pour la première fois en 1746. Mais son implantation, près du cœur du village laisserait supposer une origine plus ancienne. Cette source, protégée par un petit édifice voûté, se trouve sur une terrasse bordée par un mur du soutènement qui s'est partiellement écroulé en 1944, entraînant la destruction de plusieurs maisons.

Afin d'éventuellement procéder à la reconstruction de ce mur, le propriétaire a décidé de dégager le pourtour du bâtiment qui protège la source pour repérer les écoulements d'eau en même temps que le cabinet d'ingénieurs-conseils Géolithe effectue des sondages géotechniques. Le suivi archéologique, qui s'est déroulé sur trois jours en décembre 2003, s'inscrit dans ce cadre.

Nous avons localisé un écoulement de la faille directement à l'est de la source et avons mis en évidence une ancienne carrière qui a laissé la source perchée sur un éperon rocheux. Côté ouest de la source se trouvent deux marches, taillées dans le rocher, descendant vers un sol empierré. L'escalier est flanqué au sud par un muret dont le parement sud est construit en pierres de taille. Le bâtiment et cet escalier sont antérieurs à la fin du XVIIIe siècle, époque à laquelle on aménage le jardin.

Ce jardin est constitué d'un apport de remblai pierreux, qui est à son tour recouvert par une couche de terre noire végétale, d'une épaisseur d'environ 0,80 m, qui enterre partiellement le bâtiment de la source. Reposant sur cette dernière, un escalier de trois marches descend vers un palier qui recouvre l'escalier précédent. A l'intérieur de la source, le sol a été rehaussé. L'escalier est flanqué de deux côtés par de petits murets. Par insuffisance de mobilier, une datation imprécise de la fin du XVIIIe siècle est proposée pour l'aménagement du jardin et la construction du mur de soutènement.

Steven Sylavie

LE BOURDEIX

L'église

Dans l'église du Bourdeix, la découverte fortuite dans la nef d'une structure excavée a conditionné la réalisation d'un sondage. Il apparaît que ce qui semblait être de prime abord une crypte est en fait un caveau du XIVe ou du XVe siècle, constitué de cinq coffres maçonnés, aménagés dans une petite pièce voûtée de moins de trois mètres de côté. Les traces d'un escalier et un système d'huisserie permettaient un accès permanent à ce caveau. Cet ensemble funéraire est probablement attribuable à la famille seigneuriale des Colonges et des Pompadour, auteurs entre autres de la restauration de cette église. Les registres paroissiaux indiquent en effet que la marquise de Laurière et son époux Charles Hélie de Pompadour sont inhumés à la fin du XVIIe siècle dans le tombeau familial qui est «en voulte dans le chœur».

Le sondage effectué n'a pas permis de retrouver de sépulture intacte, l'ensemble ayant été fortement bouleversé à une période tardive. Seuls des ossements humains erratiques ont été mis au jour dans des couches de chaux vive.

David Jouneau

BOURG-DES-MAISONS

Le Réclaud

En dehors des vestiges partiellement effondrés de deux murets parcellaires, les sondages archéologiques occasionnés par l'extension d'une carrière n'ont recoupé aucune structure archéologique.

Marie-Christine Gineste

CAMPAGNE DU BUGUE

Roc de Marsal

La campagne réalisée du 8 au 12 septembre 2003 dans la grotte de Roc de Marsal est à la fois le prolongement d'une action engagée depuis maintenant plusieurs années (Antignac 1998, Thiebaut 2001 et à paraître, Couchoud 2001 et à paraître), et la préparation d'une opération de fouille qui doit avoir lieu en 2004. L'ensemble a pour but final, dans les prochaines années, la publication monographique de cet important site moustérien (Lafille 1961 ; Bordes Lafille 1962 ; Van Campo *et al.* 1962 ; Legoux 1965 ; Bouchud 1975 ; Turq 1979 ; Assassi 1986 ; Madre Dupouy 1988 ; Turq 1988, 89, 92, 2000).

Evidemment, cette opération, comme la caractérisation des silex des gîtes coniaciens situés au dessus du gisement et d'artefacts issus du site (travaux G. Poupeau) et la révision des séries archéologiques du Roc de Marsal ou celle de l'ensemble du Moustérien du Périgord engagée par L. Bourguignon, J.-Ph. Faivre et A. Turq (Bourguignon *et al.* 2003) s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'ACR (action concertée de recherche) : «Le Paléolithique Moyen (35-350 ka) d'Aquitaine septentrionale : émergence, développement et variabilité».

L'objectif de la campagne de septembre 2003 était de recueillir des objets datables soit par thermoluminescence (matériaux chauffés), soit par résonance paramagnétique électronique (dents d'équidés) et de mesurer le rayonnement cosmique dans le gisement.

Nous avons travaillé dans la zone des carrés K/L-17/18, à la base d'une banquette non fouillée résultant d'excavations précédentes. La surface fouillée est peu importante, 0,4 m² environ.

Elle a cependant permis de mettre au jour à la base de la séquence moustérienne (niveaux B, A, I, II et III) du matériel susceptible d'être daté : seize silex présentant des traces de chauffe, ainsi que trois pierres calcaires chauffées et trois échantillons de sédiment sableux rubéfié.

Enfin, deux dents d'équidés susceptibles d'être datées par RPE ont été collectées et pourront permettre un croisement de méthodes RPE/TL.

Cette campagne de prélèvements fut donc particulièrement fructueuse, et nous pouvons compter sur une datation correcte de la base de la séquence moustérienne (les niveaux B et I étant particulièrement représentés dans la collecte du matériel à soumettre à datation).

Alain Turq et Pierre Guibert
avec la collaboration de J.-Ph. Faivre,
Christelle Lahaye, Sarah Patrouilleau

- ANTIGNAC, G. 1998. *Étude du matériel lithique de la couche II du Roc de Marsal*, Bordeaux, mémoire de DEA, 113 p.
- ASSASSI, F. 1986. *Recherches sédimentologiques sur la climatochronologie du Würm ancien et de l'interstade Würmien en Périgord*, Bordeaux 1, Thèse de doctorat, 203 p.
- BORDES, F. ; LAFILLE, J. 1962. Paléontologie humaine : découverte d'un enfant néandertalien dans le gisement du Roc de Marsal, commune de Campagne du Bugue (Dordogne), *Compte Rendu de l'Académie des Sciences, Paris*, 254, pp. 714-715.
- BOUCHUD, J. 1975. Étude de la faune du Roc de Marsal, *Multigaphié.*
- BOURGUIGNON, L. ; FAIVRE, J.-Ph. et TURQ, A. 2003. La chaîne opératoire ramifiée : une particularité du Moustérien ? résumé des communications au colloque : Données récentes sur les modalités de peuplement et sur le cadre chronostratigraphique, géologique et paléogéographique des industries du Paléolithique inférieur et moyen en Europe. Rennes, 22-25 septembre 2003.
- COUCHOUD, I. 2001. *Processus géologiques de formation du site moustérien du Roc de Marsal*, Université de Bordeaux 1, DEA, 76 p.
- COUCHOUD, I. A paraître. Processus géologique de formation du site moustérien du Roc de Marsal, *Paléo.*
- LAFILLE, M. 1961. Le gisement dit «Roc de marsal», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 58, fasc. 11-12, pp. 712-713.
- LEGOUX, P. 1965. Détermination de l'âge de l'enfant néandertalien du Roc de Marsal, *Revue française d'odontostomatologie*, 10, pp. 1-22.
- MADRE-DUPOUY, M. 1988. *L'enfant du Roc de Marsal (Dordogne, France). Étude analytique et comparative*, Institut de Paléontologie Humaine, Thèse de doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle, 396 p.
- THIÉBAUT, C. 2000. *Analyse technologique et économique de la couche III du Roc de Marsal*, Aix-en-Provence, Université de Provence, Mémoire de Maîtrise, 152 p.
- THIÉBAUT, C. A paraître. L'industrie lithique de la Couche III du Roc de Marsal (Dordogne) : le problème de l'attribution d'une série lithique au Moustérien à denticulés, *Paléo.*
- TURQ, A. 1979. *L'évolution du Moustérien de type Quina au Roc de Marsal et en Périgord: modification de l'équilibre technique et typologique*, Toulouse, mémoire de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 181 p.
- TURQ, A. 1988. Le Moustérien du type Quina du Roc de Marsal à Campagne (Dordogne): contexte stratigraphique, analyse lithologique et technologique., *Documents D'Archéologie Périgourdine*, 3, pp. 5-30.
- TURQ, A. 1989. Le squelette de l'enfant du Roc de Marsal : les données de la fouille, *PALEO*, 1, pp. 47-54.
- TURQ, A. 1992. *Le Paléolithique Inférieur et Moyen entre la vallée de la Dordogne et du Lot*, Université de Bordeaux, Thèse de doctorat, 780 p.
- TURQ, A. 2000. *Paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot*, Paléo, supplément N°2, 456 p.
- VAN CAMPO, M., BOUCHUD, J. ET PIVETEAU, J. 1962. Flore accompagnant le squelette d'enfant moustérien découvert au Roc de Marsal, commune du Bugue, (Dordogne) et première étude de la faune du gisement, note, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 254, pp. 897-899.

CARSAC-AILLAC

Pech de l'Azé IV

La campagne 2003 était la dernière année d'un projet de terrain de quatre ans sur le site Paléolithique moyen du Pech de l'Azé IV. Ce projet avait été conçu dans le but de rassembler de nouvelles données afin de contextualiser les collections déjà existantes issues de la fouille menée par F. Bordes sur le site du Pech IV de 1970 à 1977. Les objectifs que nous nous étions fixés étaient: a) Décrire l'ensemble de la séquence stratigraphique, b) Obtenir des datations pour cette même séquence, c) Evaluer l'ampleur des tris sélectifs du matériel effectués par Bordes, et d) Evaluer les processus naturels ayant contribués à la formation du site. La majeure partie de ces travaux reste en cours d'étude. Après quatre années de fouille, des données suffisantes ont été rassemblées pour répondre à l'ensemble de ces objectifs. Nous donnons ici les résultats les plus récents de l'étude géologique ainsi que de la datation du site.

L'analyse géologique reste en cours mais il est déjà possible de décrire ici l'un de ces aspects les plus intéressants. Le site du Pech de l'Azé IV est aujourd'hui un site de plein air situé à la base d'une falaise à environ 50 mètres au-dessus de l'actuel lit de l'Enéa, un petit affluent de la Dordogne. Le site se situe à environ 85 mètres de l'entrée du Pech I (cf. fig.). Les sites du Pech I et II sont placés contre la même falaise que le site du Pech IV. En revanche, ces derniers sont tous deux des sites en grotte. Les sites du Pech I et II sont en fait les deux extrémités d'un même système karstique (cf. fig.). Bordes avait interprété le site du Pech IV comme un abri-sous-roche effondré alors qu'il est maintenant clair que ce dernier fait partie du même système karstique que les sites du Pech I et II. Ainsi, le site de Pech IV est maintenant considéré comme l'entrée effondrée d'une grotte. Si l'on considère la différence d'altitude des sites du Pech I/II et du Pech IV, il n'est pas certain que cette grotte soit la continuité de la grotte des sites du Pech I et II. En revanche, si l'on considère l'orientation générale identique des deux grottes, il est très probable qu'elles fassent partie du même système karstique. La structure même des dépôts, les orientations des objets archéologiques, la présence de stalagmites dans les dépôts, l'orientation générale du bedrock ainsi que la direction d'une faille observée dans le bedrock sont autant d'éléments suggérant que cette hypothèse est correcte.

Cette nouvelle interprétation du site comporte également des implications majeures pour l'interprétation des niveaux archéologiques. Bordes a fouillé une zone de huit par sept mètres contre la paroi suivant un angle droit par rapport à la falaise. Si le site avait été un abri-sous-roche, l'occupation du site aurait suivi l'effondrement progressif du toit de l'abri. En ce sens, la fouille de Bordes aurait englobée la majeure partie de ces occupations successives. Il apparaît désormais que la voûte de la grotte se soit effondrée selon un angle différent de celui du carroyage du site. Ceci signifie que, au fur et à mesure des occupations, la position de l'entrée de la grotte s'est déplacée par rapport à l'emplacement de la fouille. Si des activités différentes se sont déroulées à l'intérieur et à l'extérieur de la grotte, cette hypothèse tend à définir l'existence d'une variation horizontale supplémentaire pour les dépôts archéologiques.

Bien que le projet de datation de la totalité de la séquence stratigraphique soit toujours en cours, il nous est possible de fournir à ce jour les résultats de cinq échantillons ESR (Electron Spin Resonance) et quatre échantillons AMS. La datation d'un seul échantillon AMS de charbon de bois (effectué par Beta Analytic) prélevé au sommet de la séquence nous a fourni une date d'environ 35 000 ans. Les datations (effectuées par l'Université d'Arizona) de deux échantillons complémentaires de charbon de bois issus de cette même partie supérieure de la séquence suggèrent également que nous sommes là à la limite opérative de la méthode AMS. Un autre échantillon prélevé (datation effectué par l'Université d'Arizona) cette fois à la base de la séquence a confirmé qu'une grande partie de la séquence se situait en dehors des limites de la méthode AMS.

De plus, cinq échantillons pour datations ESR (effectuée par W. Rink- Université McMaster) de trois dents prélevées à la base des niveaux MTA ont fourni des dates d'environ 50 000 ans. Cinq échantillons ESR et dix échantillons TL supplémentaires sont actuellement en cours d'analyse par W. Rink. A l'exception des trois échantillons du sommet de la séquence, tous les échantillons proviennent des carrés E qui avaient été la zone du site la plus intensément couverte par les dosimètres avant le commencement de la fouille.

La base de la séquence du Pech IV est très riche en silex brûlés qui pourront éventuellement servir pour la datation par thermoluminescence (TL). Un échantillon complémentaire a également été prélevé afin d'effectuer une connexion entre les dates obtenues par les deux méthodes. De façon similaire, des échantillons pour datation TL ont été prélevés au sommet de la séquence pour confirmer les datations obtenues avec la méthode ESR. Malheureusement, la datation de la partie centrale de la séquence stratigraphique reste plus problématique. Le niveau 4a (juste au-dessous des niveaux MTA) possède une densité d'objets archéologiques extrêmement faible voire nulle à certains endroits. Les niveaux 4b, 4c, 5a et 5b

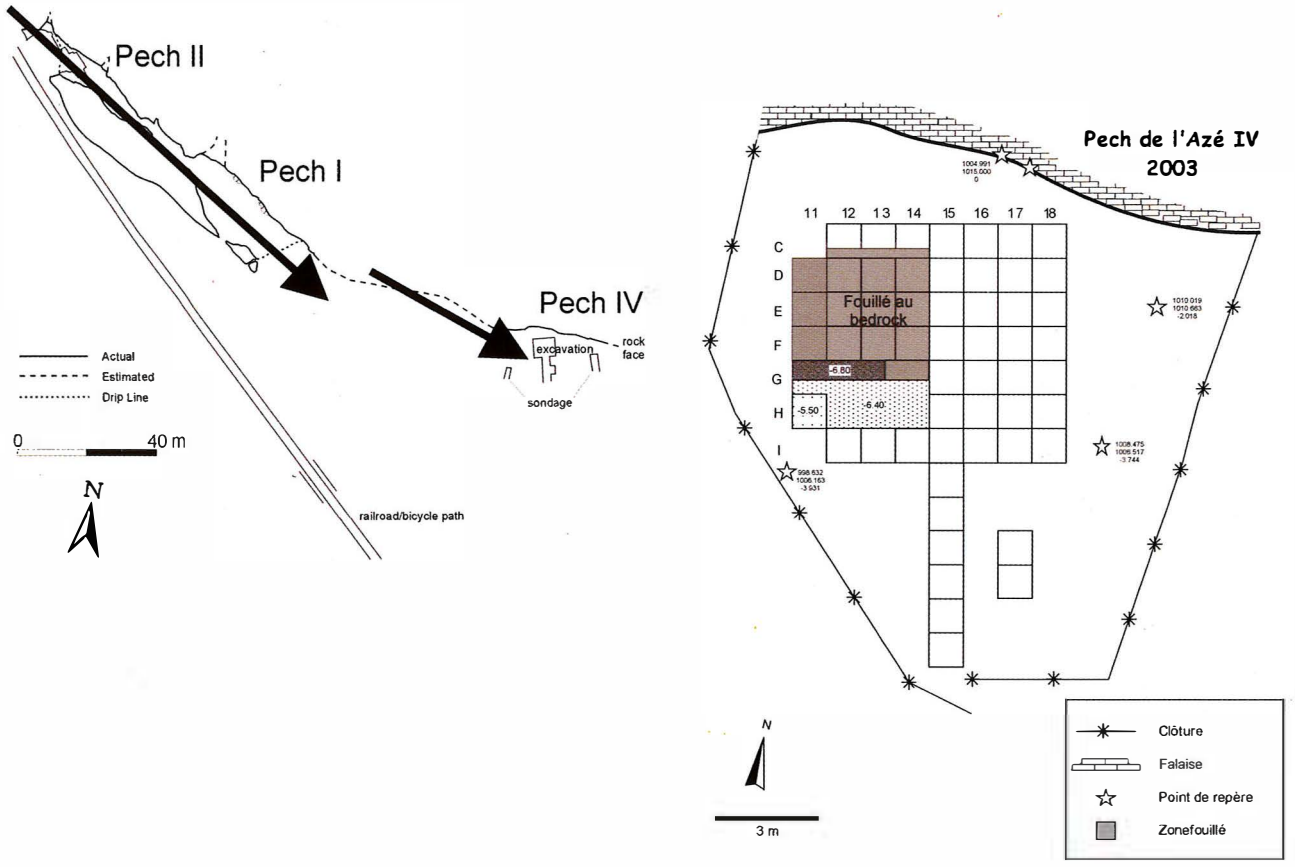

Carsac-Aillac - Pech de l'Azé IV.
Ci-dessus, à gauche : zones fouillées durant les quatre années du projet de terrain. Ci-dessus, à droite : position et relation des sites du Pech de l'Azé I, II et IV.
Ci-dessous : coupe sagittale ouest avec positionnement stratigraphique des échantillons datés.

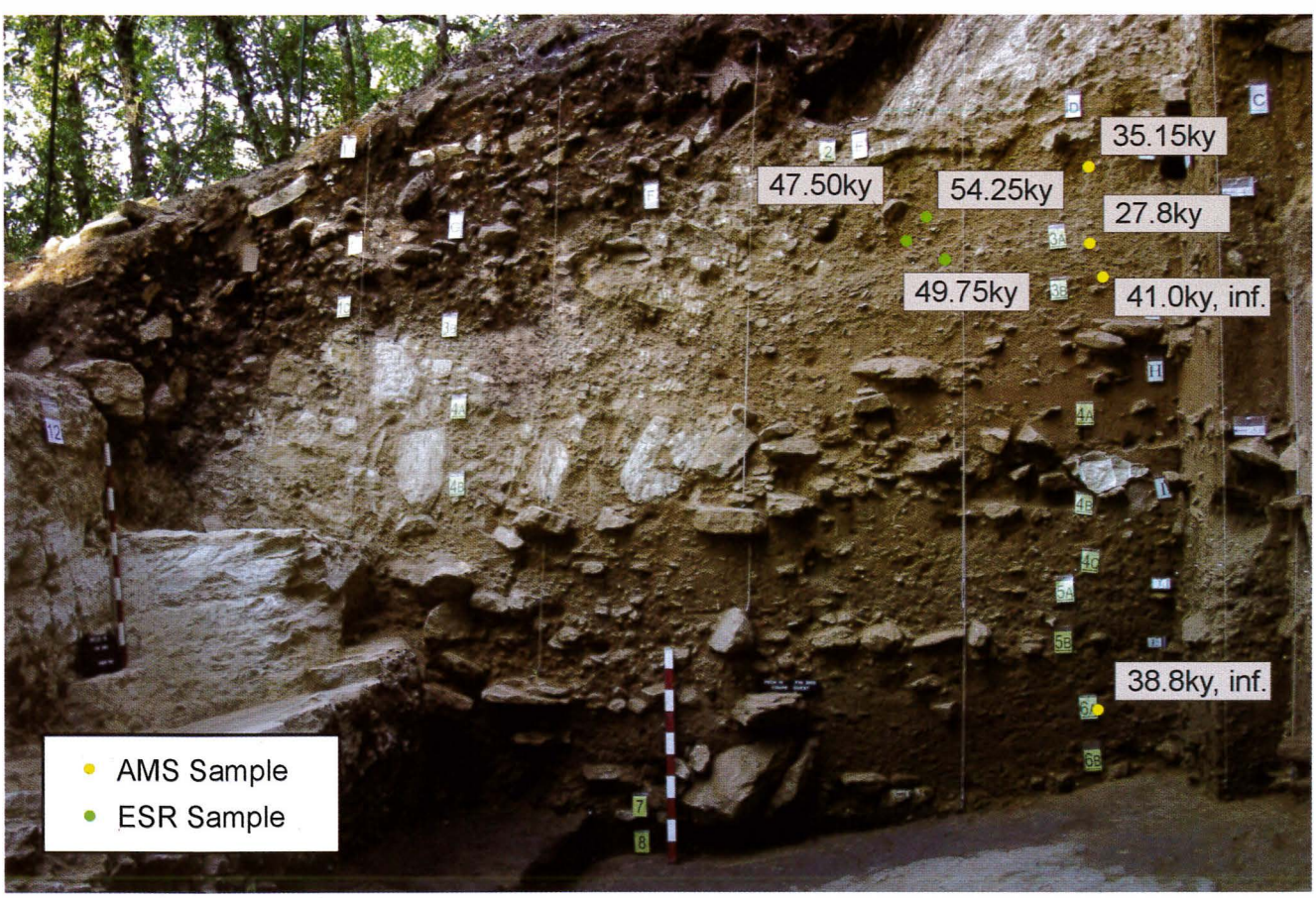

contiennent également les taux les plus faibles de silex brûlés (moins de 1 %) alors qu'ils n'ont fourni que très peu de dents pour la méthode de datation ESR.

En 2004, l'analyse des objets lithiques (objets enregistrés et objets provenant du tamisage) sera achevée. Il nous sera alors possible de comparer l'ensemble de la séquence stratigraphique avec la collection issue de la fouille Bordes. Cette comparaison pourrait s'avérer difficile étant donné les différences entre les deux stratigraphies mais certains résultats préliminaires semblent déjà démontrer une correspondance satisfaisante entre les deux collections. L'étude des objets provenant du tamisage devrait fournir des données importantes quant à la formation du site. Pour l'instant, les données de l'étude géologique et celle de l'orientation des pièces archéologiques tendent à démontrer qu'une grande partie des niveaux archéologiques ont subi de très faibles altérations post dépositionelles. Enfin, l'étude de la faune et l'analyse du contenu des structures de combustion devraient fournir des résultats sous peu.

Des données et résultats supplémentaires des fouilles du Pech de l'Azé IV sont disponibles sur le site www.oldstoneage.com.

Shannon J.-P. McPherron, Harold L. Dibble,
Paul Goldberg

CHATEAU-L'EVEQUE

La Gorce

La prescription d'un diagnostic archéologique était la conséquence d'un projet de lotissement et d'une HLM.

Le site occupe le haut d'une butte à l'ouest du bourg de Château-l'Evêque. 85 sondages ont été réalisés sur une surface de sept hectares et suivant un plan en quinconce. Ils ont permis la découverte d'un petit site (à vocation agricole ?) comportant six trous de poteaux dont trois voire quatre sont alignés et une structure pouvant s'apparenter à un foyer recoupé par une fosse. L'aménagement «foyer» se présente ainsi : une fosse a été creusée ; certainement circulaire à l'origine, elle est en forme de haricot en raison de son recoupement par une autre fosse. Son profil présente un fond plat et des bords droits (dimensions : 0,95 x 055 m) ; elle ne comporte pas de traces évidentes de thermo-rubéfaction. A la base de son comblement, un lit de charbons ligneux et de graines carbonisées. Beaucoup de ces graines, probablement des féveroles, sont germées, donc impropres à la consommation, ce qui rend plus plausible l'idée d'un vestige de combustible. Au-dessus de ce niveau carbonisé, des blocs de silex sont assemblés dans la partie centrale de la fosse ; ils présentent des traces de chauffe. Cette structure foyère a livré les seuls éléments mobiliers du site, quelques tessons de facture historique. Elle est coupée par une autre fosse dont le niveau d'apparition est également à 0,80 m sous le sol actuel. Ovale, avec un profil en cuvette (dimensions : 1,80 x 1,40 m), son remplissage est très charbonneux mais les parois de la fosse ne sont pas brûlées. La destination de cet aménagement n'a pas pu être déterminée pas plus que sa relation avec le foyer : si ce creusement est bien postérieur au foyer, a-t-il malgré tout un lien avec lui ?

Quant aux six trous de poteaux présents sur le site, en l'absence de mobilier, il est difficile d'établir leur contemporanéité avec le foyer ; toutefois, l'alignement de trois ou quatre trous de poteaux dans le prolongement de l'ensemble fosse-foyer permet d'envisager que ces aménagements aient pu fonctionner ensemble. Dans ce cas, la structure foyère était prévue pour un usage régulier.

Un fossé parcellaire d'orientation différente du parcellaire actuel, et des drains ou puits perdus contemporains ont également été découverts au cours de ce diagnostic.

Marie-Christine Gineste

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Le camp de César (*oppidum* de La Curade)

La campagne d'août 2003 a consisté en un décapage extensif (environ 1500 m²) dans la zone considérée comme la plus riche en vestiges d'après les sondages de 2002 (zones 1 et 5). Effectuée pendant la canicule du mois d'août, qui a rendu la lecture du terrain très difficile, elle a mis au jour d'importants niveaux de circulation en cailloutis, quelques structures d'habitat de La Tène finale (silo, foyer), ainsi que des fosses d'extraction gallo-romaines comblées de blocs de silex, et des traces de labours et autres aménagements agricoles modernes. Les niveaux de circulation, très partiellement découverts en 2002, se composent d'un radier de bloc de silex et de gros tessons d'amphore supportant un sol de cailloutis lié à l'argile. Au moins trois états superposés séparés par un petit remblai sont attestés. Leur extension, affectant une forme globalement rectangulaire, n'est pas encore complètement définie ; ils ont été reconnus, de manière discontinue, sur une longueur d'environ 24 mètres, tandis que leur largeur atteint jusqu'à 9 mètres pour l'état de construction le mieux connu à ce jour. Compte tenu de leur surface, ils constituent probablement une première forme d'aménagement urbain, dont il reste à déterminer la nature exacte (voirie, place, cour, etc.). Leur environnement reste à explorer dans les futures campagnes, et notamment leur liaison avec au moins l'un des deux grands fossés mis au jour en 2002 (structure 1) : les niveaux de circulation se rencontrent de part et d'autre de ce dernier, et l'une des phases d'aménagement de fossé est contemporaine de l'un des niveaux de sol. Les états les plus récents de ces aménagements, dont la fouille n'est pas achevée, datent du début de l'époque augustéenne.

Anne Colin

COULOUNIEIX-CHAMIERS

La Rampinsolle nord

Cette opération s'est déroulée à la suite d'un projet de lotissement d'une zone d'activité, par la communauté d'agglomération périgourdine, sur la commune. Elle a concerné une zone de 23000 m² et a été réalisée du 3 au 7 novembre 2003.

Le cahier des charges, outre les recommandations habituelles, faisait état de la présence d'un repaire noble, attesté au XVIIe siècle mais dont l'origine (XIIIe ?) et la position exacte restaient incertaines.

A partir du début du XXe siècle, il fut utilisé comme terrain de manœuvres par le 5ème régiment des chasseurs de Périgueux et ce jusqu'en 1998. Enfin depuis cette date, l'installation d'une déchetterie devait provoquer une destruction presque totale du bâtiment, ce qui a pu être attesté par nos sondages et par le repositionnement de l'édifice.

Il faut tout d'abord noter que l'interprétation des différents vestiges retrouvés, a été grandement facilitée par l'examen du cadastre de 1828. Quatre éléments retrouvés en fouille y apparaissent : le bâtiment principal, le chemin bordant ce dernier et les deux bâtiments annexes.

Tous les murs apparaissent directement sous le couvert végétal et sont installés immédiatement sur le socle rocheux calcaire. Il n'en subsiste la plupart du temps que la fondation, une ou deux assises d'élévation dans de rares cas.

L'état de conservation de cet ensemble est donc extrêmement dégradé, en élévation tout d'abord, comme on vient de le dire (on peut y reconnaître l'utilisation de la zone en terrain d'entraînement militaire) mais également en plan (80 % du bâtiment principal ont été détruits par une excavation réalisée au sein de la déchetterie).

Les deux bâtiments annexes (écuries, étables, granges ?) présentent un intérêt assez faible. De plus, il est manifeste qu'ils sont postérieurs au bâtiment principal (nombreux réemplois).

Enfin pour ce qui concerne la datation de l'ouvrage d'origine, il faut bien reconnaître qu'aucun élément mobilier n'a permis de la préciser.

Gérard Sandoz

CREYSSE

La Nauve nord

La fouille du site de la Nauve nord a été réalisée dans le cadre du futur aménagement de la déviation de Bergerac - section nord - suite aux sondages diagnostics (S. Vigier, F. Grigoletto, BSR 2003) ayant livré une petite série de matériels lithique et céramique associée à plusieurs structures négatives et une plaque foyère aménagée. L'étude de ce possible habitat du Néolithique récent à final se justifiait d'abord par la réalisation d'un transect intervenant sur les différentes terrasses de la *Dordogne* (plateau, haute, moyenne et basse) et intégrant des gisements contemporains déjà fouillés - Les Reclaussoux, Les Gillets - ou en cours d'étude - Cantalouette II -. Elle permettait d'autre part d'aborder à l'échelle d'un territoire restreint les gestions de matière première en fonction des chaînes opératoires mises en oeuvre lors de statuts d'occupation différenciés.

La zone concernée se localise au pied méridional du plateau de *Pécharmant,* dont le flanc laisse apparaître à cet endroit les affleurements calcaires altérés du campanien pour les niveaux supérieurs. En revanche, le pied de la pente est désormais masqué par un niveau sédimentaire de plusieurs mètres de puissance. Elle s'implante en outre au débouché d'un petit vallon sec qui tranche ce rebord de plateau selon un axe nord-est/sud-ouest .

Ce contexte géomorphologique général favorise trois dynamiques sédimentaires distinctes sur le site : colluvions de bas de pente ; accumulations drainées depuis le vallon sec ; accumulations liées au fonctionnement de la *Dordogne*. Ce postulat de départ a été validé avec la réalisation de trois sondages profonds dont les stratigraphies concordent (cf.fig). La terrasse pléistocène - ES 6 - de la Dordogne a toujours été atteinte, l'altitude variant entre 4 et 3 m depuis le sol actuel. Elle était scellée par un horizon d'alluvions de débordement – ES 5 - pouvant être attribuée au tardiglaciaire. Cette partie de la séquence s'achève par un niveau argilo-organique développé sur 20 à 40 cm – ES 4 -. Il témoigne d'un fonctionnement autonome de la *Dordogne*, de type lacustre, en relation avec une zone marécageuse isolée ou un méandre ancien. L'organisation des niveaux supérieurs change ensuite radicalement, avec la présence de colluvions mêlant limons et poches plus ou moins étendus de galets. Elles confirment la mise en place d'un cône de déjection – ES 3 - alimenté depuis le vallon sec par des matériaux issus du plateau. Cette alimentation résulte quoi qu'il en soit d'une déstabilisation importante des versants. La fraction sableuse y est majoritaire avec des inclusions de cuirasse et de galets remobilisés depuis les hautes et moyennes terrasses. Elle devient plus argileuse avec une forte proportion des nodules de fer – ES 2 - associés au niveau archéologique, lesquels n'apparaissent plus dans les limons historiques – ES 1 -.

Les occupations sont emballés dans l'ensemble sédimentaire 2, les structures négatives n'étant repérées qu'à sa base, au sommet des niveaux sableux plus clairs. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux qui ne recomposent aucun plan de maison mais plutôt la juxtaposition de structures simples (à quatre poteaux ?). Le matériel s'étalait sur l'ensemble de la zone décapée sans véritable concentration, sur 20 à 25 cm de puissance. Ubiquiste, il renvoie à un Néolithique recent/final indéterminé, pour la céramique comme pour le lithique, alors qu'un fonds significatif attribuable au Bronze final IIIa témoigne d'un palimpseste ou de perturbations verticales mélant deux niveaux. Une fosse polyphasée de cette période a d'ailleurs été purgée au nord-ouest du site.

Au sommet de cet ensemble, une structure foyère sur radier en petits galets calibrés appartiendrait à l'une de ces deux phases identifiées, sa datation absolue - comme celles de poteaux - étant encore attendue.

Les niveaux historiques ont livré quant à eux deux types de fossés synonymes de mise en valeur agricole de la zone.

Fabrice Marembert, Farid Sellami

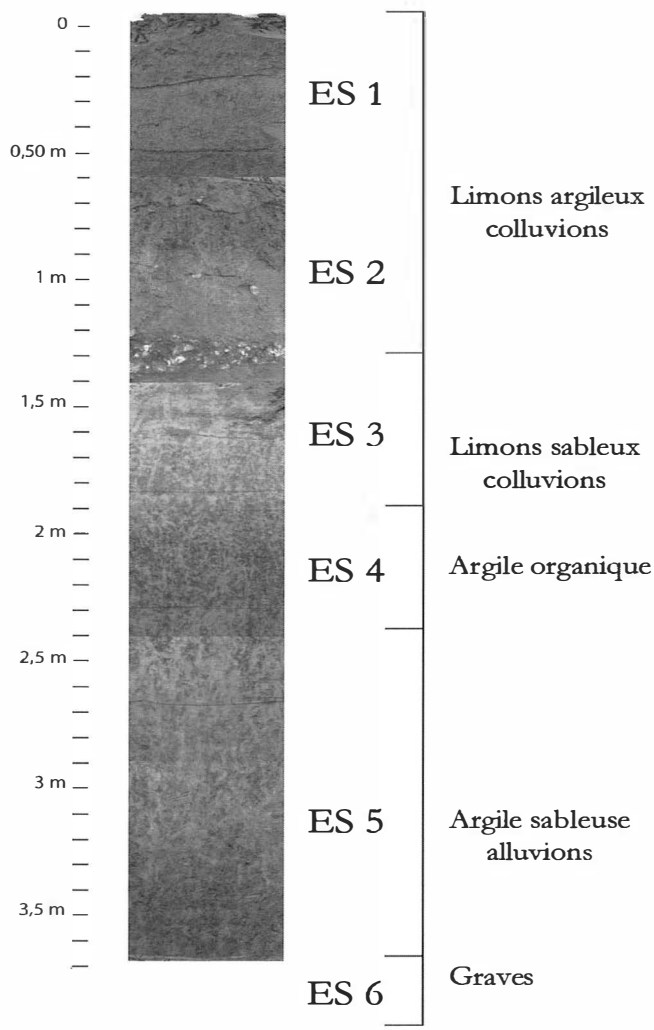

Coupe stratigraphique synthétique.

LA DOUZE

Le Breuil

La construction d'un lotissement au lieu-dit le Breuil, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique les 14, 15 et 16 janvier 2003. L'opération portait sur une surface de 19 096 m². La municipalité de la Douze est le conducteur de ce projet. Seize sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils couvrent une surface de 765 m². Les parcelles étudiées se situent en milieu périurbain. L'église Saint-Pierre est à moins de cent mètres des trois sondages. La salle polyvalente, son parking et ses chemins d'accès ont été construits très récemment, ainsi qu'un réseau de tout-à-l'égout, l'implantation des réseaux et la voirie du lotissement. Les sondages se sont avérés vierges de vestiges archéologiques.

Stéphane Augry

LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Castrum de Commarque

La campagne de fouilles et études programmées 2003 sur le *castrum* de Commarque avait pour but la poursuite des recherches dans la partie sommitale du site, plus précisément à l'intérieur du château seigneurial des Beynac et à la jonction de ce dernier avec la maison noble des Commarque.

■ *La documentation historique*

Une première phase de diagnostic et d'évaluation des sources historiques avait été menée en 2002. Il était nécessaire de poursuivre cet inventaire afin de constituer un corpus analytique de tous les actes touchant à l'histoire du site ou de l'un de ses lignages. En l'état actuel des dépouillements, on relève que l'histoire de Commarque apparaît très liée à celle de Beynac. En outre, par rapport aux références fournies par les déchiffreurs d'Ancien régime à partir de chartriers de châteaux, on se rend compte de la perte d'un certain nombre de chartes, notamment les plus anciennes des XIIIe et XIVe siècles. Cependant, la moisson de cette année a été fructueuse et le nombre d'actes connus, soit par des originaux, soit par des copies ou de simples analyses, excède les 200. Pourtant, tous ces documents ne sont pas d'égal intérêt pour la compréhension du castrum : quelques textes seulement renseignent précisément sur la topographie médiévale du site. Pour le reste, ce sont surtout des informations concernant la structure et l'implantation territoriale des lignages qui ont été glanés.

■ *La salle-basse du château*

Pour ce qui concerne l'archéologie, la fouille de la Salle basse a révélé un espace – semble-t-il – destiné à recevoir du bétail (auges et anneaux taillés dans la roche). Cet aménagement troglodytique est intégré dans un premier édifice bâti dans le courant du XIIIe siècle. Dans la première moitié du XIVe siècle, le bâtiment fait partie d'un ensemble architectural organisé en L, en bordure de falaise. Il se développe alors sur trois niveaux et dispose d'éléments de confort résidentiel (latrines, baies, placards).

C'est dans la seconde moitié du XIVe siècle qu'est voûtée cette Salle basse et certainement la salle supérieure dite «Grande salle» alors que le rez-de-chaussée est en partie comblé par un dépotoir riche en mobilier du milieu ou de la seconde moitié du XIVe siècle. La céramique et la faune font l'objet d'une étude spécifique.

■ *Le «logis roman»*

C'est dans la partie nord-ouest du site, en contrebas de la tour maîtresse, que les maçonneries les plus anciennes du site et, par là même, le logis seigneurial «roman», avaient été identifiées. Dans le cadre de l'étude programmée du site, il paraissait utile de pousser plus avant l'analyse archéologique des élévations de cet édifice, malgré les difficultés inhérentes à l'édifice (topographie accidentée, bordure de falaise, élévations inaccessibles, présence d'un enduit sur le mur sud), et la rareté d'éléments significatifs susceptibles d'être rattachés à une typologie formelle.

Les résultats confirment globalement les grandes phases chronologiques établies par Gilles Séraphin en 1994 et 1999. De la première, au XIIe siècle, on ne conserve que la partie basse des murs. La seule communication identifiée avec l'extérieur donne vers le sud alors que n'existe pas encore la tour seigneuriale «romane». Cette dernière n'est bâtie que dans le courant du XIIIe siècle, époque à laquelle est aussi reconstruite une bonne partie des murs périmétriques du logis sur trois niveaux, semble-t-il à la suite d'un violent incendie. L'accès au rez-de-chaussée s'effectue désormais par l'est et peut-être aussi par la porte de la tour donnant au-dessus du niveau supérieur. Le mur nord est percé de baies aux premier et deuxième niveaux. Au cours d'une troisième étape, dans le courant du XIVe siècle, le mur nord, au deuxième niveau, est prolongé vers l'est pour l'édification

d'un logis secondaire et l'intérieur du bâtiment est divisé par un mur de refend soutenu par un arc au niveau inférieur. À partir de cette division, les espaces ainsi différenciés connaissent des fonctions et une évolution différentes.

Au cours d'une dernière grande phase, que l'on situe à la fin du XVe ou au XVIe siècle, le logis est profondément remanié pour le rendre plus confortable et mieux éclairé. Les murs de la pièce orientale du rez-de-chaussée sont épaissis pour supporter une voûte en berceau permettant la construction de cheminées adossées aux deuxième et troisième niveaux. Ces modifications sont aussi liées à la construction de la tour d'escalier en vis. C'est à cette époque que sont également percées de grandes baies dans la façade nord du logis, aux deuxième et troisième niveaux.

■ *La «barbacane»*

Outre le fossé, l'entrée médiévale à pont-levis du château des Beynac est protégée par un ouvrage avancé que l'on croyait être une simple barbacane. La compréhension de cette zone n'est pas totale et il sera nécessaire d'en compléter l'étude au cours de la prochaine campagne. Quoiqu'il en soit, il semble qu'au XIIIe siècle la défense ne comprenait qu'une muraille perpendiculaire au fossé et pourvue d'une porte en tiers point, l'espace situé en arrière de cette courtine étant ouvert. C'est au plus tôt dans la seconde moitié du XIVe siècle que le dispositif est complété, en bordure du fossé, par une construction qui pourrait être une tour ouverte à la gorge destinée à défendre le pont-levis.

Parallèlement à la muraille, et à l'ouest de celle-ci, on bâtit un mur qui intègre une large baie dont l'arc ne peut être antérieur au milieu du XVe siècle. On peut supposer que cet ouvrage est lié à la construction d'une salle en étage. Pour qui, pour quelle fonction ? Ultérieurement, les accès et les circulations internes sont remodelés.

Bernard Pousthomis,

LIMEYRAT

Les Grands Genévriers

Dans le cadre d'un projet d'extension d'exploitation d'une carrière de calcaire (parcelles 83 à 87 de la section A du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 1er et 2 décembre 2003. L'opération portait sur une surface totale de 13 500 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est M. Raynaud, pour la S.A.R.L. Les Carrières Bontemps, propriétaire.

Six sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Toutes les stratigraphies observées lors de l'opération offrent le même faciès.

Tout d'abord, on observe une couche de terre végétale de type forestier, d'une trentaine de centimètres, composée d'argile brune orangée, de nombreux résidus de défores-tation ; souches, racines et radicelles et de quelques éléments de calcaire délités.

Sous cette couche, apparaît immédiatement le niveau de calcaire naturel. Il se présente ici sous la forme de plaques délitées mêlées d'argile brune orangée. Il s'agit de calcaire lithographique et de marnes feuilletées. A une soixantaine de centimètres de profondeur le godet de curage de la pelle mécanique a du mal à poursuivre les excavations en raison de la dureté du substrat. Les explorations se sont arrêtées à ce niveau. Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur la parcelle concernée par le projet.

Marc Rimé

LUSSAS-ET-NONTRONNEAU

Champ de Nontronneau

La campagne 2003 des fouilles de la *villa* de Nontronneau a porté sur l'aile ouest de la *pars urbana*.

Cette aile se divise en deux zones. La partie est se compose de deux salles séparées par un couloir central. Elles sont ouvertes sur une galerie, dont le mur stylobate, doublé par un caniveau, devait supporter une colonnade. Deux colonnes, plus larges, témoignent d'un aménagement architectural spécifique en hauteur, ayant pour objectif la mise en valeur visuelle de la pièce 2. Le symétrique de ce dispositif est visible à l'entrée de l'espace 2.

La partie ouest est clairement postérieure à la partie est. Elle s'organise selon une symétrie inversée autour d'un espace central. Ce dernier ne peut être un *atrium*. Sa superficie est importante, sa décoration soignée. Sa

fonction est très incertaine. Il peut s'agir d'une autre grande salle de réception ou d'une pièce de circulation couverte. Le lien de l'aile ouest avec les autres ailes a pu être appréhendé. Secteur le plus ancien, il semblerait que ce soit à partir d'elle que la *pars urbana* s'est développée. Toutefois, la relation avec le bâtiment thermal n'a pas pu être déduite. L'espace 11 n'est pas cette pièce de transition qui avait été décrite lors des fouilles de 1984. De même, la pièce 4 ne communique pas avec la zone extérieure des thermes. L'aile ouest occupe ainsi une position importante dans la *villa*.

Une chronologie relative a pu être établie. La phase 1, antérieure à l'aile ouest et à la *villa*, a été observée dans un sondage. Elle correspond à une activité liée au travail du métal. Cependant, les indices sont très ténus. Ils sont probablement les témoins d'une activité domestique ponctuelle.

La phase 2a correspond à la mise en place de l'aile ouest. Cette dernière adopte alors le plan d'une *villa* à galerie de façade. En effet, durant cet état, l'aile nord n'existe pas. Le seul élément nous permettant d'avancer une estimation chronologique pour cette phase de construction est la datation des blocs sculptés appartenant au système architectural du secteur 2. Ces derniers sont datés de la période flavienne. Lors d'une phase 2b, la surface occupée est presque doublée vers l'Ouest. Elle présente plusieurs subdivisions. La principale est un mur orienté Nord-Sud divisant l'espace en deux. Contre ce mur vient s'appuyer une structure rectangulaire de 16 m². La phase 2c correspond à l'aile ouest visible actuellement. L'espace est organisé en cinq pièces symétriques. Lors de la phase 2c, l'aile nord est construite. Cette mise en œuvre nécessite alors des travaux au Nord de la galerie 1. Les sols sont l'objet d'une restauration générale. L'espace 3 est séparé de la galerie 1 par un mur.

Tous ces éléments changent considérablement la vision générale de la *pars urbana* de Nontronneau. A l'idée d'une *villa* à péristyle construite d'un seul jet se substitue l'hypothèse d'une première *villa* à galerie de façade, évoluant dans un second temps vers une *villa* à cour intérieure bordée d'une galerie.

Gwénaëlle Marchet

MAREUIL-SUR-BELLE

Beauclaveau nord

Le projet d'extension de carrière sur la commune de Mareuil/Belle, dans les parcelles E1 411, 412, 413, 414 et 420 a entraîné la réalisation d'un diagnostic. La phase terrain s'est déroulée du 5 au 7 février 2003. Huit tranchées de longueur variable (6,5 à 51 m) ont été réalisées.

Le diagnostic archéologique réalisé à Mareuil-sur-Belle n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques significatifs.

Jocelyne Guerre

MONTCARET

La Dodie

Considérant le projet de construction d'une maison individuelle à l'emplacement supposé de la partie agricole de la *villa* gallo-romaine de Montcaret, le Sra d'Aquitaine a prescrit un diagnostic sur l'emprise de l'aménagement.

Deux tranchées ont été réalisées. La tranchée sud a permis de mettre en évidence une fosse, fouillée en partie. Un objet métallique (fragment d'alène ?) et de la céramique ont été retrouvés dans son comblement.

L'ensemble céramique (23 tessons) est homogène et renferme uniquement des pâtes finement sableuses. La céramique la mieux représentée (15 fragments) est tournée, très cuite, en pâte finement sableuse à dégraissant régulier. La lèvre est inclinée. Le sommet de la panse a fait l'objet d'un décor de rainures horizontales. Une anse placée sous la lèvre présente un «coup de pouce» à la jonction lèvre-anse. L'absence d'une partie de la céramique ne permet pas de dire si elle portait une seconde anse ou un bec. Nous n'avons aucun élément appartenant au fond.

A cet ensemble est associé un fond en pâte finement sableuse avec un départ très ouvert et des traces de décollement à la ficelle et un fragment de céramique gréseuse. Les caractéristiques de l'ensemble céramique plaident en faveur d'une chronologie large du Haut Moyen Age (VIIe-Xe siècles), sans qu'il soit possible de l'affiner car cette période est peu connue dans la région.

Ces résultats très parcellaires semblent repousser les limites de la *pars rustica* de la *villa* encore plus à l'ouest, ou du moins donner des jalons d'une occupation pérenne dans le secteur, entre des vestiges reconnus de l'Antiquité tardive et la fondation du prieuré fontevriste de Montcaret au XIe siècle.

Nathalie Moreau

MONTCARET

Le Bourg – *Villa* gallo-romaine

La campagne de l'année 2002 ne nous avait pas permis de comprendre, dans son intégralité, le fonctionnement de cette *villa*. Les reconstructions abusives, effectuées à l'occasion de ce qui n'auraient dû être que des restaurations, et que nous avions constatées dès les premiers sondages, nous ont contraint à nous méfier de ce que l'on voit aujourd'hui sur le site et à effectuer des sondages systématiques pour chaque structure, afin de vérifier la nature exacte de celle-ci.

Il fallait donc terminer ce que nous avions entrepris et pas pu finir, et compléter certains sondages réalisés l'année précédente qui, à l'étude, posaient de nouveaux problèmes qu'il convenait de résoudre.

La première constatation aura été, mais ce n'est plus, depuis la campagne de sondages de l'année dernière, une révélation, la mise au jour de nouvelles reconstructions abusives effectuées par les restaurateurs du site.

Il faudra, du reste, approfondir cette question dans la synthèse de l'étude et tenter de comprendre ce qui a pu présider, dans l'esprit de ces personnes, à un tel besoin de reconstruction. Les vestiges étaient-ils dans un trop mauvais état de conservation pour comprendre comment fonctionnaient les structures entre elles et, dans ce cas, a-t-il été nécessaire de suppléer les manques par l'ajout de ce que l'on croyait être les éléments du vaste ensemble thermal en face duquel les fouilleurs pensaient se trouver ? les fouilleurs ont-ils trouvé de nombreuses structures en terre, impossibles à conserver, qu'ils ont alors remplacées par des reconstitutions «en dur» ?

Dans la partie thermale, nous avons retrouvé, sous les niveaux aujourd'hui visibles, des vestiges de structures en très mauvais état. Elles constituent, vraisemblablement, le premier état de l'ensemble thermal. Elles avaient été ré-ensevelies, ce qui pourrait témoigner de ce problème de conservation rencontré par les fouilleurs.

Dans le même ordre d'idée, nous avons pu constater que ce qui était nommé la «soufflerie» et qui était censé faciliter la distribution de l'air chaud en sous-sol de la grande salle d'apparat est, en réalité, une construction contemporaine, posée à même le sol, sans aucune fondation.

Que ce prétendu système de circulation de l'air, totalement inconnu par ailleurs dans le monde romain, n'aie jamais existé, n'est pas, en définitive, pour nous surprendre. Cela dit, Pierre-Auguste Conil, président de la Société archéologique de Bordeaux, et qui passait régulièrement sur le site, lui a cependant consacré un article spécial dans le bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord de 1935. Il est, dès lors, difficile de croire que les fouilleurs n'ont rien trouvé à cet endroit et reconstitué de toute pièce cette «soufflerie». Que pouvait-il y avoir réellement à cet emplacement, constitué de matériaux périssables ou dans un état de conservation tel que l'on a procédé à la destruction totale pour reconstruire quelque chose que l'on avait pas su interpréter ?

Comme on le voit, la réinterprétation complète de la *pars urbana* de la villa de Montcaret n'est pas, à ce jour, terminée. Nous comptons, toutefois, sur la reprise générale de l'étude et la mise en parallèle des deux campagnes de sondages 2002 et 2003 pour proposer une vision plus cohérente de cet ensemble.

Frédéric Berthault, Philippe Jacques

MIALET

Cluzeau souterrain de Puyraud

Un relevé topographique a été effectué sur une cavité souterraine sur le territoire de la commune de Mialet (Nord Dordogne). Il s'agit d'une découverte inédite sur une commune du Périgord vert où nous n'avions que très peu d'élément jusqu'à présent. Il semble cependant que la structure souterraine était connue dans la mémoire locale mais sans réelle précision. Le cluzeau occupe un sommet de mamelon dominant le CD 77, Mialet (24)-Les trois Cerisiers (87), à l'entrée du hameau de Puyraud.

Le relevé fait apparaître une structure très complexe et quasi complète qui court sur une bonne centaine de mètres occupés par des couloirs et des salles très diverses de par leur apparence architecturale. Nous pénétrons donc dans l'édifice par un éboulis qui s'est formé au niveau d'un puits de creusement et qui nous conduit dans la dernière salle de la structure. Un ensemble de salles rayonne ensuite autour d'un énorme pilier central qui relie le sol et la paroi sommitale, taillé à même

Mialet. Cluzeau souterrain de Puyraud.
Photo du haut : Couloir rectiligne de 11 m. avec au premier plan, sur la gauche du cliché,
le départ d'un conduit desservant une salle et un ensemble de boyaux sur une quinzaine de mètres linéaires.
Photo du milieu : Reprise en pierres sèches d'une paroi de couloir effondrée.
Photo du bas : Cliché montrant le passage empierré débouchant sur la salle située à l'entrée originelle de la structure.
Les deux parois latérales sont constituées d'un mur de pierres sèches de même que la voûte qui est dallée.

la roche. De nombreuses traces dues aux outils de creusement sont visibles sur les parois. Ce premier ensemble se poursuit par un étroit couloir coudé où l'on découvre d'autres salles. A l'entrée de l'une d'elles, des effondrements de parois ont obligé les bâtisseurs à consolider l'une des parois latérales du couloir par un mur de pierres sèches dont le sommet forme une sorte de voûte qui prend appui directement sur la paroi opposée. Le cheminement, à partir de ces salles, nous conduit jusqu'à un couloir rectiligne de plus de 11m de long. A l'entrée de celui-ci, un départ sur la gauche dessert un ensemble de boyaux et une petite salle qui courent sur environ une quinzaine de mètres linéaires. Le couloir rectiligne, quant à lui, se poursuit par un conduit entièrement empierré d'environ trois mètres de long : les parois latérales sont effectivement composées de murs de pierres sèches lesquels soutiennent une voûte faite de dalles plus importantes. Nous débouchons ensuite sur une salle, d'environ onze mètres de long, remplie d'eau sur toute sa surface sur une hauteur de 50 à 60 cm. La salle s'achève par un boyau bloqué à la fois par des pierres et des coulées de sédiments. Le conduit semble remonter de façon très nette vers la surface, tout nous amène à penser qu'il s'agit là de l'entrée originelle de la structure.

La structure est assez bien conservée même si par endroit des déblais d'effondrement des parois recouvrent le sol. Nous avons une multitude de salles et de couloirs qui possèdent encore les traces de creusement sur toutes les parois, y compris au sommet. Si les couloirs ne sont pas toujours d'un accès facile, les salles, par contre, peuvent permettre à plusieurs personnes d'y séjourner sans réelle gêne. D'ailleurs, dans certaines d'entre-elles, nous pouvons facilement tenir debout. De nombreux aménagements tels que feuillures de portes, alvéoles et trous d'aération ont été relevés au niveau des entrées de salle et dans les sommets de voûte. Nous avons découvert également un conduit vertical assez conséquent (environ 35 cm de diamètre pour une hauteur de 3,95 m) qui semble en liaison avec la surface et dont l'orifice paraît recouvert d'une dalle. Aucun mobilier n'a été découvert à l'intérieur de l'édifice. La complexité du plan de cet ensemble et l'importance de la surface creusée la mettent en tête des cavités de ce type reconnues dans cette partie du Périgord vert. La structure est également riche d'intérêt du fait de son état de conservation qui permet d'en avoir une vision assez complète mais aussi de par son lieu d'implantation. En effet, l'habitat situé à proximité immédiate semble très ancien. La tradition orale rapporte même la présence en ces lieux d'une petite chapelle ainsi que d'un repaire ou château, l'ensemble ayant aujourd'hui disparu, mais demeurant toujours présent dans la mémoire locale.

Jean-Guy Peyrony, Florian Peyrony avec la participation de Jean-Paul Benoit et Alain Deville

PÉRIGUEUX
48, Chemin du Halage

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une maison individuelle d'habitation (cadastre BE-146), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 28 octobre 2003. L'opération portait sur une surface de 77,41 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le projet se situe au cœur de la ville gallo-romaine de Périgueux, l'ancienne *Vesone*. Plus précisément, nous nous trouvons à proximité immédiate de deux diagnostics archéologiques positifs pour la période en question :

— parcelle 149, Cl. Girardy-Caillat (Sra), 1988. A la faveur d'un projet de construction de maison individuelle, des sondages ont révélé des sols de mortier antique.

— parcelle 147, L. Wozny (Inrap), septembre 2002. Encore dans le cadre d'une construction d'une maison individuelle, deux tranchées ont permis la découverte d'un habitat antique avec murs, sols et plaque-foyer.

Un sondage a été réalisé sur l'emprise du projet.

Sous une couche de castine on observe un niveau de terre à jardin composé d'un sable limoneux noirâtre.

Sous cet horizon se développe un remblai contemporain composé de petits fragments de calcaire, de fragments de tuiles, briques et *tegula* (un fragment), de tessons de verre bouteille et de balles (proximité d'un centre de tir de l'armée de terre). Tous ces éléments se trouvent dans une matrice argilo sableuse brun foncée. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

PERIGUEUX

Boulevard du Petit Change

Un diagnostic archéologique fut prescrit dans le cadre d'un projet de construction de plusieurs immeubles, afin de retrouver l'aqueduc gallo-romain et compléter les données anciennes. Son tracé avait été étudié par Charles Durand en 1912 et 1913. Il se dirigeait depuis les sources de Grandfont (commune de Saint-Laurent sur Manoire) sur la ville antique de Vésone et alimentait les thermes publics. L'aqueduc semblait avoir été repéré sur la parcelle de construction et se présentait à cet endroit sous la forme d'un conduit enterré.

La réalisation de plusieurs tranchées perpendiculaires à son tracé supposé a permis de vérifier que le conduit avait été entièrement récupéré sur cette parcelle. Sa tranchée de récupération était encore lisible et permit de vérifier son orientation nord-est sud-ouest.

Claudine Girardy-Caillat

- Durand Charles, *Fouilles de Vésone, Compte-Rendu de 1912-1913*, Périgueux, 1920, p.69-99, pl. VIII, IX, XV, XVI, XVII, XVIII.

PERIGUEUX

5 rue Paul Doumer

Un sondage a été réalisé dans le cadre d'un permis de construire sur l'extension d'une maison. Le projet se situait dans le périmètre de la ville antique et des vestiges antiques et médiévaux avaient été découverts avant 1930 et en 1992, à proximité rue Font Claude.

A 1,30 m de profondeur fut retrouvé un aménagement de pierres sur lequel reposaient des fragments de *tegulae* et qui bordait une aire de galets très compacte. Ces vestiges avaient l'aspect d'une voie bordée par un trottoir ou bas-côté qui donnerait l'orientation de la chaussée est-ouest. Celle ci ne rentre pas dans la trame urbaine connue mais peut appartenir à une voie secondaire. Cependant l'étroitesse du sondage et l'impossibilité de l'agrandir n'ont pas permis de conforter cette hypothèse.

Claudine Girardy-Caillat

PERIGUEUX

Place Francheville

Le diagnostic archéologique occasionné par la construction d'un parc de stationnement souterrain devait permettre de vérifier l'hypothèse d'une carrière antique au sud de la place Francheville. Plusieurs découvertes permettaient en effet de l'envisager : des carrières, probablement antiques, avaient été détruites en 1969 lors de la construction du parking souterrain au nord de la place ; en 1988, une carrière à ciel ouvert datée du 1er siècle après J.-C. avait été fouillée au couvent de la Visitation (M.-C. Hardy), immédiatement au sud de la place. Pourtant, les différents sondages n'ont pas confirmé cette probabilité. Le contexte géologique rencontré dans la parcelle se présentait comme suit : sous les aménagements de surface contemporains et une couche de limon argileux gris, une couche d'argile marron rouge hétérogène mêlée de silex et cailloux calcaires surmontait une alternance de bancs calcaires et d'argile brun clair homogène.

L'intervention a dégagé les traces d'une occupation se caractérisant par des fosses grossièrement circulaires d'un diamètre d'environ quatre mètres et creusées dans l'argile marron rouge mêlée de silex. Particulièrement nombreuses au sud-est de la parcelle expertisée, elles ont le plus souvent été interrompues en surface des massifs calcaires ou de l'argile brun clair présente entre les blocs. L'une de ces fosses, approfondie entre les blocs calcaires, avait laissé l'argile de décalcification en place à la surface du calcaire ; d'autre part, le banc calcaire, tendre et altéré sur l'ensemble de la zone ne présentait aucune trace d'arrachement ou d'incision. Ces éléments excluent une activité d'extraction du calcaire. Mais la densité de ces structures datant du Moyen Age ainsi que leur regroupement dans un secteur qui constituait alors un terrain vague entre les deux villes médiévales corrobore l'idée d'une extraction, mais plutôt celle de l'argile : la plupart des creusements recoupent la couche d'argile rouge et s'interrompent à sa base, au sommet du calcaire. Dans quel but ? En l'absence de tout autre élément d'information, on peut envisager des prélèvements à des fins de construction.

Marie-Christine Gineste

PERIGUEUX
Rue du Cluzeau

La construction de trois maisons individuelles, dans un environnement relativement riche en sites du Paléolithique supérieur, a justifié un diagnostic archéologique.

Le résultat des sondages, réalisés en une tranchée discontinue jusqu'à une profondeur de 80 cm sur plus de 4 % de la zone prescrite, est négatif. Les seuls vestiges rencontrés sont de la tuile contemporaine, des éclats de béton et du bois végétal dans l'horizon superficiel. Aucun vestige n'a été repéré dans les dépôts de pente ni dans les alluvions de l'Isle.

Christophe Fourloubey

PERIGUEUX
Tour de Vésone

A l'opposé de la brèche, derrière la tour à l'ouest, avait été dégagé en 1894, un ensemble de murs, sans qu'aucune description précise des vestiges ne soit donnée. L'exèdre adossée au temple avait été reconnue par Jean Lauffray. Mais il n'avait pas étudié sa relation avec le mur nord-sud qui semblait l'envelopper. Devant les questions qu'elle nous posait, un nouveau dégagement des vestiges a été décidé dans le cadre de la restitution du temple (cf. notice sur Périgueux antique).

Un sondage ponctuel a été réalisé sur 50 m² dans la pelouse du square pour retrouver l'angle nord-ouest de l'exèdre. A l'extérieur de cet angle se trouve un pilastre que n'avait pas vu Jean Lauffray. Le dégagement a montré que le mur occidental construit derrière le temple est contemporain de la construction de l'exèdre. Les murs sont liés en fondation.

Claudine Girardy-Caillat

RIBERAC
Chez Gone

Au sud de la commune de Ribérac, le projet de construction d'un bâtiment agricole Chez Gone se situait à 200 mètres au sud d'une source où avaient été découverts en 1924 des éléments de construction antiques identifiés comme un bassin alimenté par un aqueduc. Au même emplacement avaient été retrouvés une pierre à inscriptions, des bases de colonnettes et deux bas-reliefs figurant des génies funéraires, ce qui laissait supposer, plus qu'un simple aménagement hydraulique, un petit sanctuaire de source ou un mausolée.

En conséquence, le projet agricole Chez Gone a fait l'objet d'une prescription archéologique. Sept sondages ont été réalisés, révélant dans le substrat calcaire un silo et une petite fosse contenant un peu de mobilier de facture médiévale ainsi que deux trous de poteau non datés. Des excavations de plusieurs mètres de diamètre, creusées dans le calcaire, de limites irrégulières, ont par ailleurs été recoupées par les sondages. Le fait qu'elles soient remblayées par des matériaux de construction médiévaux ainsi que par des blocs en calcaire local de module constant vient corroborer l'hypothèse d'une carrière à ciel ouvert dont l'origine serait au plus tard médiévale.

Marie-Christine Gineste

LA ROQUE-GAGEAC

Grotte Maldidier

Le site aurignaco-gravettien de Maldidier se situe dans la vallée de la Dordogne sur la commune de la Roque-Gageac. Cette grotte est creusée dans le massif calcaire du Caplong (Coniacien) surplombant la vallée d'environ 50 m, face au Sud. Elle présente de petites dimensions : 2 m de haut sur 2 m de large et 15 m de long. La cavité est constituée d'un porche que prolonge une galerie étroite débouchant sur une salle aux dimensions modestes (3 x 3 m).

D'un point de vue techno-économique, la reprise de la fouille de la grotte Maldidier s'inscrit dans un programme plus général d'étude micro régionale des comportements préhistoriques qui s'appuie sur les travaux récents dans deux sites contemporains très proches (la Grotte XVI à Cénac-et-Saint-Julien et Le Flageolet I à Bézenac).

D'un point de vue archéozoologique, c'est l'examen de la relation entre hommes et canidés qui a motivé un retour sur le terrain. A cela s'ajoute un volet essentiel d'analyse des comportements humains à travers les modes d'exploitation du milieu animal dans une perspective économique.

Cette analyse serait applicable à une étude micro régionale, voire à une approche plus globale des comportements humains au début du Paléolithique supérieur.

Les objectifs prioritaires de l'opération 2003 étaient de :

— retrouver les niveaux archéologiques définis au cours des fouilles antérieures,

— évaluer l'importance et l'état de conservation des dépôts archéologiques encore en place,

— comprendre le processus de remplissage de la grotte,

— relier par de nouvelles fouilles les différents secteurs reconnus au cours des années 1970.

Compte tenu des volumes fouillés pour l'instant très limités, l'analyse techno-typologique a buté sur le manque d'effectif et ne permet pas d'apporter de données nouvelles.

Concernant l'analyse archézoologique, le retour sur le terrain a permis de rediscuter des relations entre hommes et canidés qui ont fréquenté la cavité à peu près au même moment. L'abattage et l'exploitation du Loup par l'homme n'est pas vraiment documentée. L'hypothèse d'un charognage des déchets par le Loup doit vraisemblablement être abandonnée ou alors ce phénomène est extrêmement limité. En revanche le rôle du Renard semble plus sensible sur les os accumulés par l'homme. Même si certains os de loups portent des traces d'origine anthropique, il convient de documenter l'hypothèse d'une grotte ayant servi de refuge aux loups qui y seraient morts sans avoir porté atteinte aux restes de repas de l'homme. Si plusieurs siècles séparent les deux fréquentations, les analyses radiométriques devraient pouvoir le dire.

La révision complète de la sédimentogenèse de la cavité, par A. Lenoble, grâce à des coupes, largement préservées, a permis de proposer une nouvelle lecture des modes de formation du remplissage et de poser de nouvelles questions concernant la nature des ensembles archéologiques dans la mesure où certains d'entre eux s'inscrivent dans des processus de ruissellement voire de redistribution en nappe vers l'intérieur de la grotte.

Géraldine Lucas

La Roque-Gageac - Grotte Maldidier.
Crâne de Loup.

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Le château de l'Herm

La campagne de sondages et fouille 2004 a permis d'établir deux zones distinctes chronologiquement et topographiquement.

Une période XVIe-XVIIe siècle a été mise en évidence autour du château même. Grâce aux trois sondages effectués (corps de logis, cuisine, latrines) nous connaissons maintenant les hauteurs de remblais (en moyenne 1,50 m) et les niveaux d'occupation.

Une période XIVe-XVIIe siècle a été reconnue, en relation avec des structures artisanales dans la cour du château. Trois fours superposés ont été mis au jour.

Le premier, vraisemblablement la base d'un bas-fourneau associé à des sols de travail fera l'objet d'une investigation plus poussée en 2005. Il appartient à la première période de notre fourchette chronologique. Le deuxième, qui a oblitéré le précédent est un four à pain (3,80 x 2,60 m) ; il a fonctionné durant le XVe siècle et peut-être encore au XVIe siècle. Le troisième a simplement été dégagé des éboulis qui le recouvrait. C'est vraisemblablement aussi un four à pain qui a remplacé le précédent et qui a fonctionné du XVIe au XVIIIe siècles, date d'abandon du château.

La campagne devrait se poursuivre en juillet 2005, elle comprendra la fouille des installations artisanales, l'approfondissement des sondages ouverts et l'ouverture de nouveaux sondages.

Marie Palué, Gilbert Boudriot

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Grotte de Rouffignac

La grotte de Rouffignac est un site d'art pariétal paléolithique de premier ordre. Le bestiaire figuré est dominé par les mammouths qu'accompagnent les bisons, chevaux, bouquetins et rhinocéros. Par ailleurs, un important gisement holocène (Mésolithique et Protohistoire) fouillé entre 1957 et 1962 par Cl. Barrière, occupe le porche d'entrée tandis que nombre de galeries de cet immense réseau karstique furent utilisées comme nécropole au cours de l'Age du Fer. En dépit de cette richesse archéologique, aucune datation ne permet de préciser l'âge des œuvres paléolithiques gravées, ou dessinées en noir avec du bioxyde de manganèse.

Dans la partie profonde de la Galerie H. Breuil, à plus de 800 m de l'extérieur, un petit amas de taille accompagné de quelques fragments de charbons a pu être identifié, au pied d'une paroi ornée d'une gravure de mammouth. L'existence de ces documents offrait la possibilité de mieux comprendre qu'elles avaient été les fréquentations de la caverne au cours du temps. Une fouille a donc été conduite sur surface limitée à 3 m². Elle devait permettre de répondre à plusieurs questions : Quelle était la nature exacte des vestiges ? Se limitaient-ils au matériel lithique et aux charbons observables en surface ? A quelle période fallait-il rapporter ces documents ? Y avaient-ils des liens entre la gravure de mammouth située à proximité et les vestiges au sol ?

Les premiers résultats de l'étude du matériel lithique (P.-Y. Demars) mettent en lumière l'absence de silex allochtone comme de pièce retouchée et le grand nombre d'éclats plus ou moins corticaux qui documentent un débitage assez sommaire. Il semble raisonnable de rapporter cette exploitation des silex de la cavité à l'occupation du porche d'entrée par les mésolithiques. Par ailleurs, la fouille a permis de mettre en évidence une cuvette peu marquée dont le fond riche en charbons était localement rubéfié et induré. Il s'agit très probablement des vestiges d'un petit foyer d'éclairage. Enfin, d'assez nombreux charbons ont pu être recueilli, ils permettront en 2004 de réaliser des datations radiocarbone.

Frédéric Plassard,
avec la collaboration de Catherine Ferrier
et Pierre-Yves-Demars.

SAINT-AULAYE

Le Cluzeau

En bordure de la route départementale 44, l'enfouissement des réseaux a affaibli les voûtes d'un souterrain, au lieu-dit Le Cluzeau, entraînant en janvier 2003 l'effondrement du bas-côté, sur près de trois mètres. Le service d'archéologie de la Dordogne et le service départemental de l'architecture et du patrimoine sont intervenus immédiatement dans le cadre d'un sauvetage urgent. Le relevé du souterrain en plan et en coupes a été réalisé par Thierry Bariteaud (Sdap). L'étude archéologique et l'enregistrement photographique des inscriptions que portent les parois ont été réalisés par Jean-Pierre Chadelle, Michel Colombier et Christian Zandler (Sad).

Certaines galeries étant murées ou effondrées, nous ignorons le développement total du souterrain et nous n'avons pu déterminer les modalités de son creusement.

Les traces de fermeture sont fréquentes. Elles se marquent par des rainures verticales, de section carrée, de 10 à 20 cm de largeur et de profondeur, disposées symétriquement de part et d'autre des galeries et des entrées de salles. Elles sont complétées par des boulins et des virgules.

Nous n'avons pas trouvé de conduits d'aération. Un trou existe au plafond de la plus grande salle mais il paraît avoir été ouvert récemment, ses bords écaillés n'ayant pas la patine du plafond et des parois.

Hormis les dispositifs de fermeture, les aménagements de parois sont peu nombreux. Deux petites niches rectangulaires ont été creusées à mi-hauteur de la paroi ouest de la plus grande salle. Une alcôve, dans la galerie nord, peut avoir eu un rôle défensif. Aucun anneau, banquette, auge, ni dispositif de canalisation ou de recueil des eaux n'a été observé.

Les sols sont recouverts d'un sédiment fin, noirâtre, de faible épaisseur. Ce sédiment est déposé par les eaux d'infiltration et d'égout du toit. Nulle part, nous n'avons rencontré de niveaux d'occupation ou de surfaces de rejet. L'absence de mobilier archéologique, comme il est fréquent dans ce genre de structures hypogées, est ici particulièrement flagrante.

Dans un angle de la plus grande salle, en pied de paroi, un silo s'ouvre dans le sol. Il apparaît en surface comblé de pierres calcaires et de sédiment fin noirâtre. Dans la partie que nous avons reconnue, ce silo est la seule structure susceptible de renfermer du mobilier.

Les parois de plusieurs salles et galeries portent des inscriptions gravées. Il s'agit exclusivement de noms de personnes, souvent accompagnées d'une date. Les graphies ne sont pas homogènes. Certains noms sont écrits avec des caractères à l'anglaise, d'autres sont en capitales d'imprimerie. La largeur du trait varie d'une gravure fine, superficielle, à des incisions très profondes. Même pour les inscriptions les plus anciennement datées, la fraîcheur du trait tranche avec la patine des parois des salles et des galeries.

La rareté des aménagements non défensifs, l'absence de banquette, d'anneau, d'auge, laissent à penser que le souterrain n'était pas destiné à abriter le séjour de l'homme ni celui des animaux.

La nudité des salles, la présence d'un silo, suggèrent le stockage de comestibles, vraisemblablement en liaison avec l'activité de la ferme sous laquelle s'étend le souterrain. Les inscriptions, étalées depuis le début du XVIIIe siècle, sont très vraisemblablement postérieures à l'utilisation du souterrain.

Jean-Pierre Chadelle

SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

Place de l'église

Ce diagnostic s'effectue en amont du projet d'aménagement de la place de l'église et de l'assainissement de celle-ci par la pose d'un drain périphérique.

Cette opération archéologique d'une ouverture de faible ampleur révèle l'existence de niveaux archéologiques bien conservés. La stratigraphie permet d'établir une chronologie du XIe siècle au XIXe siècle. Toutefois, la méthode de diagnostic utilisée par sondage ne permet pas une lecture horizontale utile à l'établissement d'une chronologie plus fiable et notamment de relations précises entre les différents sondages.

Avant la construction de l'église actuelle, les traces d'une première occupation sont matérialisées par quelques structures. Il s'agit de fosses qui n'ont livré qu'un tesson médiéval dans leur comblement. Elles ne peuvent être attribuées qu'à une large fourchette chronologique antérieure à l'élévation de l'église.

Cette opération a surtout permis d'attester l'existence d'un cimetière au Moyen Age et d'établir approximativement son extension.

Les premières sépultures apparaissent dans le limon naturel, au même niveau que les fosses. Le cimetière fonctionne, sur 1,20 m de stratigraphie, de façon continue jusqu'à la fin du XIXe siècle.[1]

Deux phases distinctes d'inhumation sont identifiées : la première aux XIe-XIIe siècles et la seconde à l'époque moderne.

La quinzaine de sépultures médiévales découvertes ont été observées uniquement en stratigraphie ; seule l'une d'elle (S14, sondage 1) a pu être fouillée. Il s'agit d'une inhumation orientée est-ouest en pleine terre, peut être avec un linceul. Le squelette est en très bon état de conservation. L'individu est enterré avec un pégau à la droite du crâne.

Trois céramiques similaires sont retrouvées à proximité d'autres tombes.

Des sépultures identiques et à la même altitude sont remarquées dans le sondage 3 et une tombe isolée dans le sondage 4.

Le cimetière médiéval s'étend donc au moins à 6 m au droit de la façade de l'église et à 15 m vers le nord. Pour des raisons de sécurité et de contrainte matérielle, nous n'avons pu cerner son extension éventuelle vers le sud. Il n'a pas été possible d'établir une véritable relation chronologique entre la construction de l'édifice et le cimetière médiéval. La contemporanéité de l'occupation funéraire et religieuse n'apparaît pas évidente. En effet, différents indices évoquent une autre hypothèse :

— Le sommet des fosses sépulcrales médiévales est excavé (US16), sans doute pour la construction du mur gouttereau nord.

— L'église est datée du XIIIe siècle, alors que les pégaus trouvés dans les sépultures sont estimés des XIe-XIIe siècles.

— Enfin il existe une occupation antérieure à cette église, les fosses.

Il n'est donc pas interdit de penser à un remaniement du mur gouttereau nord après les premières inhumations ou à l'existence d'une église plus précoce, en relation avec le cimetière roman.

Anne Jégouzo, Emmanuel Moizan

[1] L'installation du nouveau cimetière date de 1888 et la première concession de 1892.

SAINT-CHAMASSY

Le Moulin du Roc

Cet abri sous-roche a été signalé en 1949 par D. Peyrony, mais il n'a fait, à l'époque, l'objet d'aucune exploration. Il se localise au lieu dit le Moulin du Roc, à environ un kilomètre au nord de la vallée de la Dordogne. Le site se développe sur quelques dizaines de mètres à la base d'un massif calcaire gréseux du Campanien supérieur. Orientée au sud, cette barre rocheuse qui le compose et forme abri sous roche sur toute sa longueur, s'inscrit à l'intersection de deux vallons : l'un remontant vers le sommet du plateau, l'autre, en contre bas, occupé par le ruisseau le Boule, petit affluent droit de la rivière Dordogne.

Il a été redécouvert fortuitement en 1989 par A. Morala. Deux campagnes de fouilles menées en 1990 et 1994 mirent au jour des niveaux stratifiés attribuables au Magdalénien supérieur et final, au Sauveterrien et au Néolithique final/Chalcolithique. Les niveaux archéologiques extérieurs d'époques préhistoriques ont été fouillés en partie et ceux non explorés ont été protégés.

Une opération a été entreprise afin de terminer l'exploration d'un petit abri où un niveau magdalénien est surmonté par l'occupation sépulcrale. Cette cavité n'est conservée que sur une surface de 6m².

■ *Occupation sépulcrale*

Cette sépulture se singularise par une structure en dalles qui évoque un coffre effondré s'appuyant contre la paroi nord. Ce type d'aménagement est tout à fait original en cavité naturelle. Notre intention a consisté à dégager l'ensemble de l'occupation funéraire périphérique, ceci afin de dégager la structure jusqu'à sa base. Nous avons atteint notre objectif dans le secteur est et nous avons dégagé une bonne partie du secteur opposé. Le niveau funéraire se présente sous la forme d'un niveau dépourvu de stratigraphie avec les vestiges partiels et disloqués de quelques sujets mêlés à des éléments calcaires, notamment des dalles et des vestiges paléolithiques, lithiques et osseux provenant de parties du niveau sous-jacent localement déstabilisées. La nature collective, c'est-à-dire avec des dépôts primaires successifs, n'est attestée que par la présence d'une seule connexion anatomique, ce qui suggère que les causes de remaniements ont été nombreuses. Le mobilier néolithique est indigent puisqu'il se compose de quelques tessons et silex et de trois perles.

L'aménagement ne sera appréhendé que lorsqu'il sera complètement dégagé. Pour cela, il reste à dégager la partie occidentale sur une trentaine de centimètres.

■ *Occupation magdalénienne*

La fouille du Magdalénien final a donc été réalisée frontalement par rapport à l'entrée de la petite cavité et parallèlement au mur de protection du remplissage

initialement aménagé. Pour cette culture, les quelques mètres carrés de dépôts qui théoriquement subsistent à l'intérieur de la cavité revêtent un intérêt tout particulier du fait de l'originalité de l'industrie et du contexte chrono-climatique auquel elle se rattache. La localisation spatiale, elle même, de ces dépôts d'occupation lui confère un caractère spécial. La cavité peut apparaître comme une micro-zone refuge du site, induisant de ce fait qu'elle puisse présenter au niveau des activités pratiquées un statut particulier, différent de celui du reste de l'habitat. Cette observation ne devra pas, comme elle l'a déjà été précédemment, être négligée au cours de l'exploitation des dépôts et de la progression. Nous avons déjà, à l'occasion de bilans scientifiques antérieurs, exposé les éléments nous conduisant à penser que ce niveau présentait une réelle originalité : «double technique» de productions laminaires normalisées (percussion organique et minérale dure- tendre), éventail typologique chargé d'éléments communs au Magdalénien final et à l'Epipaléolithique (lamelles à dos, burins divers, armatures à dos, grattoirs courts, etc.), présence de quelques microlithes géométriques (triangles et trapèzes) et outillage en os «de transition» (harpon, aiguille à chas, poinçon à décors géométrique). La faune est également le reflet du changement climatique : Renne et Chevreuil sont datés tous deux aux environs de 12000 BP. La fouille 2003 de la petite cavité confirme ces observations du point de vue de l'homogénéité du matériel, identique en tous lieux du site, ce qui tend à corroborer nos propositions. Espérons toutefois que les différents aménagements néolithiques n'auront pas été trop agressifs sur les dépôts magdaléniens et qu'il en subsistera suffisamment pour nous permettre d'affiner au plus près nos observations et d'accroître notre référentiel.

Patrice Courtaud et André Morala

VAUNAC
Mazerolas

Dans le cadre de la restructuration de la RN 21 entre Périgueux et Thiviers, une opération de sondages-diagnostics a été réalisée en février 2002, sous la responsabilité de P. Fouéré (Inrap).

Le caractère positif de trois sondages effectués au sud-ouest du lieu-dit Mazérolas a motivé la mise en place d'une opération de fouille préventive sur un périmètre archéologique d'environ 1200 m².

Lors de la fouille, de nombreuses structures excavées et des aménagements linéaires ont été observés. Un chemin fossoyé et une double palissade ont ainsi été mis en évidence dans la partie est du site. Un regroupement des structures de stockage (de type silo) dans la partie sud-est de l'emprise archéologique semble suggérer la présence d'une aire d'ensilage, rassemblant notamment trois batteries de silos. Trois fosses d'extraction d'argile ont, de plus, été recensées dans la partie nord-ouest du site. Le profil en espalier qui caractérise deux des trois fosses, témoigne du travail en front de taille, réalisé au sein de ces structures. La dernière fosse laisse supposer une autre technique d'extraction. En effet, les niveaux de remplissage les plus anciens constituent les traces d'une exploitation du sous-sol par front de taille dissymétrique, avec rejet en litage. Deux fosses dépotoirs contenant des vidanges de foyer ont également fourni plus de la moitié du mobilier céramique datant.

Les structures conservées et le mobilier récolté permettent donc de définir l'occupation du site comme une zone en périphérie d'un habitat rural, utilisée entre le Xe et le XIe siècle, à des fins agricoles (seuls le chemin et la double palissade sont difficiles à rattacher aux autres structures, par manque de mobilier). En outre, aucune trace d'habitat n'a été détectée et la faible quantité de mobilier archéologique écarte l'hypothèse de l'existence d'un habitat au sein même de l'emprise de la fouille.

La fouille de ces aménagements apporte des données complémentaires sur l'occupation du territoire au Haut Moyen Age en Dordogne. Ainsi l'utilisation de silos pour conserver les denrées agricoles vient corroborer la généralisation de cette pratique pour le stockage à cette période et dans cette région.

Alexandra Hanry

N° Nat.					P.	N°
024315	BOURGNAC - LES LECHES, Le Maillet	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	DIA	40	35
024382	BOURGNAC - LES LECHES, Les Brandissoux, le Maillet	CHADELLE Jean-Pierre	COL	SF	42	36
024383	LES LECHES - LAVEYSSIERE – GINESTET, RD 709, section 3	CHADELLE Jean-Pierre	COL	DIA	42	37
024314	SAINT-JEAN-DE-COLE et SAINT-PIERRE-DE-COLE, Carrière Boudeau, la Font Pepy, la Forêt, les Braudies	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	43	38

BOURGNAC – LES LÈCHES
Le Maillet

Un échangeur à l'intersection de l'A.89 et de la RD 709 oblige l'aménageur à décaisser profondément le terrain autour de ces deux voies pour construire les bretelles d'accès.

Or on sait que la zone regorge de blocs d'un silex de bonne qualité qui a attiré les populations préhistoriques. Une dizaine de sites du Paléolithique supérieur et du Néolithique sont ainsi répertoriés dans un rayon de seulement 3 km autour du projet.

Le diagnostic archéologique a été mené à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse large de 2 mètres. Les dimensions de la zone prescrite ont permis de mettre en place 23 sondages en quinconces selon le protocole classique. Au total, 1160 des 1600 m² à diagnostiquer ont été testés (soit 7,25 %).

Le site a livré les vestiges de deux occupation préhistoriques, partiellement superposées : un atelier de production de haches néolithiques s'est installé sur un gîte de matière première déjà exploité quelques millénaires plus tôt par les Moustériens.

Le matériel archéologique prélevé à l'occasion de ce seul diagnostic représente plusieurs centaines de kg (hors blocs testés et blocs bruts).

Aucune structure anthropique associée à ces occupations n'a été décelée à l'occasion de ces sondages (ni fosse, ni front d'extraction néolithique notamment). On remarque en revanche quelques fossés parcellaires, et surtout des drains d'assainissement dont les plus récents n'ont qu'une trentaine d'années. Ces derniers proviennent du hameau du Maillet, autrefois situé en amont et aujourd'hui rayé de la carte par l'A.89.

■ *Le Paléolithique moyen*

Le site du Maillet est localisé sur un plateau, où les calcaires crétacés sont recouverts par un manteau de formations tertiaires. Celles-ci comprennent à la base des

argiles jaunâtres contenant de nombreux nodules de silex, qui correspondent aux produits de l'altération des calcaires et au sommet, des sables argileux lie-de-vin, interprétés comme des alluvions d'âge tertiaire. Les argiles à silex ont été affectées par des glissements qui rendent localement difficile la lecture de la stratigraphie.

La zone de départ de l'un de ces glissements forme une petite dépression à bords abrupts profonde de 2 mètres et large de 15 mètres environ dans son plus grand diamètre. Des colluvions mal triées (diamicton) la colmatent.

Ces colluvions piégées contiennent principalement des blocs ou cassons de silex, gélifs ou non, mais aussi de très nombreux éléments taillés d'origine moustérienne.

Bien que des mouvements secondaires aient affecté la globalité du remplissage de ce piège, on y reconnaît trois unités stratigraphiques. Celles-ci représentent probablement des séquences de remplissage successives, toutes ayant livré un matériel archéologique relativement comparable tant par l'unité des matériaux employés que par la cohérence technique.

Considérant les incertitudes imputables à leur situation stratigraphique (la contamination néolithique n'est pas négligeable au sommet de l'unité supérieure), nous estimons que 350 à 570 objets en silex sont attribuables au Paléolithique moyen.

La composante Levallois est largement dominante, avec au moins une vingtaine de nucléus bien typiques : les méthodes sont (en égale proportion) récurrente centripète, récurrente unipolaire ou à éclat préférentiel. Les produits Levallois sont de module variable : éclats le plus souvent, mais aussi éclats laminaires, pointes ou lames. Les outils sont trop rares pour affiner l'attribution culturelle : un éclat Levallois retouché, une pointe courte (ou racloir convergent ?), un couteau à retouche oblique.

Les états de surface des vestiges, patinés sans excès et avec des tranchants peu usés, démontrent à l'évidence une faible remobilisation de ceux-ci ; toutefois, à l'extérieur du piège principal, on ne retrouve des objets comparables que dans un niveau de résidualisation («grain de sel») situé quelques mètres au sud-est.

■ *Le Néolithique*

Dans la partie aval du site, des formations colluviales épaisses recouvrent les matériaux glissés. Elle contiennent à leur base un niveau archéologique néolithique.

Sur la petite dépression, le niveau archéologique est perturbé, enfoui à 30 cm. En revanche, sur la marge méridionale de celle-ci, il existe bel et bien un niveau en place entre 70 et 80 cm de profondeur, bien à l'abri des travaux aratoires.

L'industrie lithique possède tous les caractères des ateliers de production d'ébauche autrefois qualifiés de «campigniens». Outre les ébauches et les éclats de façonnage qui en sont issus, on retrouve un outillage lourd à épaisse retouche semi-abrupte écailleuse à scalariforme, des éclats à front de grattoir (qui ne répondent pas exactement au type *grattoir*), un couteau à dos sur éclat et un outil se rapprochant d'un petit ciseau.

Dans la région, de tels ateliers sont généralement attribués à l'Artenacien, donc à l'ensemble Néolithique final – Chalcolithique.

La plupart des ébauches de hache abandonnées sur place ont des dimensions relativement modestes, et beaucoup sont faites à partir d'éclats.

Les ébauches retrouvées sont toutes à un stade archaïque de façonnage. Sur les 25 spécimens récoltés, quatre sont au stade de test dit stade 0, 16 au stade 1, 2 au stade 1-2, et 1 seul au stade 2. Les raisons de l'abandon sont variables, mais généralement en rapport avec une hétérogénéité de la matière ; seules quatre d'entre elles ont été abandonnées pour cause de cassure, et encore l'une d'elle a-t-elle fait l'objet d'une tentative de reprise.

Le représentation des éclats de façonnage de stade 2 est de loin supérieure à celle des nucléus de stade 2, ce qui permet de penser que l'avancement des ébauches était tout de même significatif lorsqu'elles ont quitté le site. En revanche, aucun n'a été détaché au percuteur tendre, et aucun éclat de petit façonnage n'a été retrouvé.

Il n'est pas interdit de penser que l'approvisionnement en matière première des Néolithiques ait été le même que celui des Moustériens, mais il est difficile de ne pas croire que la source principale pour les Néolithiques n'ait pas été plus simplement le remplissage de la petite dépression, tant le diamicton est riche en blocs ou fragments de blocs de silex. D'autant que le gîte, affleurant ou sub-affleurant, offre un accès ne nécessitant aucun aménagement. Leur installation tout au bord de la dépression n'est certainement pas un hasard.

Les limites de l'occupation néolithique en place sont bien établies :

— au nord les marges de la dépression, où le niveau archéologique, lorsqu'il existe, est perturbé par les labours ;

— à l'est un paléosol est totalement résidualisé ;

— au sud une large zone totalement stérile alors même que le paléosol qui contient l'industrie est strictement identique à celui du sondage 7 ;

— à l'ouest une zone creusée humide d'âge indéterminé qui tronque profondément le niveau archéologique.

Christophe Fourloubey

BOURGNAC-LES LÈCHES

Les Brandissous, Le Maillet

L'opération de sauvetage urgent a été réalisée du 13 au 31 octobre 2003, par le service d'archéologie du conseil général de la Dordogne, dans le cadre d'une convention de collaboration scientifique. L'opération a été financée par le conseil général de la Dordogne, à l'exception des moyens de terrassement mis à disposition par ASF. La parfaite collaboration avec l'Inrap a grandement facilité l'intervention.

Le diagnostic réalisé par Christophe Fourloubey (cf. *supra*) avait montré l'existence d'un atelier de production de préformes de haches néolithiques. Ce gisement de plein air était caractérisé par des amas de déchets de façonnage, conservés dans un mince niveau de limon sableux, recouvert de 60 à 80 cm de limons. La surface du gisement était estimée à 500 m² environ (25 m de diamètre). Les vestiges avaient été collectés sur 6 m².

Une surface de près de 600 m² a été décapée jusqu'au sommet du limon sableux. Au centre de cette surface, plusieurs amas occupaient une aire d'environ 40 m². Vingt-huit mètres carrés ont été fouillés avec enregistrement des objets en coordonnées cartésiennes et relevés de l'orientation et du pendage des objets allongés. Le corpus recueilli en coordonnées cartésiennes est de 710 objets. Sur le reste du gisement (10,5 m²), les objets ont été récoltés par quart de m². Les sédiments ont été stockés pour tamisage ultérieur.

En ce qui concerne la conservation du gisement, deux arguments plaident en faveur d'un glissement de l'ensemble des objets : un pendage uniforme d'environ 5 % vers le sud-ouest, et l'absence d'objets inférieurs au centimètre. Ce dernier point, observé à la fouille, reste toutefois à vérifier par le tamisage des sédiments recueillis.

Cet état de conservation n'enlève rien à l'intérêt de ce site qui restera parfaitement interprétable pour les analyses ultérieures de technologie et d'économie des matières premières.

Jean-Pierre Chadelle

LES LÈCHES, LAVEYSSIÈRE, GINESTET

RD 709, section 3

Ce diagnostic archéologique est le premier d'une série de cinq opérations confiées au service d'archéologie du conseil général de Dordogne sur l'aménagement de la route départementale 709 entre Bergerac et Mussidan, présentant une section nord-sud traversant les épandages tertiaires du Landais.

Les prospections à pied et les sondages ont été réalisés du 17 avril au 15 mai 2003. Les trente-deux sondages mécaniques de 20 m x 2 m (sondages 4 à 67) ont été complétés par une série de 36 sondages à la tarière manuelle (sondages 68 à 103), de part et d'autre des sondages 60 et 61, dans la plaine alluviale de l'Eyraud. Quatre sondages seulement ont livré du matériel archéologique ou des structures.

Le Paléolithique est peu représenté. En partie haute d'un petit vallon tributaire de l'Eyraud, deux sondages voisins (n°29 et 32) ont livré, dans des colluvions, un racloir et un nucléus moustériens.

Le Moyen Âge est mieux documenté. Au Pas-de-l'Eyraud, commune de Laveyssière, le sondage 61 a montré l'existence d'une accumulation de bois travaillés, portant des traces d'abattage. En liaison avec le service régional de l'archéologie, nous avons procédé à l'ouverture de fenêtres de diagnostic supplémentaires et recherché la collaboration de spécialistes : M.-Fr. Diot (palynologie), Y. Laborie (archéologie historique), F. Sellami (géologie), B. Szepertyski (dendrochronologie). Les prélèvements ont été effectués du 15 au 18 juillet. Pour la compréhension de la mise en place des dépôts alluviaux, nous avons réalisé 36 sondages à la tarière à main, du 11 au 14 août. Les premiers résultats obtenus par B. Szepertyski permettent de dater le site, par la dendrochronologie, des

XIIIe et XIVe siècles de notre ère. Les premiers tests palynologiques sont très encourageants.

Concernant l'époque moderne, le drainage bâti de la route départementale a été retrouvé (sondage 62), sur la rive droite de l'Eyraud, en regard du site du Moyen Âge. Suivant un témoignage oral, ces drains auraient été réalisés à l'issue de la deuxième guerre mondiale, par des prisonniers allemands. Le relevé topographique et photographique en a été fait.

Dans un contexte historique avare, l'exploitation des données archéologiques du site médiéval du Pas-de-l'Eyraud s'organisera autour de la problématique du passage à l'optimum démographique du XIIIe siècle, pour ces territoires de la rive droite de la Dordogne, au nord de Bergerac. Les études se feront sous la direction de Y. Laborie, qui a développé cette problématique depuis plus de vingt ans et qui a obtenu des résultats significatifs sur Bergerac et la rive gauche de la Dordogne.

La poursuite du diagnostic archéologique vers le sud, sur les sections de la Ressègue et de Garrigue, devrait apporter des précisions supplémentaires à ce thème de la conquête de nouveaux milieux. Vers le nord, les sections des Bétoux et des Lèches concernent le bassin versant de l'Isle et devraient permettre des observations similaires pour la châtellenie de Mussidan. Les travaux de sondages seront conduits dans ce sens par le service d'archéologie de la Dordogne, en étroite collaboration avec Y. Laborie.

Jean-Pierre Chadelle

SAINT-JEAN/SAINT-PIERRE-DE-COLE

Carrière Boudeau, la Font Pepy, les Braudies

Des sondages archéologiques ont été réalisés en raison d'une demande d'extension de la carrière Boudeau. Ils ont concerné des zones géographiques à vocations diverses : deux futurs secteurs d'extraction, à Forêt et Font Pepy ; des élargissements de chemins aux Grafeils, aux Grandes Terres et à Font Pepy.

Des fossés compatibles avec le parcellaire actuel ont été dégagés dans la zone de Forêt.

Au bas du versant forestier de Font Pepy, deux niveaux charbonneux ont été découverts entre 0,70 et 1,15 m de profondeur ; témoins probables de feux d'essartage, ils n'ont pu être datés, même si leur niveau d'enfouissement laisse supposer une relative ancienneté.

Les abords du ruisseau de Font Pepy ont livré les vestiges en zone inondable d'une construction agricole de caractère peu élaboré. Ils se présentaient sous l'aspect de deux empierrements, l'un d'entre eux correspondant probablement à un angle de murs. C'est probablement pour assainir ce milieu humide que l'assise et les abords de la construction ont été remblayés avec des matériaux calcaires pulvérulents. Son origine remonte au Bas Moyen Age ou à l'époque moderne.

Marie-Christine Gineste

AQUITAINE

GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

Travaux et recherches archéologiques de terrain

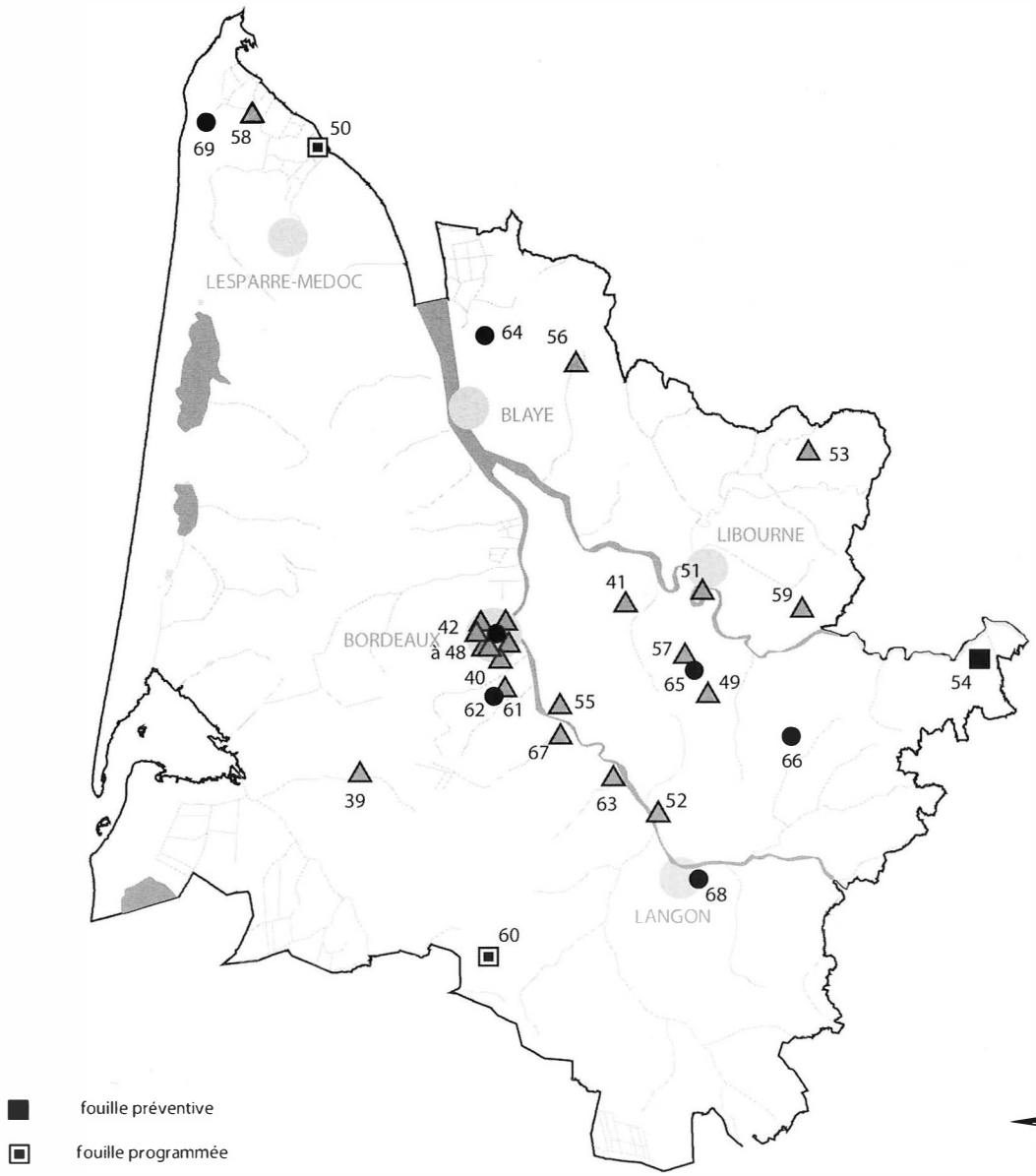

fouille préventive

fouille programmée

sondage, diagnostic

prospections, relevés, analyses

PCR

N

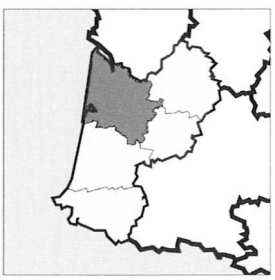

0 10 20 kms

N°Nat.					P.	N°
024188	LE BARP, Au Chantier	MOIZAN Emmanuel	INRAP	DIA	46	39
024191	BEGLES, Bègles : 126, Route de Toulouse	CHARPENTIER Xavier	SDA	DIA	46	40
024349	BEYCHAC-ET-CAILLAU, Bertin	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	47	41
024196	BORDEAUX - C.U.B., Tracé et sites du tramway	MIGEON WANDEL	INRAP	DIA	49	42
024182	BORDEAUX, Grand hôtel de Bordeaux	SIREIX Christophe	INRAP	DIA	55	43
024182	BORDEAUX, Grand hôtel de Bordeaux	SIREIX Christophe	INRAP	SF	55	43
024352	BORDEAUX, Le réseau viaire de Bordeaux	JEAN Ezéchiel	SUP	PI	48	44
024197	BORDEAUX, Ilot Bonnac	SILHOUETTE Hélène	INRAP	DIA	57	45
024354	BORDEAUX, Place de la Bourse	GERBER Frédéric	INRAP	DIA	52	46
024354	BORDEAUX, Place de la Bourse	GERBER Frédéric	INRAP	SF	52	46
024210	BORDEAUX, 6 Rue Arnaud Miqueu	SCUILLER Christian	INRAP	DIA	57	47
024356	BORDEAUX, Rue Fort-Louis	MONTIGNY Adrien	INRAP	DIA	57	48
024357	FALEYRAS, L'église	HUGUET Jean-Claude	BEN	SD	58	49
024351	JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC, La Chapelle	CARTRON Isabelle	SUP	FP	58	50
024194	LIBOURNE, Quartier du Condat	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	59	51
024348	LOUPIAC, Cornélien et Lanusse-Est	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	59	52
024193	LES PEINTURES, Champ de Doussain	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	60	53
024359	PINEUILH, La Mothe	PRODEO Frédéric	INRAP	SF	60	54
024345	PORTETS, Les Vignes de Séverac	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	66	55
024346	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, Les Cabanes, les Allées	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	66	56
024360	SAINT-QUENTIN-DE-BARON, Carensac	PIAT Jean-Luc	HADES	SD	66	57
024361	SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, Grand Casse	ROUSSOT-LARROQUE Julia	SUP	SD	67	58
024362	SAINTE-COLOMBE, Eglise	PIAT Jean-Luc	HADES	SD	68	59
024363	LE TUZAN, La Honteyre	LENOIR Michel	SUP	PT	68	60
024343	VILLENAVE-D'ORNON, Sarcignan	CHARPENTIER Xavier	SDA	SD	69	61
024384	VILLENAVE-D'ORNON, Territoire communal	MAGNANT Frédéric	BEN	PI	73	62
024187	VIRELADE, Le bourg	RIME Marc	INRAP	DIA	74	63

LE BARP
Au Chantier

La parcelle concernée par le diagnostic est située au nord-ouest du bourg du Barp, en bordure de l'autoroute A 63, au lieu-dit «Au Chantier». Le site se trouve sur le territoire des Landes de Gascogne, recouvertes de façon continue par du sable quaternaire masquant le substrat. Ce trait dominant donne partout des sols sableux très siliceux.

Cinq couches successives sont observées : terre végétale, sable gris, alios, sable jaune et sable blanc. De façon générale, l'épaisseur de la terre végétale est comprise entre - 0,20 m et - 0,80 m. La couche de sable gris se situe entre - 0,30 m et – 1 m et celles de l'alios et de sable jaune entre - 0,40 m et - 1,60 m. Enfin, l'apparition du sable blanc est observée à des profondeurs variant de - 1,30 m à - 3,50 m.

Le substrat naturel n'a pu être atteint en raison des conditions géologiques du terrain. Renseignement pris auprès des services de la société Sifraco, le substrat naturel se situe à – 12 m.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau de cette phase de l'extension de carrière.

Emmanuel Moizan,
Anne Jégouzo

BÈGLES
126, route de Toulouse

Le projet de construction d'un lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé au début du mois de septembre 2003. Le terrain se situe peu au sud du ruisseau d'Ars, connu également sous le nom de Mallerets, et qui matérialise la limite communale séparant Bègles et Bordeaux. Le site s'inscrit dans les formations de dépôts quaternaires fluviatiles de la Garonne (sables argileux, graviers et galets).

Au mois d'octobre 1953, dans le terrain, assiette du projet, alors occupé par la «Biscuiterie Alsacienne», ont été reconnus, sur 3,50 m environ, les vestiges de l'aqueduc romain de Bordeaux. L'étude et les relevés réalisés par Pierre Anus permettent de positionner les vestiges avec précision, ainsi que de projeter le tracé de l'ouvrage.

L'implantation des sondages a été fortement conditionnée par cette projection approximativement nord/sud. Perpendiculairement à cet axe, quatre tranchées ont été ouvertes ; sept autres sondages étant répartis dans le reste du terrain afin de s'assurer de la présence ou non d'autres vestiges. Aucun élément archéologique n'a été repéré dans les sondages. Il était toutefois possible que la proximité du vallon d'Ars implique l'emploi d'un type de construction autre qu'un conduit souterrain : mur ou arches, le toponyme «Ars» étant à ce titre très évocateur. Dans ce dernier cas, des restes de piles auraient pu nous échapper. Un large décapage a donc été réalisé jusqu'au niveau des argiles blanches, terrain réputé naturel. Il n'a pas plus révélé de vestiges.

Le positionnement du tronçon d'aqueduc mis au jour en 1953 n'a pas à être remis en question. En revanche, les relevés établis à l'époque ne livrent hélas aucune cote d'altitudes. Il est possible que les vestiges dégagés en 1953 aient été les derniers encore présents dans le terrain avant leur destruction par le creusement d'une cave. Il est également possible que d'éventuelles autres portions conservées à cette date aient été détruit avant notre intervention. Cet état de fait est gênant dans la mesure où nous avions la possibilité de relever les altitudes de l'ouvrage en un point proche du franchissement d'un vallon. Ces données auraient été utiles, entre autres, dans le cadre d'une évaluation du débit de l'aqueduc.

Xavier Charpentier

■ ANUS P., Dossier «Gironde-Bègles-Pont d'Ars, 1953» (déposé au SRA, cote 33.37.01).

BEYCHAC ET CAILLAU

Bertin

La création d'une plate-forme de stockage et d'aménagements périphériques (46 810 m²), a fait l'objet d'une opération de diagnostic préalable.

37 sondages mécaniques ont été réalisés en septembre 2003 afin d'obtenir une estimation du potentiel archéologique des terrains.

Les descriptions des coupes de sondages évoquent des colluvions d'origine pléistocène, repris superficiellement par la pédogenèse holocène. A la base des coupes, quelques traits hydromorphes et de lessivage témoignent du développement de sols hyperacides dont il ne subsiste que la racine. On peut évaluer l'érosion du sol liée à la viticulture à plus de 0,5 m, voire un mètre d'amplitude. Localement des faciès de remblai témoignent de perturbations anthropiques contemporaines.

Une seule fosse, de forme circulaire, été mise à jour. L'analyse succincte du lot céramique qu'elle contient a permis de dénombrer 371 fragments pour six individus identifiables. 351 tessons (cinq vases) se rapportent à des céramiques non-tournées à pâte grossière et vingt tessons (un vase) à des céramiques fines également non-tournées.

La datation précise de cet ensemble céramique est relativement difficile étant donné le petit nombre de vases identifiables et la faible représentation de la céramique fine. La présence de cordons digités horizontaux sur des vases à provisions couvre toute la période de l'Age du Bronze et dans une moindre mesure, celle du Premier Age du Fer. Toutefois, l'absence de cordons verticaux et de certains décors spécifiques conduit à envisager une datation située entre le Bronze final IIIb et le Premier Age du Fer. Sur les trois vases à provisions, aucun ne possède de col à carène interne, alors que ceux-ci sont très fréquents au Bronze final IIIb. De plus le vase bitronconique souligné d'impressions digitées appartient plutôt au répertoire de l'Age du Fer. Par prudence, et vu la quasi absence de comparaisons régionales fiables, nous situerons donc cet ensemble entre l'extrême fin de l'Age du Bronze et le Premier Age du Fer.

Du mobilier a également été retrouvé dans les colluvions. Le mobilier lithique, un éclat et un perçoir sur éclat, appartient à une chronologie indéterminée mais il peut appartenir à la même fourchette chronologique que la céramique de la fosse. Le mobilier céramique se compose d'une anse rubanée, de deux fragments de panse datés du Bas Moyen Age et d'un fragment de panse avec engobe (époque moderne).

Nathalie Moreau, Gérard Sandoz

BORDEAUX

Le réseau viaire de l'Antiquité à nos jours

La ville de Bordeaux a fait l'objet de nombreux travaux qui font que son histoire est l'une des plus étudiées parmi les villes françaises. Les aspects historiques les plus développés sont politiques, économiques et artistiques. Les études sociales n'ont été que peu abordées et il n'existe aucun travail systématique retraçant la manière dont le réseau de voirie et de distribution des îlots et du parcellaire de la ville se sont structurés depuis l'Antiquité. L'évolution de l'informatique permet aujourd'hui de rassembler les différentes données exploitables dans ce type de recherche (cadastres, plans, vues, sources écrites et archéologiques) sous la forme d'un système d'information géographique (SIG), seul outil capable de gérer l'hétérogénéité des sources et d'y accéder par le médium spatial.

Les deux grands oubliés des études anciennes bordelaises que sont les réseaux viaires et les formes du parcellaire ne doivent pas être confondus et assimilés. Si le parcellaire s'appuie sur la voirie, si la voirie n'apparaît qu'en négatif du parcellaire, c'est que la mise en place d'un réseau porteur des flux d'hommes et de marchandises paraît être antérieure puisqu'il est structurant. Une étude systématique et pluridisciplinaire de la topographie et de la voirie, depuis l'Antiquité, s'impose donc comme phase première de l'approche du tissu urbain bordelais.

De fait, les perspectives de recherche sur les processus de «fabrication de la ville[1]» de Bordeaux doivent en premier lieu se concentrer sur la topographie ancienne et la mise en place du système viaire et de ses évolutions jusqu'à nos jours. Quelle est la part des déterminismes naturels ? Quelle est la part de création planifiée (non spontanée) et de non planifiée (spontanée) ? Si l'on ne peut se résoudre à ce que l'espace urbain soit un parfait «impensé», quelles clefs permettent de comprendre alors les processus de la «fabrication urbaine » et de ses évolutions qui fluctuent toujours de la permanence à la transformation, en passant par l'étape nécessaire de la ré-appropriation ?

Les questions posées par ce type de recherche et les débouchés qu'elle offre sont nombreux. Quelles clefs les axes de voiries donnent-t-il pour comprendre la formation et le développement de la ville de Bordeaux ? Peut-on repérer des plans ou des tentatives de planification ? Quels sont les atouts et les inconvénients du réseau de distribution urbaine ? Quelles sont la prégnance et l'impact de la trame antique dans la formation des structures viaires et paysagères ? Quels sont les visages de la ville et quelles évolutions ont-ils connues ? Quelles pratiques ont permis de gérer l'espace ?

La prospection thématique réalisée en 2003 avait deux objectifs : d'une part, réaliser le plan référentiel et modéliser le système de géoréférencement du SIG ; d'autre part, collecter les données planimétriques conservées aux archives et les associer à la base.

En accord avec le Sra, le cadastre des années 1811-1832, ou cadastre de Pierrugues, a été retenu pour constituer le fond parcellaire du SIG. Il est la donnée la plus finement cartographiée et la plus ancienne que l'on possède sur Bordeaux. Le travail de vectorisation des parcelles et des objets qui les composent, ainsi que leur encodage constitue une entreprise fastidieuse. Seules ont été travaillées les planches cadastrales qui couvrent le cadre géographique de la thèse que nous menons parallèlement : l'espace des grands cours marqueurs de la troisième enceinte bordelaise construite dans la première moitié du XIVe siècle. Ce secteur est une zone de sensibilité archéologique de premier ordre. Au total, 15 897 objets de nature variée (bâti, cours, couverts, escaliers monumentaux, murs isolés, fontaines publiques, ruisseaux) ont été vectorisés et encodés sur le logiciel de dessin Adobe Illustrator. Chaque planche cadastrale a ensuite été géoréférencée et repositionnée sur le cadastre actuel de la ville. Cette opération, effectuée sur Arcview (extension Géoref-Images), a pallié les erreurs et déformations des feuilles originales. La marge d'erreur réelle, une fois le travail terminé, est de 0,29 mètre, soit plus ou moins l'épaisseur d'un mur.

En ce qui concerne le second objectif, le partenariat conclu entre le Sra et les archives municipales de Bordeaux a retardé l'enregistrement des données planimétriques concernant la voirie. Il est pourtant bénéfique sur bien des points, d'une part parce qu'il permet de créer une base documentaire numérique sans précédent sur Bordeaux – et en ce sens, il est aussi un progrès dans la sauvegarde de ces documents -, d'autre part il a permis de modéliser plus solidement le SIG et de construire un plan référent d'une assez grande précision.

De fait, il a fallu remodeler le projet et revoir les ambitions initiales sous une perspective plus modeste, mais somme toute plus aboutie. L'élaboration de la structure du SIG a concentré tous les efforts de la campagne 2003 afin de pouvoir accueillir toutes les autres données dès qu'elles seront numérisées.

Ezéchiel Jean

1 GALINIE (H.), *Ville, espace urbain et archéologie, essai*, collection Sciences de la ville, n° 16, CNRS-UMS 1835 –Archéologie et territoires, Université de Tours, 2000, p.73-84.

BORDEAUX – C.U.B.

Tracé et sites du tramway

Le sous-sol bordelais à l'intérieur de l'enceinte du XIVe siècle constitue un site archéologique à part entière. Les travaux du tramway s'inscrivent en réalité dans une aire géographique beaucoup plus vaste, avoisinant les 70 km², qui correspond à l'extension de la communauté urbaine de Bordeaux.

Au-delà du relevé systématique des stratigraphies, l'objectif principal était d'établir des diagnostics précis sur chaque secteur concerné en concluant sur l'intérêt plus ou moins grand du site et sur les nécessités d'interventions spécifiques. A des échelles de perceptions plus hautes, la caractérisation de la topographie urbaine, de l'évolution des limites de la cité et de la géomorphologie locale constitue une autre approche essentielle.

Les procédures de contrôle et de suivi des travaux de terrassements sur les lignes A, B et C du tramway s'inspirent directement des normes de travail établies dans le cahier des charges de l'opération, pour la réalisation de diagnostics en milieu urbain. Une masse considérable d'observations archéologiques et géoarchéologiques, nécessitant des méthodes d'observation et d'enregistrement adaptées, a été recueillie par une équipe composée en moyenne de trois personnes. A ce jour, plus de 2350 relevés stratigraphiques ont été réalisés et interprétés sur Bordeaux, Cenon, Lormont, Pessac et Talence.

Les découvertes se sont logiquement multipliées dans le centre historique de Bordeaux. L'année 2003, a été de ce point de vue exceptionnelle : des monuments jusque-là inconnus ont été mis au jour, comme la tour-porche du XIIe siècle devant le portail nord de la cathédrale Saint-André, ou un bâtiment public du IVe siècle sur la place Jean-Moulin ; d'autres déjà connus ont pu être étudiés comme la façade méridionale de l'enceinte antique ou le péribole du monument des Piliers de Tutelle.

■ *Les Piliers de Tutelle*

Sur la place de la Comédie, le côté occidental du péribole de ce monument emblématique de Bordeaux a été identifié sur 40 mètres et l'on peut maintenant raccorder ces structures avec les fouilles de 1971 sur les allées de Tourny. On envisage avec une bonne probabilité que le monument était axé longitudinalement sur le centre de l'îlot déterminé par le réseau viaire orthogonal ; en revanche, plusieurs hypothèses peuvent encore être envisagées pour son positionnement est-ouest.

Le *cardo maximus* de la ville longeait ce mur très puissant et bien appareillé. Un portique couvert le bordait à l'ouest ; une de ses colonnes affleurait à une vingtaine de centimètres seulement sous le trottoir. Le carrefour avec le *decumanus maximus*, correspondant sensiblement aux cours de l'Intendance et du Chapeau-Rouge, retrouvé plus loin à l'occasion des fouilles du parking, a été reconnu avec son système d'égouts. Cette rue bordait sur la place de la Comédie un ensemble de bâtiments qui s'apparenterait à une basilique établie postérieurement au sud du péribole.

■ *L'enceinte antique*

Une centaine de mètres de la muraille a été reconnue et étudiée sur la place Pey-Berland, depuis le portail sud de la cathédrale Saint André, et sur le début du cours d'Alsace-et-Lorraine ; plus loin, sur la traversée de la rue du Pas-Saint-Georges. On a ainsi pu préciser le contexte de l'implantation du monument par rapport au lit mineur du Peugue, le mode de construction de ses fondations et le remploi d'éléments de la parure monumentale de la ville du Haut Empire.

■ *Un bâtiment antique de plan basilical*

A l'intérieur de l'enceinte, a été découvert, au nord de la cathédrale Saint André, sur la place Jean-Moulin, un bâtiment public antique. La fouille a d'abord fait apparaître des murs et des sols appartenant au doyenné construit au XIVe siècle et détruit au début du XIXe, puis un bâtiment rectangulaire du XIe remployant du petit appareil calcaire antique. Ce dernier était construit sur un bâtiment possédant une large abside orientée à pans coupés. Plusieurs sondages ont permis de préciser son plan et son décor dont des restes infimes subsistaient : de plan basilical, il possédait des mosaïques de l'école d'Aquitaine et des placages de marbre. On peut dater cette vaste et riche construction des années 370 de notre ère.

■ *La tour-porche romane de la cathédrale*

Les vestiges de ce qui semble avoir été le rez-de-chaussée d'une tour-porche affleuraient à trente centimètres sous l'asphalte. Ces vestiges présentaient une élévation de 1,80 m, pour une superficie bâtie de 150 m². Quatre gros piliers composent les bases de cet édifice ouvert.

L'appareil est caractéristique du XIIe siècle ; les bases des colonnes engagées qui ornent les différents portails de ce porche présentent des détails architecturaux et sculpturaux qui incitent à situer la construction dans le second quart du XIIe siècle. Ce porche s'appuie sur un mur très puissant, extrémité nord du transept plus large qu'aujourd'hui comme l'avait envisagé Jacques Gardelles. C'était l'entrée principale de la cathédrale au XIIe siècle.

Très tôt la tour connut des problèmes de stabilité : le pilier nord-est présente des signes évidents d'un affaissement sans doute dû à la nature marécageuse de ce secteur de Bordeaux. Les accès à ce porche furent murés au début du XIIIe siècle. Une nécropole à sarcophages fut installée tout autour et le rez-de-chaussée de la tour fut transformé en crypte. Une peinture murale polychrome, représentant un saint couché dans une barque (saint Jacques ?) ornait le pilier nord-ouest.

Au début du XIVe siècle, l'ensemble fut totalement abandonné et comblé pour édifier le nouveau portail qui constitue encore de nos jours l'entrée principale de la cathédrale.

Wandel Migeon

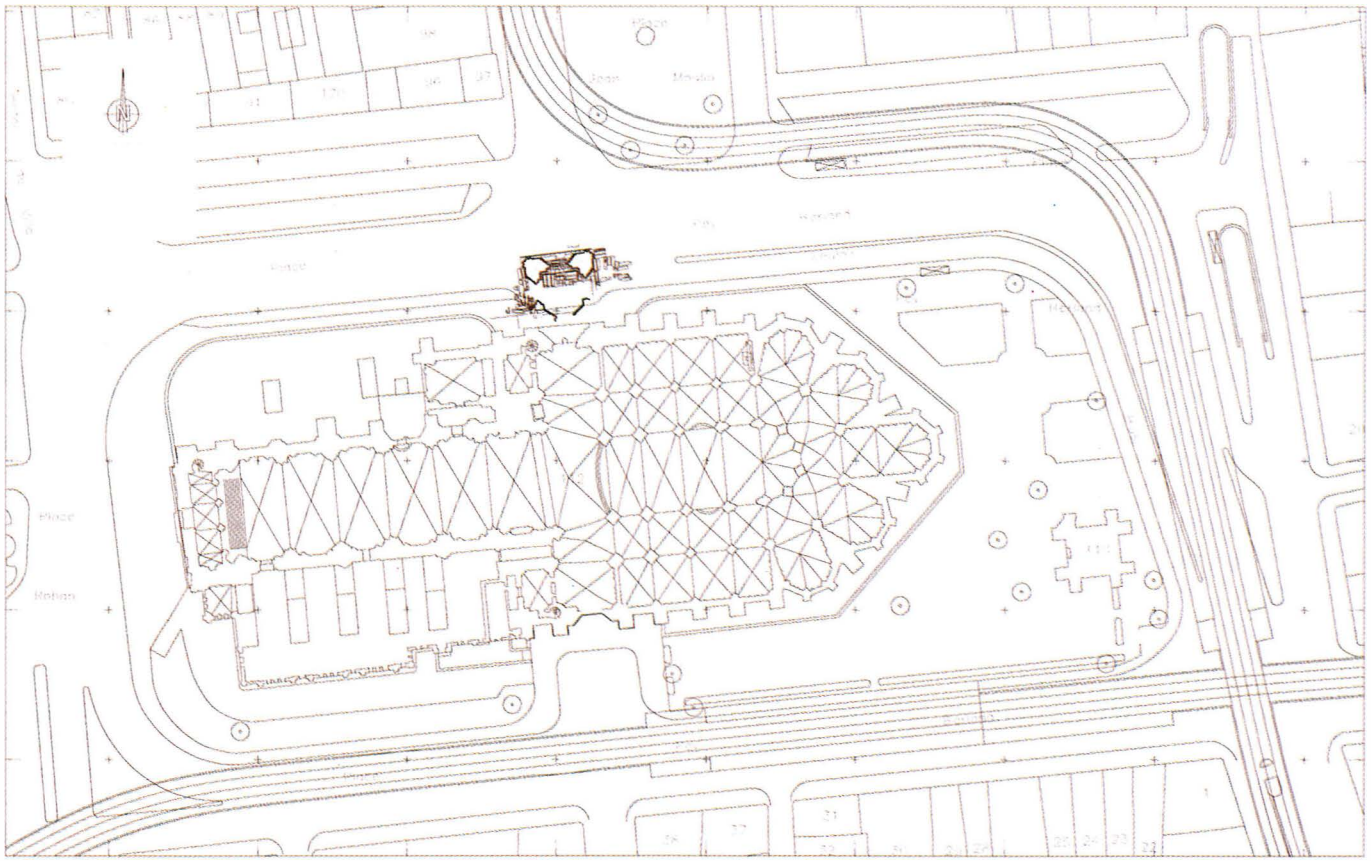

Bordeaux - C.U.B. - Tramway.
Ci-dessus : Plan de la cathédrale Saint-André avec situation des vestiges du porche roman.
Ci-dessous : Pile nord-est du porche roman.

Bordeaux - C.U.B. et Tramway.
Ci-dessus : Pile nord-ouest du porche après transformation en crypte : détail d'une peinture murale.
Ci-dessous : Vue du porche roman depuis le nord-est.

BORDEAUX

Place de la Bourse, chantier «Saint-Rémi»

L'opération de Bordeaux «Saint-Rémi» était la dernière intervention archéologique à réaliser dans le cadre des chantiers des Parkings de Bordeaux liés indirectement à l'aménagement du tramway (*cf.* BSR 2002).

Les fouilles qui concernaient un espace relativement restreint (430 m²) ont permis de dégager la suite des aménagements de berges antiques découverts sur le site de la Place de la Bourse l'année précédente. Ce nouvel aménagement, conservé sur un mètre de haut, se compose en façade d'un alignement de pieux en chêne (0,20 x 0,30 m), espacés de 0,15 à 0,20 m, enfoncés de 2 m dans l'argile, contre lequel vient se caler, horizontalement du côté de la berge, un empilement de madriers et de planches en remploi. L'espace entre cet alignement, renforcé par des jambages perpendiculaires, et la terre ferme, est comblé par des troncs flottés (*Quercus sp.*, *Fraxinus excelsior* L., *Ulmus campestris* L.) et un amas de blocs calcaires non équarris de 0,30 m de diamètre en moyenne. Certains des renforts internes sont formés par des bois tords qui présentent un aspect en tout point similaire à celui des courbes utilisées en charpenterie navale. L'élévation des quais en bois peut être restituée entre 3,50 et 3,80 m de haut, grâce aux altitudes qui ont pu être relevées sur les niveaux d'occupation antiques au sommet des berges. Cependant, la variation importante des niveaux d'eau due au phénomène de la marée, implique un dégagement complet de cette construction à marée basse. Un important dépôt, composé de passées d'argile de Garonne et de sable, se forme aux pieds de ces aménagements, et tapisse peu à peu le fond du fleuve. Il comporte un grand nombre de déchets domestiques : céramiques communes, céramiques fines, sigillées, faune et malacofaune, etc., témoignant de l'usage du fleuve comme décharge. Une reconstruction est perceptible dans un nouvel alignement planté à quelques dizaines de centimètres devant le précédent, dans la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. (datations dendrochronologiques et céramologiques).

On trouve à côté de cet aménagement au Ier siècle, une construction massive en caissons, conservée en élévation sur deux assises. Cette structure est montée à partir de grosses poutres de chêne (*Quercus sp.*), longues de 4,40 m minimum pour une section de 0,35 x 0,35 m, assemblées à mi-bois.

Un phénomène d'arrachement des berges, au moins partiellement naturel, intervenu probablement au XIIe siècle a entraîné la disparition des niveaux entre la seconde moitié du IIe siècle et le XIIIe siècle. C'est à partir de cette période que réapparaissent les premiers aménagements anthropiques sous la forme d'atterrissements. Il s'agit de plans inclinés réalisés à partir de remblais de grave et de galets de lest, offrant à marée basse une large plage en pente douce, suffisamment solide pour accueillir des charrois, et facilitant grandement le déchargement des navires venus s'échouer dessus. On se trouve alors à l'extrémité nord du port de Sent Pey, en bordure de celui de Tropeyte. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence une succession de réfections de ces grèves jusqu'au début du XVIIIe siècle.

Un des éléments majeurs de cette opération pour la période médiévale est sans nul doute le rempart du XIVe siècle et plus précisément le piédroit sud de la Porte des Paux et de ses abords immédiats. L'ensemble de la structure, large de quatre mètres, est marqué en fondation par l'emploi de sarcophages en cours de confection, jamais utilisés en contexte funéraire, installés en carreaux et en boutisses, comblés de déchets de taille et de mortier de chaux sableux. La fortification se trouve très près des berges de la Garonne, témoignant ainsi du quasi abandon du port de Sent Pey à la fin du XIVe siècle.

Des échoppes en bois, puis en pierre, viennent s'appuyer contre le rempart à partir du XVIIe siècle. Si elles respectent la fortification extra-muros, elles l'entaillent largement intra-muros. Ce sont de petites bâtisses de 20 à 27 m², parfois munies de cave, ne comportant pas d'étages pour celles situées extra-muros, occupées par des artisans et des petits commerçants. Elles sont détruites en même temps que le rempart dans les années 1730-1740 dans le cadre de la construction de la Place Royale par l'architecte Jacques Gabriel.

Frédéric Gerber, Christophe Grancha
et Hélène Silhouette.

- GERBER, F. *Bordeaux Parkings : places de la Bourse, Jean Jaurès et Gabriel. Bilan scientifique d'Aquitaine*, 2002. Bordeaux, Service régional de l'Archéologie, 2004, p. 37-38.
- GERBER, F. *Compte-rendu du colloque international de Pise (Italie). Mar Exterior, l'Occidente Atlantico in eta Romana : 6-8 novembre 2003. Archéopages*, n° 12, mars, 2004. Paris : Inrap, 2004, p. 34-39
- GERBER, F. *Bordeaux et son fleuve : 2000 ans d'Histoire. Premier compte-rendu des opérations archéologiques des places de la Bourse et Jean Jaurès.* In : *Le Festin. Revue des Patrimoines, des Paysages et de la Création en Aquitaine*, n°44, janvier 2003. Le Festin, Bordeaux, 2003, p. 8-9.
- GERBER, F. *Les aménagements de berge antiques à Bordeaux (France) : Les fouilles de Bordeaux-Parkings 2002-2003 : premières approches.* In *Arkeolan* – publication des actes du colloque international de Pise : *Mar Exterior, l'Occidente Atlantico in eta Romana : 6-8 novembre 2003.* 7 p. + ill. A paraître.

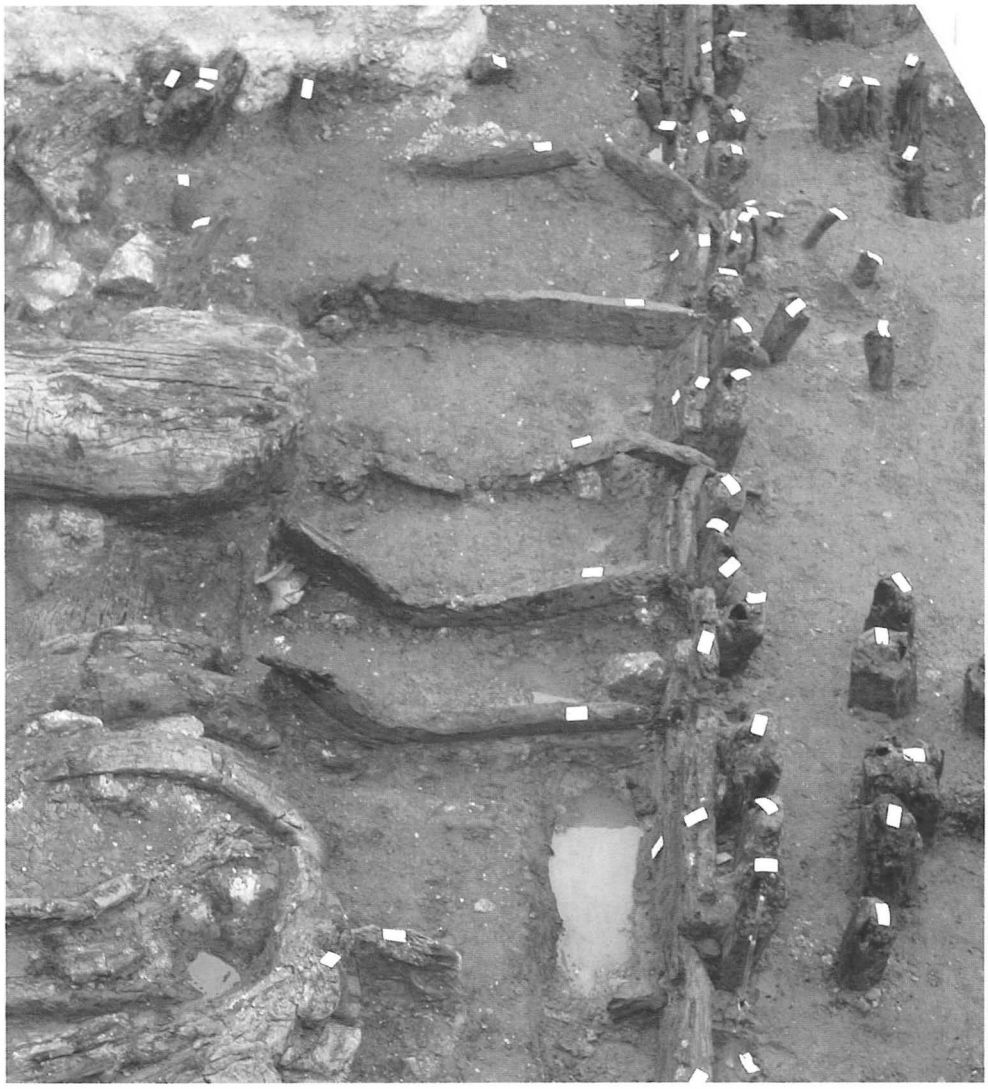

Bordeaux - Place de la Bourse, chantier "Saint-Rémi".

Ci-contre : Vestiges des quais antiques de *Burdigala*. Troncs flottés à gauche, renforts internes au centre, alignements de pieux à droite côté Garonne.

Ci-dessous : Base des caissons antiques en gros madriers de chêne.

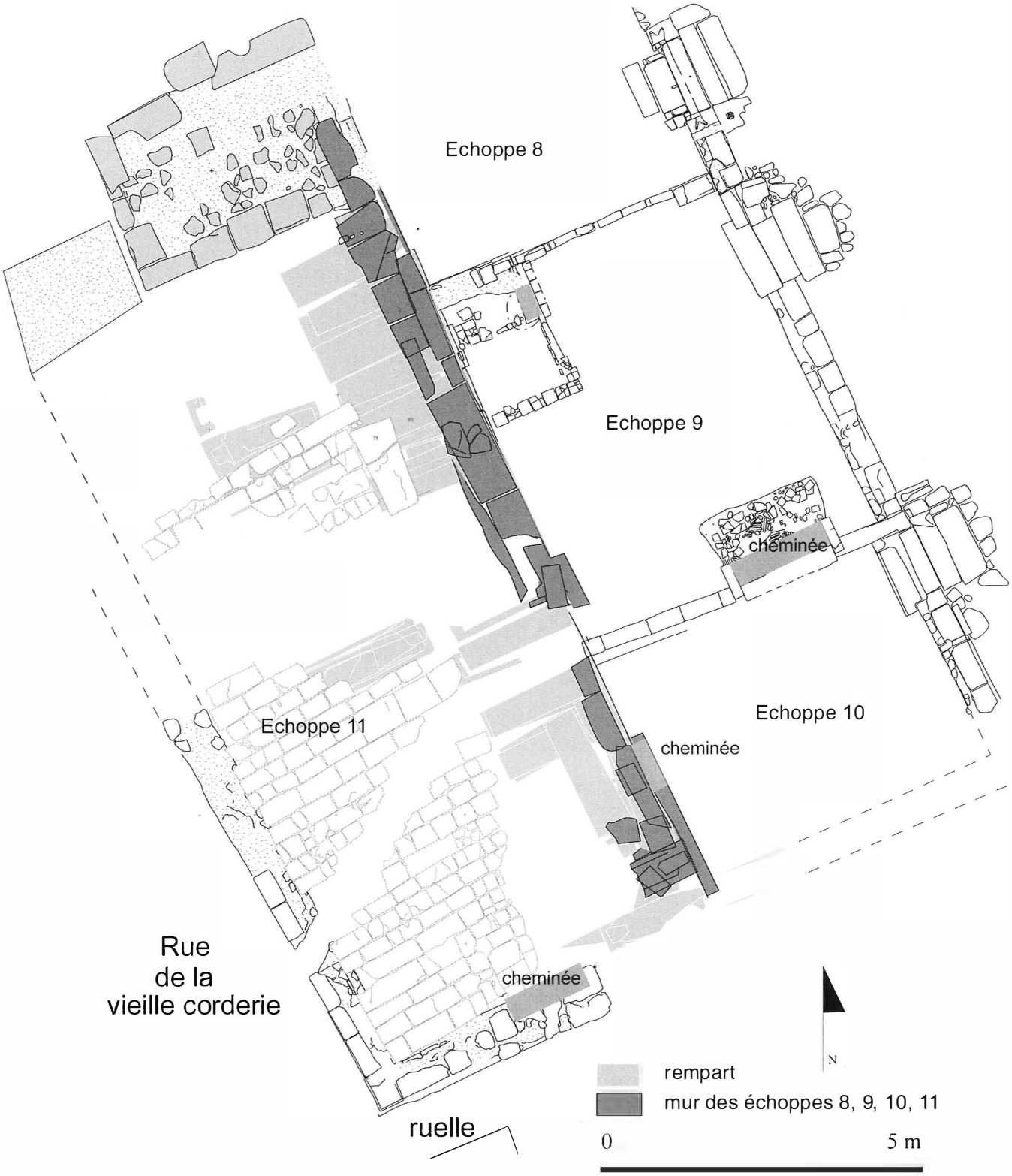

Bordeaux - Place de la Bourse, chantier "Saint-Rémi".
Plan général des échoppes du XVIIe siècle en appui contre le rempart médiéval.
La Garonne se trouvait alors à environ 10 m des façades (juste derrière la paroi).

BORDEAUX

Grand Hôtel

La fouille préventive du parking du Grand Hôtel, peut certainement être considérée, après les opérations «Bordeaux-Parking» réalisées près du fleuve entre 2000 et 2003, comme le dernier chantier d'envergure affectant le sous-sol de la métropole girondine.

Ce chantier est situé dans une zone très sensible, à la fois reconnue comme étant très proche du quartier civique de l'agglomération antique (à moins de 100 mètres de l'emplacement des Piliers de Tutelle), et surtout au centre d'un espace devant révéler les traces d'une occupation antérieure à la Conquête romaine. La fouille du parking du Grand Hôtel a été précédée d'une évaluation en mars 2003. Trois sondages ont été effectués et les résultats obtenus à partir de ces derniers peuvent se résumer ainsi : l'ensemble de la zone affectée par les aménagements du futur parking (un rectangle d'environ 1200 m²) est perturbée à la fois par des murs en fondations, des caves et par des aménagements du sous-sol très récents ; il reste néanmoins, à partir d'une profondeur de quatre mètres par rapport à la surface du sol actuel, des zones assez importantes en superficie, accessibles à la fouille, qui recèlent une stratigraphie d'une puissance d'environ un mètre où sont préservés des niveaux archéologiques structurés datant d'une période comprise entre le VIe et le Ier siècle av. J.-C.

La fouille préventive, proprement dite, s'est déroulée entre novembre 2003 et avril 2004, après la mise en place d'une paroi moulée pour le futur parking. Le décapage général a confirmé la présence des nombreuses perturbations repérées en sondage. Au total à peine un tiers de la superficie totale a été fouillé, mais les résultats obtenus sont, cependant, très enrichissants.

Pour la période antique, il est important de retenir les points suivants :

— Aucune fondation ni arrachement de mur n'affectent cet îlot durant le Haut Empire (du Ier à la fin du IIIe siècle). Seules quelques fondations de constructions appartenant au plus tôt au XVIIe siècle, utilisant en remploi des galets de lest, sont apparues.

— Plusieurs fosses ont été creusées dans le courant du Ier siècle de notre ère. Ces fosses sont toutes à mettre en relation avec une seule et même activité très singulière :

Bordeaux - Grand Hôtel. Vue générale du chantier.

les coulées d'importantes pièces de bronze, des «grands bronzes» dont les masses doivent être de quelques dizaines, voire une centaine, de kilogrammes. Dans la fosse la plus vaste, d'environ 10 m² de superficie pour une profondeur minimale de 1,10 m, ont été recueillis à la fois les restes d'un ou plusieurs fours démoli(s), (destiné(s), en contre-haut de la fosse, à la fusion du métal) et de nombreux fragments de moules en terre. Les aménagements internes de cette fosse ont tous disparu à l'exception d'un petit podium adossé à la paroi nord de la fosse, encadré de deux canaux qui ont probablement servi au décirage de moules. Tout porte à croire que cette activité a été de courte durée. Cet ensemble exceptionnel, dont très peu d'exemples sont connus à ce jour dans le monde romain, va faire l'objet d'une étude en collaboration avec M. Pernot, directeur de recherche au Cnrs (université de Bordeaux III).

— Durant le règne d'Auguste, des terrassements importants (nivellement) sont réalisés en préalable à la construction d'une palissade. Cette palissade, orientée est-ouest, est formée de l'alignement d'une série de poteaux de bois 0,30 m de diamètre, ces poteaux sont positionnés dans une tranchée en V de 0, 70 m de profondeur. Un ouvrage monumental de bois, dont nous ignorons encore la nature exacte, semble pouvoir être mis en relation avec cette palissade. Cet ouvrage très incomplet se traduit par la présence d'au moins deux trous de poteaux quadrangulaires de 1,40 m de profondeur pour 1 m de côté. A cet ensemble du début de l'époque gallo-romaine qui, compte tenu de la nature des aménagements et des moyens mis en œuvre pour leur réalisation, n'est pas sans évoquer une présence militaire, peuvent être chronologiquement associés : un petit bâtiment sur mur porteur, une vaste fosse correspondant vraisemblablement à des latrines communes et des structures de combustions liées à des activités de forge (foyers de forge et fosses, probablement, de cémentation).

Pour la période protohistorique, une documentation archéologique très importante a pu être recueillie sur ce chantier. Cette documentation va permettre à la fois d'enrichir nos connaissances sur les origines de la ville avant la romanisation, mais aussi d'acquérir une somme d'informations majeures pour la période considérée. En effet, malgré les nombreuses lacunes engendrées par les aménagements récents, quatre à cinq phases d'occupation distinctes comprises entre la fin du Premier Age du Fer (Hallstatt D) et la fin du second (La Tène D) ont pu être individualisées. Sans rentrer dans les détails, ces phases d'occupations se présentent sous la forme d'une succession de niveaux d'occupation caractérisés par des sols plus ou moins bien aménagés auxquels sont parfois associés des niveaux d'épandages de mobilier, des trous de poteaux, des cloisons, des fosses et des foyers. La densité de cette occupation et des constructions qui l'accompagnent, donnent dès le VIe siècle av. J.-C., l'image d'une agglomération déjà bien structurée au sein de laquelle a pu être constatée, au moins jusqu'au IVe-IIIe siècle (à préciser), la pérennisation de certains axes qui régissent ainsi très tôt l'organisation des espaces.

Christophe Sireix

Bordeaux - Grand Hôtel.
Niveau d'occupation de la fin du Premier Age du Fer.

BORDEAUX
Îlot Bonnac

L'objectif défini par le Sra était de diagnostiquer l'amplitude des niveaux archéologiques en place et de les identifier. Bien avant l'intervention archéologique, quatre des six îlots constituant l'Îlot Bonnac étaient déjà transformés en parking par la communauté urbaine de Bordeaux. Les immeubles d'un cinquième îlot n'étaient pas entièrement détruits et les caves avaient déjà disparu sous un remblai de sable. Nous avons aussi constaté que les emprises des rues étaient perturbées par les nombreux réseaux qui ont détruit tous vestiges du passé. Seuls quelques parcelles sans caves et les trottoirs pouvaient encore présenter des niveaux intacts.

Du fait de la présence de nombreuses caves mal localisées, seul un sondage de 9 m² a pu nous permettre d'aborder les niveaux archéologiques. Ce sondage a été complété par une campagne de sondages à la tarière répartis sur le site à l'écart des caves et des perturbations dues aux réseaux urbains souterrains.

Nous n'avons rencontré qu'un faible témoignage de l'occupation antique sur le site, pas de structure, seulement quelques couches sur une épaisseur de 50 cm. Ces couches n'ont pas pu être identifiées (remblai, sol, occupation, etc.).

Aucun élément appartenant à la période médiévale n'a été rencontré.

Les sondages carottés apportèrent d'autres renseignements sur la conservation éventuelle des vestiges archéologiques dans la partie sud du site. Ils permirent d'établir que les alluvions limono-argileuses flandriennes à passées tourbeuses, propices à des études paléoenvironnementales, ne sont pas présentes dans les emprises étudiées et que les niveaux archéologiques ont disparu au sud-est du site.

Hélène Silhouette

BORDEAUX
Rue Fort-Louis

Dans le cadre de la réhabilitation de l'annexe de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, située au numéro 4 de la rue du Fort-Louis, un diagnostic a été réalisé du 17 au 22 février 2003. La parcelle concernée, de 300 mètres carrés, se situe à proximité de l'ancienne abbatiale Sainte-Croix, et plus précisément à la limite des bâtiments et des jardins les entourant. Les sondages réalisés ont permis d'observer une importante couche de terre de jardin, contenant quelques tessons médiévaux érodés, recouvrant directement le sable d'une ancienne terrasse alluviale de la Garonne. Seule une fosse contenant du mobilier du XVIe siècle et les fondations de bâtiments contemporains sont venues perturber ces niveaux de jardin.

Adrien Montigny

BORDEAUX
6 rue Arnaud Miqueu

Deux sondages archéologiques ont été menés au 6 rue Arnaud Miqueu et à l'angle de la rue du Cancéra durant une semaine du mois de mai 2003. La parcelle, objet des travaux, était concernée par un projet immobilier à vocation résidentielle.

Dans cette zone sensible, à l'intérieur de la ville historique, les risques de destruction de vestiges étaient grands, d'autant plus qu'en 1964 lors de réfections dans un grand magasin voisin, des structures de la période antique avaient été observées, avec, en l'occurrence, la mise au jour d'une mosaïque datée du IVe siècle de notre ère.

Les sondages, de surfaces réduites (4 m² chacun pour 428 m² au total) ont montré la présence d'éléments archéologiques en dessous de la côte minimale de l'emprise du projet.

Sondage 1 : remblais anthropisés médiévaux et antiques.

Sondage 2 : un niveau d'occupation charbonneux proche d'un agencement de blocs alignés (base de solin ?) a été exhumé sous 1,40 m de remblais. Le matériel archéologique sur ce niveau s'avérait être de la période gallo-romaine.

Christian Scuiller

FALEYRAS

L'église

Devant la nécessité de mettre fin aux problèmes d'humidité de l'église de Faleyras en créant un réseau d'évacuation des eaux pluviales avant d'entreprendre les travaux, la municipalité, en accord avec le Sra, a fait faire des sondages pour évaluer le potentiel archéologique. Ces sondages ont été effectués en octobre et novembre 2003. Ils ont permis de confirmer l'ancienneté du cimetière au sud de l'église, ce qui était prévisible car l'édifice est dédié à saint Gervais et saint Protais. En effet, des tombes du Haut Moyen Age, en remploi pour certaines, ont été mises à jour dans les deux sondages effectués en bordure de l'église, côté sud, ainsi que d'autres datant du Moyen Age ou de l'époque moderne. Par contre, les sondages réalisés au nord de l'édifice n'ont rien révélé. Ces découvertes ont amené la municipalité à modifier les plans initialement prévus pour le passage des canalisations afin d'éviter au maximum la traversée de l'ancien cimetière situé au sud de l'église.

Jean-Claude Huguet

JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

La Chapelle

Une seconde intervention archéologique sur le site de La Chapelle s'est déroulée du 16 juin au 18 juillet 2003 ; elle a consisté en un dégagement des structures archéologiques protégées à la fin de l'intervention de 2001 et en des sondages réalisés au sud, dans des parcelles devant être libérées. Rappelons qu'il s'agit d'un chantier-école et qu'une réflexion sur les méthodes de fouille (notamment d'enregistrement) est menée en cours de chantier.

La campagne de 2003 a surtout permis d'affiner la chronologie relative du site et de mieux apprécier son extension vers le sud. Les sondages montrent que l'on se trouve en présence d'un petit îlot dont certaines parties étaient insubmersibles et donc occupées.

Dans la zone 1, il semble désormais acquis que le site est d'abord occupé par un bâtiment de l'Antiquité tardive (état 1) réutilisé à l'époque mérovingienne comme espace funéraire privé et probablement comme lieu de culte (état 2). La chronologie est plus délicate à établir pour la période médiévale. D'après les résultats de cette année, se dessine un état 3, que l'on situe entre les VIIIe et Xe siècles (?), qui correspond à la destruction du bâtiment mérovingien, même si le site est toujours occupé (habitat ?). L'impression perdure d'un hiatus d'occupation pendant le Moyen Age (inondation du terrain ?). Du mobilier semble indiquer ensuite une occupation au XIIIe siècle, époque peut-être de la construction de la chapelle. C'est en tout cas toujours cet état moderne que l'on cerne le mieux. Pendant cette période, et notamment dans le courant du XVIIe siècle (attesté par de nombreuses monnaies), la fonction funéraire est «active».

D'un point de vue archéo-anthropologique, nous restons pour l'instant confrontées à une difficulté : l'insuffisance de certaines données liées à la conservation des restes osseux et les perturbations qu'ils ont subies en fonction des différents décapages. Le nombre de tombes pour chaque état chronologique est encore limité.

Pour la période mérovingienne, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un fonctionnement apparemment différent des sarcophages en fonction du lieu d'inhumation, les sarcophages situés à l'intérieur du bâti renferment, à l'exception du sarcophage 15, des sépultures primaires individuelles. A l'inverse, ceux de l'extérieur, excepté l'US 93, révèlent une succession de dépôts primaires, sous-entendant une réutilisation plus fréquente des sarcophages extérieurs. Une opposition qui se trouve renforcée par la présence de matériel funéraire exclusivement réservé aux individus inhumés à l'intérieur. Ces remarques ne portent pour l'instant que sur un effectif très limité, elles devraient être confirmées ou infirmées par une étude plus complète de certains sarcophages (déjà engagée dans le cadre d'un mémoire universitaire) mais aussi par l'exploitation de nouveaux sarcophages repérés lors de la campagne 2000 et situés dans l'espace funéraire extérieur au bâti.

En raison du faible effectif des individus et de la difficulté d'établir une chronologie des sépultures pour la période XIe-XVIIe siècles, aucune discussion ne peut être

sérieusement abordée quant au «recrutement» de cet ensemble funéraire. Il n'en reste pas moins que la découverte et l'étude de nouvelles sépultures confirment une occupation intensive du site, notamment à l'intérieur du bâti. Nous pouvons également signaler l'existence fort probable d'une zone particulière, liée au fonctionnement de la chapelle médiévale, riche en sépultures d'enfants.

Cette nouvelle campagne nous incite à approfondir l'étude du matériel archéologique pour affiner les fourchettes chronologiques proposées (matériel métallique, céramique, numismatique, verre, etc.). Il semble évident également que nous devons maintenant avoir recours à des analyses radiocarbones sur collagène pour préciser la chronologie de certaines sépultures. Lors de la prochaine campagne, il paraît indispensable de compléter le plan de l'édifice de l'Antiquité tardive pour mieux comprendre sa fonction et son devenir.

Isabelle Cartron, Dominique Castex

LIBOURNE

Quartier du Condat, rue de la Corbière

Ce diagnostic a été justifié par la construction d'un lotissement dans un secteur ayant déjà livré des vestiges médiévaux et antiques. Il a occasionné la découverte, à trois mètres de profondeur, sous le niveau d'apparition de la nappe phréatique, d'une fosse large d'environ 0,60 m pour une profondeur de 0,50 m. Elle n'a pu être datée.

Marie-Christine Gineste

LOUPIAC

Cornélien et Lanusse Est

Préalablement à la création d'un lotissement, au lieu-dit «Cornélien» et «Lanusse Est» une opération de diagnostic archéologique a eu lieu en octobre 2003. L'opération a porté sur une surface de 13 690 m². Cette intervention a été motivée par la proximité de la villa gallo-romaine et du prieuré de Saint-Romain.

Onze tranchées ont été réalisées mécaniquement. Seules deux tranchées se sont révélées positives. Situées dans les allées, elles n'ont pas subi le décompactage des terres nécessaires à la plantation des vignes. 25 structures en creux ont été mises en évidence.

Le mobilier céramique comprend un récipient ouvert (dia. 45 cm), en céramique chamottée. Les 142 autres tessons de céramique appartiennent également à une chronologie du moyen age (XII-XIVe siècle). Les fragments de panse lissée ou non sont nombreux. Les formes ont été montées par modelage avec parfois une finition à la tournette. Deux individus ont une lèvre plate déjetée quasi horizontale (F14 et F20). La céramique fine, blanche est représentée par un fragment de bec ponté avec une coulure de glaçure involontaire, une lèvre de pichet avec trois cordons verticaux et une grosse anse de cruche (productions de Sadirac).

Outre le mobilier céramique associé aux faits, des fragments de panse de céramiques protohistoriques ont été retrouvés épars sous la couche sableuse grise du sous-solage, à 0,80 et 0,90 m de profondeur. Aucun élément caractéristique ne permet une datation plus précise.

Nathalie Moreau

LES PEINTURES

Champ de Doussain

L'extension de la carrière, située au lieu-dit «Champ de Doussain», a fait l'objet d'un diagnostic. Réalisé entre le 25 mars et le 8 avril 2003, il a fait suite à un premier diagnostic (Etrich, 2000). 86 sondages ont été creusés durant l'opération.

Les parcelles affectées par les travaux se situent sur une moyenne terrasse de la Dronne notée Fw2 (carte géologique au 1/50000, Dubreuilh et Mondeilh, 1982), se rapportant au Pléistocène moyen («Riss»). Elle est composée de sables grossiers argileux, graviers et galets. Les formations colluviales sont sablo-argileuses de pentes et de vallons secs issues de formations fluviatiles «sidérolithiques».

Le mobilier lithique récolté dans ces colluvions est constitué de seize éclats, dont deux fragments, trois nucléus et un bloc testé. Les discoïdes sont au nombre de deux, dont un fragment et un débris (information orale de P. Fouéré, Inrap).

Des fossés ont été également mis au jour ; ils ne contiennent pas de mobilier. Certains fossés présentent un pendage qui semble attester une volonté de drainer les terrains.

La petite quantité de mobilier lithique récoltée se présente comme une association de matériel «frais» : non patiné et non roulé, de patiné et non roulé et enfin de patiné et roulé car repris dans la terrasse. Certains objets peuvent être attribués au paléolithique moyen mais une grande quantité est de datation indéterminée.

Nathalie Moreau

PINEUILH

La Mothe

Les fouilles préventives réalisées à Pineuilh font suite aux sondages de diagnostic de F. Prodéo et C. Sireix, réalisés en 2001 (zone 3), puis de M.-O. Lavendhomme en 2002 (zone 4). Ils s'inscrivent plus généralement, dans le suivi systématique du projet de contournement routier des agglomérations de Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage du conseil général de la Gironde, la déviation de la RD 936 contribuera prochainement à l'amélioration de la liaison routière entre Libourne et Bergerac.

Les fouilles se sont déroulées dans des conditions extrêmement difficiles. En raison de la nature du gisement d'abord, qui a imposé le creusement d'un réseau de fossés de drainage et l'implantation de stations de pompage permanentes. A cause des contraintes techniques ensuite, avec la présence de pylônes, de réseaux électriques aériens et d'une conduite de gaz enfouie, qui ont contraint l'implantation des fenêtres de décapage et la circulation des engins. Enfin, les mouvements sociaux qui ont agité la profession pendant le déroulement des fouilles, ont entraîné une désorganisation générale, nuisible au bon déroulement de l'opération.

Elle s'est déroulée sur une durée de 10 mois, avec une équipe de 20 à 40 personnes. Trois fenêtres de décapage ont été ouvertes, totalisant une superficie d'environ un hectare. Les observations géomorphologiques réalisées lors des sondages ont été validées lors de la phase de fouille. Elles montrent que le secteur de «La Mothe» correspond à un bras mort de la Dordogne, qui explique la présence d'importants dépôts organiques et l'excellent état de conservation rencontré sur le site, dus à la proximité de la nappe phréatique.

Comme le montre le tracé des formations alluviales superficielles, la Dordogne serpentait dans un réseau «en tresse», avant qu'elle ne se stabilise dans son chenal actuel. Ce phénomène remonte vraisemblablement aux débuts de l'Holocène, quand, au Pré-Boréal, les cours d'eau ont charrié beaucoup d'alluvions issues de la fonte des glaciers. Dès lors, les bras secondaires délaissés par le cours principal ont connu une évolution propre, conditionnée par les affluents issus des versants tertiaires en rive gauche de la plaine alluviale. Dans un premier temps, les bras mort ont accueilli des formations lacustres qui se manifestent par des argiles de décantation grises, développées sur près de 70 cm. La palynologie indique qu'elles se sont formées pendant le Boréal et l'Atlantique ancien. Lorsque ces vases ont été suffisamment développées pour affleurer la surface de l'eau, une végétation plus dense a pu se mettre en place, qui explique la transition vers des formations palustres. Elles

se manifestent par des dépôts de tourbes, localement développées sur plus de 1,50 m. A la base, elles recèlent des indices d'occupation du Néolithique final et quelques locus du Bronze final en position médiane. Au Moyen Age, les travaux de mise en valeur agricole ont consisté à essarter et à creuser des fossés de drainage, pour assainir le marais. Ces travaux se manifestent par des grands foyers correspondant au brûlis des souches et par un changement dans l'aspect de la tourbière, qui devient alors aérobie (tourbes brunes, s'opposant aux tourbes noires hydromorphes sous-jacentes). Les travaux de drainage médiévaux ont ensuite progressivement stoppé les formations palustres, qui ont été remplacées par des colluvions agricoles limoneuses, développées sur près de 1,50 m.

Trois périodes d'occupation se sont succédé dans ce contexte. La plus ancienne remonte au Néolithique final de type Artenac. Elle se manifeste par un horizon riche en mobilier, piégé dans les colluvions sableuses issues de l'érosion d'une légère butte dominant le marais. Ce niveau se raccorde avec la base des formations tourbeuses du bras mort et peut correspondre à un hameau implanté sur un point culminant, hors d'atteinte des crues régulières. Au Bronze final, le secteur est de nouveau fréquenté, comme l'attestent quelques locus de faible superficie, situés en contexte tourbeux en marge du marais. Ils ne s'accordent pas avec un habitat permanent et doivent plutôt relever d'activités saisonnières ponctuelles.

L'occupation la plus importante débute à la fin du Xe siècle. Elle se manifeste d'abord par des travaux de mise en valeur agricole illustrés par des foyers d'écobuage et des fossés de drainage visant à assainir le marais. En position centrale dans ce terroir nouvellement défriché, une enceinte circulaire est implantée sur le piémont d'une légère colline dominant le marais.

Elle est d'abord fermée par un fossé périphérique de faible largeur (environ 4 m). Le rebord de l'escarpe est consolidé par un système de planches horizontales maintenues par des piquets, dont l'abattage est daté de 977 par la dendrochronologie (Y. Le Digol et V. Bernard, Labo Cnrs de Rennes). Cette date est considérée comme celle de la fondation de l'enceinte. L'année suivante, des planches issues de chênes abattus en 978 ont servi à la construction du premier état d'un bâtiment central, dont seulement un angle a pu être observé. Il sera agrandi trois ans plus tard, avec l'implantation de gros poteaux de chêne abattus en 981, formant une façade de 12 m de large, avec une avancée centrale dirigée vers l'est. D'après les éléments architecturaux retrouvés en position secondaire dans le fossé, le bâtiment devait se composer d'une solide charpente chevillée (construction à pans de bois). Le toit à quatre pans était couvert de bardeaux de chêne.

Dans le prolongement de l'avancée en façade, une rigole part se déverser dans le fossé à l'est de l'enceinte. En 983, elle sera aménagée par un tronc avec deux embranchements feuillurés qui supportent des planchettes horizontales. Cet ensemble constitue un «égout», qui devait servir à assainir la maison.

A proximité, un bâtiment et une passerelle sont construits en 995 sur le rebord oriental de l'enceinte. Le bâtiment, qui avait été dégagé lors des sondages, se compose de deux troncs de chêne installés sur le rebord de l'escarpe. Ils servent de support à des traverses perpendiculaires, elles-mêmes pincées entre deux longerons parallèles aux troncs. Parce qu'il était mal fondé, ce bâtiment a eu tendance à s'affaisser vers le marais et des poteaux (en cours de datation) ont été plantés pour stopper le phénomène. Cette observation et l'absence de poteaux verticaux associés indiquent l'absence d'une couverture et montrent que cet ensemble correspond davantage à une sorte de ponton. Perpendiculaires à celui-ci et situées dans le prolongement de la rigole issue de l'avancée en façade, des poutres horizontales de 3,5 m de long sont disposées parallèlement et à équidistance. Façonnées à partir de demi troncs de chêne, elles sont aménagées de mortaises rectangulaires aux extrémités et de mortaises carrées intermédiaires. Ces dernières ont servi à ficher la poutre sur le sol, par l'intermédiaire de piquets. Parmi ceux-ci, le plus récent est daté de 1026, et atteste un entretien de la structure jusqu'à cette date. Les mortaises rectangulaires devaient supporter des montants. L'ensemble est interprété comme un système de passerelle permettant de se diriger vers le marais à l'est et peut-être de le franchir. Dans cette direction, on rencontre un lieu-dit «La Salvetat», qui suggère la proximité d'autres habitats contemporains.

Postérieurement à l'utilisation de ces structures, le fossé périphérique est recreusé, sur une largeur nettement plus importante (env. 12 m). Les déblais ont été disposés en recharge à l'intérieur de l'enceinte, avec un parement externe constitué d'une couche de galets. Cette nouvelle escarpe est renforcée par un alignement de piquets en bois blanc, qui ont pu former l'armature d'un clayonnage.

Une nouvelle passerelle est construite en direction du sud, à partir de chênes abattus en 1043, date considérée comme le début de la seconde phase d'aménagement du site. Elle utilise la même architecture que la passerelle est, mais recourt désormais à des poutres régulièrement équarries. Les mortaises carrées portent des fiches datées de 995, ce qui suggère que les éléments de la passerelle initiale ont été réutilisés pour la fondation de cette nouvelle structure. Deux montants verticaux ont été retrouvés en connexion, emboîtés dans les mortaises rectangulaires de la poutre la plus au sud. Ils permettent à la fois d'apprécier la hauteur de la passerelle et de connaître les techniques d'assemblage mises en œuvre.

Confirmant le déplacement du centre d'intérêt de l'est vers le sud, d'autres passerelles seront reconstruites au même emplacement. Il n'est certainement pas anodin qu'elles soient superposées à la ligne droite qui relie l'église de Pineuilh et une maison forte située au nord.

On constate une utilisation du chêne de plus en plus marginale, qui peut correspondre à une dégradation croissante du milieu forestier riverain. Le dernier état, remontant à une période où le fossé d'enceinte est presque entièrement comblé de dépôts organiques, présente une architecture différente. Il est fondé sur des

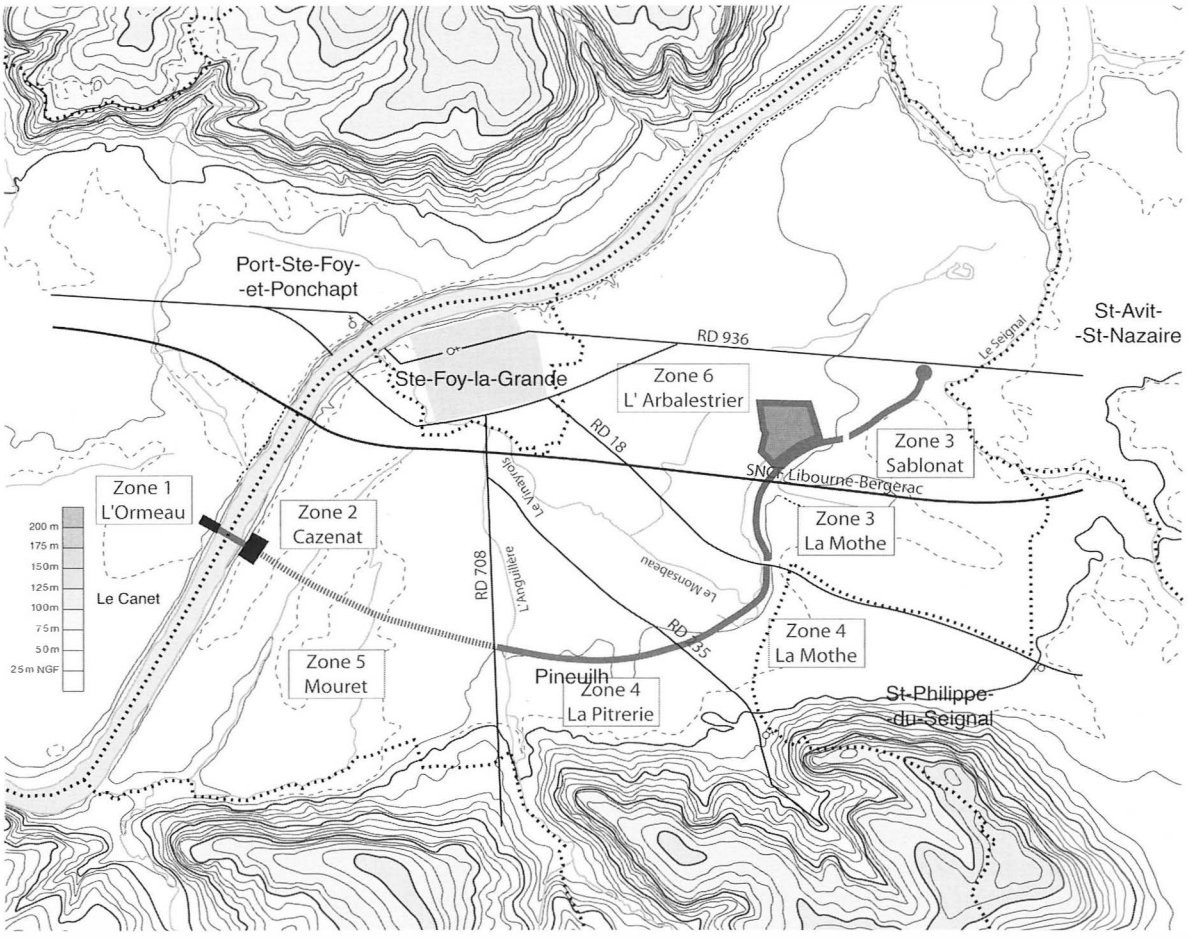

Pineuilh - La Mothe.
Ci-contre : Vue aérienne générale montrant l'enceinte du XIe siècle au premier plan et la maison forte XIIe siècle à l'arrière.
Ci-dessus : Plan de localisation du tracé routier. Ci-dessous : Plan des occupations médiévales.

segments de troncs d'aulne disposés à équidistance sur deux alignements parallèles. Pour conserver l'horizontalité de l'ensemble, les billes d'aulne ont été calées par des pièces de charpenterie éemployée, datées de 1043, et donc peut-être issues de la récupération des éléments de la passerelle précédente. Les billes supportent des longerons en orme qui devaient constituer les solives d'un plancher. Au milieu du fossé, deux billes d'aulne situées en vis-à-vis supportent des segments de poutres aménagées d'une mortaise carrée centrale. Elles peuvent signaler l'emplacement d'une huisserie, comparable à celles que l'on distingue sur les mottes de la Tapisserie de Bayeux (fin XIe siècle).

Du côté de l'enceinte, deux poteaux équarris sont implantés dans le prolongement des longerons en orme. Ils remontent à 1123, qui est la date la plus récente obtenue sur le site et qui peut correspondre aux derniers entretiens réalisés sur le dernier état de passerelle. Un petit fossé périphérique de 50 cm de large est recreusé au détriment du remplissage supérieur du fossé d'enceinte et bordé d'alignements de piquets de part et d'autre. Ces derniers travaux peuvent éventuellement être postérieurs au déménagement de l'habitat implanté au centre de l'enceinte, celle-ci continuant alors d'être fréquentée à d'autres fins (enclos à bétail ou autre).

Le mobilier collecté dans le remplissage des fossés d'enceinte est abondant et diversifié. Grâce aux conditions de conservation favorables, le matériel périssable (vaisselle et outils en bois, vêtements en cuir) vient avantageusement compléter les séries habituellement rencontrées en contexte «terrestre». Sur la base des calages dendrochronologiques issus des pièces architecturales, les séries collectées fournissent des référentiels de première importance pour la connaissance de la culture matérielle de cette période du Moyen Age.

Pour toute la période d'occupation, soit environ un siècle et demi, le matériel domestique est abondant et diversifié et caractérise, sans ambiguïté, un habitat permanent qui n'a connu aucun hiatus, ni aucun incendie. On retrouve également une large variété d'armes et de matériel d'équitation, qui démontrent la présence d'un cavalier, certainement impliqué dans quelque activité belliqueuse. La découverte de pièces de jeu, parmi lesquelles un pion d'échec en ivoire particulièrement précieux, démontre aussi un niveau d'éducation et de richesse assez élevé, qui peut caractériser une certaine aristocratie.

Selon toute vraisemblance, le type d'habitat, sa chronologie et sa richesse caractérisent donc une demeure aristocratique, qui a certainement disposée d'une certaine influence locale. Il assurerait donc la fonction attribuée aux mottes castrales, dont le début du développement est contemporain. Toutefois, la forme architecturale ne s'accorde pas avec cette désignation et il faut peut-être envisager qu'elle en illustre un balbutiement.

A la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, cet ensemble primitif est abandonné et sera recouvert de colluvions agricoles, comme le reste du marais dans ce secteur. Bien que l'on ne dispose d'aucune certitude dans ce domaine, il est probable qu'il ait été déplacé d'environ 250 m vers le Nord, là où se trouve aujourd'hui une maison bourgeoise du XVIIIe siècle. Elle est bâtie sur une plateforme rectangulaire, implantée au centre d'une enceinte fossoyée, dont la configuration générale s'accorderait avec une «maison forte», et qui est certainement à l'origine du toponyme la Mothe. Cet ensemble se trouve en position dominante sur des aménagements médiévaux, globalement postérieurs à ceux de l'enceinte du XIe siècle.

Ils se composent d'abord de plusieurs états de fossés de drainage liés à l'assainissement du marais, avec des alignements de piquets protégeant les berges. A une époque tardive (XIIIe siècle ?), un bassin est creusé sur une cinquantaine de centimètres, au détriment du sédiment tourbeux sous-jacent. Le fond est tapissé de galets. Du côté de la butte sableuse, le bassin est limité par une «digue», aménagée par de gros blocs calcaires, qui retiennent les colluvions et forment une terrasse. Après avoir imaginé la possibilité d'une retenue d'eau liée à un moulin, hypothèse démentie par une extension du décapage, l'interprétation retenue est celle d'un vivier, sous contrôle de l'habitat situé en contre-haut.

Les fouilles réalisées à Pineuilh ont fourni l'occasion d'étudier un petit terroir, dont l'évolution a été favorablement fossilisée dans le comblement des paléo-chenaux de la Dordogne. Plusieurs disciplines environnementales sont mobilisées pour retracer l'évolution du milieu naturel d'une part, et apprécier l'impact de l'anthropisation d'autre part, qui n'a jamais cessé dans le secteur depuis la fin du Xe siècle.

Entre 977 et 1123, l'habitat primitif a été occupé pendant près d'un siècle et demi, à la charnière des mondes capétien et carolingien. Il illustre vraisemblablement l'une des plus anciennes manifestations du phénomène des mottes castrales. Son étude complète, qui est actuellement en cours, apportera donc de précieux renseignements sur la «révolution de l'an Mil» et sur le rôle de ces sièges du pouvoir dans la reprise agricole et économique de cette période.

Le secteur continue d'être fréquenté par la suite, avec la construction d'une probable maison forte, qui assure certainement la continuité du contrôle politique local. Les données archéologiques sont plus limitées à partir de cette période, mais confirment néanmoins la poursuite de l'exploitation agricole dans le secteur.

Les recherches en archives permettent de confronter les données archéologiques à un texte de 1077, issu du cartulaire de l'abbaye de Sainte-Foy-de-Conques, où *Falco de Barta*, dont la famille est postérieurement identifiée comme co-seigneurs de Pineuilh, fait don aux abbés du «manse de Vinayrols». Ce nom est celui que porte encore le ruisseau qui serpente sur le site, ce qui autorise une corrélation qui n'est pas démentie pas la chronologie.

Qu'il s'agisse du site en question ou d'un autre situé plus près de la Dordogne, associant également un «Priolat» mentionné dans le texte, les terrains seront rétrocédés à Alphonse de Poitiers en 1255 pour la fondation de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande, qui sera un important bastion français dans les luttes entre Gascogne et Aquitaine.

Frédéric Prodéo, Catherine Ballarin,
Fabrice Marembert, Patrick Massan

Pineuilh - La Mothe. Ci-dessus : Coupe stratigraphique décrivant le contexte général.
Ci-dessous : Passerelle sud en cours de fouille, avec sablière horizontale fichée au sol par des piquets et montants verticaux "en position anatomique".

PORTETS

Les vignes de Séverac

Le projet d'un lotissement sur une surface d'environ trois hectares a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique en raison de la présence d'un site du Paléolithique inférieur contigu à l'emprise et de la toponymie locale (l'Hospital, Lamothe). Dans la partie basse du terrain, à proximité d'un ruisseau, trois aménagements ont été recoupés par deux sondages voisins. Le plus important avait l'aspect d'une bande de galets large de 30 à 40 cm, d'une longueur de quatre mètres ; il avait pu servir de base à une palissade. Malgré la présence de fragments de *tegulae*, cette structure se rattache plus probablement à la période moderne. Les autres aménagements, une concentration de plaquettes calcaires décimétriques (environ 1 m²) et une petite fosse quadrangulaire creusée dans le calcaire (0,50 x 0,40) n'ont pas livré d'élément chronologiquement explicite.

Marie-Christine Gineste

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Les Cabanes, Les Allées

L'agrandissement d'une carrière de sable sur 21 530 m² a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique. Aucun vestige archéologique n'a été mis à jour à cette occasion.

Nathalie Moreau

SAINT-QUENTIN-DE-BARON

Carensac

C'est à la suite d'un décapage superficiel du sol d'une parcelle, située au sortir d'un chemin d'accès à une propriété privée dans le hameau de Carensac, que la découverte fortuite de contours circulaires taillés dans le soubassement rocheux affleurant nous a conduit à mener une observation rapide des structures avant leur recouvrement par des gravats calcaires. Cette observation a permis de dégager trois silos circulaires taillés (50 cm de diamètre environ) dans le socle rocheux (calcaire à Astéries) sous les terres de surfaces peu profondes. Ces silos avaient été arasés et éventrés par des travaux de terrassements anciens (labours) et plus récents (tranchée pour la pose de câbles électriques). Le plus profond des trois silos (20 cm au plus bas du fond taillé à plat) conservait un sédiment argileux brun dans lequel quelques tessons résiduels de céramique antique et médiévale ont été recueillis. A signaler aussi qu'une entaille rectiligne dans le rocher, à proximité des silos, a livré dans son comblement un fragment de tuile à rebord.

Cet ensemble de structures en creux, très altéré, est à rapprocher de silos signalés sous les fondations d'une construction voisine. Cette simple observation de terrain permet ainsi de renseigner un peu plus les potentialités archéologiques du site de Carensac, hameau qui a accueilli un prieuré de l'abbaye de La Sauve au début du XIIe siècle, dont il ne reste plus de traces visibles et pour lequel l'occupation antique jusqu'alors supposée (découverte de céramique sigillée dans les champs alentour) paraît de plus en plus s'affirmer.

Jean-Luc Piat

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Grand Casse

Le recreusement d'une mare a mis au jour des bois travaillés, lieu-dit Grand Casse, situé à 3,5 kilomètres à vol d'oiseau de la rive gauche de la Gironde, au bord de marais anciennement gagnés sur l'estuaire. Dégagés ensuite à la main par le propriétaire, ces bois avaient été laissés en place. Quelques tessons recueillis lors du dégagement évoquaient un âge protohistorique, sans autoriser d'attribution chronologique et culturelle plus précise.

L'opération se proposait de dégager et nettoyer cette structure déjà ré-envasée, d'en relever le plan, d'en reconnaître l'insertion dans l'environnement et de recueillir les éléments pouvant établir sa fonction et sa chronologie. L'intervention a bénéficié de l'aide de fouilleurs bénévoles de l'association locale «Los Bels Peyros de Queyrac», pendant une quinzaine de jours en septembre 2003. Malgré le bas niveau des eaux dû à la canicule, le pompage s'est avéré indispensable pendant toute la durée des opérations.

L'assemblage principal est constitué de quatre grosses poutres de chêne, soigneusement travaillées, assemblées en camarteau à leurs extrémités, formant un cadre quadrangulaire de 3 m environ de côté, reposant presque à l'horizontale sur un fond de sable et vase indurés. Il était flanqué de part et d'autre de deux sections de tronc(s ?) de pin, creusées, d'une longueur voisine de trois mètres. Chacune présente une extrémité arrondie et amincie, évoquant une proue de pirogue, tandis que l'extrémité opposée est assez grossièrement coupée droit. S'agit-il de petites embarcations ou annexes, en cours de fabrication ou utilisées telles quelles ? En tout cas, l'une et l'autre, encore capables de flotter, ont dû être lestées. De l'espace intérieur de l'assemblage principal ont été retirés d'autres bois, porteurs aussi de traces de travail. Un bloc extrait lors de la découverte porte en son centre une cavité tronconique avec stigmates de rotation ; des éléments comparables, sur le site protohistorique du Fedderssen Wierde, ont été interprétés comme crapaudines de portes.

Le dégagement des abords immédiats, suivi d'un relevé planimétrique d'ensemble, a donné un aperçu de la topographie locale et des aménagements ayant précédé la mise en place de la structure principale. Sur le bord extrême de l'ancienne berge de grave, une fosse avait été creusée, profonde au maximum de 2,50 m environ sous le niveau de la berge. Sa surface (une vingtaine de m²) dépassait à peine l'emprise de la structure principale. Le dégagement de ses parois abruptes a révélé un dispositif de petits piquets ou chevilles de bois à extrémité appointie, à distance régulière, servant de montants à un tressage de brins passant alternativement par dessus et par dessous. Ce dispositif n'a pu être mis en évidence que sur une partie du pourtour nord et ouest de la fosse, le reste ayant été probablement détruit lors des travaux antérieurs. Il devait avoir pour but de limiter l'affouillement par le ressac et l'érosion des parois.

Le bord méridional de cette fosse (côté berge) était bordé d'un bourrelet de sédiments très compacts, rejetés lors du creusement. En avant de la structure, du côté opposé, s'ouvrait une fosse de profil triangulaire, beaucoup plus profonde, le fond se trouvant à 3,50 m sous le niveau de la berge. Elle était entièrement comblée de vase liquide ; son dégagement aurait exigé un investissement beaucoup plus important en temps et en moyens.

Une seconde structure en creux, beaucoup plus restreinte, a été reconnue, à 2 m environ à l'ouest de l'assemblage principal, dans une zone dégradée du bord de la mare. Le comblement comprenait quelques bois : des recoupes de planches, petits piquets et brins, peut-être en position secondaire, ainsi qu'un petit vase entier.

Les vestiges archéologiques associés, peu nombreux, appartiennent à la phase finale du Second âge du Fer. Il s'agit pour l'essentiel de fragments de céramique, d'une portion de vase en bois, et de fragments de piliers en trompette et de miettes d'augets à sel, trop peu abondants pour étayer l'hypothèse d'un site à sel fonctionnant sur place.

Sur la fonction du site, plusieurs hypothèses sont envisageables : aménagement de berge, abandonné suite à l'envasement de l'estuaire, ou pêcherie où le poisson piégé à marée haute se trouvait retenu dans le trou d'eau. Dans la structure annexe, on s'interroge sur le dépôt d'un petit vase entier sur une aire cendreuse, accompagné de galets.

Julia Roussot-Larroque

SAINTE-COLOMBE

Eglise

L'église romane de Sainte-Colombe est connue, grâce à plusieurs fouilles archéologiques, pour avoir été établie sur les ruines d'une ancienne villa gallo-romaine du Bas Empire. C'est pour cette raison, que dans le cadre de travaux d'aménagements sur le pourtour du sanctuaire, le bureau d'étude Hadès a été sollicité pour fournir des informations sur la nature des vestiges archéologiques enfouis sur l'emprise de drains destinés à recevoir les descentes d'eau pluviales. Il s'agissait de déterminer la puissance et la nature des remblais sépulcraux et de reconnaître la profondeur des niveaux de sols et des structures bâties enfouies à l'aide de trois sondages limités. Cette reconnaissance archéologique devait permettre à l'architecte du projet de préciser ou de modifier, le cas échéant, le tracé des drains afin qu'aucune structure archéologique ne soit détruite sans au moins une observation archéologique préalable.

Les sondages ont permis de lever la contrainte archéologique sur tout le flanc sud de l'église car les remblais sépulcraux d'époque moderne étaient ici assez puissants pour y creuser des tranchées de drainage. De ce côté de l'église, seul un mur antique d'axe est-ouest a été observé dans le cimetière, à plus d'un mètre de profondeur, ainsi que les maçonneries et le sol dallé d'une ancienne sacristie accolée sur le flanc méridional du chevet. Par contre, à l'est du chevet, le dégagement de murs antiques (petit appareil régulier) d'axe est-ouest et nord-sud, conservés pour certains sur cinq assises d'élévation, la présence de sols de tuileaux et d'une portion d'aqueduc ont conduit l'architecte à réviser son projet de drainage. Un dégagement des terres a donc été réalisé entre le pourtour du chevet et un mur antique d'axe nord-sud afin d'isoler la base de l'église des remblais du cimetière. Ce terrassement a permis de faire un relevé archéologique des structures antiques, fortement altérées par les fosses de caveaux contemporains et sur lesquelles aucune sépulture médiévale n'a été observée. Il est apparu que le chevet en hémicycle de l'église s'est établi sur un sol en béton de tuileau d'une petite salle dont on a reconnu les murs nord, est et sud. Le mur nord a été appuyé d'une canalisation d'axe est-ouest filant sous l'église, soigneusement bâti dans l'épaisseur d'un mur, large de plus de deux mètres, obstrué par un mur antique postérieur d'axe nord-sud, puis arasé lors de la construction du chevet.

Les observations stratigraphiques révèlent plusieurs phases chronologiques dans la construction des maçonneries antiques, phases qu'il est cependant difficile de dater étant donnée la pauvreté du mobilier céramique recueilli, principalement de la vaisselle commune liée à des niveaux de dépotoir. Néanmoins, les vestiges observés viennent compléter le plan des structures antiques relevées lors des fouilles du XIXe siècle, par Roger Coste en 1963-1966, Sylvie Faravel en 1986 et Wandel Migeon en 1995.

Jean-Luc Piat

LE TUZAN

La Honteyre

Le gisement de plein air magdalénien de la Honteyre dans la Lande girondine, a fait l'objet d'une étude par thermoluminescence pour sa datation (Lahaye *et al.*). Trois échantillons de grès ferrugineux ont été datés par cette méthode au laboratoire de datation du CRP2A à l'Université de Bordeaux III. Cette étude a permis de dater le site à 12200 +/- 800 BC (date moyenne pondérée) et ainsi d'apporter une nouvelle indication chronologique pour un secteur de la Gironde où la documentation concernant le Paléolithique demeure encore très sporadique. Rappelons que ce gisement, découvert il y a une quinzaine d'années par G. Belbeoc'h, a fait l'objet de fouilles récentes qui ont livré des vestiges lithiques abondants : galets de quartz, morceaux de grès ferrugineux et industrie laminaire et lamellaire en silex. Cette industrie s'est révélée particulièrement riche en lamelles à dos. La présence de burins bec de perroquet suggère une appartenance au Magdalénien récent.

Michel Lenoir

■ LAHAYE. C, GUIBERT. P, PLATEL. N, BECHTEL. F, Datation par thermoluminescence de fragments de grès ferrugineux rubéfiés provenant du site paléolithique supérieur de la Honteyre, le Tuzan, Gironde. *Rapport de recherches 2003*, 14 p.,6 fig., 3 tabl.

VILLENAVE-D'ORNON

Sarcignan, «mur des Sarrazins»

Depuis plusieurs années, la municipalité de Villenave-d'Ornon envisage de mettre en valeur le site renfermant le «mur des Sarrazins». Dans cette perspective, une opération archéologique a été réalisée au cours des mois de mai et juin afin de déterminer avec précision la localisation des vestiges et leur état de conservation.

■ *Cadres de l'intervention*

La commune de Villenave-d'Ornon se situe au sud de l'agglomération bordelaise, sur la rive gauche de la Garonne. Le lieu-dit Sarcignan est un peu à l'ouest du point où la RN 113 franchit l'A 630.

Le terrain s'inscrit sur le versant septentrional de la pointe d'un relief délimité par les ruisseaux de l'Eau-Blanche, au sud, ceux du Brucat et de l'Eau-Bourde, au nord. Il suit la pente naturelle marquant la transition de ce relief au vallon où coule le Brucat, actuellement canalisé, et l'Eau-Bourde, entre 15 et 10 m d'altitude NGF. En ce lieu, une couverture sédimentaire sableuse à graviers et graves règne sur des argiles blanches à cailloux et blocs calcaires.

Les vestiges du «mur des Sarrazins» n'ont jamais vraiment été oubliés ; ils forment encore aujourd'hui une limite du parcellaire. Ce n'est pas le cas pour leur fonction et leur datation. En effet, l'unique étude de fond remonte à 1826. Elle a permis d'établir un tracé hypothétique de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux, depuis le secteur du moulin de Vayre sur le ruisseau de l'Eau-Blanche, au sud de la commune, et un terrain, alors sablière, situé sur le territoire de Bègles, le long de la route de Toulouse, à peu de distance au sud du ruisseau d'Ars. Elle a également conclue que le mur constituait un élément de l'aqueduc.

■ *L'opération*

Plusieurs sondages ouverts hors le tracé de l'aqueduc se sont révélés négatifs. Les décapages et sondages pratiqués sur l'ouvrage sur 105 m linéaires ont permis de reconnaître, du sud vers le nord, en suivant la pente, quatre modes de construction : souterraine, rampante, aérienne sur mur et aérienne sur arches.

■ *Les parties souterraines*

Elles consistent en deux conduits correspondant à deux branches originelles de l'aqueduc. Nous nommons la première, venant de l'ouest, « branche de Vayre» (cf. fig : lettre A – Etat 1) dans la mesure où elle est supposée naître d'un captage de ce cours d'eau ou d'une des sources d'un des ruisseaux l'alimentant. Dans le même esprit, la seconde, arrivant par l'est, est qualifiée de «branche du Brucat» (cf. fig. : lettre B – Etat II), du nom d'un petit ruisseau, qui selon les cartes de Belleymes et Cassini, devait prendre sa source peu de distance à l'ouest du hameau homonyme. Ces deux branches opèrent leur jonction dans la parcelle fouillée. Les parties souterraines portent également sur deux conduits, fruits d'un réaménagement de la jonction ci-dessus citée. Pour cette raison, ladite jonction n'est matériellement plus observable.

Nos observations portent sur la partie terminale de la «branche de Vayre», dégagée sur 15 m et qui opère un brusque virage, environ 120°, pour réaliser, six mètres plus loin sa jonction avec la «branche du Brucat». Le conduit est constitué d'un radier en béton sur lequel sont édifiés deux piédroits, en béton de chaux intégrant des éclats calcaires, hauts de 0,60 m et d'une largeur moyenne de 0,35 m. La largeur interne du conduit est de 0,50 m à l'ouverture, 0,45 à la base. Les faces internes des piédroits ainsi que le fond sont recouverts d'une fine couche d'enduit hydraulique, laquelle déborde de quelques centimètres sur les sommets des piédroits. La couverture a ici disparu, elle devait cependant être de même nature que celle reconnue en d'autres points du tracé. Ce sont des dalles de calcaires s'appuyant sur les parties sommitales des piédroits, là où se trouve l'enduit hydraulique, et recouvertes d'un lit de mortier d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ce lit recouvre la totalité de la structure afin d'éviter des infiltrations de terre.

La «branche du Brucat», suivi sur 12 m, est moins bien conservée mais on constate l'emploi des mêmes matériaux. Elle arrive de la parcelle occidentale voisine achevant une courbe de faible amplitude et présente un pendage très marqué du radier, 0,60 m pour les cinq derniers mètres avant la jonction. Ce fait résulte de la nécessité de rapporter la branche du Brucat à la même altitude que celle de Vayre ; pour cette raison, nous pensons que sa réalisation a été faite postérieurement, du moins sur un plan technique. Sa section est visible peu avant le point où s'opérait la jonction. Elle diffère de celle de Vayre dans la mesure où la forme du conduit est nettement trapézoïdale. La hauteur des piédroits est de 0,50 m, la largeur du conduit de 0,35 m à l'ouverture et 0,20 m à la base. L'épaisseur du radier est de 0,20 m. Sur les faces internes des piédroits et sur une hauteur de 0,35 m, on observe des traces de dépôts calcaires.

Des fissures, particulièrement bien visibles dans les piédroits de la branche de Vayre, se retrouvent presque régulièrement tous les deux mètres. Selon un rythme similaire, on observe des coulées de béton à la base du radier de la branche du Brucat. Ces faits témoignent de la technique employée dans la construction de l'ouvrage. Il est réalisé par petites sections. Le creusement d'une tranchée dans un terrain aussi instable et peut-être aussi la nature du matériau du radier et des piédroits, rendent nécessaire une réalisation par petites étapes.

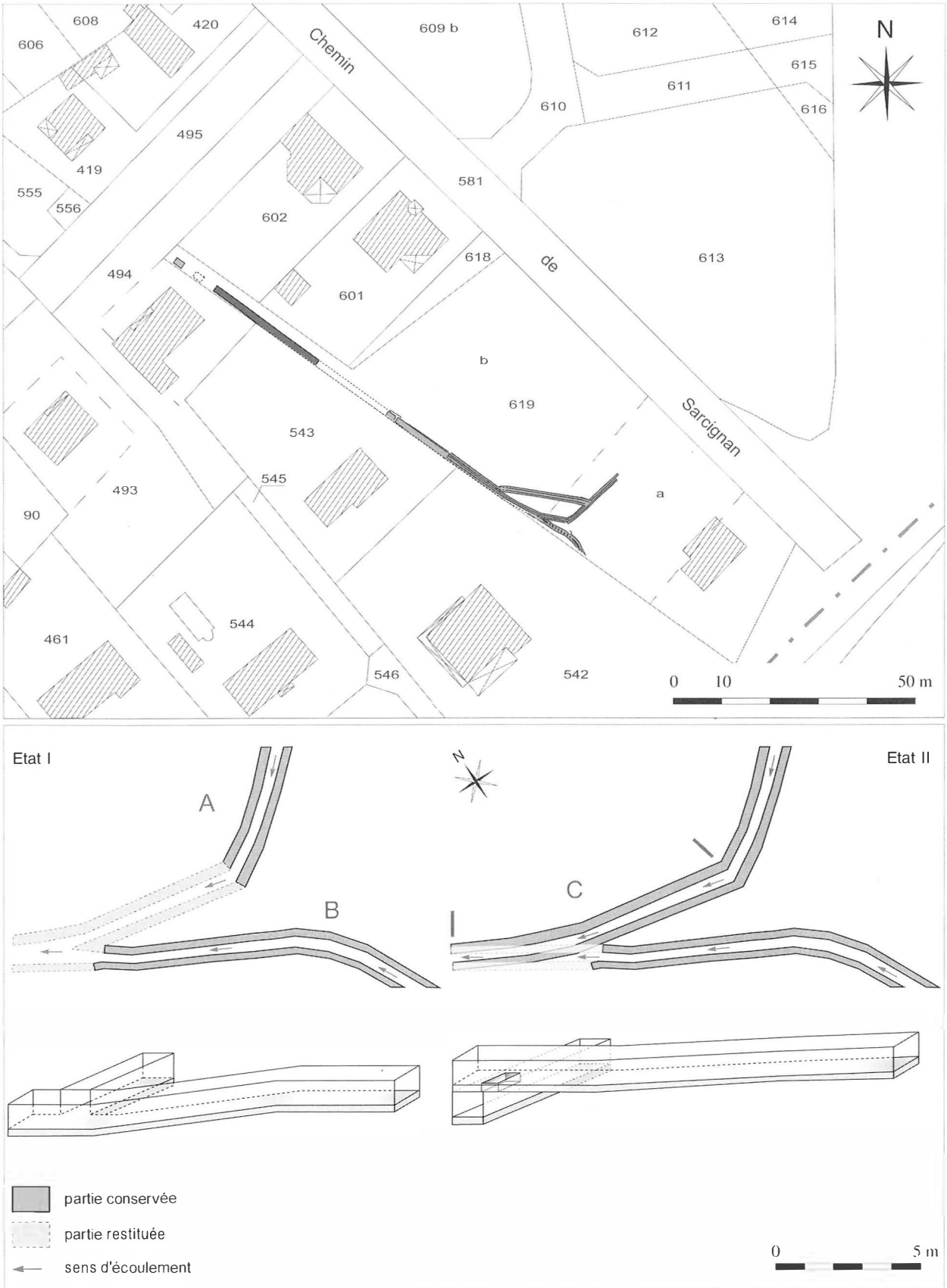

Villenave d'Ornon - Sarcignan "mur des Sarrazins".

Ci-dessus :
Localisation des vestiges sur fonds extrait du cadastre actuel.
Plans et perspectives (hypothèses) pour les deux états à la jonction des parties souterraines.

Ci-contre :
1. Reprise en brique de la partie finale de la branche de Vayre.
2. Vue générale des parties souterraines.
3. Fin de la partie rampante. En arrière, le mur.
4. Début du mur. 5. Fin du mur, culée avale du pont aqueduc.
6. Vestige d'une pile de l'aqueduc sur arches.

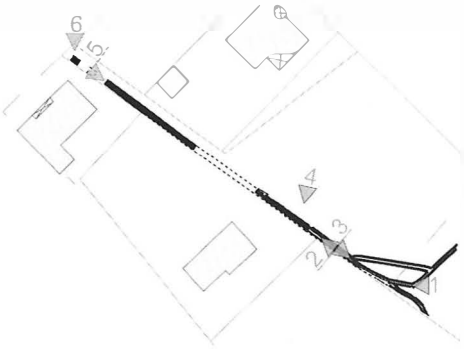

1

2

3

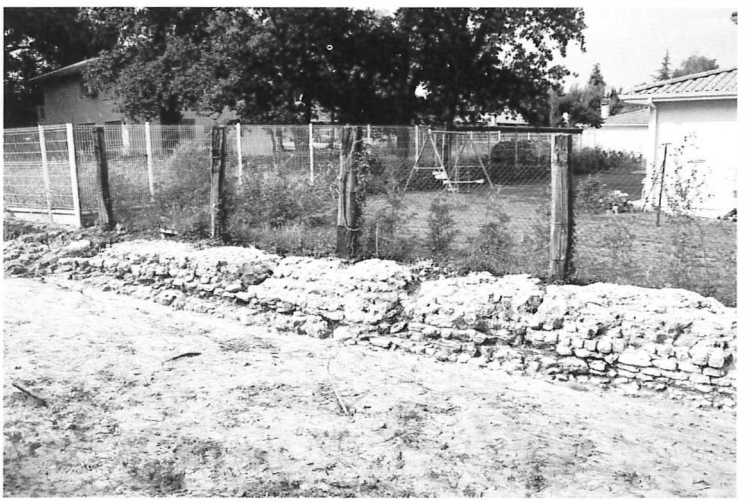

4

5

6

A une date indéterminée, le secteur de la jonction des deux branches et, en aval, le départ du conduit devenu unique, font l'objet de reprises.

Un premier conduit reprend la partie finale de la branche de Vayre, à hauteur du virage (cf. fig : lettre C – Etat II). Le radier d'origine est conservé mais les piédroits en béton sont remplacés par de nouveaux constitués de grandes briques (47 x 38 cm pour les plus importantes et 4 cm d'épaisseur), liées par un mortier blanc. On observe aujourd'hui, au mieux, dix assises conservées, portant la hauteur maximale à un mètre. Long d'une douzaine de mètres, ce conduit recoupe la branche du Brucat.

Un second conduit est établi à partir d'une brèche ouverte dans le piédroit occidental de la branche de Vayre, il court sur 10 m vers l'ouest pour opérer sa jonction avec le précédent. Il est intégralement constitué de briques, le fond et les piédroits reposant sur un lit de mortier rose. Il est possible que ce conduit ait assuré une dérivation temporaire, le temps que la reprise de la partie finale de la branche de Vayre soit réalisée. Le soin apporté à sa réalisation ne plaide cependant pas en faveur de cette hypothèse. On peut imaginer qu'une sorte de murette exista autrefois, obturant sur certaine hauteur la brèche ouverte dans la branche de Vayre. Passé un niveau d'eau jugé critique, le trop plein s'écoulait alors dans cette dérivation. Cette hypothèse s'intègre bien à l'impression générale d'une volonté de contrôler le débit, ceci en un secteur où la courbe de la branche de Vayre et la pente marquée de la branche du Brucat fragilisent la construction.

Au cours de cette phase de réaménagement, la branche du Brucat, quoique recoupée, n'est pas pour autant abandonnée. La partie terminale, affectée d'un fort pendage, est comblée avec des terres. Quant à la partie haute, les piédroits en sont brisés et déposés sur le radier. On note la présence de flaques de béton de tuileau sur ce qui constitue le nouveau fond de la branche, lequel est rehaussé de 0,60 m. Dans cette optique, la nouvelle jonction entre les branches de Vayre et du Brucat ne peut s'opérer que suivant un axe vertical, les eaux du Brucat se déversant dans celles venant de Vayre.

■ *La partie rampante*

Les reprises effectuées plus haut occultent le point de départ d'origine de cette partie de l'ouvrage. On peut imaginer que le conduit passe progressivement d'un type semi-enterré à rampant. Longue de 11 m environ à l'origine, puis de 5,50 m après la reprise, elle assure la liaison entre les parties souterraines et le mur dit des Sarrazins.

La nature des matériaux change radicalement. Il faut ici distinguer le conduit en tant que tel et les murs qui l'encadrent. Dans la réalisation de la partie rampante, ces murs sont destinés à protéger le conduit et sont réalisés en premier. Ancrés sur une fondation de blocs de grés et de calcaire, ils présentent deux lignes accolées de blocs calcaires offrant une apparente régularité des assises. Entre les murs est coulé un radier en béton de tuileau sur lequel sont installés les piédroits. Les élévations internes de ces derniers présentent des assises régulières de petits blocs calcaires et sont recouvertes d'un enduit hydraulique.

A l'approche du mur, l'aqueduc présente une rupture marquée, le dénivelé du pendage et du contrependage étant de 0,60 m. Ce phénomène peut résulter d'un aménagement volontaire ou d'un affaissement ponctuel du terrain. Cette dernière hypothèse séduit par sa simplicité, elle est étayée par la présence des recharges successives de mortier au point de rupture du radier. Ces recharges viendraient donc corriger un affaissement progressif, se produisant alors que l'aqueduc est encore en fonction. Ce schéma se heurte cependant à plusieurs détails. En premier lieu, on constate que le pendage du radier est plus prononcé que celui des assises des piédroits. On peut avancer que ceux-ci s'affaissèrent moins que le fond. Mais cette dissociation n'aurait alors pas manqué d'entraîner des fissures dans l'enduit hydraulique à la jonction du fond du conduit et de la base des piédroits, ce qui n'est pas le cas. La récupération du piédroit nord, réalisée à partir du point le plus bas du radier, révèle une tête de mur lisse et verticale et non un arrachement comme cela aurait dû être le cas. A l'inverse, la présence de l'enduit hydraulique parfaitement conservé à la jonction du fond et des piédroits, via un glacis d'étanchéité, l'absence de traces d'arrachement dans le piédroit encore en élévation, permettent d'imaginer que nous sommes en présence d'un aménagement particulier. Au point où le flux d'eau passe de la partie rampante de l'aqueduc à un conduit porté sur mur, il risque d'y avoir un problème de mise en pression de l'ouvrage. Cet aménagement permet de pallier le problème en ralentissant le flux.

■ *La partie aérienne sur mur*

C'est un des mérites de la commission ayant réalisée l'étude de 1826 d'avoir compris que le mur était partie intégrante de l'aqueduc. En effet, il ne reste pratiquement plus rien du conduit qui régnait sur la structure.

Les descriptions faites à l'époque, ainsi que par l'abbé Baurein dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sont le plus souvent correctes mais certains détails n'étaient manifestement pas visibles. Le mur est long de 60 m, la partie centrale étant totalement arasée sur 18 m. Sa largeur est de 1,40 m à la base, de 1,20 m dans les parties hautes conservées. La hauteur est variable, au maximum 1,30 m. Au départ du mur, la hauteur, hors conduit, est intégralement conservée, 0,70 m. Concernant le mode de construction, nous sommes en mesure d'apporter quelques compléments aux éléments communiqués par les anciens auteurs. L'ouvrage est établi sur une fondation en blocs calcaires et grès de modules variés, certains blocs de grès présentant une taille imposante. Cette fondation semble plonger à une assez faible profondeur, 0,20-0,30 m. Le ressaut déborde de 0,20 m à 0,40 m et s'inscrit dans l'axe du mur latéral oriental de la partie rampante de l'aqueduc. L'élévation est constituée d'un bourrage de blocs calcaires noyés dans un mortier gris encadré par deux parements de petits blocs cubiques disposés en assises réglées. Dans les élévations, on distingue deux ressauts que la commission de 1826 avait déjà signalés. C'est plus particulièrement le cas à l'extrémité ouest où le parement est présent jusqu'à

la base de la structure. La tête du mur présente d'ailleurs ce petit appareil régulier dont les trois premières assises révèlent des joints tirés au fer, les angles de la construction étant confortés par un chaînage de blocs parallélépipédiques. A l'autre extrémité, la base du mur ne livre pas la même architecture. Entre le ressaut de fondation et les premières assises en petit appareil, on a trois rangs de pierres calcaires plates. En cet espace, il subsiste une flaque de béton de tuileau très érodée, en tout point comparable au béton visible sur la branche du Brucat. Il s'agit d'un vestige du radier du conduit de l'aqueduc, c'est là son dernier témoin matériel.

■ *La partie aérienne sur arches*

Du pont aqueduc, seuls les restes d'une pile du pont ont été reconnus. Située à 8 m de la culée avale, cette maçonnerie rectangulaire, 1,30 m x 2,00 m, présente un mode de construction identique à celui reconnu à l'extrémité nord du mur. Il est ici bien lisible et on retrouve un bourrage de moellons calcaires noyés dans du mortier et un parement en petit appareil cubique avec joints alternés. Des blocs parallélépipédiques forment les chaînages d'angles. De nouveau la structure repose directement sur les sables naturels mais pas au même niveau, la face sud de la pile plongeant 0,30 m plus bas. Autour de la construction, avant d'atteindre les sables naturels, du mortier pulvérulent et des moellons calcaires cernent la pile. La concentration de moellons semble plus importante au contact de celle-ci. Il reste délicat d'interpréter ce niveau. Il peut résulter de la démolition de la structure mais peut également correspondre à un apport qui aurait précédé la construction de la pile dans le but de stabiliser un terrain meuble.

Du mobilier, céramique moderne et peut-être médiévale ainsi qu'un fragment de *tegulae*, a été récupéré.

■ *Conclusion*

L'opération conduite à Sarcignan ne constitue pas une véritable découverte, plutôt une redécouverte. Il est envisagé de préserver et mettre en valeur le site. Celui-ci, quoiqu'il n'offre pas les vestiges les mieux conservés pour ce qui concerne les parties enterrées de l'aqueduc, présente néanmoins l'ensemble des modes de constructions possibles et la jonction de deux branches. A ce titre, en plus de sa valeur monumentale, il présente un grand intérêt d'un point de vue didactique.

Sur le plan scientifique, les multiples documents, tant matériels qu'archivistiques, nous amènent à envisager la réalisation d'une étude portant sur un cadre géographique beaucoup plus large : du sud de la commune de Villenave-d'Ornon à la ville de Bordeaux. En combinant prospection de terrain, sondages, relevés topographiques et études documentaires, tout en gardant à l'esprit que la question de la distribution et l'évacuation des eaux en la ville de Bordeaux sont indissociables du thème de l'aqueduc, nous serons peut-être en mesure d'apporter quelques éléments de réponses à des questions d'importance. En effet, la datation de l'ouvrage, envisagée du Ier siècle, celle des reprises, les détails de son tracé, son débit, les lieux de captages et son terme, restent encore à définir.

Xavier Charpentier

- BAUREIN, abbé. *Variétés Bordeloises ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*, t. II, Bordeaux, 1785, Réed. Bordeaux, Féret, 1876.
- BLANC-DUTROUILH. «Rapport sur les travaux de l'Académie Royale», *Actes de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, III, 1825-1827, pp. 40-47
- JOUANNET, François-Vatar. «Rapport à l'Académie Royale de Bordeaux sur les aqueducs antiques», *Actes de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, III, 1825-1827, pp. 125-141.

VILLENAVE-D'ORNON

Territoire communal

La prospection a porté sur quatre sites :

— Parc de Sallegourde : Le terrain, ancien bois dépendant du château de Sallegourde, est actuellement en déboisement, suite à une maladie des arbres et aux conséquences de la tempête de décembre 1999. La prospection n'a rien donné en ce qui concerne le mobilier. Seules deux pièces de liard de Louis XIII ont été trouvées. Une nouvelle prospection devra avoir lieu au moment de la replantation du site.

— Abords Nord de l'Eau Blanche : Sur la propriété du château de Limbourg, j'ai pu remarquer des fragments de *tegulae* sur le bord Nord du ruisseau l'Eau Blanche, ainsi que des constructions du XVIIIe ou XIXe siècle pour l'écoulement des eaux des terres plantées en vigne, sur le coteau Nord de la propriété.

— Château de Carbonnieux : Aucun mobilier trouvé. Beaucoup de remblais par cailloux et briques.

— Vignes du château Barret : Parcelle nouvellement défrichée, en relation avec le site de l'aqueduc gallo-romain sis à Sarcignan, en particulier de la branche dite du Bruca. Aucun vestige de mobilier. Quelques pierres non significatives. Une nouvelle prospection serait souhaitable avant la plantation de la nouvelle vigne en 2004.

François Magnant

VIRELADE

Le bourg – rue de la Mairie

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été effectué du 31 mars au 2 avril 2003. L'opération portait sur une surface de 10 500 m², correspondant à l'emprise totale projetée.

Le terrain objet de l'étude est sensible pour la période antique. En effet, une série de photographies aériennes montre d'importantes traces d'un bâtiment de grande surface. Cet ensemble a été interprété comme étant les vestiges d'une villa gallo-romaine. L'intervention archéologique consista donc à confirmer ou infirmer la chronologie et la fonction de ces vestiges, leur profondeur d'enfouissement ainsi que leur état de conservation.

Douze sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés sont :

—terre végétale gravelo-sableuse brune de type prairie présentant quelques fragments de briques et de tuiles contemporaines.

— grave sableuse brune mêlée de quelques pierres calcaires. C'est en général dans ce niveau qu'apparaissent les structures archéologiques. Ce niveau semble être rapporté et ne se rencontre pas dans la totalité des sondages.

— quand ce niveau n'est pas présent, les structures archéologiques sont directement creusées dans la grave sableuse orangée naturelle.

— sous ce premier niveau naturel, on rencontre une couche de grave sableuse jaune orangée.

A l'exception d'un seul, tous les sondages ont livré des structures et vestiges archéologiques. D'une manière générale, il ne s'agit que de structures fossoyées sub-circulaires ou ovoïdes aux fonctions indéterminées et de tranchées rectilignes qui ont été interprétées comme autant d'arrachements de murs.

Le remplissage de ces structures est quasiment toujours identique quant à sa structure matricielle (sable graveleux légèrement limoneux), seules des variantes inclusives viennent différencier leurs comblements (blocs calcaires, fragments de tuiles, rares céramiques et restes osseux, fragments de mortier, etc.). Seul un mur a gardé, très partiellement toutefois, un vestige de parement. La faiblesse de densité du matériel archéologique récolté ne permet pas une datation fine des niveaux, mais confirme malgré tout la chronologie antique pressentie. Toutes les structures archéologiques rencontrées ont été mises à jour entre 0,40 et 0,60 m de profondeur, en général immédiatement sous les niveaux de terre végétale. Elles ont été la plupart du temps creusées aux dépens des couches naturelles graveleuses (terrasse de Garonne). Ces structures archéologiques ne sont conservées que sur une puissance relativement faible ; au maximum 0,70 m de profondeur depuis leurs niveaux d'apparition.

Cette opération a permis de confirmer la présence d'une demeure antique mais laisse plusieurs questions en suspens : le plan de l'habitation, son extension au-delà de la parcelle sondée, sa chronologie précise, la fonction de certaines structures, les relations de cette *villa* avec le terroir local, etc.

Marc Rimé

Opérations communales et intercommunales

N°Nat.					P.	N°
024385	BLAYAIS, Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux	LAGRANGE Marie-Ange	BEN	PR	76	64
024347	DAIGNAC ET ESPIET, Moyenne vallée de la Canodonne	LENOIR Michel	SUP	PI	76	65
02486	GIRONDE – EST, Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux	BROCHERIOU Dominique	BEN	PR	77	66
024192	ISLE-SAINT-GEORGES et SAINT-MEDARD-D'EYRANS, Restructuration du poste source	MOREAU Nathalie	INRAP	DIA	78	67
024387	LANGON, TOULENNE, SAINT-PIERRE-DE-MONS, SAINT-PARDON-DE-CONQUES	LABUZAN Franceline	SUP	PI	78	68
024388	NORD – MEDOC, Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux	LOURENCO Jean-Marie	BEN	PR	79	69

BLAYAIS

Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux

Deux châteaux du Blayais étaient concernés par cette recherche : le château Dubraud à Saint-Christoly-de-Blaye et le château Chasserat à Cartelègue.

La prospection du château Dubraud s'est révélée décevante en raison de l'environnement particulier des parcelles (piquets métalliques).

Les recherches au château Chasserat ont montré des indices d'occupation de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne notamment :

— 52 monnaies (1 romaine, 4 médiévales, 17 doubles tournois LVIII et VXIV, 10 Napoléon III en bronze, 1 Céres, 3 Dupuis, 31 franc, 3 bon pour 50 Cts, 4 morlons, 3 sous percés et 1 10 Frs au coq) ;

— et 45 objets qu'il conviendra de préciser ultérieurement (9 rouelles anneaux en bronze, 7 balles de mousquet, 10 plombs de sac, 1 dé à coudre, 6 boucles de ceinture, 1 cartouche broche, 8 boutons, 1 croix en argent, 1 tampon–inscription Cyprien prêtre-, 1 clé).

Philippe Coutures
pour Marie-Ange Lagrange

DAIGNAC ET ESPIET

Moyenne vallée de la Canodonne

La Canodonne, affluent de rive gauche de la basse vallée de la Dordogne en Entre-deux-Mers, recoupe dans son cours moyen l'assise de calcaire à Astéries qui forme des lignes de falaises creusées d'abris, recoupées par d'anciennes galeries de carrières et par divers aménagements dont les plus vieux remontent à l'époque médiévale. Elle reçoit plusieurs affluents de moindre importance.

Durant l'été 2002, des prospections en pied de falaises, des sondages et des nettoyages de coupes ont été effectués dans divers gisements susceptibles de livrer des séquences chrono-sédimentaires contemporaines du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène, notamment l'abri Piganeau (Daignac) Moulin-Neuf (Saint-Quentin-de-Baron), Granet 2 (Grézillac). En 2003, les recherches ont exclusivement concerné la moyenne vallée de la Canodonne et deux gisements ont plus particulièrement fait l'objet de sondages et de ravivages de coupes.

La Pique 2 (Daignac) est un petit site en pied de falaise, proche de l'abri de la Pique fouillé en 1932 par J. Ferrier et M. Trochon qui y recueillirent une industrie du Magdalénien supérieur à pointes à cran. Le ravivage d'un front de coupe dégagé par un sondage ancien, à quelques mètres du pied de la falaise, a montré, sous la terre végétale, des dépôts dont l'épaisseur totale n'excède pas 1 m.

Au sommet, un limon argilo-sableux brun clair, renfermant de petits éboulis et des granules calcaires (C1a), plus carbonaté en profondeur (C1b), renferme de l'industrie lithique et de la faune très fragmentaire ainsi que de menus fragments de céramique et de pierres brûlées. Deux petits trapèzes en proviennent.

L'ensemble repose sur une épaisse couche cendreuse, carbonatée, encroûtée. Les éboulis de petites dimensions, y sont plus ou moins altérés, associés à de petites pierres brûlées sporadiques. Cette couche, très

pauvre en vestiges, a livré une petite pièce à dos et quelques menus produits de débitage (lamelles, petits éclats accompagnés de rares fragments de céramique). Plus carbonatée, plus riche en éboulis décomposés et plus claire en profondeur, cette couche cède progressivement la place au substratum rocheux.

Canère 2 (Espiet), situé un peu en aval de l'abri Piganeau et en amont de la Pique en rive opposée de la Canodonne, se place dans un talus situé au pied d'une haute falaise calcaire. Dans sa partie médiane, la falaise a été exploitée en carrière de meules, sans doute à partir du Moyen Âge. Après avoir évacué un volume important de déblais de carrière nous avons atteint des dépôts limono-argileux remaniés livrant des vestiges d'âges divers : industrie lithique et des éléments céramiques protohistoriques, antiques, des XIIe, XIIIe, XIVe siècles (détermination de J.-L. Piat) ainsi qu'une petite meule en calcaire local. Localement, un sédiment limono-argileux très perturbé par des terriers et des racines, a livré quelques éléments de céramique néolithique et de l'Age de Bronze et quelques restes de faune (cheval, bovidé). Un mince niveau de pierraille blanchâtre calcaire sableuse, le sépare des lambeaux d'une couche sableuse cryoclastique, plus ou moins indurée et concrétionnée, piégée entre de gros blocs calcaires effondrés. Cette couche a livré de rares indices paléolithiques (raclette, petits produits de débitage et déchets de taille, première phalange d'antilope saïga, fragments d'os brûlés). Sous les gros blocs, des sondages à la tarière ont traversé un sédiment limono-argileux brun clair, riche en plaquettes, apparemment stérile, baignant dans la nappe phréatique et qui semble issu de la desquamation de la falaise rocheuse.

Dans l'ensemble ces résultats peuvent apparaître décevants en l'absence de grand gisement stratifié renfermant une séquence de Magdalénien, d'Azilien et de Sauveterrien, mais plusieurs indices suggèrent la présence de Néolithique ancien dans des dépôts en pied de falaise qu'il serait intéressant de mettre en relation avec les remplissages de fonds de vallées.

Michel Lenoir

EST GIRONDE

Prospection au détecteur de métaux

Afin de régulariser nos activités de surveillance spontanée dans la région libournaise ou dans le nord de l'Entre-deux-mers, une autorisation de prospection nous a été accordée en avril 2003 couvrant l'est de la Gironde. Il ne s'agit donc pas d'une prospection systématique, localisée et organisée, mais de surveillances aléatoires et partielles, au hasard des déplacements professionnels dans la zone précitée. S'y ajoutent des rencontres d'érudits locaux ou des possesseurs de petites collections d'objets archéologiques ou d'objets isolés non référencés. Le but est, d'une part, de s'assurer que les bouleversements de terrains consécutifs au défonçage des parcelles de vignes ou à la création de lotissements ne donnent pas des indices de sites, notamment si un environnement archéologique est connu. D'autre part, de renseigner ou d'affiner la carte archéologique en cherchant à cerner plus précisément les sites géographiquement et typologiquement.

Dans ce qui nous paraît notable pour l'année 2003, nous signalerons pour la période néolithique deux fragments de hache polie à Montagne (lieu-dit «Montaiguillon »), un autre à Ambarès (lieu-dit «Merlet»), des éclats de taille et un nucleus aux Billaux (lieu-dit «Les Eymerits»), une grande quantité d'éclats et quelques outils à Saint-Philippe-d'Aiguille (lieu-dit «Candelayre»).

S'agissant de l'époque antique, la prospection orale aux alentours de la villa de Saint-André, commune de Montagne, a permis d'avoir connaissance d'éléments architecturaux exhumés lors de travaux agricoles (colonnes de marbre, chapiteau en marbre gris) sur les propriétés de Maison-Blanche et de Château-Corbin, en contrebas duquel semble passer une voie bordée de caniveaux en pierre, reliant sans doute la demeure gallo-romaine à Libourne après avoir franchi le ruisseau «la Barbanne» au Guadeleyrat.

Plusieurs monnaies romaines nous ont été montrées, une venant de Villegouge, au nord-est du bourg, une autre de Moulon, trouvée dans les douves du château Montlau, un sesterce de Trajan trouvé au sud du château de Monbadon sur un site antique déjà repéré. Nous avons recueilli également quelques informations supplémentaires sur la villa de «Candale», commune de Saint-Laurent-des-Combes, dont les quelques restes signalés au XIXe siècle ont été détruits lorsque la parcelle de vignes a été refaite. Les propriétaires des lieux ont conservé de gros blocs de béton et des fragments de mosaïque.

Sur la commune de Doulezon, au lieu dit «Peyriquey», des découvertes récentes successives à des labours profonds, semblent révéler un site gallo-romain dont la nature cependant reste mal définie.

Enfin, pour l'époque médiévale, la rencontre avec un pêcheur d'Izon a permis de confirmer l'existence d'un cimetière ennoyé sur la commune de Lugon-et-l'Ile-du-Carney, qui devait originellement se trouver au sud-ouest de la chapelle romane de Carney et que le mascaret, très puissant dans cette zone, a légèrement bouleversé les sarcophages. Aux basses eaux d'équinoxe, on peut donc voir quelques sarcophages encore intacts et plusieurs autres fragmentés par le courant.

Dominique Brocheriou

ISLE-SAINT-GEORGES/ SAINT-MEDARD-D'EYRANS

Restructuration du poste source

La surveillance ponctuelle de la restructuration du poste source de l'Isle-Saint-Georges et de l'enfouissement de 7 070 m de lignes électriques jusqu'à Saint-Médard-d'Eyrans a été effectuée entre janvier et mai 2003.

Seuls dix logs retraçant deux séquences ont pu être relevés. La première, correspond à l'aménagement récent des niveaux supérieurs, route ou chemin. Ces infrastructures se superposent directement à la seconde séquence constituée de couches sédimentaires de sable, d'argile ou de limon.

Seul le log n°6, à Saint-Médard-d'Eyrans, a permis de relever deux niveaux de sol. Cependant, aucun mobilier permettant leur datation n'a été remarqué.

Du mobilier céramique, provenant des tranchées effectuées à l'Isle-Saint-Georges a été récolté sur un tas de terre provenant de ces excavations. Il est constitué de quatorze fragments de céramique ou terre cuite :

— deux fragments de tuiles de type imbrex,

— un fragment de panse Pascual I (- 30 av. J.-C à + 40 ap. J.-C.) et un fragment de col avec un départ d'anse (Dressel I ?),

— un fond de vase balustre (augustéen), un bord peut-être tourné, un fragment de couvercle, un fragment de panse (cuisson oxydante), un fond (cuisson en mode réducteur), présentant une pâte finement sableuse, riche en mica avec sur une de ses faces un cercle (fond spiralé), deux tessons de céramique savonneuse à pâte grise datant de – 50 à + 200 ap. J.-C.

Bien que partielle, la surveillance des travaux confirme la présence d'une occupation antique et médiévale à l'Isle-Saint-Georges. Le mobilier céramique prélevé est semblable à celui récolté anciennement et atteste une occupation débutant au moins au Ier siècle av. J.-C.

A Saint-Médard-d'Eyrans, les relevés dans le lotissement «Le Cordon d'Or» nous indiquent que nous sommes en dehors de tout secteur occupé.

Nathalie Moreau

ANGON, TOULENNE, SAINT-PIERRE-DE-MONS, SAINT-PARDON-DE-CONQUES

Dans le cadre de la recherche sur les campagnes gallo-romaines, cette prospection concerne une petite contrée appartenant au canton de Langon et plus précisément aux communes de Toulenne, de Langon, de Saint-Pierre-de-Mons et de Saint-Pardon-de-Conques.

Les découvertes archéologiques sur le canton de Langon sont presque inexistantes et laissent paraître une faible occupation de ce territoire qui ne représente sans doute pas la réalité. Cette prospection a fait l'objet de deux types d'intervention : prospection orale et prospection terrestre (ponctuelle). Ces deux opérations complémentaires, bien que loin d'être exhaustives, ont permis une nouvelle lecture de l'occupation de cette région durant la Protohistoire et de l'Antiquité mais se sont heurtées à plusieurs problèmes : tout d'abord la véracité des informations révélées par les autochtones, ensuite la faible fréquence, voire l'inexistence des travaux de sols.

L'instabilité de la Garonne et l'urbanisme sont des facteurs qui ont transformé les bords de la Garonne : il apparaît d'après quelques témoignages que des vestiges archéologiques furent «oubliés» sous des projets d'urbanisme sans qu'il en ait été fait état auprès des autorités compétentes.

Après la prospection thématique de Danielle Josset sur la commune de Toulenne (1991) notre investigation sur cette commune n'apporte pas plus d'informations.

La commune de Langon, ayant subi un urbanisme grandissant depuis quelques années, a vu sa surface agricole se réduire. Aucune découverte sur cette commune n'a pu être confirmée.

Les coteaux de bords de Garonne sur les communes de Saint-Pierre-de-Mons et Saint-Pardon-de-Conques ont révélé des vestiges archéologiques dans les labours d'hiver.

Les sites découverts sont délicats à définir car les labours sont peu profonds. Deux sites sont localisés sur la commune de Saint-Pierre-de-Mons l'un contenant des vestiges d'amphores et de céramique commune protohistorique et l'autre considéré comme un site à *tegulae*.

Le site localisé sur la commune de Saint-Pardon-de-Conques se situe dans le vignoble du château Jauberthes, les vestiges archéologiques découverts se composent de céramique commune protohistorique, de *tegulae* et de céramique commune gallo-romaine.

Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les investigations afin de compléter cette carte archéologique et d'en préciser les éléments déjà existants après une meilleure lecture des sites.

Franceline Labuzan

NORD-MÉDOC

Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux

La prospection électromagnétique 2003 concerne un site de surface situé sur la commune de Vensac en Nord-Gironde. A l'instar des zones prospectées en 2002, ce site est planté de vignes. La carte de Cassini au XVIIIe siècle signale à cet emplacement, sous le toponyme du Taste, la présence d'un château.

Si les monnayages dominants sont les deniers tournois et double-tournois Louis XIII, certaines découvertes révèlent cependant une occupation antérieure (monnaies du XVIe et du IVe siècles). Ce que confirme la présence de quelques silex taillés (très probablement de la fin de la période néolithique). Nous signalerons la présence de nombreux tessons de poterie qui semblent confirmer la très nette dominance du XVIIe siècle. Tous les objets découverts ont été remis au propriétaire du terrain.

L'opération s'est effectuée au cours de l'été 2003. La technique de prospection que nous avons appliquée est identique à celle qui a été présentée dans le bilan scientifique 2002.

Commune	Site prospecté	Lieu-dit	Monnaies	Objets
Vensac	1	Le Taste	55	8

Ces résultats inhérents au seul site du Taste ont été comparés à ceux de la prospection de 2002 concernant treize sites du Nord-Médoc (cf. graphique *infra*). Bien qu'ils confirment la dominante XVIIe siècle, ils ne peuvent pas, dans l'état actuel des découvertes, être révélateurs de l'occupation humaine sur différentes périodes. Les prospections engagées dans les années à venir, devraient permettre de faire évoluer ces données et d'affiner certaines dominantes.

Jean-Marie Lourenço

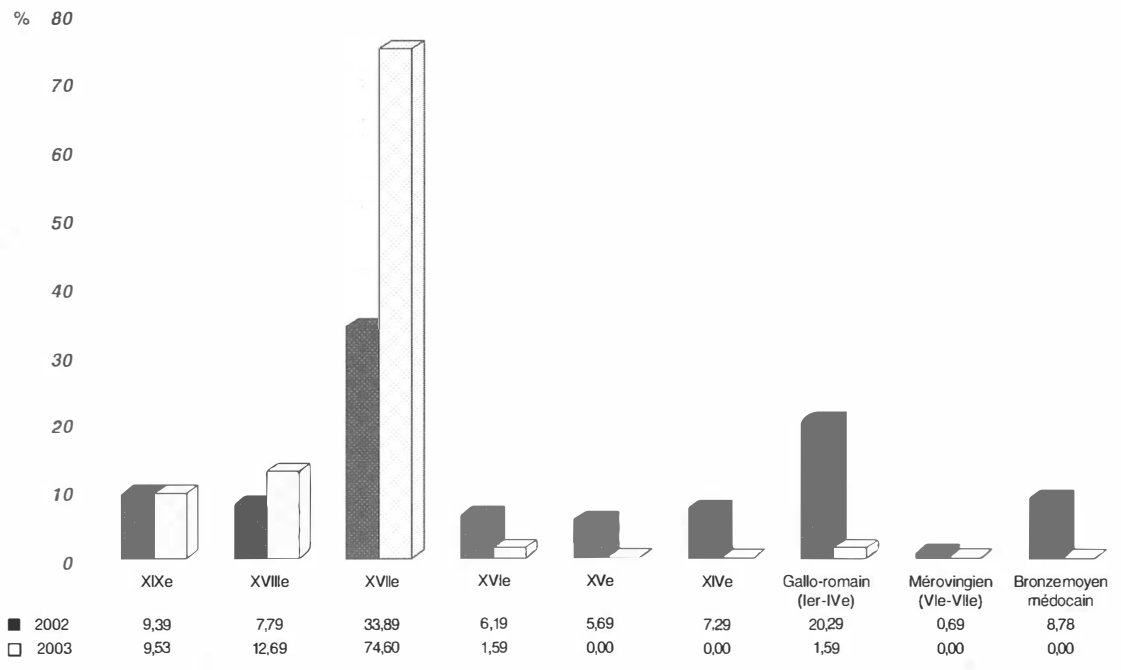

AQUITAINE

LANDES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

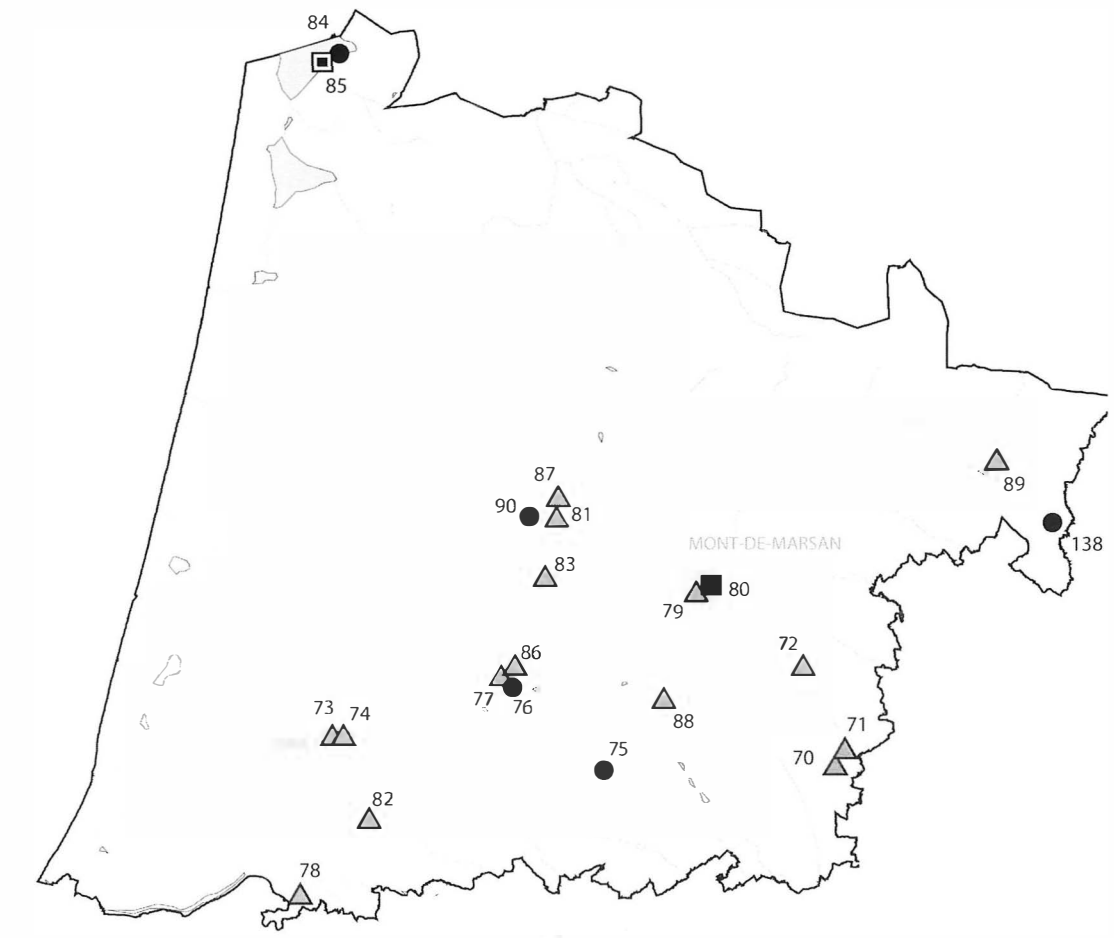

fouille préventive

fouille programmée

sondage, diagnostic

prospections, relevés, analyses

PCR

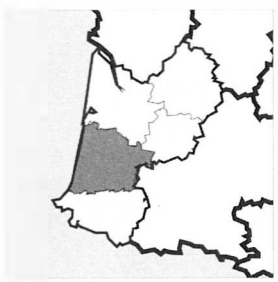

0 10 20 kms

N°Nat.					P.	N°
024216	AIRE-SUR-L'ADOUR, Déviation R.N. 124/R.N. 1337	CORNEC Thierry	INRAP	DIA	82	70
024260	AIRE-SUR-L'ADOUR, Houns de Pourroute	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	DIA	82	71
024269	CASTANDET, Four Lamothe	POUSTHOUMIS Bernard	HADES	RA	83	72
024215	DAX, 11 cours du Maréchal Foch	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	84	73
024261	DAX, 19 cours Saint-Pierre	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	84	74
024270	DOAZIT, Camp de Mus	LASSERRE Thierry	BEN	PR	85	75
024259	GOUTS, Vicus de Gouts	VIGNAUD Didier	BEN	PR	85	76
024291	GOUTS, Vicus de Gouts	NORMAND Christian	SDA	SD	86	77
024266	HASTINGUES, Abbaye d'Arthous	MURAT Laurence	HADES	SD	86	78
024214	MONT-DE-MARSAN, Parking de la Douze	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	86	79
024289	MONT-DE-MARSAN, Parking de la Madeleine	STEPHANT Pierrick	HADES	SF	87	80
024268	OUSSE-SUZAN, Bidau-Meste	MERLET Jean-Claude	BEN	SD	90	81
024217	POUILLON, Pourtaou	FERULLO Olivier	SDA	DIA	92	82
024265	SAINT-YAGUEN, Parbes	MERLET Jean-Claude	BEN	SD	92	83
024271	SANGUINET, Put Blanc	MAURIN Bernard	BEN	PT	93	84
024272	SANGUINET, Extraction de deux pirogues	MAURIN Bernard	BEN	FP	94	85
024258	TARTAS, Vicus antique de Gouts	PUJOL Géraud	BEN	SD	96	86
024264	YGOS-SAINT-SATURNIN, Suisse-ouest	MERLET Jean-Claude	BEN	SD	97	87

AIRE-SUR-L'ADOUR
Déviation R.N. 124/R.N. 1334

Une première étape du diagnostic archéologique de la future déviation routière d'Aire-sur-l'Adour, à l'ouest de l'agglomération, a consisté en l'exploration de l'emprise de deux ouvrages d'art implantés dans la partie sud du tracé, en rive gauche de l'Adour : le rétablissement de la route départementale 2 et la canalisation du ruisseau du Broussau.

Ces deux emprises se situent respectivement sur le versant ouest et au fond d'un petit vallon secondaire. L'environnement archéologique est marqué par la présence, sur les points hauts dominant le vallon, de nécropoles tumulaires (Nauthery, le Pin) ou d'habitats (enceinte de la Tucolle de Mireloup) protohistoriques. Les sondages, qui ont mis en évidence des contextes sédimentaires consistant respectivement en des colluvions argileuses à galets et en des dépôts limono-organiques, se sont avérés négatifs en point de vue archéologique.

Thierry Cornec, Gérard Sandoz

AIRE-SUR-L'ADOUR
Houns de Pourroute, Larrivière

Un diagnostic archéologique a été mené, à l'emplacement d'une future carrière d'extraction de graves, située en rive droite de l'Adour et exploitant la basse terrasse alluviale.

Près de 4 % des 77 500 m² de l'emprise du projet ont été sondés, soit 69 sondages de 20 mètres de long disposés en quinconces tous les 20 mètres.

Le substrat, une grave plus ou moins sableuse, a été systématiquement atteint dans chacun des sondages, à une profondeur oscillant entre 40 et 170 cm. Cette grave est surmontée de différents niveaux à forte dominante limoneuse, ne contenant que quelques rares éléments contemporains ou modernes (tuiles, métal, brique, plastiques...).

Christophe Fourloubey

CASTANDET

Four Lamothe

Castandet fut un important centre de production potière, du XVIIe siècle à la première moitié du XXe siècle, voire plus anciennement. Aujourd'hui, il ne subsiste qu'un seul four dans le village, celui de l'ancienne poterie Lamothe, au quartier Perron. La chambre de chauffe et la sole sont intactes, mais la voûte du laboratoire est partiellement effondrée.

Ce four étant sur une propriété privée, l'association des amis du patrimoine castandetois a lancé un projet de reconstruction à l'identique de l'édifice sur un espace public. Ce travail sera confié à Philippe Dupouy, potier, qui a aimablement participé à notre étude.

C'est dans ce cadre qu'il a été demandé au bureau d'études Hadès une étude technique et archéologique de ce four ainsi qu'un relevé servant de base de travail à sa reconstruction.

■ *Les relevés du bâti*

Le four et le mur adjacent (qui conserve des supports d'étagères) ont nécessité la combinaison de trois techniques de mesures :

— une couverture en photogrammétrie numérique pour les parties accessibles ;

— la télémétrie laser (scanner) consistant en une couverture de l'objet par balayage d'un faisceau laser ;

— des relevés complémentaires manuels pour certaines parties difficilement accessibles telles que l'alandier.

Les données collectées (photogrammétrie, topographie et télémétrie laser) ont été ensuite assemblées dans un modèle numérique, les coordonnées des points étant connues en trois dimension (X,Y,Z). De ce modèle, à une échelle donnée, on peut extraire autant de documents que nécessaire ; plans par niveau, coupes, élévations. Il peut également être exploité pour la réalisation d'une maquette par une machine à commandes numériques.

■ *L'étude du four*

Il n'était pas prévu de recherches sur l'histoire de l'artisanat potier et des techniques de construction des fours à Castandet. Toutefois, un inventaire des sources historiques conservées aux archives départementales des Landes a pu être réalisé par Aurélie Mercé, étudiante à l'université de Toulouse le Mirail, dans le cadre d'un stage pratique. Les cadastres anciens ont ainsi permis de situer la construction du four Lamothe postérieurement à 1844.

Ce four, du type à flamme directe, présente un plan en fer à cheval. L'alandier forme un couloir en U voûté

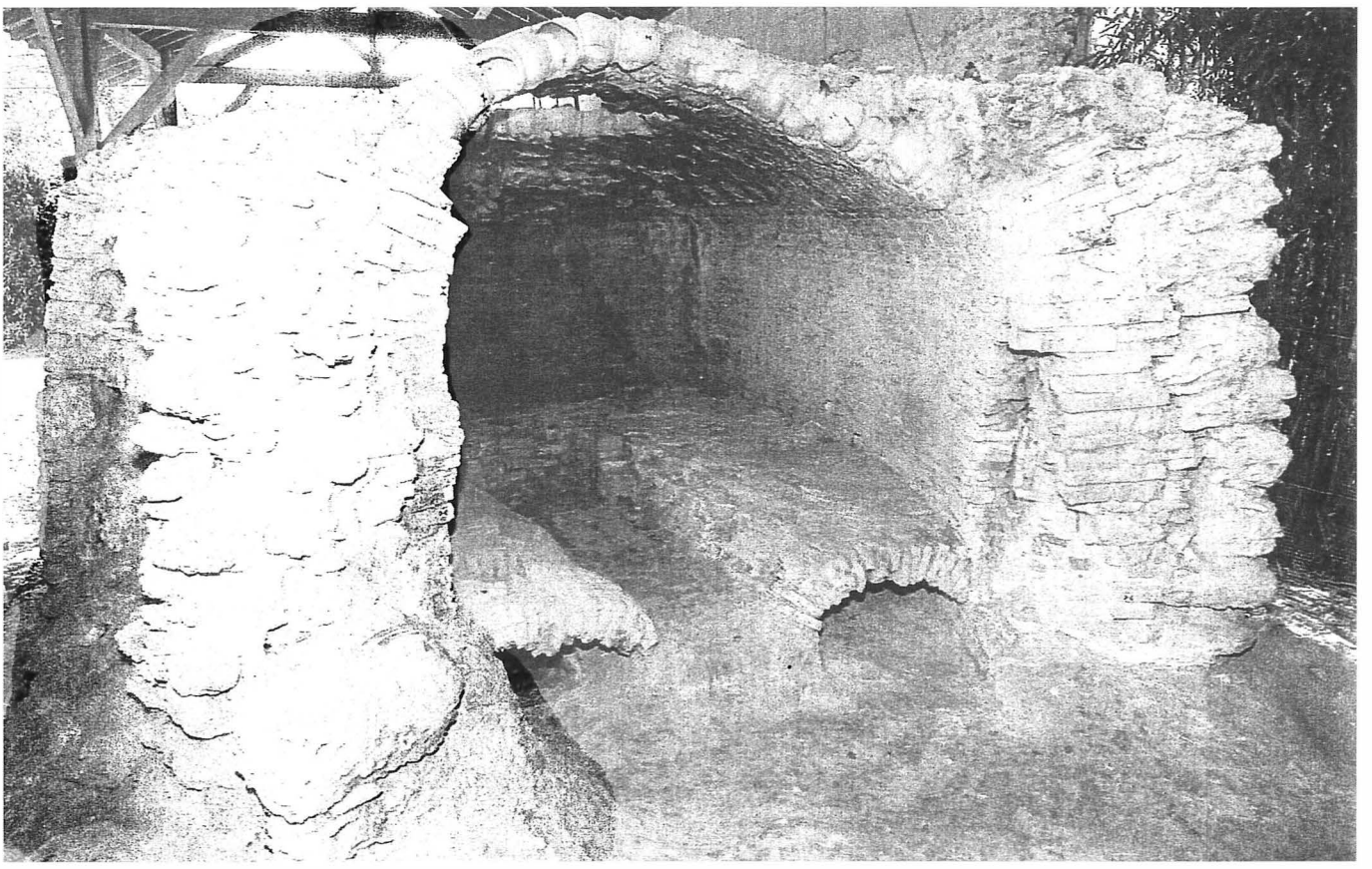

Castandet - Four Lamothe.

d'une succession d'arcs. La sole est composée d'un blocage en briques entre les arcs, le tout étant recouvert d'une chape d'argile lissée.

Un couloir central carrelé matérialise la circulation du potier lors du chargement du four. La sole est percée d'évents régulièrement espacés en pied de voûte et sur le reste de la surface.

L'entrée du four est fort dégradée. Elle se situait à l'extrémité nord, à l'opposé de l'accès à l'alandier. Seule une partie du piédroit ouest est conservée, bâti en briques crues à l'origine. Après avoir chargé le laboratoire, le potier condamnait cette ouverture par une maçonnerie d'argile et de tessons de pots en laissant un espace libre dans la partie supérieure pour l'évacuation des fumées et pour l'observation. Une partie de ces fumées devait également s'échapper par la partie basse de la porte.

Les parois du four sont bâties en assises réglées de briques de terre crue soigneusement jointées au coulis d'argile. Mais l'une des particularité de ce four, comme de tous ceux qui existaient à Castandet, est la voûte du laboratoire bâtie en pots emboîtés les uns dans les autres, avec interposition d'un joint d'argile. Ces pots sont des sortes d'oules en céramique à cuisson oxydante, spécialement fabriquées pour l'occasion. Un enduit d'argile, grossièrement lissé à la truelle, recouvrait l'intrados de cette voûte.

Le four était protégé par un hangar, à l'exception de l'entrée du laboratoire, là où s'échappaient les fumées. Ce hangar servait à l'entrepôt du combustible (ajoncs) et au séchage des pots avant cuisson.

Bernard Pousthomis

DAX
11 cours du Maréchal Foch

Le projet de construction de l'office du tourisme, en périphérie de la courtine occidentale de l'enceinte du Bas Empire et dans une zone susceptible de receler des vestiges du Haut Empire, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique. Trois sondages nord-sud ont été réalisés dans la parcelle. Outre des aménagements contemporains liés à l'école, ils ont recoupé un mur moderne d'orientation est-ouest à 0,90 m de profondeur. Celui-ci appartenait à un bâtiment bordant la rue actuelle. A partir de 0,60 m de profondeur et jusqu'à 2,10 m, les niveaux dégagés contenaient un mobilier provenant d'horizons chronologiques divers, compris entre les périodes gallo-romaine et moderne ; certains de ces niveaux, à dominante sableuse ou argilo-sableuse, lités, devaient résulter de phénomènes d'inondation. L'un d'entre eux a d'ailleurs livré une boîte crânienne intacte, dépourvue de mandibule, qui laisse supposer un déplacement par flottaison et la proximité d'une nécropole. Les niveaux les plus profonds, argilo-sableux, de couleur verdâtre, étaient marqués par la nappe phréatique et chronologiquement hétérogènes.

Marie-Christine Gineste

DAX
19, cours Saint Pierre

En raison de la présence d'un habitat antique (domus du Ier/IIIe siècles) dans une parcelle voisine (Gerber, 2000), le projet de construction d'une résidence au numéro 19 du cours Saint Pierre a conduit à la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique. Le terrain concerné se situe à l'extérieur du *castrum* du Bas Empire, côté est.

Cinq sondages ont été réalisés. Deux niveaux comportant du mobilier antique résiduel ont été recoupés dans la partie sud du terrain, le plus superficiel apparaissant dès 0,35 m sous le sol actuel. Ils étaient séparés par une couche d'inondation. Aucune structure (bâti, fosse, etc.) ni aucun sol ne leur étaient associés. Ces niveaux, interprétables comme remblais ou épandages, traduisent probablement la proximité d'un site antique.

Marie-Christine Gineste

■ GERBER, F. 2000. Nouvelles informations sur la ville antique de Dax (Landes). *Archéologie des Pyrénées occidentales des Landes*, tome 19, pp. 163-171.

DOAZIT

Le Camp du Mus

Le camp du Mus est un espace enclos de forme circulaire, d'un diamètre d'environ 200 m et enceint sur une grande partie de son périmètre par un talus de terre. Comme nombre d'ouvrages similaires du sud de l'Adour, et en l'absence de données archéologiques détaillées, ce site est mentionné dans la littérature comme étant d'époque protohistorique. Une occupation médiévale est à tout le moins attestée par la présence, au centre du «camp», de l'église du Mus, dotée d'une nef romane.

Suite à des cas répétés de fréquentation du site par des utilisateurs clandestins de détecteurs de métaux, il a été décidé en accord avec le propriétaire, M. Croutz, et le SRA Aquitaine, de procéder à une campagne de prospection pédestre et électromagnétique sur une grande parcelle cultivée. L'objectif était de prélever de façon préventive le mobilier archéologique présent en position secondaire dans la couche affectée par des labours, et d'essayer de préciser la chronologie d'occupation.

Le mobilier récolté (lithique, céramique et métallique), moyennement abondant, permet ainsi de distinguer des indices d'occupation du Paléolithique moyen, de l'époque antique *s. l.* (deux demi-as) et, de façon plus nette, des époques médiévale et moderne (monnaies, boucles de ceinture, tessons de céramique glaçurée, etc.).

A noter la présence de nombreux résidus de plomb et de bronze ainsi que des scories qui ne peuvent en l'état être datés. Aucun des éléments recueillis ne peut être rapporté à la Protohistoire.

Thierry Lasserre

GOUTS

Vicus de Gouts

Les environs de l'église du village de Gouts sont connus depuis la fin du XIXe siècle pour livrer les vestiges d'une occupation gallo-romaine. Plusieurs découvertes réalisées ponctuellement avaient depuis confirmé ce fait, sans toutefois apporter d'informations décisives ni sur la chronologie de l'implantation, ni sur le statut du site, simple *villa* ou *vicus*.

La reprise de travaux alliant prospection pédestre à vue et détection électromagnétique portant sur des parcelles agricoles (culture du maïs principalement) a permis de mieux documenter l'extension de la zone archéologique et la fourchette chronologique, avec des indices laissant supposer une continuité de l'occupation depuis la fin de l'Âge du fer jusqu'au Haut Moyen Âge (Vignaud, 2002).

L'opération de cette année conjuguant comme précédemment prospection pédestre classique et détection électro-magnétique avait deux objectifs :

— compléter les données déjà acquises afin d'affiner la définition des emprises du site selon les différentes périodes de son occupation ;

— tester divers modes opératoires de détection électromagnétique et évaluer leur efficacité dans le cadre d'un travail systématique sur le long terme.

Trois zones ont été sélectionnées, sur la base notamment de la quantité et de la densité de mobilier recueilli lors des opérations précédentes. Pour le volet électromagnétique, trois appareils de marques différentes ont été utilisés de façon aléatoire puis en procédant par la méthode du quadrillage.

La comparaison avec les résultats des données antérieures est flagrante puisque nous constatons que le nombre de vestiges mis au jour diminue de façon exponentielle, sous réserve que la méthode d'exploration de chaque parcelle soit restée constante. Dans le cas du mobilier métallique, 259 éléments ont été découverts en 2003 dont seulement 142 peuvent présenter un caractère archéologique (déchets de bronze, numéraire, objets divers).

Cette expérience montre donc que trois cycles de cultures suivis de prospections par quadrillage suffisent pour récupérer si ce n'est la totalité du moins la part la plus importante du mobilier mobilisé par les labours. Ceci permet à la fois d'obtenir une bonne caractérisation archéologique du site et de prévenir tant la dégradation rapide du mobilier par les pratiques agricoles que son éventuel pillage.

Cette diminution de la quantité de mobilier (céramique, métallique, verres, éléments de construction, ...) recueilli va de pair avec un amoindrissement relatif de l'apport de connaissances. En effet les éléments recueillis en 2003 complètent les résultats déjà acquis sans en modifier les grandes tendances.

Didier Vignaud, Gilles Kerloc'h, Philippe Marsan

■ VIGNAUD Didier, 2002. Gouts (Landes) : de l'Antiquité au Haut Moyen Âge. Données nouvelles de prospections. *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, tome 21, p.97-108.

GOUTS

Vicus de Gouts

En complément de la prospection réalisée sur le quartier de l'Eglise de Gouts (*cf.* notice *infra*), un sondage a été réalisé dans la parcelle A 13, à une centaine de mètres au sud de l'église. En effet, la découverte d'un lot de quinze monnaies du IVe siècle agglomérées entre elles pouvait laisser supposer la présence d'un trésor monétaire plus conséquent, partiellement affecté par les labours. Afin d'éviter, dans cette hypothèse, une dégradation plus complète de cet ensemble, un sondage d'une quinzaine de mètres carrés a été réalisé manuellement à l'emplacement de la découverte. L'investigation a été conduit jusqu'au substrat non affecté par les pratiques aratoires (0,40 m de profondeur). Deux monnaies, une antique (As de Claude), l'autre médiévale (vaquette du Béarn) ont été découvertes dans l'horizon de labours. Aucun élément mobilier (monétaire, céramique,...) ou structure archéologique (mur, fosse, etc.) n'a été mis en évidence au toit du *substratum*. La question de l'origine et de la nature du dépôt monétaire reste posée : soit le dépôt recueilli est complet, soit les labours ont provoqué la dispersion de l'ensemble originel au-delà des limites explorées par le sondage. A noter qu'une nouvelle prospection, pédestre et à l'aide d'un détecteur de métaux, de la parcelle n'a pas révélé de nouvelle monnaie.

Christian Normand, Didier Vignaud

HASTINGUES

Abbaye d'Arthous

Le conseil général des Landes poursuit depuis quelques années un projet de mise en valeur de l'abbaye d'Arthous, devenue centre d'éducation au patrimoine. La parcelle bordant l'édifice à l'ouest est présentée sur un plan du XVIIIe siècle, sous la forme d'un jardin à plan complexe, découpé en figures géométriques. Une restitution a donc été envisagée par l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Stéphane Thouin. L'évaluation archéologique conduite au moyen de sondages ouverts mécaniquement n'a pas confirmé l'existence d'un jardin d'agrément élaboré. Aucun indice d'aménagement important du type allée, réseau hydraulique ou bassin n'a été découvert. Rien ne laisse penser que de tels éléments aient existé ici à moins que toute trace en ait été détruite par une occupation postérieure.

En effet, deux phases d'exploitation tardive ont été décelées. Une première phase peut remonter au XVIIIe ou XVIIIe siècle, période de renaissance de l'abbaye. La seconde, visiblement précédée d'une campagne de travaux de drainage, s'est achevée à la fin du XXe siècle.

Laurence Murat

MONT-DE-MARSAN

Parking de la Douze

Un projet de construction d'immeuble porte sur la partie orientale de la Petite Tenaille, un bastion établi au nord-est de Mont-de-Marsan aux environs de 1580 et rasé avant 1746.

La réalisation d'un diagnostic archéologique a confirmé l'emplacement du bastion que seul le parcellaire pouvait encore évoquer dans le paysage : le mur de la fortification a été retrouvé au nord et au sud-est de l'emprise, à quelques centimètres à peine sous le niveau de sol actuel. Il a pu être établi qu'à l'occasion de sa construction des remblais ont été apportés sur les deux tiers nord de son assiette sur une épaisseur variant de 0,75 m vers le sud à 1,70 m au nord. Des constructions plus anciennes correspondant à deux voire trois états d'occupation ont été recoupées au sud de l'emprise du projet d'aménagement.

Un bloc de maçonnerie visible en coupe constitue le premier état. Le second état comporte plusieurs murs associés à un ou des niveaux d'occupation du Bas Moyen Age(XIVe siècle ?). Une phase de démolition ou d'abandon intervient ensuite, puis le site est incendié.

La confrontation de ces découvertes antérieures au bastion avec les données historiques et archéologiques a permis leur corrélation avec un couvent de Clarisses qui s'était installé après 1275 dans les faubourgs de la ville médiévale, sur l'emplacement d'un hôpital Saint-Jean fondé au XIIe siècle. D'après les sources historiques, ce couvent fut incendié durant les Guerres de religion avant d'être finalement rasé. Toutefois, si la chronologie du site ainsi que son emplacement semblent pour l'essentiel pouvoir coïncider, les données du diagnostic tendent toutefois à indiquer que le site aurait été abandonné avant et non après avoir été incendié.

Marie-Christine Gineste

MONT-DE-MARSAN
Parking Madeleine

L'opération du parking Madeleine concernait la moitié sud des parcelles sises entre les numéros 18 et 20 de la rue Armand Dulamon au sud et les numéros 28 et 30 de la rue Maubec au nord (400 m² fouillés). Ce choix fait suite au diagnostic réalisé par J. Pons (Inrap) en 2001 (cf. O. Ferullo, *Bsr Aquitaine* 2002, p. 103). La spécificité du secteur envisagé a été confirmée lors du diagnostic : occupations successives du Bronze final, de la fin de l'Age du Fer et de l'Antiquité puis du Moyen Age d'une très faible puissance stratigraphique (2 à 10 cm) reposant sur un substrat très meuble (sable) favorisant la contamination des couches par apport d'un mobilier postérieur et rendant la fouille très délicate.

■ *Contexte géographique et stratigraphique*

Le site est localisé à une centaine de mètres de la confluence de la Douze et du Midou, qui donne naissance à la Midouze, affluent de l'Adour. Il se trouve au sommet de la basse terrasse, 5 à 7 mètres au-dessus du lit actuel. Le secteur ouvert est structuré par les murs d'un hôtel particulier des XVIe et XVIIe siècles, rasé dans les années 1990.

Ces murs recoupent une série stratigraphique discontinue depuis les phases du Bronze final IIb et IIIa au Bas Moyen Age et surtout une formation pédo-sédimentaire plus ancienne, présente sur l'ensemble du site et reconnue lors des fouilles de la Trésorerie générale (S. Riuné-Lacabe, 1994) et de l'Hôtel du département (J. Pons, 2000).

La base de la séquence est constituée, sur près d'un mètre d'épaisseur, d'une succession de bancs de sables très clairs d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, séparés les uns des autres par des niveaux sableux légèrement enrichis en matière organique, de couleur marron/rouille, plus ou moins indurés, de moins d'un centimètre d'épaisseur. De ce premier terme, on passe très progressivement à des sables très peu argileux de teinte brune, éclaircis par endroits. Ces sables contiennent de très nombreuses céramiques non tournées en bon état datant du Bronze final IIb et IIIa. Ces artefacts ne présentent aucune organisation préférentielle mais une répartition uniforme. Cette unité est très peu structurée et assez aérée.

La morphologie de cette séquence doit être rapportée dans son ensemble à un podzol «à Bh en bandes».

Les étapes de l'occupation

■ *Le Bronze final : une première occupation ?*

Passé l'identification de la formation et sa classification se posait la question de la présence massive de céramiques, sans organisation préférentielle et de façon uniforme, sur l'ensemble du site dans l'horizon supérieur de ce paléosol (l'horizon organique A1).

Quel a été le mode d'apport des constituants du paléosol ? Subsiste-t-il des traces éventuelles de modifications pédo-chimiques liées à un usage agraire ?

Pour répondre à cette question, six échantillons ont fait l'objet d'analyses en laboratoires (granulométrie, géochimie et phytolithes), en collaboration avec S. Goepp et D. Schwartz (Faculté de Géographie et d'Aménagement de Strasbourg).

Plusieurs indices plaident en faveur d'une utilisation agricole de ce podzol, avec des pratiques de fertilisation combinant les amendements organiques et calcimagnésiques.

Il serait tentant de voir ici les indices d'un défrichement et d'un amendement durant cette période. Certains des résultats d'analyse pourraient être lus dans ce sens et le fond de fosse de la zone 1 marquerait la proximité d'un habitat. Pourtant les référentiels et les éléments de comparaison manquent, au même titre qu'un calage chronologique fin.

Passé cette première occupation du Bronze final IIb et IIIa (1200 à 800/700 av. notre ère) qui reste énigmatique

quant à sa forme précise et à son extension, nous observons un hiatus de sept à huit siècles avant de rencontrer d'autres indices anthropiques.

■ *L'Age du Fer et l'Antiquité*

Ces indices se caractérisent seulement par des structures en creux (cinq trous de poteaux, dont quatre proches dans la zone 6, et une petite fosse). La présence exclusive de mobilier datant de la fin de l'Age du Fer, n'incite pas à les isoler de l'occupation antique, chronologiquement très proche et à les relier à une première occupation. Il convient en effet de rester prudent car la céramique de l'Age du Fer est très mal connue dans les Landes (outre une continuité dans les techniques de fabrication de la céramique non tournée de l'Age du Bronze jusqu'à l'époque gallo-romaine).

L'analyse du mobilier archéologique montre que l'occupation s'est surtout développée durant le premier siècle de notre ère et qu'elle associe une céramique commune de tradition locale à des amphores hispaniques. On note surtout l'absence totale de céramique tournée fine et d'amphores italiques. La faible quantité de mobilier datant de la fin de l'Age du Fer attribuable à une structure (la faible puissance stratigraphique et l'occupation médiévale n'ont pas laissé subsister de sols ou de niveaux attribuables à cette période) n'écarte pas complètement la possibilité d'une première occupation au I^er^ siècle av. notre ère, mais l'association quasi systématique de mobilier protohistorique et de mobilier antique dans les structures conduit plutôt à l'hypothèse d'une occupation limitée au Haut Empire

Cinquante-six structures datant de cette période ont été mises au jour (33 fosses, 18 trous de poteaux et cinq trous de piquet). Elles attestent d'une occupation dense et continue sur un ou deux siècles. L'organisation spatiale de cette occupation reste fort imprécise. Quelques trous de poteaux semblent dessiner des alignements suivant une orientation nord-sud. Toutefois, la densité de l'occupation, les perturbations des époques postérieures et l'absence de stratigraphie ne permettent pas de dessiner une organisation plus nette (espaces clos, intérieur/extérieur). Le matériel antique est caractérisé par de la céramique commune tournée et non tournée et des amphores de Tarraconaise et de Bétique. Le matériel amphorique présente une très grande homogénéité dans les pâtes. Cette constance indique une chronologie resserrée puisqu'il s'agit des mêmes productions et des mêmes ateliers.

■ *Moyen Âge*

Un nouveau hiatus chronologique se place ici entre la fin de l'Antiquité et le XIIe siècle. L'occupation qui se met en place alors marque le début de l'histoire du *castelnau* établi durant le XIIe siècle à la confluence de la Douze et du Midou. On observe pour cette période divers types de structures : trous de poteaux (7), murs (6), fosses (26), silos (2). L'étude du mobilier en cours permettra probablement de dresser une évolution de cette occupation. Au vu de nos connaissances actuelles, l'organisation des structures reste souvent incomplète mais dessine un parcellaire qui est à l'origine de l'actuel (mur de la zone 1, parallèle à la rue Maubec par exemple). On distingue clairement la présence d'un bâti structuré dans les zones 4, 6 et 7. Deux murs parallèles d'orientation nord-sud dessinent un édifice rectangulaire complété par un pilier intermédiaire reposant sur une base maçonnée. L'espace ainsi délimité conserve plusieurs indices de combustion (le plus souvent des épandages de cendres), dont un foyer bien délimité par des briques posées de chant au sud de la zone 6. La zone 4 a livré les indices d'une structure à pans de bois, appuyée à l'ouest du premier bâtiment. Ce petit édifice, probablement en appentis, s'ouvrait au sud sur un espace à l'air libre. Il conserve les traces d'un silo maçonné et de plusieurs fosses.

Le mobilier n'a pas permis de caractériser de zones d'activité particulières (artisanat, élevage, etc.). L'organisation détaillée de ces espaces reste à définir et à affiner.

L'ensemble de ces niveaux et de ces structures médiévales a été par la suite recouvert d'une épaisse couche de sédiment argilo-sableux (10 à 20 cm) qui avait été interprété de prime abord comme les stigmates de la démolition d'une architecture en terre. Les analyses de laboratoire effectuées sur deux prélèvements ont infirmé cette hypothèse. Il conviendra donc d'en rechercher ailleurs l'origine (exhaussement, stabilisation du paléosol sableux, assainissement ?). Ces travaux sont peut-être un préalable à l'implantation d'un édifice de grande ampleur, réalisé en plusieurs étapes du XVIe au XVIIe siècle.

Cette construction, récemment rasée, prolongeant dans son orientation l'organisation antérieure, a considérablement modifié l'aspect du secteur étudié en lui conférant une homogénéité architecturale qui n'était pas la forme prévalant à la période médiévale. Elle a aussi oblitéré et détruit nombre d'indices des occupations antérieures.

Conclusion

La fouille du «parking Madeleine» s'avère donc très riche en enseignements pour plusieurs périodes et plusieurs disciplines.

Pour l'archéologue, elle souligne la nécessité de tenir compte du contexte pédologique, avant toute autre considération, et donc de la taphonomie du lieu et des contraintes physiques et chimiques particulières qui ont conduit à la constitution des unités stratigraphiques. Malgré de grandes précautions lors de la fouille, on rencontre quasi systématiquement des tessons de toutes les périodes dans tous les niveaux ou les structures repérés.

Les formations pédologiques doivent être considérées comme des objets archéologiques à part entière dont les mécanismes d'archivage sont complexes et échappent en partie aux principes stricts de la stratigraphie. Un des moyens d'aborder ce problème est une observation très fine des relations entre vestiges archéologiques et paléosol. A l'échelle du site de la

Mont-de-Marsan - Parking Madeleine.

Ci-dessus : Plan phasé du site.

Ci-dessous : Vue générale en fin de fouille des zones 5 à 10.

Madeleine, une ségrégation du mobilier issu du paléosol en unités stratigraphiques artificielles aurait été nécessaire. La question ne pourra être discutée qu'en étant attentif aux formations pédologiques à une échelle plus grande, par exemple à l'échelle de la ville de Mont-de-Marsan, autour des sites et des indices de sites connus.

Du point de vue historique, cette fouille documente clairement les diverses périodes d'occupation de la confluence de la Douze et du Midou : occupation agraire au Bronze final IIb-IIIa, abandon, habitat au tournant de notre ère, abandon puis début de l'histoire de la ville actuelle. De nombreuses questions restent en suspens pour chacune de ces phases : formes, extension, chronologie. Gageons que les recherches en cours et la confrontation aux résultats enregistrés sur plusieurs fouilles dans l'agglomération landaise permettront d'affiner cette première ébauche.

Pierrick Stéphant,
Anne Guedon, Patrice Wuscher

OUSSE-SUZAN

Bidau-Meste

Dans le cadre des prospections programmées menées sur quatre communes du Brassenx, un épandage de vestiges céramiques et lithiques couvrant une surface de 3000 m² a été découvert dans un labour forestier à la limite des communes d'Ousse-Suzan et Ygos-et-Saint-Saturnin, au lieu-dit Bidau-Meste. A cet endroit, le sol est sablo-argileux, l'argile affleurant à proximité. La présence de tessons de céramique à décor plastique de cordons et pastillages, dans le style Bronze moyen médocain, et surtout celle d'un moule de bronzier en argile portant l'empreinte d'une pointe de flèche ou d'une extrémité de lame de poignard, justifiaient que des investigations supplémentaires soient menées sur cette parcelle.

L'objectif des sondages entrepris était de poser un diagnostic sur la nature et le degré de conservation du gisement. Les sondages, d'une superficie limitée (2 à 4 m²), ont été réalisés manuellement. Ils ont porté sur quatre des six concentrations de tessons (appelées unités 1 à 6) plus marquées repérées en prospection.

Le sondage effectué sur l'unité n°3 a mis au jour une grande jarre à provisions enfouie verticalement et vide. Sa paroi externe est crépie de barbotine, avec la lèvre digitée et le col portant une ligne de digitations. A 20 cm gisait un col de vase plus fin muni de boutons en ligne sous col. Un tesson portant une anse en tunnel et trois éclats de silex ont également été découverts.

Sur l'unité n°6, des fragments d'un vase polypode caréné avec anses avaient été recueillis en surface. Le décapage a permis de découvrir quelques autres tessons de ce vase, autorisant sa restitution archéologique, ainsi que de menus débris de torchis, à l'exclusion d'autres éléments.

Le décapage réalisé sur l'unité n°2 n'a rencontré qu'un fragment de meule en grès et l'unité n°5 s'est avérée négative.

Bidau-Meste apparaît comme un habitat du Bronze moyen avec des vestiges très dispersés. Il présente la même configuration que les autres habitats contemporains fouillés dans le bassin de l'Adour depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire une juxtaposition d'unités de dimensions restreintes (de 10 à 60 m²) aux structures mal conservées. En raison de la dispersion des vestiges sur une grande surface et malgré l'intérêt majeur des éléments mobiliers découverts, une fouille programmée n'est pas envisagée. Elle serait trop aléatoire. La parcelle a été plantée en pins après le labour, gelant en principe le terrain pour deux générations.

Jean-Claude Merlet,
avec la collaboration d'Hervé Barrouquère
et Didier Vignaud.

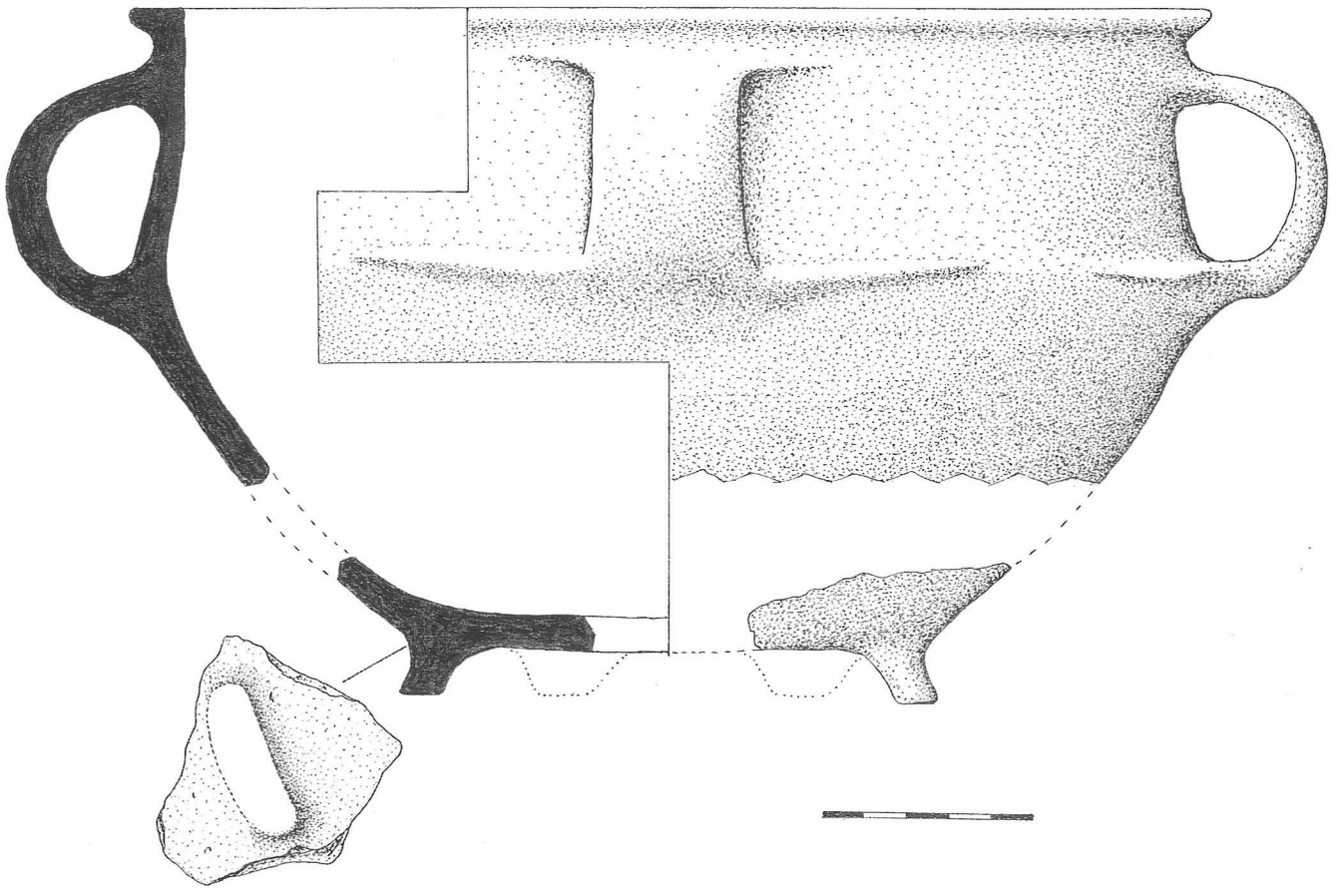

Ousse-Suzan - Bidau-Meste.
Ci-dessus : Vase polypode à anses (Bronze moyen).
Ci-dessous : Moule de bronzier en argile (Bronze moyen).

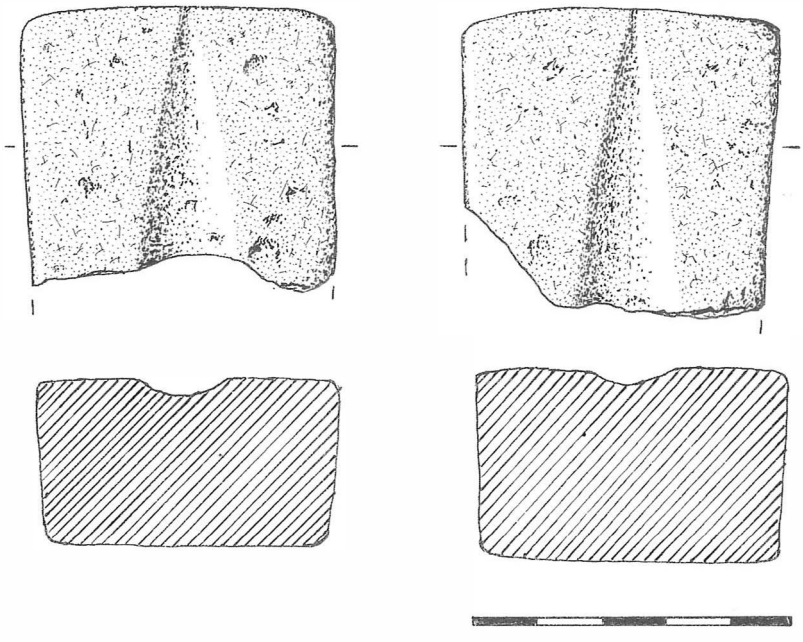

POUILLON

Pourtaou

Le projet de construction d'une maison d'habitation sur le rebord du Tuc de Benaruc à Pouillon a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le sommet et les flancs de cette colline ont en effet livré de nombreux témoignages d'occupations préhistoriques, allant du Paléolithique inférieur au Néolithique, ainsi qu'un ensemble de sépultures à incinération qui témoignerait d'une nécropole antique.

L'emprise du projet se situe sur le rebord nord du plateau, en tête d'un thalweg assez marqué qui entaille ce versant. Deux tranchées ont été réalisées dans l'axe de la pente. Elles ont révélé une stratigraphie assez homogène d'un mètre de puissance moyenne où prédomine une dynamique de versant : au-dessus du substrat constitué par le «Haut Cailloutis» (formation alluviale graveleuse plio-pléistocène), un ensemble limoneux brun, simplement marqué par des variations de caractères pédologiques (structure sub anguleuse et traces d'hydromorphie plus marquées dans sa moitié inférieure). A la base de cet ensemble, un cailloutis de solifluxion est présent de façon discontinue. La corrélation avec les stratigraphies plus différenciées décrites par Cl. Thibault n'est donc pas stricte. Toutefois, en référence au cadre chrono-stratigraphique proposé par celui-ci, une attribution large des dépôts de couverture au Glaciaire würmien est probable.

Du point de vue archéologique, les éléments identifiés se résument à deux éclats de silex, présentant un bon état de fraîcheur mais peu caractéristiques sur un plan chrono-culturel, recueillis dans l'ensemble limoneux, et un éclat, fortement patiné, découvert dans le cailloutis de solifluxion (niveau IV «moustérien» de Thibault).

Olivier Ferullo

SAINT-YAGUEN

Parbès

Dans le cadre des prospections avec évaluation de sites conduites en Brassenx, il a paru opportun de sonder deux des quatre concentrations de vestiges proto-historiques répérées sur une parcelle en labour forestier au lieu-dit Parbès, près de la rivière Bez, sur la commune de Saint-Yaguen.

L'unité n°3, placée en fond de vallée à seulement 60 m de la rivière, avait livré en surface de la céramique décorée et des fragments de torchis. Cette situation topographique, jusqu'ici non encore observée pour l'implantation des habitats protohistoriques de la région, justifiait un diagnostic du gisement.

En surface, les vestiges s'étalaient sur 20 m² environ. Le sondage a couvert 6 m², mettant au jour à 30 cm de profondeur un sol d'habitat. Avec des blocs de torchis, ont été recueillis plusieurs vases, un peu de mobilier lithique et deux éléments en métal.

La céramique compte une quinzaine de récipients individualisables. Elle comprend essentiellement des vases d'usage domestique, jarres à provisions avec crépissage de barbotine ou décorées de cordons digités ou d'incisions à la baguette. D'autres vases plus fins sont pourvus de pieds annulaires. On note aussi un gobelet, deux plats et un manche de cuillère perforé.

Deux objets métalliques ont été relevés : une tige plate très mince en bronze (9,5 cm de long) et un talon de lance en fer. Ce dernier, très encroûté de concrétions ferrugineuses et brisé en deux segments, mesure 20 cm de long avec un diamètre de 2 cm à la base qui forme douille. Cette arme est connue notamment dans les sépultures du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées). Sa présence ici en contexte d'habitat suscite des questions.

Les activités domestiques sont représentées par les vases à provisions, la vaisselle plus fine, une fusaïole et des fragments de meules en grès. Cependant, d'autres activités ont été déployées sur le site puisqu'un creuset en terre cuite a été découvert, suggérant une pratique métallurgique. La superficie forcément restreinte du décapage n'a pas permis de lever toutes les interrogations sur la complexité de cette occupation en bordure de rivière.

L'unité n°1, située à 130 m de la précédente, mais sur le plateau dominant la vallée, a été sondée sur 4 m². Elle a livré des tessons de quatre grandes jarres à provisions, dans un niveau archéologique très épars à 35 cm de profondeur. La panse de ces récipients porte des digitations sur un rajout de barbotine. Un bord de vase porte un décor original de zig-zag sous le col. Le sol d'occupation ne montre pas d'organisation apparente.

Jean-Claude Merlet, avec la collaboration
d'Hervé Barrouquère et Didier Vignaud.

SANGUINET
Put Blanc

Poursuite de l'étude bathymétrique de la vallée de la Gourgue

Le relevé bathymétrique fin, effectué depuis 2002, a été poursuivi. Dix-neuf profils ont pu être relevés au cours de la campagne 2003. Effectués selon un axe nord sud, ils concernent la zone comprise entre la cabane de la forêt (sensiblement au niveau du point D de l'axe de prospection) jusqu'au site de L'Estey du large. Bien que quelques relevés complémentaires restent à effectuer, nous avons maintenant à notre disposition une représentation topographique satisfaisante de la vallée comprise entre les habitats de Put-blanc et l'enceinte de l'Estey du large.

Prospection de la vallée entre Put-Blanc et l'Estey du large

L'année 2003 a été consacrée en partie à la poursuite de la prospection en direction du site de l'Estey du large. Nous avons matérialisé un nouvel axe de prospection (axe

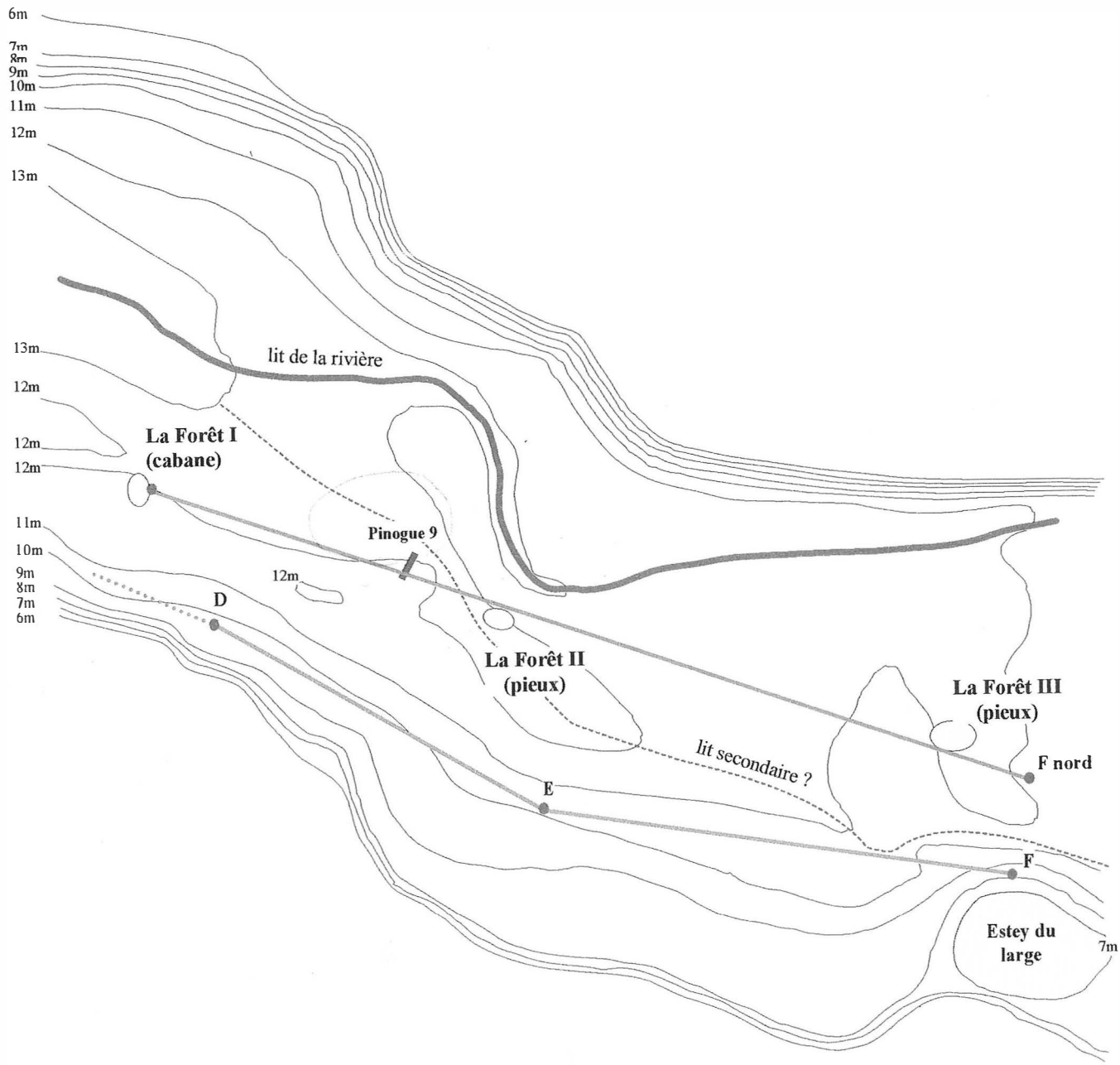

Vallée de la Gourgue et l'axe de prospection.

nord) à une cinquantaine de mètres du cordeau implanté en 2002.

Le point de départ de cet axe nord est constitué par la balise qui marque l'emplacement de la cabane de la forêt («la Forêt I»). A l'est, nous avons mis en place une balise «F nord» à une cinquantaine de mètres au nord de la balise F (extrémité est de l'axe principal). Un cordeau, numéroté tous les vingt mètres, a été tendu entre ces deux balises.

Les premières investigations, le long de ce nouvel axe ont amené la découverte de deux ensembles de pieux «la Forêt II» et «la Forêt III» que nous nous sommes aussitôt attachés à relever.

■ *L'ensemble de pieux de La forêt II*

C'est un ensemble de 23 pieux qui ont été découverts au sud de l'axe nord à proximité de la numérotation 160 m. Ces pieux se trouvent à une trentaine de mètres à l'est de la pirogue n°9.

D'un diamètre plutôt modeste (entre 10 et 15 cm), ils sont rassemblés sur un espace relativement réduit au sud de la balise 160. Pour l'instant nous ne remarquons aucune cohérence particulière dans leur disposition.

■ *L'ensemble de pieux de La forêt III*

Un autre ensemble de pieux a été découvert en fin de campagne. Il s'agit, comme sur le site de la Forêt II, de pieux de petit diamètre (de 10 cm à 15 cm). Six pieux ont été numérotés et triangulés. Cet ensemble est disposé au nord de l'axe nord, à proximité de la numérotation 380 m.

■ *Découverte de blocs de «fer des marais»*

Les investigations sur les pieux de la Forêt II, ont amené la découverte de plusieurs blocs de ce minerai à proximité du cordeau nord. Rappelons que ce matériau est présent sur le site de l'Estey du large et à Losa (pierres de construction du *fanum*).

■ *Etude des Pirogues*

Le projet d'un nouveau musée du lac à Sanguinet s'est enfin concrétisé. Dans cette optique, compte tenu de l'importance du parc de pirogues antiques ou protohistoriques découvert sur les différents sites, nous avons pensé qu'il était souhaitable d'en présenter deux. C'est ainsi que les pirogues n°5 (début de l'Age du Fer) et n°20 (Bronze moyen) ont été conditionnées pour leur transport, extraites du lac et transportées à Grenoble vers le laboratoire Arc-Nucléart, spécialisé dans la conservation et la restauration des bois gorgés d'eau.

Pour cette raison le travail de dégagement prévu de la pirogue n°8 n'a pu être terminé au cours de cette campagne. Seule l'étude environnementale a été effectuée. Parallèlement la pirogue n°5, envoyée en traitement de conservation, a fait également l'objet d'une étude environnementale.

Bernard Maurin

SANGUINET
Extraction de deux pirogues

L'importance des découvertes réalisées au cours des deux dernières décennies dans le lac de Sanguinet, a fait prendre conscience de la nécessité de mettre plus complètement en valeur le patrimoine mis au jour. C'est ainsi qu'est venue l'idée de faire évoluer le musée existant en un «Musée du Lac» dont le volet archéologique restera bien sûr le point central.

Parmi les richesses concernant ce lointain passé, les trente pirogues monoxyles présentes sur les différents sites constituent le fleuron incontestable de ce patrimoine archéologique. Ces pirogues, couvrent près de 3000 ans de l'histoire de la navigation sur ce lac qui, jusqu'à l'époque mérovingienne, est resté relié à l'océan. La plus ancienne d'entre elles est datée de l'Âge du Bronze moyen alors que la plus récente naviguait durant la Renaissance.

Ce grand nombre d'embarcations justifiait amplement la nécessité d'une présentation de deux d'entre elles dans le futur musée.

Les critères retenus concernaient bien entendu leur état de conservation mais aussi leur intérêt archéologique. Ce sont donc les pirogues n°5 et n°20, découvertes toutes deux dans la vaste zone archéologique du site de Put-Blanc qui ont fait l'objet de cette opération.

■ *La pirogue n°5*

Découverte en 1986 à 12 m de profondeur, cette pirogue, façonnée dans un pin, mesure huit mètres de longueur pour une largeur moyenne de 77 centimètres. Le fond comporte vers l'arrière deux nervures réservées dans le bois et 9 trous carrés de 3 cm x 3 cm, obturés par des bouchons de bois. Elle est dans un parfait état de conservation qui ajoute à son intérêt muséographique.

Cette pirogue a été datée au ^{14}C du début de l'Age du Fer : 2630 BP ± 60, soit 740, 620 BC (Gif-9982) en dates corrigées. Cette chronologie correspond sensiblement au début de l'occupation des habitats de Put-Blanc auprès desquels elle a été découverte.

L'étude environnementale préalable à son déplacement a permis de déterminer la physionomie du substrat sur lequel elle a été abandonnée. Un carottage a été effectué et doit faire l'objet d'une analyse palynologique.

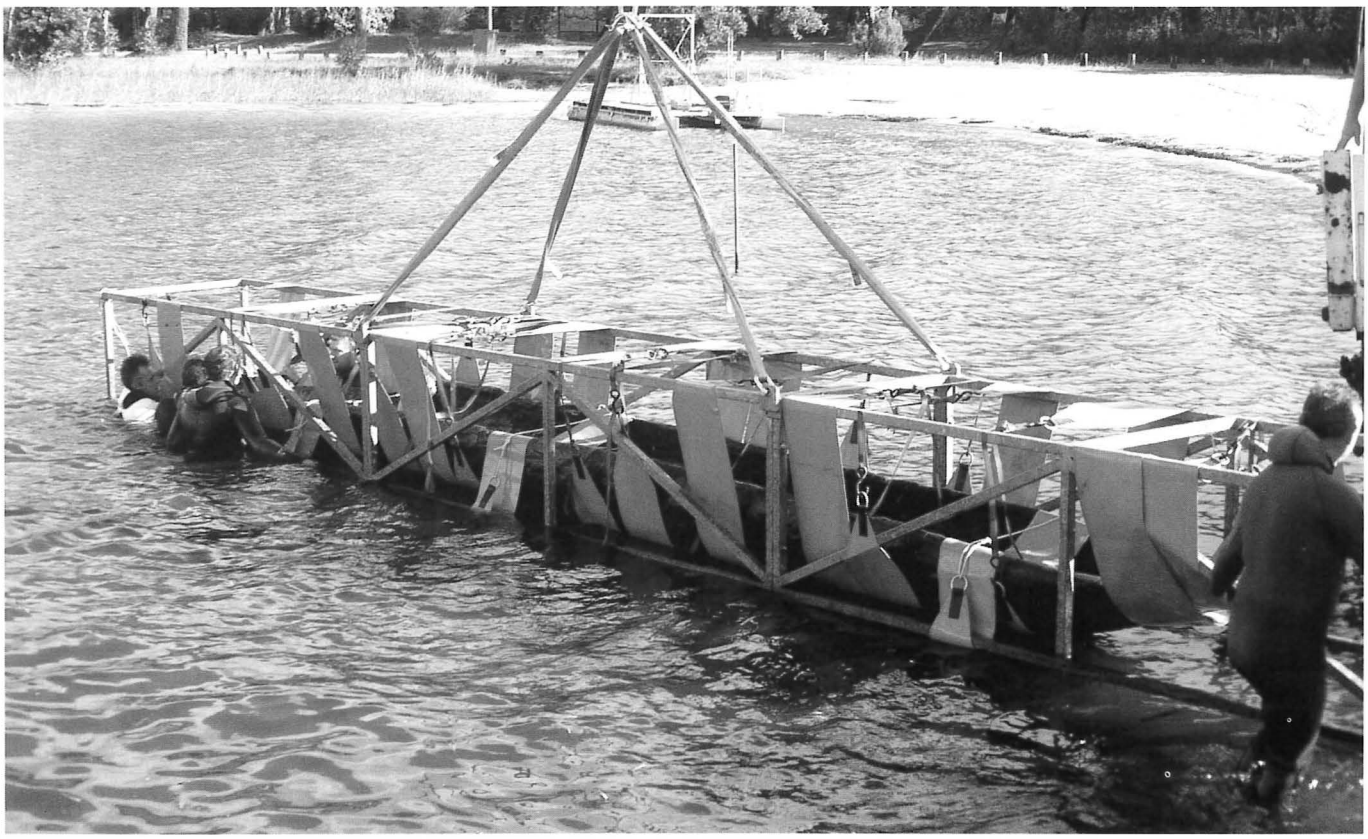

PIROGUE N°5

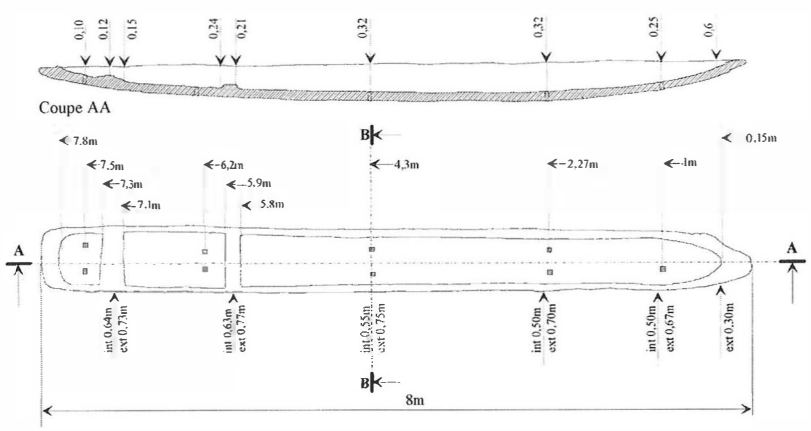

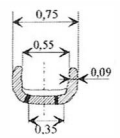

Coupe BB

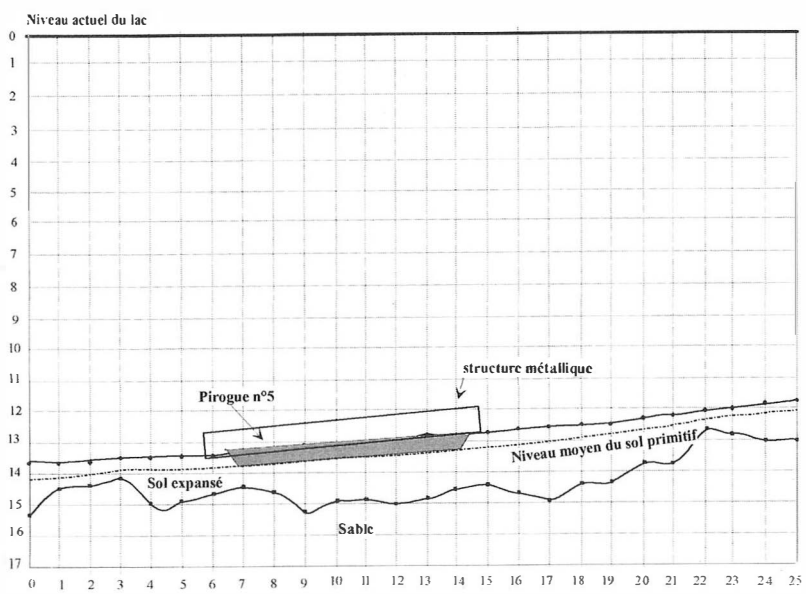

Sanguinet - Put-Blanc - Pirogue n°5.
Extraction et relevés de la pirogue et de son environnement.

■ *La pirogue n°20*

Cette embarcation en chêne a été découverte en 1993 à 15 mètres de profondeur à 300 m à l'ouest des habitats de Put Blanc. Elle était très profondément envasée et son étude a nécessité un déplacement vers le chantier sublacustre que nous avons installé sur des fonds de six à sept mètres de profondeur.

Seule subsiste la partie arrière de près de 5 m de longueur et constituée de deux fragments qui s'assemblent parfaitement. La pirogue large de 1,15 m présente un fond plat de 90 centimètres de largeur ; elle possède onze trous carrés obturés par des bouchons de bois.

La proue est tout à fait caractéristique. Très massive, la partie la plus proche du cœur a été évidée. Une cloison amovible de bois de pin ferme cette ouverture et coulisse dans une rainure. Des coins de bois taillés en sifflet bloquaient cette ouverture. Cette typologie très particulière existe sur trois des pirogues découvertes dans l'environnement de Put-Blanc.

Cette pirogue est datée de l'Âge du Bronze moyen. Sa datation par le ^{14}C est de 3270 BP ± 70, soit 1732, 1404 BC (Gif-7432) en dates corrigées et par la dendrochronologie à 1684 BC ± 44 (BDD-2861) . Elle n'est donc contemporaine d'aucun des sites connus sous les eaux du lac de Sanguinet.

Description de l'opération d'extraction

Deux structures métalliques, respectivement de 9 m et de 5,20 m de longueur, ont été fabriquées pour servir au déplacement sublacustre, au transport routier mais aussi comme support dans les cuves du laboratoire Arc-nucléart de Grenoble.

Une «chèvre» de levage disposée à l'avant de la barge permettait de soulever les structures au-dessus niveau du lac et ainsi, de s'approcher au maximum du rivage et des moyens terrestres mis en oeuvre.

Si l'équipe du CRESS s'est chargée des opérations sublacustres, c'est l'équipe d'Arc-nucléart qui a pris en charge le conditionnement des deux pirogues pour leur transport.

Un film documentaire sera réalisé. Cette équipe, accompagnée du responsable du CRESS, a suivi le chargement jusqu'à Grenoble. Ils ont pu filmer le déchargement et la mise en bassins des pirogues de Sanguinet dont le traitement durera entre deux et trois ans.

Bernard Maurin

TARTAS

Vicus antique de Gouts

Le site antique de Gouts, découvert en 1873 par Dompnier de Sauviac, a été l'objet cette année d'une opération de sondage prolongeant les découvertes faites depuis 1999 par D. Vignaud (Vignaud, 2002 et notice *infra*) lors de prospections. Le site, considéré par les érudits du XIXe siècle comme un *vicus*, est centré autour de l'église de Gouts, et déborde vers Tartas au nord du ruisseau de Marrein. Ce site a été l'objet de nombreuses découvertes archéologiques depuis le XIXe siècle. Les dernières observations de B. Watier puis de D. Vignaud ont mis en évidence une occupation humaine entre le changement d'ère et le VIIIe siècle de notre ère sans pouvoir en distinguer les différentes évolutions sur l'ensemble de la zone.

La problématique de cette opération était de valider la présence d'un bâti antique dans la parcelle F271 et de poser les jalons chronologiques de l'occupation antique d'un secteur considéré jusque-là comme formant la limite septentrionale. La prospection menée entre 1999 et 2002 par D. Vignaud sur cette parcelle avait livré un abondant matériel daté du Ier siècle av. au IVe siècle de notre ère.

Trois tranchées ont été creusées, ce afin d'obtenir une vision en plan des structures antiques. Nous avons mis en évidence plusieurs structures qui ont été sondées après le décapage général du labour. Les murs et les niveaux fouillés sont associés à un abondant mobilier céramique (99 % de vaisselle) et à du mobilier numéraire et métallique. L'ensemble du secteur a été abandonné au plus tard au milieu du IIIe siècle de notre ère. Le niveau sondé le plus ancien est un sol du début du IIe siècle de notre ère. La présence de niveaux plus anciens est assurée par un mur plus profond, coupé par le *ru* qui borde la parcelle.

Les structures bâties ont été les plus révélatrices : nous avons pu sonder un mur en garluche, un solin de galets (destiné à soutenir une structure en bois ou torchis) et un niveau d'incendie contenant des vestiges de torchis. Ces bâtis très modestes n'en sont pas moins intéressants car ils excluent que le site fouillé soit une villa de cette période. Nous les considérons comme les vestiges d'un habitat rural aggloméré. L'hypothèse d'un habitat lié à un *vicus* est encore incertaine car les données recueillies ne permettent pas de le confirmer. Il est aussi exclu que nous soyons en présence d'une simple ferme alors que la prospection avait mis en évidence une activité artisanale importante. Il semble que malgré son abandon au IIIe

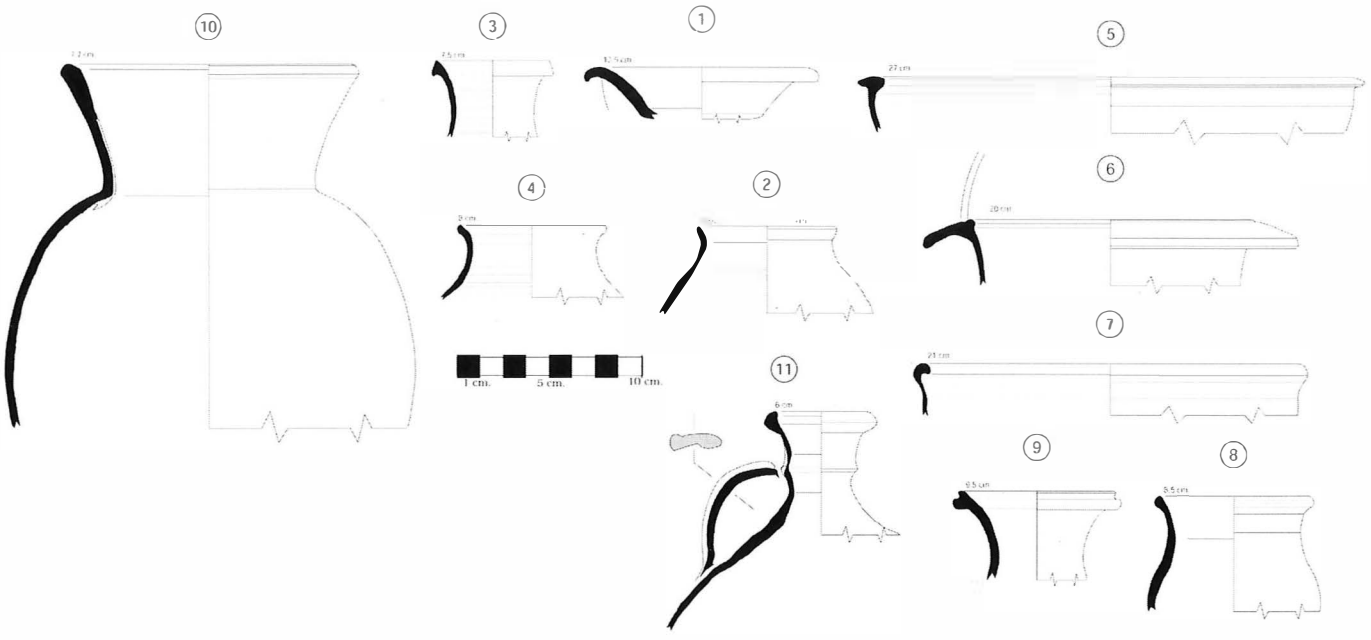

Tartas - *Vicus* antique de Gouts.
Mobilier céramique des US 9003 et US 2001, faciès céramique de la seconde moitié du IIe siècle de n.è. au milieu du IIIe siècle de n.è.
US 9003 : 1) Sigillée de Montans. 2-9) Céramique commune tournée A31.
US 2001 : 10) Céramique commune non-tournée B1/B4. 11) Céramique commune tournée A31.

siècle, ce secteur ait été fréquenté comme espace périphérique au IVe siècle de notre ère.

Le dernier apport de ce sondage est d'avoir montré que la limite nord de la parcelle F271 n'est pas celle de l'occupation antique qui se poursuit au-delà. Nous envisageons de mettre en œuvre une campagne de sondages et de prospections sur le territoire des communes de Gouts et de Tartas afin de déterminer les limites, l'emprise et les dynamiques chronologiques de l'occupation antique et alto-médiévale. Il s'agit non seulement de déterminer le statut de cette occupation mais aussi les aspects d'une occupation rurale antique, jusque-là essentiellement connue en Novempopulanie par les fouilles de *villae*.

Géraud Pujol,
avec la collaboration de Anne Guédon
et Didier Vignaud.

■ VIGNAUD, D. 2002. Gouts (Landes), de l'Antiquité au Haut Moyen Âge. Données nouvelles de prospections. *Archéologie des Pyrénées occidentales et de Landes*, tome 21, pp. 97-108.

YGOS-ET-SAINT-SATURNIN

Suisse-Ouest

Les prospections programmées effectuées en Brassenx ont amené la découverte de mobilier céramique et lithique dans une parcelle située au nord du bourg d'Ygos, au lieu-dit Suisse-Ouest. Un labour forestier a mis au jour un locus avec des tessons du Bronze moyen, mais aussi, en trois points différents distants les uns des autres de quelques dizaines de mètres, des tessons de vases fins carénés évoquant un possible mobilier funéraire plus récent. Chacun de ces trois points a fait l'objet d'un sondage.

Le premier (S1) a rencontré à 35 cm de profondeur les fragments d'un gobelet à col droit haut, mêlés à un morceau de grande jarre ornée de traînées digitées. A deux mètres de ce dépôt, une fosse cylindrique de 55 cm

de diamètre et profonde d'un mètre était remplie de sable et de cendres. Quelques charbons de bois de dimensions réduites étaient répartis aléatoirement dans le remplissage.

En S2, à 21 m à l'est de S1, le labour avait disloqué un dépôt composé d'une tasse et DE trois petits vases à carène marquée, brisés, dont un est pourvu d'une languette sur la carène. Des fragments d'une sole foyère brisée et un galet ayant servi de broyeur ont aussi été mis au jour, mais leur association avec les vases ne peut être certifiée du fait des perturbations provoquées par le labour.

En S3, à 32 m au nord de S1, là encore la charrue forestière avait éventré un ensemble de trois vases carénés à paroi fine, non ornés, dont les fragments ont été relevés avec deux esquilles d'os brûlé. Une portion de panse de grande jarre à col digité recouvrait les vases.

Dans les trois sondages, aucun autre vestige n'a été découvert à proximité.

Les esquilles d'os brûlé en S3 ne laissent aucun doute sur la nature sépulcrale du dépôt. Le caractère funéraire de S1 et S2 est accrédité par les comparaisons avec les tombes plates étudiées ces dernières années dans le bassin de l'Adour. Les vases de S2 et S3, très comparables entre eux par leur morphologie et par leur pâte, s'apparentent typologiquement aux vases accessoires accompagnant habituellement les vases-ossuaires. Ici, le caractère incomplet des tombes paraît imputable aux destructions causées par le labour. La fosse cendro-charbonneuse en S1 a pu recueillir les restes d'un bûcher. L'absence apparente de toute trace de tumulus est à noter, tout comme celle de mobilier métallique. Dans la nécropole de Mouliot à Laglorieuse (Landes), des sépultures similaires sont attribuées à la phase initiale du cimetière, soit à la transition Bronze final/ Premier Age du Fer.

Il serait étonnant que ces trois tombes de Suisse-Ouest soient isolées, elles appartiennent certainement à un ensemble plus important, à l'instar des nécropoles en tombes plates repérées récemment dans ce secteur géographique. Il est possible aussi qu'elles soient en relation avec l'habitat découvert simultanément sur une parcelle voisine (lieu-dit Arnaudin).

Jean-Claude Merlet,
avec la collaboration d'Hervé Barrouquère
et Didier Vignaud.

Ci-contre :
Ygos-et-Saint-Saturnin - Suisse-Ouest.
Mobilier céramique des sépultures S1, S2 et S3.

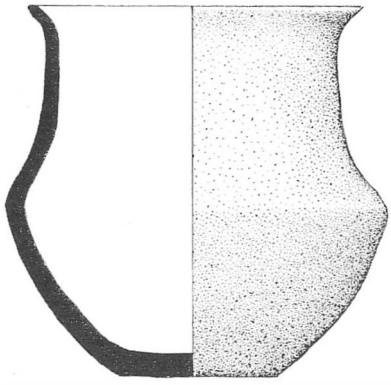

S 1

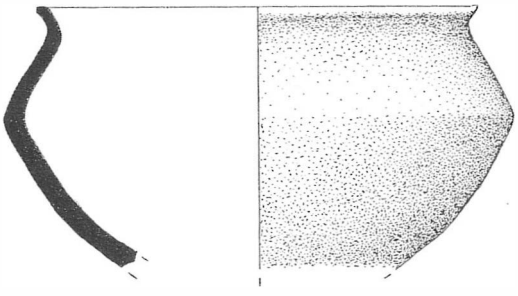

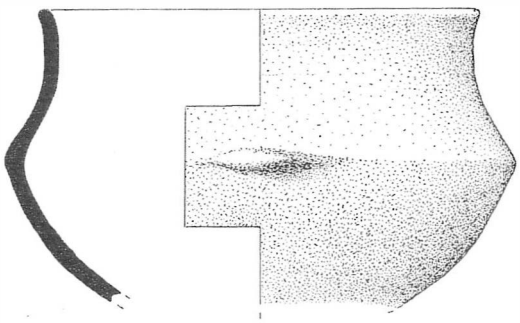

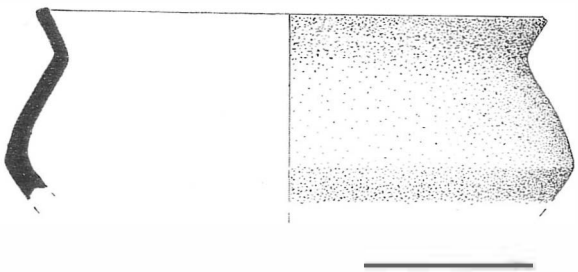

S 2

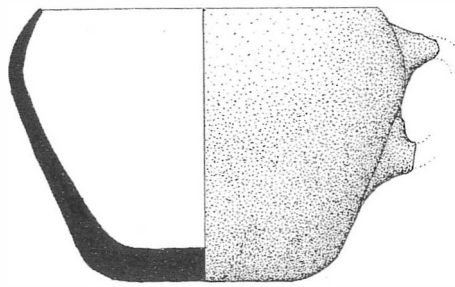

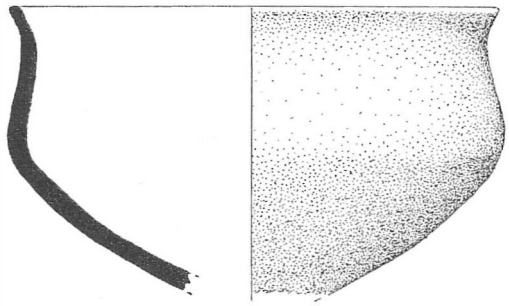

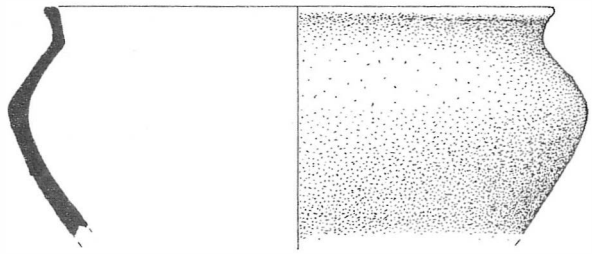

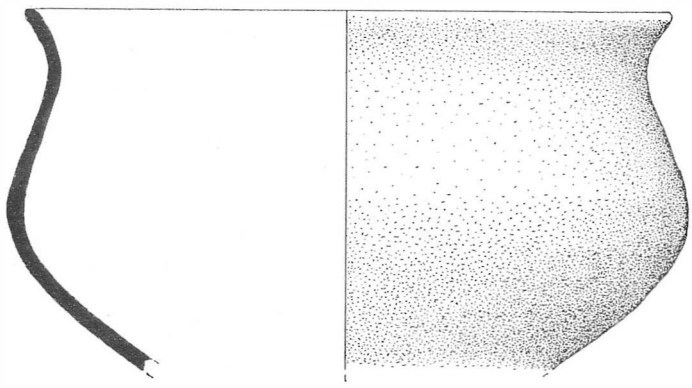

S 3

BILAN SCIENTIFIQUE
2003

Opérations communales et intercommunales

N°Nat.					P.	N°
024213	BAS-MAUCO ET SAINT-SEVER, Contournement est	SANDOZ Gérard	INRAP	DIA	101	88
024218 024219	GABARRET, LOSSE, MAILLAS, Itinéraire à grand gabarit	BRENET Michel	INRAP	DIA	102	89
024263	OUSSE-SUZAN, SAINT-YAGUEN, VILLENAVE, YGOS-SAINT-SATURNIN	MERLET Jean-Claude	BEN	PT	102	90

BAS-MAUCO/SAINT-SEVER

Contournement Est

Le projet de contournement routier de Saint-Sever par l'est de l'agglomération a donné lieu à un diagnostic archéologique, dont une première tranche portant sur l'emprise de l'ouvrage de franchissement de l'Adour et de ses accès sud s'était déroulée en 2002.

Le tracé de plus de huit kilomètres qui s'étend sur les communes de Bas-Mauco et de Saint-Sever recoupe des entités topographiques au potentiel archéologique spécifique, documenté par de nombreuses découvertes.

En rive droite, les basses terrasses furent un lieu d'implantation privilégié depuis la Protohistoire ; la littérature mentionne notamment la découverte à la fin du XIXe siècle de mobilier métallique et céramique attribué à l'Âge du Fer et à l'époque antique lors de la construction de la voie ferrée, dont le tracé routier longe l'emprise. Par ailleurs, à moins de deux cent mètres, l'église de Sainte-Eulalie est probablement installée sur les vestiges d'un habitat antique. En rive gauche, le plateau qui se développe au sud-est de Saint-Sever et qui forme l'interfleuve entre les vallées de l'Adour et Gabas est le lieu de nombreuses découvertes d'industries lithiques préhistoriques, présentes au sein de séquences pédosédimentaires bien développées, étudiées par Claude Thibault.

En dépit de ce contexte propice, le diagnostic s'est avéré particulièrement décevant. Sur les 302 sondages réalisés, un seul s'est révélé positif et a permis de mettre au jour un four de briquetier du XIXe siècle, implanté au débouché d'un petit thalweg secondaire de la rive gauche. Au sommet du plateau, la couverture limono-argileuse n'a livré aucun indice tant préhistorique qu'historique, tandis qu'en rive droite, les sondages ont montré que la terrasse alluviale apparaissait à faible profondeur, dès la base des labours ; seuls des éléments témoignant de l'exploitation agricole récente de ces terrains ont été identifiés.

Gérard Sandoz

GABARRET, LOSSE, MAILLAS

Itinéraire à grand gabarit

En décembre 2002 et janvier 2003, 125 sondages de diagnostic ont été réalisés dans les Landes sur Plusieurs tronçons nouvellement créés pour l'Itinéraire à grand gabarit : aménagement du bourg de Maillas, déviation des bourgs de Losse et d'Estampon (commune de Losse) et piste d'évitement de Gabarret. Excepté quelques tessons de céramique, les plus anciens datés du XVIe siècle, découverts dans des fossés parcellaires à Losse, aucun autre indice ou structure archéologique n'a été mis en évidence au cours du décapage des sondages. Les observations géologiques et sédimentaires montrent que la couverture sableuse – les podzols – présente sur tout le plateau s'est formée au Pléistocène inférieur par apports d'origine éolienne.

Michel Brenet, Laurent Bruxelles

OUSSE-SUZAN, SAINT-YAGUEN, VILLENAVE, YGOS-ET-SAINT-SATURNIN

Les prospections entreprises en 2002 sur les communes d'Arengosse et Beylongue ont été élargies en 2003 à quatre autres communes du Brassenx, pays situé à la jonction du bassin de l'Adour et de la Grande Lande. Comme l'année précédente, des sondages ont été réalisés pour évaluer certains sites. Le taux de boisement du secteur a restreint le champ des investigations, mais les labours forestiers se sont avérés, une fois encore, un terrain privilégié de découvertes. Les sols sont sablonneux (Sable des Landes) sur presque toute la superficie de ce territoire. La carte archéologique était pratiquement vierge pour cette zone puisque huit sites seulement étaient recensés dans la base Patriarche.

Au total, 37 sites ont été répertoriés, toutes périodes confondues. Les résultats sont inégaux selon les périodes. Aucun vestige antérieur au Néolithique récent/final n'a été relevé. Pour le Chalcolithique, un dépôt de haches en cuivre avait été mis au jour en 1992 à la Fontaine Saint-Clair à Ygos, mais il reste privé de contexte.

Trois habitats du Bronze moyen ont été découverts, avec de la céramique à décor plastique de cordons et pastillages : Janoulet-unité 1 à Villenave, Suisse-Ouest à Ygos et Bidau-Meste à Ousse-Suzan. Ce dernier a fait l'objet de sondages en raison de son intérêt particulier (cf. notice *infra*). En effet, sur ce gisement, des éléments de métallurgie et notamment un moule de bronzier en argile voisinent avec de la céramique à pastillages et un vase polypode.

Le Bronze final est représenté par des sites d'habitat sur les communes de Villenave (Janoulet-unité 2) et d'Ygos où au lieu-dit Arnaudin un épandage de céramiques comporte des éléments caractéristiques (tessons à cannelures, cols éversés, etc.).

Le Premier Age du Fer est présent à travers des sites funéraires et des habitats. A Ygos (Suisse-Ouest), des sondages ont mis en évidence un groupe de trois sépultures, appartenant sans doute à une nécropole de tombes plates (cf. notice *infra*). Les sépultures, comprenant plusieurs vases accessoires fins carénés étaient couvertes par des fragments de grandes jarres à digitations. Un gobelet recueilli à Baa (Villenave) appartient vraisemblablement à un contexte comparable. Mal documenté dans la région, l'habitat de l'âge du Fer commence à être identifié. Pour la première fois, il a été possible d'étudier une implantation en fond de vallée : Parbès-unité 3 à Saint-Yaguen, situé en bordure de la rivière Bez. Un sondage a montré que les structures de l'habitation avaient été perturbées par le labour, mais la variété du mobilier céramique et métallique recueilli témoigne d'activités diversifiées de la part de ses occupants (cf. notice *infra*).

Pour l'Antiquité, alors qu'un peuplement dense avait été mis en évidence en 2002 dans le quartier de Bézaudun à Arengosse, avec les fondations d'un bâtiment ayant abrité un atelier de tuilier et des vestiges céramiques et métalliques nombreux, les traces de fréquentation antique sont beaucoup plus ténues dans l'espace prospecté en 2003. Trois modestes indices de sites ont fourni de la céramique du Haut Empire à Villenave et à Saint-Yaguen ainsi qu'un *catillus*. Seul un chapiteau en marbre trouvé près de l'église de Saint-Yaguen nécessitera une enquête plus approfondie.

Le Haut Moyen-Age est inexistant. Pour le Bas Moyen Age, un atelier de potier avec une tessonnière et les restes d'un four détruit (Mourqueyrauou-2 à Villenave) s'ajoute aux huit autres tessonnières recensées en 2002 sur la commune de Beylongue, dans un rayon de deux kilomètres autour du bourg actuel. Cette production de céramiques grises médiévales est désormais bien cernée dans sa typologie et correspond à la vaisselle d'office (pichet, oule, bassin, etc.). Ces ateliers, par la standardisation des formes produites et des techniques de cuisson employées, paraissent synchrones. Leur datation reste à déterminer dans une fourchette XIIe-XIVe siècles. Le repérage de deux ensembles castraux d'une certaine ampleur et bien conservés, la motte d'Agès à Ousse-Suzan et le Tuc de Labignotte à Villenave, permet de localiser avec vraisemblance le siège de deux petites seigneuries dont l'existence n'était connue que par de rares documents écrits.

Le bilan de deux années de prospections et évaluations de sites en Brassenx s'avère très positif. Dans les six communes explorées, les 25 sites connus antérieurement ont été réétudiés avec précision et 70 nouveaux sites ont été mis au jour. Parmi ces derniers, plusieurs découvertes majeures font progresser sensiblement la connaissance du peuplement de ce secteur géographique. C'est le cas d'un habitat du Bronze moyen de style médocain avec métallurgie à Ousse-Suzan, d'un remarquable dépôt de céramiques du Bronze final (B.F.IIb-IIIa) à Beylongue, des nécropoles de tombes plates du Premier Age du Fer à Ygos et à Beylongue. C'est le cas également de la mise en exergue du centre potier médiéval de Beylongue. Ces découvertes sont de nature à susciter de nouveaux travaux pour approfondir par exemple les questions relatives à l'introduction de la métallurgie du cuivre et du bronze ou les relations habitats-nécropoles durant la Protohistoire dans le bassin de l'Adour.

La rivière Bez apparaît comme un élément structurant de l'occupation du sol du Brassenx, à différentes périodes. Des habitats protohistoriques sont installés sur ses bordures, des ouvrages de terre parfois imposants jalonnent son cours.

Malgré les difficultés inhérentes à ce genre d'opération, dues à l'importance du boisement, les résultats obtenus encouragent aussi à étendre à un territoire plus vaste les prospections en milieu forestier. Les relations Bassin de l'Adour-Grande Lande sont peut-être une des clés permettant de mieux cerner le peuplement de cette région. C'est pourquoi un PCR sera mis en place à compter de 2004 sur la Grande Lande avec pour objectif d'essayer de découvrir les traces des occupations humaines anciennes autour des milieux humides de ce vaste espace et de les replacer dans leur cadre environnemental.

Jean-Claude Merlet avec la collaboration
d'Hervé Barrouquère et Didier Vignaud

AQUITAINE

LOT-ET-GARONNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

fouille préventive

fouille programmée

sondage, diagnostic

prospections, relevés, analyses

PCR

N

0 10 20 kms

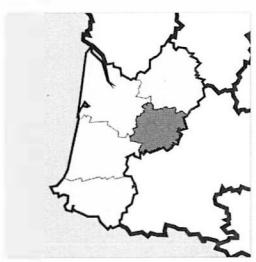

N°Nat.					P.	N°
024281	BIAS, Pech de Ville	RIME Marc	INRAP	DIA	106	91
024275	COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Bédat	RIME Marc	INRAP	DIA	106	92
024278	DAMAZAN, Monican	RIME Marc	INRAP	DIA	107	93
024276	LAGRUERE, Lafon	RIME Marc	INRAP	DIA	108	94
024273	LEVIGNAC-DE-GUYENNE, Route de Duras	RIME Marc	INRAP	DIA	109	95
024390	LE MAS-D'AGENAIS, Bel Air	ABAZ Bernard	BEN	SD	110	96
024279	MONBAHUS, Rue des Tanneries	RIME Marc	INRAP	DIA	111	97
024274	MONTESQUIEU, La Grange	RIME Marc	INRAP	DIA	111	98
024277	PUJOLS, Eglise Saint-Foy-la-Jeune	RIME Marc	INRAP	DIA	112	99
024285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin d'Anglade	RIME Marc	INRAP	DIA	113	100
024286	VILLENEUVE-SUR-LOT, Eysses, Chemin de la Chapelle	CHABRIÉ Christophe	BEN	SU	114	101
024283	VILLENEUVE-SUR-LOT, 22 rue Henri Auzias	RIME Marc	INRAP	DIA	114	102
024282	VILLENEUVE-SUR-LOT, Rue Henri Auzias	CHABRIÉ Christophe	BEN	SD	115	103
024288	VILLENEUVE-SUR-LOT, Ressigué-Bas-est	CHABRIÉ Christophe	BEN	SD	116	104
024287	VILLENEUVE-SUR-LOT, Rouquette	RIME Marc	INRAP	DIA	118	105

BIAS
Pech de Ville – Plaine II

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement (parcelles 14p (100 rue de la Plaine) et 50 (Plaine II) de la section BK du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 6 au 10 octobre 2003.

L'opération portait sur deux terrains devant à terme faire partie du même lotissement.

Le premier (100, rue de la Plaine) est une zone déjà viabilisée où le permis de lotir a été accordé. Toutes les tranchées techniques, les voies d'accès, les bordures et les lots étaient déjà réalisés lors de notre intervention. La surface à diagnostiquer était de 19 922 m².

Le second terrain (Plaine II), au moment du diagnostic archéologique, était en attente du permis de lotir et faisait l'objet d'un sous-seing privé entre la Société Treilhes-Mourgues (aménageur) et M. Amblard Jean-René (propriétaire). La surface à diagnostiquer était de 7 068 m².

Quarante-deux sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— des niveaux de terre végétale de type prairie, ou champ labouré. Ils sont constitués de limons plus ou moins sableux, ou d'argile sableuse.

— des limons sableux ou argileux.

— des limons argilo-sableux ou une argile sableuse très homogène orangée ou ce même niveau présentant des fentes verticales au remplissage de sable blanchâtre se développant horizontalement en réseaux polygonaux (glosses), parfois fortement chargé en nodules d'oxydes ferro-manganiques. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Bedat

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle d'habitation (parcelles 1424 et 1425 de la section C du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 18 février 2003. L'opération portait sur une surface de 238,44 m², correspondant à l'emprise du bâtiment projeté. Le conducteur de ce projet est M. Majhoub Najim, propriétaire.

Le terrain objet de l'étude est situé à l'est de la commune de Colayrac-Saint-Cirq, au surplomb de la voie ferrée reliant Agen à Bordeaux. Il présente un pendage descendant nord-sud assez marqué.

Quatre tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet.

L'étude des coupes stratigraphiques ne laisse apparaître que deux couches. La première est un niveau de terre végétale de type friche. Elle est composée d'une argile limoneuse brune assez homogène présentant quelques restes de ceps de vigne en décomposition et

quelques fragments de tuiles et de briques contemporaines. La seconde couche est un niveau naturel d'argile carbonatée et dessiccatée extrêmement compacte. La partie sommitale de cette couche est perturbée par quelques racines, sur une vingtaine de centimètres. Ensuite, elle a un aspect très homogène et devient de plus en plus compacte en descendant.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du bâtiment projeté.

Marc Rimé

DAMAZAN

Monican

Dans le cadre d'un projet d'extension d'exploitation d'une gravière sise sur la commune de Damazan (section ZK1 et ZL, parcelles 24, 25, 221), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 13 janvier au 21 février 2003, par deux intervenants de l'Inrap (Rimé Marc, responsable d'opération et Painsonneau Simon, technicien). L'opération portait sur une surface de 192 857 m², bien qu'il faille constater qu'une grande partie de ce terrain était déjà exploitée au moment de notre arrivée. En effet, on constate que les parcelles ZK, représentant une surface de 104 695 m², ont été décapées jusqu'à la grave et sont en cours d'exploitation. Au final, la surface à diagnostiquer ne représente plus que 84 968 m². Le conducteur de ce projet est la société des dragage de Saint-Léger.

A la fin du creusement des sondages, nous sommes revenus sur les sondages qui nous semblaient positifs. L'étude du premier s'est déroulée de façon normale. C'est au moment d'intervenir sur le sondage qui semblait le plus intéressant et riche de renseignements archéologiques, que nous avons été victimes d'une très importante crue de la Garonne qui a totalement recouvert le site présumé sous plus de 1,50 mètre d'eau. La décrue a été extrêmement violente, entraînant avec elle une bonne partie du site décapé et rendant une intervention ultérieure impossible sans l'intervention de moyens techniques très lourds. En effet, tous les sondages ouverts du secteur, après la décrue, se sont retrouvés totalement remplis d'eau. Le terrain détrempé n'offrant qu'un très faible pouvoir drainant, l'eau, même au bout de deux semaines, affleurait toujours le sommet des sondages. Ainsi, l'étude de ce sondage n'est que partielle (à noter qu'au moment de la rédaction de ce rapport (mars 2003), les tranchées archéologiques sont toujours pleines d'eau.

Quatre-vingt-quatre tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet.

■ *Les sondages positifs :*

Tranchée 300 : Lors de la réalisation de cette tranchée, de nombreux fragments de *tegulae* ont été découverts pris dans un niveau de limons sableux de couleur brun orangé présentant des imprégnations d'oxydes ferro-manganiques (couche 2 du log 301). La tranchée a été élargie par le creusement d'une tranchée perpendiculaire, recoupant la tranchée 300 aux niveaux de ces concentrations de tuiles. Cet élargissement a permis de circonscrire la zone intéressante, soit une superficie d'environ 8,75 m². A l'issue d'un premier nettoyage de la zone, trois ensembles distincts composés de fragments de *tegulae* sont apparus. Ces ensembles ne formant ou n'appartenant à aucune structure visible, il fut procédé à deux sondages manuels au travers de deux des trois ensembles (ensembles 1 et 2). A l'exception de la mise au jour de trois tessons de céramique indéterminés dans l'ensemble 2, de ce qui est peut être une monnaie en bronze ou cuivre et à la surface très mal conservée et indéchiffrable (ensemble 1) ainsi que de quelques petits charbon de bois (rarement plus de 5 mm de section), ces tests manuels n'ont pas permis d'identifier de structures sous-jacentes à ces ensembles, ni même aucune unité stratigraphique particulière à laquelle les rattacher. Il peut donc s'agir d'un simple épandage d'époque indéterminée. Les sondages proches de cette tranchée n'ont offert aucune structure similaire ni même «bruit de fond» pouvant être rapprochés des découvertes sus décrites.

Tranchée 4800 : Une structure quasiment circulaire de 0,40 mètre de diamètre apparaît au sommet de la couche 2. Son remplissage diffère de très peu du sédiment de la couche qui lui sert d'encaissant exception faite de quelques micro-fragments (section moyenne de cinq millimètres) de tuiles et de briques entre 0,90 et 1,50 m de profondeur. Cette dernière mesure correspond au fond de la structure.

Cette structure repérée et fouillée, est difficile à interpréter. Bien qu'elle fut isolée, il s'agissait peut être d'un trou de poteau. Afin de le vérifier, deux sondages complémentaires ont été réalisés (8100 et 8200). Ces deux sondages supplémentaires n'ont livré aucun matériel et structure archéologique similaire pouvant fonctionner avec cette dernière.

Tranchée 6400 : Lors de la réalisation de la tranchée, un mur a été découvert directement sous la couche de terre végétale, pris dans des limons sableux brun orangés présentant des traces d'oxydations ferro-manganiques diffuses (couche 2 du log 6403). Un élargissement complémentaire, sous la forme d'une tranchée perpendiculaire à la précédente, a donc été pratiqué. Celui-ci a permis de mettre en évidence un second mur, quasi parallèle au premier et distant d'environ trois mètres. Dans le but d'appréhender l'organisation de ces massifs ainsi que

d'évaluer leur extension, deux fenêtres (décapage de la terre végétale) ont été ouvertes de part et d'autre de l'extension de la seconde tranchée.

Sur l'ensemble de la surface sondée, cinq murs ont pu être identifiés. Il s'agit pour tous de structures en pierres sèches, constituées de pierres calcaires non équarries et de blocs de silex, et dont la partie conservée atteint au mieux 0,40 m (soit environ à - 0,70 m de la surface de la tranchée). Trois de ceux-ci affectent une largeur moyenne de 0,30 m, les deux autres, apparemment moins large (nettoyage partiel), guère plus de 0,20 m. La présence, dans leur proximité immédiate, de nombreux éclats de silex et de calcaire, laisse penser que ces structures empierrées ont beaucoup soufferts des labours. Le plan de cet ensemble, bien qu'incomplet, parait être celui d'un bâtiment.

Seule la présence de quelques morceaux de briques et de tuiles, ainsi que d'un fragment de verre et d'un tesson de céramique, le tout de facture assez récente (bien qu'il puisse s'agir de contaminations liées à une activité agricole récente de labours ou de sous-solage), a permis d'appréhender le niveau d'occupation (directement sous la couche de terre végétale, à 0,30 m de profondeur). Cet ensemble de structures dans ce contexte rural, apparaît actuellement comme un bâtiment à usage agricole (grange, grenier, étable...), constitué de fondations sur solin de pierre et présentant une élévation en structure légère (torchis, argile et colombage ?).

En effet, plusieurs fragments de bois, dont certains en partie carbonisés, sont visibles et relativement bien conservés à l'extérieur du bâtiment supposé. Il n'ont pas été prélevés avant l'inondation et se trouvent toujours sous l'eau à l'heure actuelle. Par ailleurs, toujours autour du bâtiment, on trouve plusieurs zones de feu, ou de vidange de foyer, avec de fortes concentrations de charbons.

Entre 1,20 et 1,50 m de profondeur (couche 4 du log 6403), mise au jour d'une zone assez restreinte où ont été découverts des tessons de céramiques datant peut-être de l'époque médiévale (ils n'ont pas été prélevés avant l'inondation), en très mauvais état de conservation et sans qu'aucune organisation spatiale réelle ne s'en dégage. Aucune structure archéologique n'y est associée. Il est tout à fait probable que les gleys, encaissant des artefacts archéologiques, fassent partie du comblement d'un chenal. Les tessons dans ces gleys pourraient alors correspondre à une occupation peut-être médiévale en bord de ce chenal, qui pouvait encore être en fonction à cette époque. Il faut souligner ici qu'aucun lien stratigraphique n'existe entre cette dernière occupation et le bâtiment décrit plus haut. En effet, une couche intermédiaire (couche 3 du log 6403), composée d'une argile brun orangé présentant des traces d'imprégnations ferro-manganiques, vient sceller le niveau d'occupation supposé médiéval. L'origine hydrographique de cette couche ne laisse planer aucun doute. Il s'agit sans doute de dépôts fluviatiles liés à des crues et/ou au comblement du chenal supposé. Seule une étude micro-morphologique, qui n'a malheureusement pu être entreprise à cause des conditions climatiques exécrables dont nous avons été les victimes, pourrait apporter une réponse précise.

Il semble cependant que l'occupation principale de ce secteur ne soit pas très ancienne et date des époques moderne voire contemporaine. En revanche, les vestiges supposés médiévaux rencontrés dans les niveaux inférieurs de l'extension du sondage n'ont été repérés que sur une modeste surface. Cette découverte ne semble pas d'une grande importance, mais il faut la replacer dans un cadre plus large. L'étude des vestiges des couches supérieures ayant à peine débuté lorsque nous avons dû abandonner le site aux caprices de la Garonne, il est tout à fait possible que l'occupation médiévale soit beaucoup plus étendue qu'il n'y parait et se trouve sous le bâtiment trouvé dans les niveaux supérieurs.

Marc Rimé

LAGRUÈRE

Lafon

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement de cinq lots, concernant trois parcelles cadastrales (parcelles 527,528 et 1029p de la section B du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 20 et 21 février 2003. L'opération portait sur une surface de 7 900 m², correspondant aux emprises des lots et de la voie d'accès projetés. Le conducteur de ce projet est la communauté de commune du Val de Garonne.

Le terrain, objet de l'étude, est considéré sensible pour la période antique. En effet, au lieu-dit cadastral «Cap-Blanc», situé à une centaine de mètres à l'est de la zone à diagnostiquer, a été découverte une série de quatre fours antiques d'un atelier de potiers semblant dater de la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C. De plus, lors du percement du canal latéral à la Garonne, en 1840, ont été mis à jour des fragments de mosaïque, des chapiteaux, des débris de marbre, des monnaies, des tessons et des

restes d'outils en fer. Puis, des mentions de fréquentes découvertes de traces d'occupation antique s'y ajoutent (B. Fages, 1995). Ainsi, on suppute dans le secteur la présence d'une *villa* et d'une implantation rurale gallo-romaine assez importante. Enfin, le secteur du lieu-dit «Lafon» occupe une position topographique assez intéressante, dominant la rive gauche de la Garonne à environ 40 m NGF.

Neuf sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Un seul sondage offre une stratigraphie différente des autres. L'étude de la coupe du sondage (tranchée 300, log 301) laisse apparaître quatre couches ; la première est un niveau de terre végétale de type prairie en friche. Il s'agit d'une argile limoneuse assez plastique de couleur noirâtre, présentant quelques inclusions de galets de quartz et de fragments de tuiles et de briques. On remarque également la présence d'un nombre assez important de fragments de *tegulae* sans aucune organisation spatiale cohérente. Aucun élément datant n'est associé à cet épandage de matériaux. La couche suivante est une argile très homogène brune, sans aucune inclusion.

Ensuite, on observe deux niveaux naturels ; une argile peu sableuse brune contenant des gravillons calcaires en densité assez faible compose le premier, le second consiste en une argile carbonatée ocre jaune, très compacte et homogène.

Tous les autres sondages sont constitués de niveaux identiques. La seule différence notable étant la puissance des niveaux superficiels, plus importante dans la partie est de la zone objet des travaux, également légèrement plus élevée en altitude. Toutes les coupes de ces tranchées offrent les trois mêmes niveaux. Sous la terre végétale déjà décrite, on observe une couche d'argile peu sableuse brune légèrement dessiccatée et assez plastique. Enfin, on rencontre de nouveau le niveau naturel d'argile carbonatée ocre jaune, très compacte et homogène sus décrit.

Tous les sondages ont livré leur lot de *tegulae*. Cet épandage, dont nous pouvons affirmer sans hésiter qu'il est présent sur toute la surface de la zone concernée par notre étude, ne présente aucune organisation spatiale et même aucun secteur où sa densité serait plus importante. De plus, ce «bruit de fond» ne concerne que les niveaux superficiels des sondages. Ainsi cette opération ne fait que confirmer la présence, dans un secteur proche, d'une occupation importante de la période de l'antiquité gallo-romaine, sans pouvoir dégager cependant ni de chronologie plus précise, ni d'idée de localisation fiable d'un site en place.

Marc Rimé

■ FAGES, B. *Carte Archéologique de la Gaule* ; le Lot-et-Garonne, Paris, 1995, commune 130, p.214.

LÉVIGNAC DE GUYENNE
Route de Duras

Dans le cadre d'un projet de construction d'une piscine privée (dimensions finies ; 8 x 4,50 mètres) dans le bourg de Lévignac de Guyenne, route de Duras (parcelle 15 de la section AB du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 08 avril 2003. L'opération portait sur une surface de 36 m² (surface de la piscine). Le conducteur de ce projet est M. Arthur J. Colton, propriétaire.

Une tranchée a été réalisée sur l'emprise du projet.

L'étude de la coupe stratigraphique offre un premier niveau de terre végétale de type terre à jardin. Il s'agit d'un limon argileux, brun assez compact. Elle présente de nombreuses inclusions fragments de tuiles et de briques. Tous les artefacts observés dans cette couche sont d'époque contemporaine.

Sous ce niveau de terre végétale, on rencontre un important remblai composé de nombreuses inclusions de fragments de tuiles, briques, céramiques modernes (faïence, porcelaine, vernissées marron et verte), dans une matrice argileuse plastique brune. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

LE MAS D'AGENAIS

«Bel Air»

A la suite d'un tassement du sol sous l'appentis de Madame et Monsieur Larrival au lieu dit «Bel Air» sur la commune du Mas d'Agenais (Lot et Garonne), un sondage a été entrepris dans cette zone archéologique connue depuis fort longtemps pour les vestiges gallo-romains qu'elle recèle.

Il s'agit d'une fosse quadrangulaire d'environ 1,20 m de côté creusée dans l'argile. Cette structure en creux a été baptisée fosse n°24, numérotation logique suite à celles déjà fouillées par Monsieur Pierre Cadenat entre 1965 et 1973 et par nous mêmes en 1986.

Le sondage a été interrompu à la profondeur de 6,80 m en début d'hiver pour des raisons évidentes de sécurité et doit reprendre prochainement.

Le remplissage est constitué d'un amalgame de terre plus ou moins argileuse contenant des poches cendreuses. C'est dans ce contexte meuble que se rencontre pêle-mêle un matériel hétéroclite composé de nombreux fragments de *tegulae* et d'imbrices, des fragments d'enduits muraux, de nombreux clous (vestiges d'éléments de charpente ?) ainsi que la faune (poissons, ossements de petits animaux mais également de suidés et d'ovicapridés) de très nombreuses coquilles d'huîtres, quelques-unes de pétoncles et de moules. La présence de centaines de coquilles d'escargots terrestres laisse supposer qu'ils ont pu être introduits en jetant des végétaux sur lesquels ils étaient accrochés.

La céramique rencontrée est datable du Bas Empire, les formes dominantes sont les oenochoés, les assiettes, les pichets avec ou sans anse, les vases tripodes ainsi que des vases ovoïdes plus archaïques montés à la main, lissés et grattés que nous appelons «de tradition indigène». Quelques petits tessons de vases de datation plus ancienne, présents dans la fosse, le sont peut-être de façon résiduelle.

Des objets en divers matériaux se rencontrent : anse d'aiguière en bronze, tabletterie représentée par un élément de charnière et des épingles à cheveux, quelques morceaux de récipients en verre ainsi que deux monnaies usées du Haut Empire qui ne sont donc pas contemporaines du remplissage.

L'aspect «poubelle» du contenu de ce puits est indéniable car pour l'instant rien d'organisé ne paraît dans ce comblement. Dans l'hypothèse où nous serions en présence d'un puits funéraire ou rituel, seule une disposition organisée ou un dépôt dans son fond pourrait donner une véritable réponse quant à la fonction de ce type de structure.

Bernard Abaz

MONBAHUS

Rue de la Tannerie

Dans le cadre d'un projet de travaux d'électrification de la rue des Tanneries, une opération de surveillance archéologique des travaux a été effectuée du 27 mars au 18 avril 2003. L'opération consistait à suivre les travaux d'excavation liés à la pose d'un nouveau réseau électrique dans une tranchée d'environ 80 m. Le conducteur de ce projet est la mairie de Monbahus et le syndicat départemental des collectivités électrifiées. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Allez.

La raison principale de l'intervention archéologique se justifie par le passage de la tranchée à quelques mètres du clocher-mur de l'église paroissiale. On ne connaît pas la date de fondation de cet édifice, mais l'étude de la maçonnerie du chœur, partie la plus ancienne, permet d'avancer qu'elle était de la période romane. L'église fut presque totalement détruite à la fin du XVIe siècle par les Huguenots. Elle fut reconstruite en 1612. Il semble que l'église actuelle présente en plan les dispositions de l'ancienne et que les nouvelles élévations ont été élevées sur la base des anciennes fondations. On y trouve une abside en hémicycle précédée d'une nef rectangulaire. Au cours du XVIIIe siècle, on ouvrit dans la nef une petite chapelle correspondant à l'arcade du milieu. Une sacristie fut bâtie du côté de l'épître, c'est à dire du côté opposé à la sacristie actuelle (au nord) qui a été érigée au XIXe siècle.

Au XVIIe siècle, l'intérieur de l'église contenait de nombreuses sépultures particulières.

C'est dans ce contexte archéologiquement sensible que cette opération de surveillance a été effectuée.

Deux relevés stratigraphiques schématiques (logs) ont été effectués le long de cette tranchée. Il faut noter que la paroi est de la tranchée est perturbée totalement par un réseau électrique existant. La levée des logs a donc été effectuée sur la paroi ouest.

Ils présentent tous deux la même composition stratigraphique :

Sous une couche d'enrobé (niveau de circulation actuel) et un niveau de calcaire damé (castine), on observe une couche d'argile sableuse orangée perturbée par des veines verticales au remplissage de sable blanchâtre se développant en plan en réseaux polygonaux (glosses). Il s'agit d'un niveau géologique naturel. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

MONTESQUIEU

La Grange

Dans le cadre d'un projet d'extension d'exploitation d'une gravière sise sur les communes de Bruch et Montesquieu (l'extension concerne l'unique commune de Montesquieu ; section ZA, parcelle 31), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 10 au 17 février 2003 par deux intervenants de l'Inrap (Rimé Marc, responsable d'opération et Painsonneau Simon, technicien). L'opération portait sur une surface de 3 ha. Le conducteur de ce projet est la compagnie des granulats de Saint-Laurent (Gsl).

En ce qui concerne la topographie de ce site, le secteur objet de l'étude se trouve à une altitude légèrement plus élevée (38,80 NGF) que celle des terrains proches qui l'entourent (38,30 NGF en moyenne). Cette situation est très favorable à l'implantation humaine ou peut être même liée à une occupation humaine disparue. En effet, à l'heure actuelle, les fermes visibles dans ce secteur de la basse vallée de la Garonne se trouvent toutes à des altitudes légèrement plus élevées que les zones agricoles qui les ceignent. La plupart de ces différences d'altitudes sont dues à des interventions humaines (remblais, déblais).

Vingt-neuf tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet.

L'intervention a permis la mise à jour de 10 fosses silos, récupérées en dépotoir. Mobilier céramique du Xe au milieu du XIIIe siècle après J.-C. Ces fosses sont liées sans doute à une structure d'habitat non repérée par le diagnostic.

Des vestiges et mobiliers archéologiques recensés lors de cette opération, se dégagent un grand intérêt. Cette intervention a permis de mettre au jour des structures fossoyées agraires de type silos du Moyen Âge dans le contexte de la basse plaine alluviale de la Garonne.

Il s'agit du seul et unique exemple de ce genre dans la région agenaise pour cette période. De plus, ces silos semblent avoir été récupérés en tant que fosses dépotoirs. Les niveaux de remblais internes de ces structures ont été rapportés. Ils présentent diverses caractéristiques qui font

penser à des dépotoirs liés à un habitat (vidange de foyer, nombreuses céramiques à usage culinaire quotidien, inhumation d'animaux domestiques). Il n'est donc pas impossible que nous soyons proches d'une zone d'habitat de cette époque.

De nombreuses questions demeurent donc :

Le secteur objet de l'étude se trouve à une altitude légèrement plus élevée (38,80 NGF) que celle des terrains proches qui l'entourent (38,30 NGF en moyenne). Ce replat est-il naturel ou artificiel ? Quelles sont les caractères fonctionnels originaux de ces structures archéologiques? Quelles données micro-morphologiques caractérisent leur remplissage ? Quelle est la nature exacte de cette occupation ? Son extension est-elle plus vaste que la zone de la parcelle sondée ? Quelle est sa chronologie exacte (dates de fondation, de fonctionnement, d'abandon)? Quelles sont les relations de cette occupation avec le terroir local, et d'une manière plus générale, avec le tissu d'implantation des exploitations agricoles du Haut Moyen Age de cette partie de la vallée de la Garonne ?

Marc Rimé

PUJOLS
Eglise Sainte-Foy-la-Jeune

Dans le cadre d'un projet de mise en place d'un drain sur les côtés nord et est de l'église Sainte-Foy la Jeune, en la commune de Pujols, une opération de surveillance archéologique a été effectuée du 20 au 22 janvier 2003. Le drain ne doit pas excéder plus d'un mètre de profondeur et suit le mur nord de la nef, les murs nord et ouest de la sacristie et fait le tour du chœur de l'édifice religieux. Le conducteur de ce projet est la mairie de Pujols.

La ville de Pujols s'est développée sur un plateau calcaire de 5 hectares, à 187 mètres d'altitude NGF. Cette situation exceptionnelle, dominant les vallées du Lot au nord et du Mail au sud, assurant une protection et une sécurité viables, a engendré une implantation humaine précoce. En effet, sont attestées dans le secteur des occupations gauloises et gallo-romaines (*oppidum* et *castrum*). De ce plateau, les occupants pouvaient contrôler une vaste portion de la vallée du Lot. Ainsi, les romains y assuraient la protection de la voie antique (la Ténarèze) qui venait des Pyrénées via Auch et Agen, coupait le plateau à l'ouest et traversait le Lot. L'importance de cette implantation gallo-romaine est confirmée par la présence de quatre nécropoles découvertes dans la vallée proche du bourg.

Aux Ve et VIe siècles, les invasions des Vandales et des Wisigoths, puis aux VIIe et IXe siècles, les incursions des Sarrasins et des Normands créèrent un état permanent d'insécurité. Les populations durent renforcer leurs positions : ces premières fortifications furent structurées et une puissante forteresse s'éleva à l'extrémité ouest du plateau, nommé encore aujourd'hui «le Palay».

A la fin du XIe siècle, Pujols était une des plus importante place forte de l'Agenais. Elle appartenait en fief à Raymond VI, comte de Toulouse. Alors que l'hérésie cathare s'étendait sur la plus grande partie de l'Aquitaine et du Languedoc, la croisade «des Albigeois» fut déclenchée en 1208. La paix fut signée en 1228 à Meaux. Mais pour que le comte de Toulouse, ayant soutenu les hérétiques, puisse réintégrer une partie de ses états, il du céder trois places fortes de l'agenais, dont Pujols. La citadelle fut alors entièrement rasée.

Ses habitants trouvèrent refuge dans la vallée du Lot, où en 1251, Alphonse de Poitiers leur permit de construire une bastide qui fut la «Villa Nova de Poujols», aujourd'hui Villeneuve-sur-Lot. A la fin du XIIIe siècle, une nouvelle forteresse s'éleva à Pujols, dont le château fut édifié à l'est, à l'opposé de l'ancien qui, nous l'avons vu, était érigé à l'ouest. Composé alors d'environ 70 maisons, d'un château dont les tours étaient de neuf mètres de diamètre et de fossés de sept mètres, l'ensemble formait un imposant dispositif de fortifications, quasi imprenable. Après la Guerre de Cent Ans, la baronnie de Pujols devint une «Seigneurie de Dignité». Le baron avait notamment droit de justice et le village possédait d'un pilori près de la maison du bailli (encore visible de nos jours) et d'un gibet.

Au XVIe siècle, les guerres de religion, puis au XVIIe siècle, les troubles de la Fronde, causèrent dans le pays beaucoup de dévastations. Fidèle au roi de France, Pujols fut parfois en lutte contre Villeneuve-sur-Lot, restée aux mains des rebelles.

Au début de la révolution, Pujols fut promu chef-lieu de canton, comprenant cinq communes, mais perdit ce titre au profit de Villeneuve-sur-Lot.

Après la révolution, en 1824, le château abandonné par ses propriétaires, nécessitait des réparations considérées coûteuses. Le maire et le conseil municipal acceptèrent l'offre d'un entrepreneur : vendre les pierres pour réaliser une opération financière de 1800 francs or. Et ce, afin de pouvoir agrandir l'ancienne abbaye d'Eysses, devenue prison en 1803.

Ainsi, les remparts déjà grandement démolis dès 1829, le château vendu en 1887, Pujols avait définitivement perdu son aspect de forteresse.

Quant à l'église Sainte-Foy, objet de notre étude, elle était à l'origine située en dehors de la ville, au lieu-dit Mothis, à 800 mètres au sud-ouest de Pujols.

On la dénommait Sainte-Foy la Vieille, ou plus familièrement Sainte Fennotte. Cette église perdit peu à peu ses attributions au profit de celle que l'on construisit dans la ville même. C'est donc dans le courant du XVe siècle qu'une nouvelle église dite Sainte-Foy la Jeune, fut édifiée à l'intérieur de l'enceinte, contre le rempart sud.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, en procédant au déplacement du maître-autel, le curé Depuy trouva, sous la pierre de l'autel, une boîte en fer blanc cachetée de cire rouge ; à l'intérieur, un parchemin daté de 1547 indiquait que la boîte contenait des reliques de Sainte Foy.

Ce fut l'occasion de grandes manifestations religieuses ; une «Confrérie Notre Dame de Sainte Foy» fut même fondée.

Les peintures du XVe siècle, voire du début du XVIe siècle, ont été redécouvertes et dégagées à la fin du XIXe siècle par l'abbé Gerbeau. L'édifice a été classé Monument Historique le 20 mars 1903.

L'église Sainte-Foy, de style gothique, comprend une nef lambrissée de trois travées dont deux sont bordées de chapelles. Ces dernières, ainsi que le chœur, sont voûtées. Le sanctuaire est de forme pentagonale. La porte ogivale, ouverte au nord, est encadrée de moulures et comporte un tympan creusé d'une petite niche. A l'ouest s'élève un clocher-mur rectangulaire à quatre baies.

Au nord-est, dans l'angle extérieur de la chapelle nord-est et le chœur, se trouve une sacristie, qui d'après nos observations a été ajoutée après la construction de l'édifice.

Toutes les toitures sont recouvertes de tuiles canal.

Le suivi de la tranchée drain n'a permis que l'observation des différents types de fondation de l'église et n'a livré, dans divers types de remblai, que des restes humains sans qu'aucune sépulture organisée n'ait été repérée. Aucun vestige archéologique en place n'a été repéré au niveau du drain projeté.

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT

Anglade Sud – Rue Maurice Ravel

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement (parcelles 197, 258, 260 et 369 de la section HR du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 25 au 28 mars 2003. L'opération portait sur une surface de 9977 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Les conducteurs de ce projet sont MM. Cayuela et Marty, propriétaires.

Le terrain, objet de l'étude, est considéré sensible pour la période antique. Le projet se situe à environ deux kilomètres au nord de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot, à proximité immédiate de l'ancien *vicus* d'Excisum (l'Eysses actuelle, mentionné sur la table de Peutinger et par l'itinéraire d'Antonin).

Ont été mises à jour des structures fossoyées attestant d'occupations agraires gallo-romaines et médiévales.

L'occupation gallo-romaine est la plus importante et offre un riche mobilier archéologique du Haut-Empire (La chronologie pour la période antique couvre la majeure partie des règnes des empereurs Tibère et Claude, entre 30 et 60 après Jésus-Christ) découvert dans des structures fossoyées (trous de poteaux, silos, ancienne mare et autres structures agraires).

L'occupation médiévale certaine ne consiste qu'en une structure fossoyée (silo) ayant livré du mobilier de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle après Jésus-Christ.

Cette opération est très positive.

Elle a permis de mettre à jour les vestiges évidents d'une occupation antique de la période gallo-romaine, plus précisément du Haut Empire.

L'important mobilier archéologique découvert lors de ce diagnostic a permis d'affiner la chronologie (époque Tibèro-Claudienne). Aucun niveau de sol ou d'occupation n'a été découvert lors de cette prospection. En revanche, l'état général des structures en creux est très bon et peut laisser espérer d'importantes découvertes quant à la chronologie des structures agricoles liées au *vicus* d'Excisum au cours du premier siècle après Jésus-Christ. En effet, si l'on commence à bien connaître l'occupation urbaine antique de la ville d'Eysses, aussi bien monumentale qu'artisanale, on possède bien moins de renseignements sur l'espace rural et agraire lié à cette dernière.

De nombreuses questions demeurent cependant en ce qui concerne l'occupation antique :

— Quelle est la nature exacte de cette occupation ?

— Son extension est-elle plus vaste que la parcelle sondée ?

— Quelle est sa chronologie exacte (dates de fondation, de fonctionnement, d'abandon) ?

— Quelles sont les fonctions de certaines structures rencontrées dont l'interprétation est très complexe dans le cadre d'une prospection ?

— Quelles sont les relations de cette occupation avec le terroir local, notamment avec le *vicus* d'Excisum, et d'une manière plus générale, avec le tissu d'implantation des exploitations agricoles antiques de cette partie de la vallée du Lot ?

En ce qui concerne l'occupation médiévale :

— Est-ce que cette occupation est plus étendue que le laisse entrevoir les résultats du diagnostic (une seule structure) ?

— Est-elle liée au domaine agricole de l'abbaye bénédictine d'Eysses ?

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT
Chemin de la Chapelle

Les mauvaises conditions climatiques de l'hiver 2002/2003 ont occasionné des glissements de terrain, et motivé une intervention urgente, Chemin de la Chapelle. Cette parcelle, située à proximité du ruisseau de la Baladasse, avait déjà fait l'objet en 2002, d'une évaluation archéologique menée par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine. Cette opération, avait mis en évidence, la présence de niveaux antiques sur toute la superficie du terrain.

Les sondages réalisés en 2003, ont livré des fragments résiduels de tuiles à rebords gallo-romaines sous une couche argileuse de plus de 0,80 m d'épaisseur.

La présence de tuiles et de grave résulte probablement de colluvionnement antique qui ont suivi le pendage naturel du sol par ruissellement. Ces matériaux attestent, de manière indirecte, de la proximité d'une structure bâtie ou plus probablement d'un remblai de voie observé en position secondaire.

Ces conclusions semblent en accord avec le résultat de l'étude du parcellaire et des cadastres anciens, qui nous conduisent à penser que le chemin de la chapelle, fossilise probablement une partie du tracé de la Peyrine, voie antique nord-sud, reliant Agen à Périgueux.

En l'absence de tout autre mobilier, la chronologie relative de la parcelle n'a pu être affinée. La rareté des vestiges découverts n'a pas justifié d'intervention archéologique complémentaire.

Christophe Chabrié

VILLENEUVE-SUR-LOT
22, rue Henri Auzias

Dans le cadre d'un projet de construction de deux logements au 22 de la rue Auzias, à Eysses (section HN, parcelle 9), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 4 novembre 2003. Le futur bâtiment porte sur une surface de 124,45 m². Le conducteur de ce projet est Mme Colette Martin, propriétaire du terrain.

Le projet se situe à environ deux kilomètres au nord de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot, dans l'ancien *vicus* d'Excisum (l'Eysses actuelle, mentionné sur la table de Peutinger et par l'itinéraire d'Antonin). Ce secteur est donc considéré comme très sensible pour la période antique.

Une tranchée a été réalisée sur l'emprise du projet.

L'étude de sa coupe stratigraphique offre un premier niveau de remblai lié à la démolition récente d'une maison contemporaine. Ce remblai est composé d'une matrice argileuse légèrement limoneuse, présentant de nombreuses inclusions de fragments de tuiles, briques et mortiers, de pierres calcaires, de béton et de fer.

Sous ce niveau de remblai, on peut observer un niveau naturel d'argile orangée présentant une forte densité d'imprégnations d'oxydes ferro-manganiques régulières.

Ce niveau est percé par une fosse dépotoir contemporaine :

Immédiatement sous le remblai de démolition, apparaît une fosse dépotoir sub-circulaire d'époque contemporaine

(de la fin du XIXe siècle jusqu'à la première moitié du XXe siècle). Elle affecte un diamètre de 0,90 m et une profondeur reconnue de 0,50 m depuis son niveau d'apparition (fond non atteint). Son remplissage est composé d'une matrice limono-argileuse brune présentant de nombreuses inclusions de fragments de briques et tuiles, de tessons de verre bouteille, de céramiques vernissée verte et marron et de porcelaine, et de pierres calcaires non équarries. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT
Rue Henri Auzias

Au mois de mai 2003 la commune a engagé les travaux d'aménagement d'une aire de stationnement aux abords de l'école Luflade, rue Henri Auzias, qui ont mis au jour fortuitement et partiellement détruit des niveaux archéologiques et arasé un bâtiment gallo-romain. Le suivi ultérieur du chantier et deux jours de sondages ont permis de préciser la chronologie des différents états.

La première phase d'occupation se caractérise par la présence de niveaux argilo-sableux comprenant d'importantes inclusions de charbons de bois. Le mobilier céramique se compose, pour l'essentiel, de productions importées d'amphore vinaire italique de type Dr.1A et de quelques rares éléments céramiques indigènes.

Ces niveaux sont datables de la période Augustéenne et correspondent à la mise en place de la première urbanisation antique déjà observée lors de la fouille du préau IV de centre de détention.

La deuxième phase d'occupation voit la construction d'une structure d'habitat reposant directement sur le niveau augustéen. Deux grands espaces aménagés s'articulent en L autour d'une aire ouverte, probablement une cour :

Le mur 1, orienté nord/sud, est connu sur toute sa longueur soit 19,60 m. Il forme avec le mur 2 (longueur connue 7,47 m) un angle droit dégageant un vaste espace de plus de 150 m² interprété comme une cour.

A l'angle des murs 1 et 2, le mur 3, orienté à 45° par rapport au mur 2, marque la limite entre deux grandes pièces.

Les murs du bâtiment, larges de 0,43 m, sont arasés en dessous des niveaux de circulation, l'importance dans les déblais de mortier permet d'envisager la présence de sol en béton de tuileau. Dans la cour, un remblai artificiel mis en place pour rattraper le pendage naturel nord-sud a livré un important mobilier céramique :

— Des amphores à vin (Haltern 70, rhodienne, Gauloise 4, Aquitaine), des amphores à huile (Dressel 20), et des amphores à saumure (Pompéi VII) ;

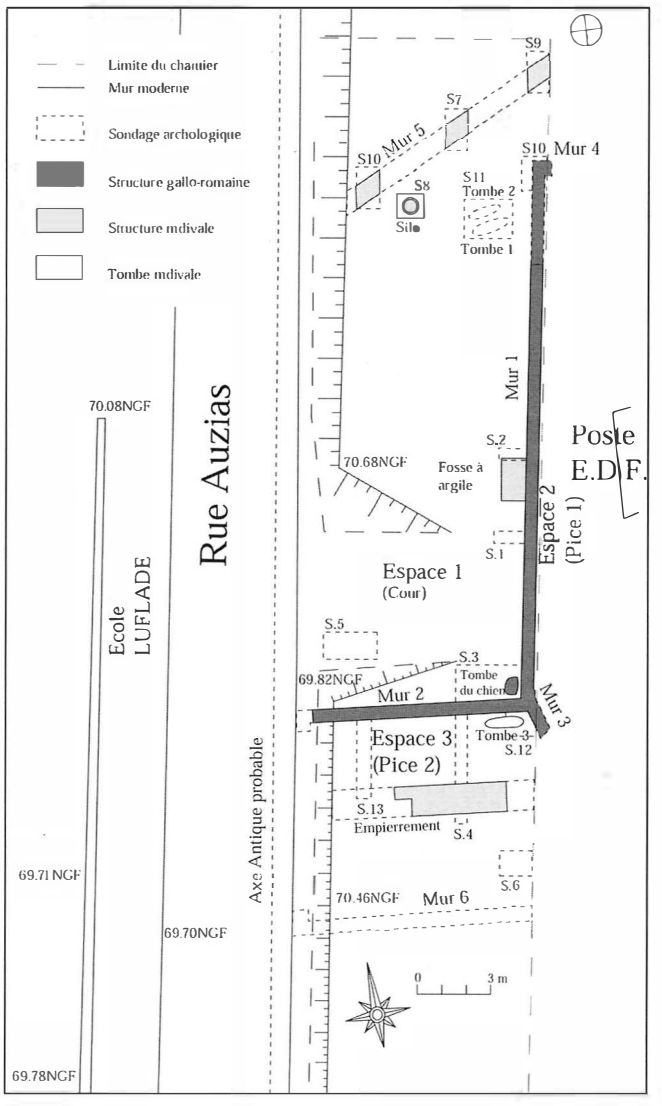

Villeneuve-sur-Lot - Rue Henri Auzias.
Plan des structures.

— De la céramique sigillée : des formes lisses : coupes, coupelles, assiettes dont un fond de Dr. 18 avec estampille Montanaise C.CO ; des formes décorées : dont plusieurs Dr.37 et une coupe à déversoir et anses latérales décorées ;

— Une grande quantité de céramiques communes (dont un bol peint de type Roanne).

Ce mobilier permet de dater ce bâtiment entre le dernier quart du Ier siècle et le début du IIe siècle ap. J.-C.

La découverte dans les couches de démolition, d'un fond d'assiette grise estampée, ou DSP, fixe la désaffectation du bâtiment et l'arasement des murs dans le courrant du Ve siècle ap. J.-C.

La troisième phase correspond à la réoccupation médiévale de cette parcelle. La fouille de ces niveaux particulièrement touchés par les terrassements mécaniques, a mis en évidence la présence d'une construction légère en pisé ou torchis. Elle appartient probablement à un habitat, axé nord-est/sud-est (mur 5).

Plusieurs autres structures contemporaines de l'habitat ont pu être observées, dont un silo à fond plat, une fosse à argile, un chemin empierré, et trois sépultures.

Un dépotoir médiéval, partiellement fouillé, a livré un important mobilier céramique et une fibule de bronze à ardillon de fer, composée d'un cabochon en verre jaune, serti dans un anneau de bronze, décoré de cercles concentriques.

Le mobilier archéologique est très homogène. La typologie des céramiques issues de productions locales, permet de situer la datation de ces différentes structures dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Christophe Chabrié

VILLENEUVE-SUR-LOT
Ressigué-Bas-Est

La construction d'un hangar à voiture au lieu dit Ressigué-Bas-Est a fait l'objet d'une surveillance archéologique en octobre 2003. Cette opération fait suite à une première série d'observations, menées en 2001, par Fr. Berthault et Ch. Chabrié, qui avait permis de reconnaître à une quinzaine de mètres plus à l'Ouest une importante occupation protohistorique.

Cette intervention restreinte confirme à nouveau la présence de niveaux d'occupation datable du deuxième Âge du fer : des couches archéologiques variant de 0,25 m à plus de 0,40 m d'épaisseur ont pu être observées immédiatement sous la terre de labour. Ces niveaux se caractérisent par la présence de fortes concentrations de céramique et de terre riche en charbon de bois.

Le mobilier recueilli comprend des importations constituées d'amphores républicaines de type gréco-italiques tardives et Dressel 1A, mais aussi quelques éléments très fragmentés de production céramique locale.

Les différents sondages conduits en 2001 et 2003, au lieu dit Ressigué-Bas-Est, ont identifié en périphérie de l'agglomération protohistorique, la présence de structures aménagées, fossé et puits. Ces niveaux d'occupation confirment l'existence, à Eysses avant la conquête d'un habitat de plaine, peu dense mais, développé sur de grands espaces. L'importance du mobilier mis au jour permet de dater de manière relativement assurée, l'occupation du site entre la seconde moitié du IIe et le milieu du Ie siècle av. J.-C.

Christophe Chabrié.

Ci-contre :
Villeneuve-sur-Lot - Ressigué Bas Est.
Le mobilier.

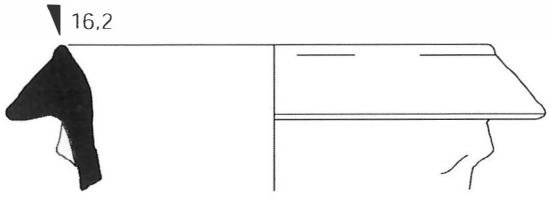

Eys RBE
P5

1

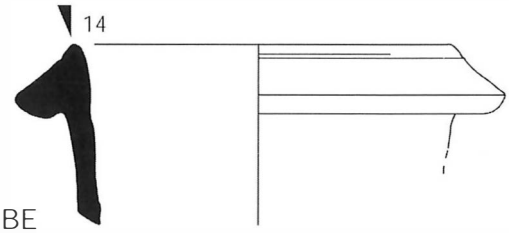

Eys RBE
F 5-1

2

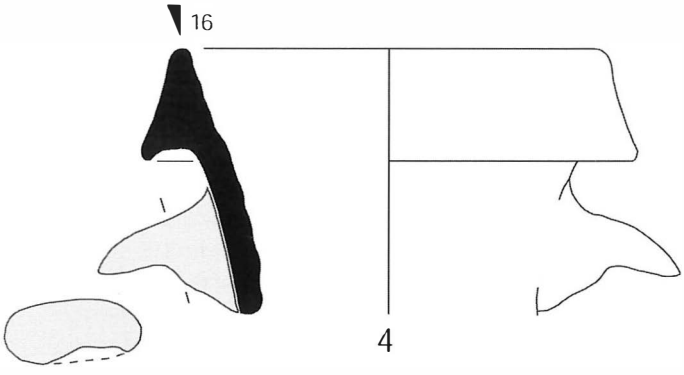

4

Eys RBE
F 3-1

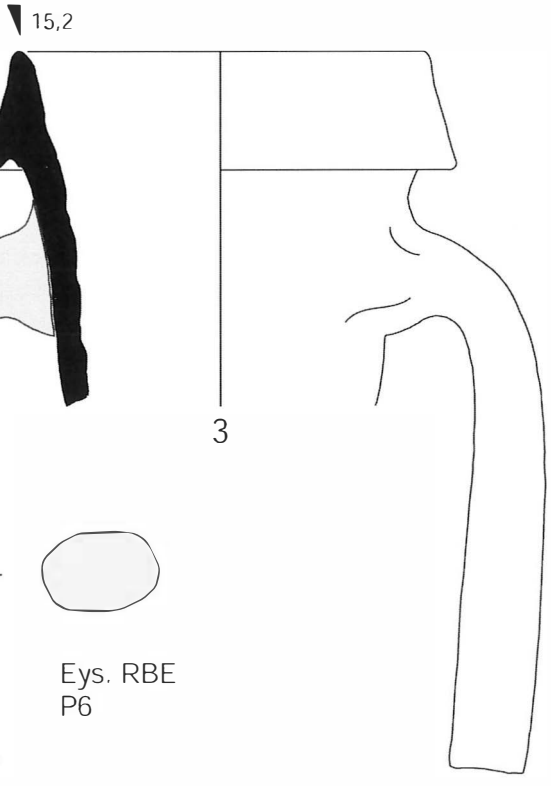

3

Eys. RBE
P6

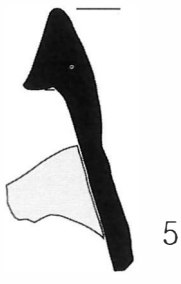

5

Eys RBE
F 4-1

6

Eys RBE
F 4-2

7

Eys RBE
F 4-3

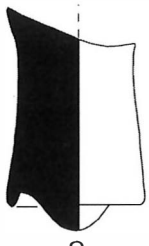

Eys RBE
F 5-2

8

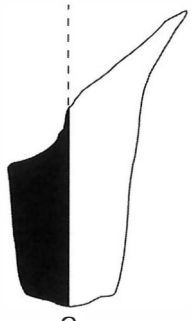

Eys RBE
F 5-3

9

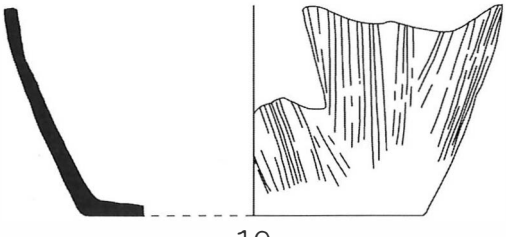

Eys RBE
F 4-7

10

Eys RBE
F 4-6

11

VILLENEUVE-SUR-LOT

Rouquette

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sise au Chemin de Rouquette, à Eysses, (plan 1,2 et 3, section KM, parcelle 44), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 7 et 8 octobre 2003. Le futur bâtiment porte sur une surface de 258 m². Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise de la maison, ont été réalisés autour de l'emprise de la construction (cf. Plan 4). Le conducteur de ce projet est M. Philippe Teixeira.

Le projet se situe à environ deux kilomètres au nord de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot, dans l'ancien *vicus* d'Excisum (l'Eysses actuelle, mentionné sur la table de Peutinger et par l'itinéraire d'Antonin), à environ 200 m à l'est de la partie est de l'ensemble monumental d'Excisum. Ce secteur est donc considéré comme très sensible pour la période antique.

Trois sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— Couche 1 ; un niveau de terre végétale de type prairie. Il est constitué d'un limon sableux brun Il s'agit d'un terrain en friche depuis un temps assez long, bien qu'autrefois cultivé, comme l'attestent les traces de labour repérées en coupe.

— Couche 2 ; une couche rapportée se présentant sous la forme d'un épandage compacté à matrice sablo-argileuse brune. Cette couche contient de nombreux artefacts archéologiques de la période gallo-romaine et semble issus de remblais de démolitions.

— Couche 3 ; un horizon naturel composé d'un sable argileux légèrement carbonaté, brun, assez compact et présentant des imprégnations d'oxydations ferriques.

C'est dans les deux dernières couches qu'ont été bâties les structures archéologiques mises au jour lors de cette opération.

Les structures archéologiques rencontrées se caractérisent par la mise à jour de structures attestant une occupation gallo-romaine. Cette occupation consiste en les restes d'un four lié à une industrie métallurgique (sans doute le bronze) et les vestiges d'un bâtiment, sans doute en structure légère, dont les fondations (muret de pierres sèches) ont été repérées. Le tout est associé à un assez riche matériel du Haut Empire (amphores, céramiques fines et communes).

Cette opération est très positive.

Elle a permis de mettre à jour les vestiges évidents d'une occupation antique de la période gallo-romaine, plus précisément du Haut Empire. Cette occupation consiste en une activité industrielle liée à la métallurgie (sans doute au bronze) et en un bâtiment modeste, avec assurément une élévation en structure légère.

L'important mobilier archéologique découvert lors de ce diagnostic a permis d'affiner la chronologie des structures rencontrées (fin du premier siècle et début du second siècle après J.-C.) et a permis d'avancer une hypothèse sur un réaménagement possible du *vicus* d'Excisum dans la seconde moitié du premier siècle après J.-C., plus précisément sous le règne de l'Empereur Flavien. Cette redistribution de l'espace urbain, liée à l'extension du complexe monumental, semble avoir consisté à épandre et damer des remblais de démolition issus d'anciens bâtis de la ville tibéro-claudienne, afin d'obtenir une vaste plate-forme destinée à accueillir de nouveaux aménagements urbains.

Aucun niveau de sol ou d'occupation n'a été découvert lors de cette prospection. En revanche, l'état général des structures est relativement bon et peut laisser espérer d'importantes découvertes quant à leur chronologie et leur relation stratigraphique.

De nombreuses questions demeurent cependant ;

Quelle est la nature exacte de cette occupation ? Plus précisément, quelles sont les relations entre l'activité industrielle métallurgique reconnue et le bâti mis au jour ?

Quelle est la nature exacte de l'activité industrielle ? A quel type de production était-elle liée ?

L'extension du site est-elle vaste ? Notons que sur les 6800 m² de la parcelle, étaient concernés par l'opération seulement 258 m² correspondant à la surface d'implantation d'une future maison d'habitation. Seuls 66 m² ont été prospectés mécaniquement.

Quelle est la chronologie exacte du site (dates de fondation, de fonctionnement, d'abandon) ?

Quelles sont les relations de cette occupation avec le terroir local, notamment avec le *vicus* d'Excisum, et d'une manière plus générale, avec le tissu d'implantation des exploitations industrielles antiques de cette partie de la vallée du Lot ?

Marc Rimé

N°Nat.					P.	N°
024280	PUJOLS et SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA, R.N. 21	DETRAIN Luc	INRAP	DIA	119	106

PUJOLS/SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA

Route nationale 21

L'opération de sondages a eu pour cadre le projet de la réalisation d'une route à quatre voies (R.N. 21) devant supprimer la série de virages se développant sur les communes de Pujols et Saint-Antoine-de-Ficalba, à la sortie de Villeneuve-sur-Lot.

Ces communes sont situées dans l'Agenais, au nord d'Agen, en plein pays des Serres. Le substrat géologique est composé de la séquence molassique mio-pliocène, où se succèdent des argiles, des sables et des calcaires d'origine lacustre.

102 sondages ont été réalisés représentant 2,38 % de la surface du projet. 45 se sont révélés négatifs (43,13 %) ; 52 ont livré des éléments archéologiques (50,98 %) et 6 ont été positifs (5,88 %).

Ces 58 sondages positifs, au sens large, représentent ainsi 56,86 % de l'ensemble et peuvent être regroupés en 15 indices de sites, d'intérêts éminemment variables.

Parmi ceux-ci, un seul mérite une attention particulière : le site de «Portely». Cet ensemble de structures en creux (trous de poteaux ?), associé à un corpus céramique apparemment homogène, pourrait livrer une occupation organisée de la fin de l'Age du Bronze/ début de l'Age du Fer.

Même si, de notre avis, l'indice du «Bois de Cavailhé», commune de Pujols ne justifie pas une opération complémentaire, il reste cependant intéressant en terme de fréquentation paléolithique. Le contexte sédimentaire de cet ensemble est également remarquable. Il est en effet possible que les vestiges d'un pergélisol soit enregistré sur ce petit plateau, aux dépens de dépôts d'origine fluviatile.

La vallée du Larpigne a permis de mettre en é une exploitation, ou du moins une fréquentation marquée, dès la Protohistoire et jusqu'à nos jours. La période antique semble bien représentée, même si la faiblesse numérique du corpus céramique ne permet pas d'en préciser la chronologie. Les impressionnants mouvements sédimentaires qui se sont mis en place à diverses périodes rendent très peu probable l'existence de niveaux archéologiques conservés *in situ*. Au moins deux grandes phases de glissement ont pu être mise en évidence. La première renferme du mobilier protohistorique et antique et s'est donc mise en place, de ce fait, soit durant l'Antiquité gallo-romaine, soit durant le Moyen Âge. La seconde présente du mobilier médiéval et moderne (parfois aussi gallo-romain et protohistorique) et s'est donc déroulée, au plus tôt, durant l'époque moderne. Il est très possible, voire même probable, que ces glissements se soient produits beaucoup plus souvent qu'aux périodes évoquées.

La redécouverte de la grotte de Blanchis, commune de Saint-Antoine-de-Ficalba, est également un fait marquant. En effet, les cavités karstiques du Villeneuvois ne sont généralement que des petits conduits, souvent impénétrables, alors qu'ici nous sommes confrontés à une grotte aux dimensions fort respectables. Même si le petit sondage que nous avons réalisé s'est révélé être stérile du point de vue de l'archéologie, le potentiel de cette cavité, en terme d'anthropisation n'en reste pas moins important.

Luc Detrain

AQUITAINE

PYRENEES-ATLANTIQUES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

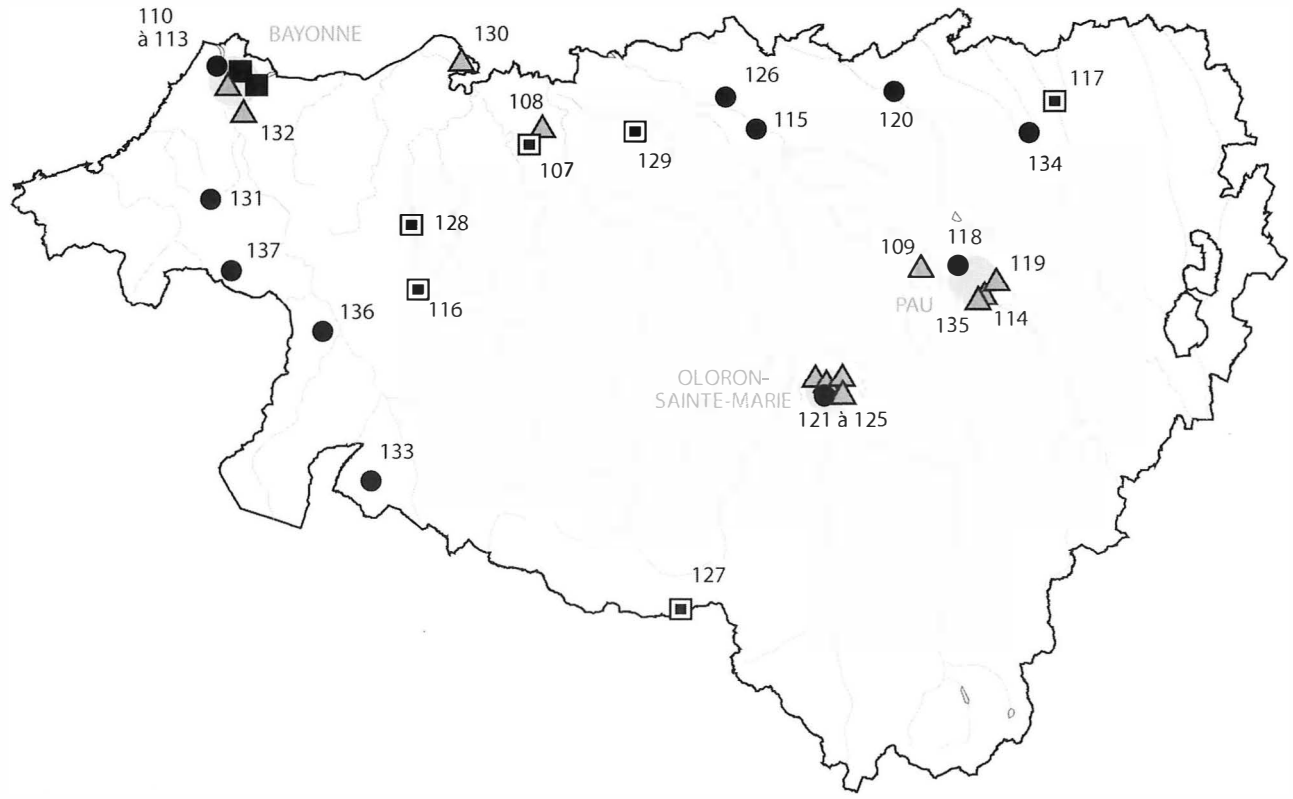

fouille préventive

fouille programmée

sondage, diagnostic

prospections, relevés, analyses

PCR

N

0 20 kms

N°Nat.					P.	N°
024329	ARANCOU, Bourrouilla	DACHARY Morgane	BEN	FP	122	107
024368	ARANCOU, Lespiauc	DETRAIN Luc	INRAP	DIA	123	108
024378	ARTIGUELOUVE, Bourg sud	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	124	109
024367	BAYONNE, Caserne de la Nive 1	AUGRY Stéphane	INRAP	DIA	125	110
024371	BAYONNE, Caserne de la Nive 2	WOZNY LUC	INRAP	SF	126	111
024342	BAYONNE, Cathédrale Notre-Dame et rue Montaut	CAVALIN Florence	INRAP	SF	129	112
024379	BAYONNE, L'enceinte antique	FOURDRIN Jean-Pascal	SUP	PT	131	113
024366	BILLERE, Vallée du Mohédan	CHOPIN Jean-François	INRAP	DIA	132	114
024330	BIRON, Terroir des Bois	CALLEGARIN Laurent	SUP	PI	133	115
024340	IHOLDY, Grotte d'Unikoté	MICHEL Patrick	SUP	FP	135	116
024341	LALONQUETTE, Villa de l'Arribèra deus Gleisiars	RECHIN François	SUP	FP	136	117
024377	LESCAR, 12 place Royale - Office de tourisme	FOURDRIN Jean-Pascal	SUP	SD	138	118
024337	LONS, Quartier Mirassou	CHOPIN Jean-François	INRAP	DIA	139	119
024336	MORLANNE, La Maison Belluix	MARIN Agnès	HADES	RA	140	120
024327	OLORON-SAINTE-MARIE, Avenue Charles Moureu	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	141	121
024372	OLORON-SAINTE-MARIE, Enceintes urbaines	PIAT Jean-Luc	HADES	RA	142	122
024372	OLORON-SAINTE-MARIE, Enceintes urbaines	PIAT Jean-Luc	HADES	SD	142	122
024374	OLORON-SAINTE-MARIE, Ilot Guynemer	WOZNY LUC	INRAP	DIA	144	123
024326	OLORON-SAINTE-MARIE, Rue Révol	WOZNY LUC	INRAP	SF	146	124
024375	OLORON-SAINTE-MARIE, ZAC de Guynemer	PICHONNEAU Jean-François	SDA	DIA	146	125
024373	ORTHEZ, Eglise Saint-Pierre	WUSCHER Patrice	HADES	SD	150	126
024364	SAINTE-ENGRACE, Cavité sépulcrale de Droundak	DUMONTIER Patrice	BEN	FP	150	127
024339	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz	NORMAND Christian	SDA	FP	151	128
024328	SALIES-DE-BEARN, Vallon de Beigmau	SAULE Marcel	BEN	SF	152	129
024325	SAMES, Chemin du Poulit	GINESTE Marie-Christine	INRAP	DIA	153	130
024324	USTARITZ, Chapelle d'Ostantz	DUVIVIER Benoît	BEN	SD	155	131
024365	VILLEFRANQUE, Salines, chemin Oyambidia	AUGRY Stéphane	INRAP	DIA	157	132

ARANCOU
Bourouilla

Les occupations de la grotte de Bourrouilla s'échelonnent depuis la fin du Paléolithique supérieur – Magdalénien moyen et supérieur à final – jusqu'à la Protohistoire. Découvert en 1986 et fouillé en 1990-91 puis à partir de 1998, le gisement a livré des vestiges archéologiques de grande qualité : industrie lithique et osseuse, faune en parfait état de conservation, parure et art mobilier (sur support en matière dure animale).

Depuis 1986, l'intérêt scientifique de ce gisement n'a cessé de s'accroître. Bien que victime de perturbations naturelles et anthropiques, les informations scientifiques qu'il délivre sont riches et démontrent progressivement qu'il est un des gisements fondamentaux pour la compréhension de la fin du Paléolithique supérieur pyrénéen.

Les opérations de terrain de la campagne 2003, deuxième année d'une nouvelle autorisation programmée triennale, se sont déroulées du 31 août au 28 septembre. Tous les secteurs ont été concernés, c'est-à-dire le «secteur extérieur» (en avant du porche) et le «secteur intérieur» (la salle et le vestibule). Les trois objectifs principaux étaient de :

— continuer le redressement des coupes nécessaires aux études sédimentologiques et palynologiques, à l'intérieur de la cavité comme à l'extérieur, pour poursuivre la reconstitution des paléo-environnements,

— poursuivre la fouille des niveaux magdaléniens dans l'ensemble du gisement afin de résoudre les questions chronologiques, comportementales et environnementales que ces occupations soulèvent, mais aussi afin de collecter de nouvelles données sur la répartition des aires d'activités au sein de l'habitat et de restituer les œuvres d'art dans le contexte des occupations humaines. Plus ponctuellement, c'est aussi un moyen de continuer à améliorer la compréhension de cette séquence et de préciser le pendage des couches à l'entrée de la cavité.

— redresser la coupe longitudinale de la fouille clandestine pour éviter l'effondrement du lambeau de remplissage mésolithique.

Les apports majeurs de l'opération 2003

■ *L'ensemble A (Magdalénien final)*

La reconstitution de la limite extérieure de cette occupation s'est poursuivie. L'abondant matériel découvert à cette occasion confirme les tendances décrites en 2001 : l'outillage sur support dur animal reste absent, l'outillage lithique reste dominé par les outils sur lamelle – bien que les petites pointes à dos représentent une part importante de l'échantillon (15 %)– enfin, l'origine taphonomique de cet ensemble (anthropique) et le spectre faunique identifié sont comparables à ceux décrits antérieurement. La découverte d'un nouveau reste de Renne est l'occasion d'effectuer des datations physico-chimiques. En effet, la persistance de cette espèce animale dans le piémont pyrénéen à une période où l'animal est sensé avoir disparu du sud de la France, fait déjà évoqué à l'Abri Duruthy, soulève des questions auxquelles le matériel d'Arancou permettra peut-être de répondre.

■ *L'ensemble B1 (Magdalénien supérieur)*

La reprise des fouilles de cet ensemble à l'aplomb du porche inaugure les objectifs à long terme définis en 2001. Le matériel découvert reste proche de celui mis au jour entre 1990 et 2000 puisque la composition de l'outillage lithique varie peu, en dehors de la découverte de très nombreuses petites pointes à dos. Ceci souligne l'apparition de nouveaux points communs entre B1 et l'ensemble A, phénomène constaté pour la faune. Rappelons qu'une

différence majeure subsiste néanmoins : l'industrie osseuse est absente de l'ensemble A, alors qu'elle est présente en abondance en B1. La très nette amélioration de l'état de surface de la faune découverte en 2003, est certainement en grande partie responsable de l'augmentation du nombre de stries de découpe lisibles sur la faune. Le résultat majeur tient dans la répartition et la composition du matériel découvert : elles évoquent un foyer, qui serait alors associé à de très nombreuses petites pointes à dos, un possible fragment de poinçon, un fragment de meule, du colorant, et de très nombreux vestiges osseux. Cette association rappelle les foyers satellites dévolus aux activités techniques : préparation ou réparation d'armes, dépeçage ou travail de la peau, etc.

A l'intérieur de la cavité

Le décapage du carré L17 apporte des données importantes quant à la conservation des niveaux paléolithiques.

La présence d'un chenal d'érosion dans l'axe des ravinements les plus récents impose une révision de la stratégie de fouille. Augmenter le potentiel informatif de la coupe frontale nécessite l'ouverture d'un nouveau secteur de fouille dans le vestibule. Cette option est la seule qui nous permette de comprendre l'ampleur des phénomènes érosifs, donc l'état de conservation des niveaux paléolithiques dans le seul secteur préservé des activités du fouilleur clandestin.

La fouille de niveaux parfaitement bien conservés de la grotte a été entamée.

Les pièces abondantes et variées de l'US 2007 nous autorisent à proposer d'attribuer cet ensemble sédimentaire à l'ensemble B, plus probablement à B1, donc au Magdalénien supérieur. Deux autres ensembles sédimentaires (US 2005 et couche 6) n'ont par contre pas livré un matériel suffisamment diagnostique pour envisager une attribution chronologique. En revanche, le comblement du chenal d'érosion contient du matériel probablement protohistorique. La mise au jour de nouvelles pièces devait aussi être l'occasion d'examiner la patine du matériel osseux et peut-être de ré-attribuer chronologiquement industrie et mobilier osseux de la fouille clandestine afin de les restituer dans le contexte des occupations. Or les pièces découvertes dans les différentes US montrent que la patine est variable autant intra couche que d'une couche à l'autre.

Le redressement de la coupe longitudinale laissée par le fouilleur clandestin dans la cavité et menacée d'effondrement a conduit à la fouille d'un ensemble sédimentaire –une fosse ?– qui a livré un riche matériel comprenant de nombreux restes osseux bien conservés, d'abondants vestiges d'oiseaux, des charbons, des coquilles d'escargot et un coquillage, une dent humaine et quelques éléments d'industrie lithique. Notons à ce propos que l'industrie et l'outillage en silex récoltés lors du nettoyage de la coupe en 1999 indiqueraient une occupation mésolithique moyen ou supérieur. En dehors d'un lambeau de fosse d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui devra être fouillé en 2004, aucune raison technique ou scientifique ne justifie de poursuivre la fouille de cette US ou d'étendre les travaux.

La campagne 2004, dernière année d'autorisation triennale, verra les travaux se concentrer dans le vestibule –à l'aplomb du porche– et à l'intérieur de la cavité.

Morgane Dachary,
avec la collaboration scientifique de François-Xavier Chauvière, Sandrine Costamagno, Ann Eastham, Catherine Ferrier, Dominique Gambier et Marian Vanhaeren

ARANCOU

Lespiauc

L'opération de sondages diagnostiques, réalisée au lieu-dit «Lespiauc», s'est déroulée dans le cadre de l'extension de la carrière de granulat de la société G.S.M.

L'emprise à diagnostiquer, d'une superficie de 3 ha, est située immédiatement au sud de la grotte de Bourouilla.

Elle se développe sur le rebord d'un plateau dominant le ruisseau du «Lauhirasse». Le substrat rocheux est constitué des Calcaires à Mélobésiées de l'Albien. Une faille, d'axe nord/sud, se développe à l'extrémité orientale du secteur à prospecter. Le calcaire, de couleur gris sombre, est parcouru de veines de calcites et affecte un relief de lapiaz. Une karstification intense peut être observée dans le front de taille de la carrière.

Sur dix-sept sondages, neuf ont livré du mobilier archéologique. Aucune structure n'a été mise en évidence.

Toutes les tranchées positives sont concentrées dans la partie nord, c'est à dire au plus près de la grotte.

L'essentiel du mobilier provient de la couche 2 (un limon brun jaune à cailloux dispersés), le plus souvent à la base de la sole de labour.

Les sondages 10 et 12 se sont révélés les plus convaincants, en terme de quantité de mobilier, même si nous restons tout de même dans des proportions très modestes.

Les vestiges de la couche 2, horizon très lessivé, sont très probablement en position secondaire, comme

semblent l'indiquer les états de surface des pièces lithiques : lustré allant parfois jusqu'à l'émoussé. Ils relèvent plus de la fréquentation que de l'occupation proprement dite. L'homogénéité du *corpus* est discutable. Un fragment de hache polie et des tessons de céramique modelée, peu caractéristiques (fragments de panse dépourvus de tout décor ou moyen de préhension) peuvent être attribués au Néolithique et/ou à la Protohistoire, deux périodes attestées dans la grotte de Bourouilla. Quant à l'industrie lithique, une partie du stock semble évoquer des supports débités durant le Post-glaciaire, alors qu'une autre, numériquement plus faible, pourrait appartenir au Paléolithique moyen.

Luc Detrain

ARTIGUELOUVE
Bourg sud, Castetbielh

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Castetbielh, sur l'emplacement d'un enclos quadrangulaire fermé par des levées de terre assorties d'un fossé externe a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Des édifices similaires ont été mentionnés dans plusieurs inventaires régionaux, pourtant leur fonction demeure mystérieuse. Ce type d'enceinte est généralement présenté comme enclos pour les troupeaux sur les routes de transhumance, comme site-refuge ou encore comme poste militaire de combat, sans certitude. On lui prête des chronologies tout aussi diverses : romaines, mauresques ou médiévales.

Le site est implanté sur la terrasse du Gave de Pau. Le terrain est plat. L'enclos se présente comme une plate-forme rectangulaire de 65 x 43 m fermée par un fossé assorti d'une butte interne. Là où il est conservé, le fossé présente un profil en cuvette et une largeur de quatre ou cinq mètres pour une profondeur de 0,50 à 1 m. La hauteur de butte varie entre 1 et 2,30 m. L'entrée, unique à l'origine, se situe au sud, au milieu de la levée de terre. Elle forme une échancrure en V très adoucie d'une largeur de 12 m au sommet. Cette forme molle trahit certainement l'érosion de la structure à cet emplacement. Le fossé n'est pas interrompu en face de l'ouverture.

Au moment de la construction de l'enclos, la terre prélevée dans les fossés a servi à l'élaboration des levées de terre ; les élévations ont ensuite été recouvertes d'une couche de galets et de limon d'une épaisseur de 0,60 m à 0,70 m.

A l'intérieur de l'enceinte, outre deux trous de poteaux, des concentrations de galets décimétriques ont été mises au jour par les sondages ; des scories ferrugineuses ont été prélevées dans l'une d'elles. En raison du manque d'organisation apparent de ces concentrations de galets, il a été impossible de déterminer s'il s'agissait d'épandages pour l'assainissement du terrain ou d'assises démantelées de murs «légers» ; seul un décapage extensif devrait apporter les éléments nécessaires à la compréhension du site.

Hors de l'enclos, à l'est, deux bandes de galets parallèles et orientées est-ouest, larges respectivement de 0,25 m au sud, de 0,60 m au nord et espacées d'un mètre pourraient marquer l'emplacement d'un aménagement viaire dont l'espace de roulage aurait été tapissé de galets.

La datation du site au Bas Moyen Âge (XIVe siècle) repose sur la découverte de quelques rares tessons.

La question de la fonction de cette structure se pose avec la prise en compte de l'ensemble de ces données. Les dimensions imposantes de l'édifice ainsi que la mise en œuvre de moyens importants pour son édification (fossé, butte, surélévation de la butte), la présence d'une entrée unique devant laquelle le fossé n'est pas interrompu (pont-levis ?) sont autant d'arguments en faveur d'un ouvrage militaire ou, tout le moins, à vocation défensive. Un dernier indice, le toponyme *Castetbielh*, vient conforter cette hypothèse.

Marie-Christine Gineste

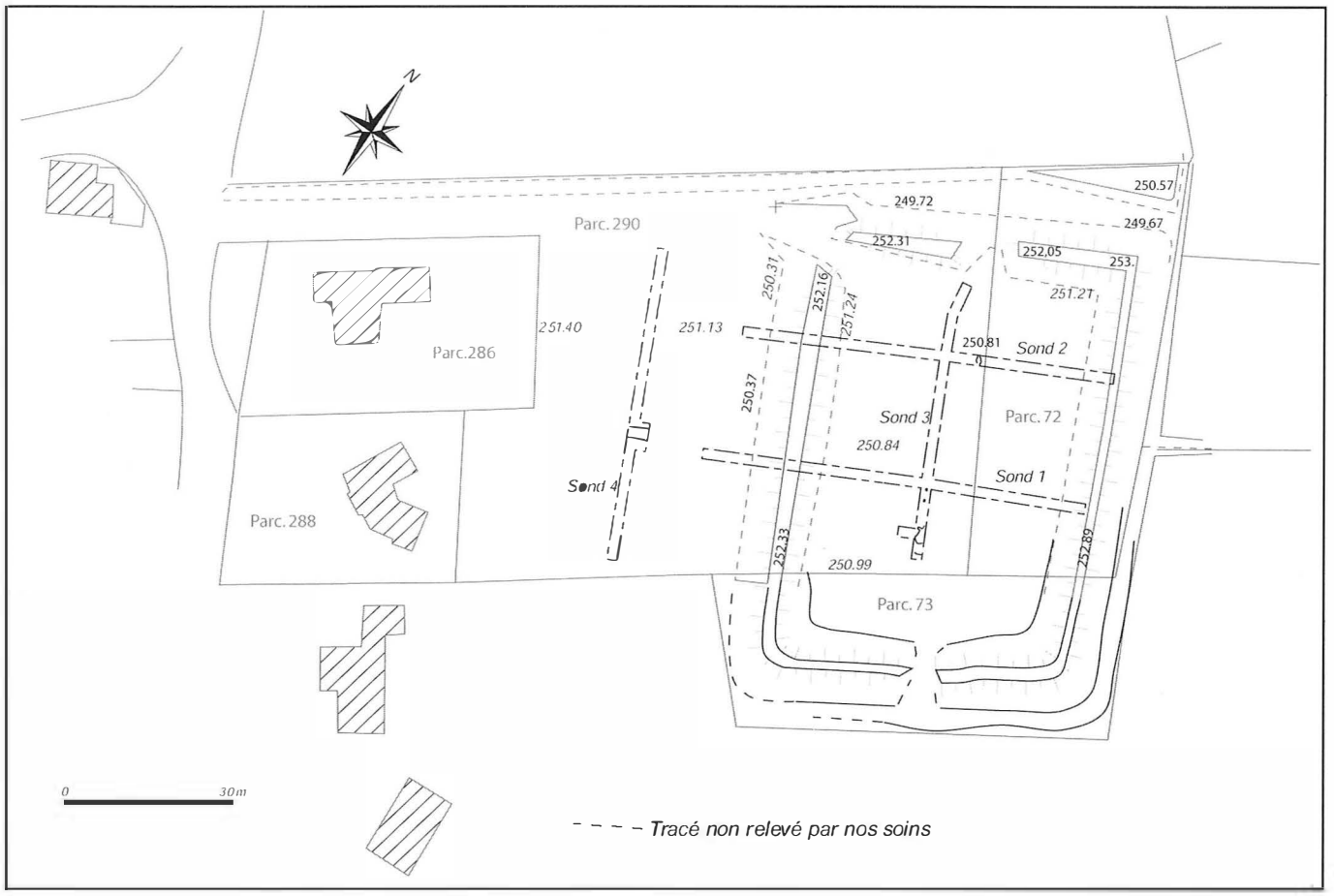

Artiguelouve - Bourg sud - Castetbielh.
Plan d'ensemble.

BAYONNE

Casernes de la Nive 1

En complément de la fouille réalisée dans la halle est des Casernes de la Nive (*cf.* notice Casernes de la Nive 2 *infra*), un diagnostic a été entrepris sur une emprise constructible optionnelle, qui raccorde les extrémités nord des deux halles, est et ouest.

Une tranchée d'environ 35 m de longueur a été réalisée. La cote de 1,30 m a été atteinte de manière systématique sauf au niveau des vestiges archéologiques.

Un premier mur doté d'un contrefort semble pouvoir être rattaché à l'enceinte du couvent des Clarisses. Malheureusement, de nombreuses perturbations (canalisations d'eau, d'électricité, etc.) ne permettent pas d'observer les relations entre les couches situées de part et d'autre et donc de proposer une chronologie fiable pour le niveau d'arase.

Plus à l'ouest, un deuxième mur, bien plus large, correspond à la courtine liée au retranchement Sainte Claire construit au XVIIe siècle et probablement détruit en 1811 pour agrandir le casernement. L'orientation de la courtine vient confirmer l'hypothèse qu'il n'existe pas de saillant vers la ville. D'autres murs de facture plus modeste seraient associés à l'arsenal ou au couvent.

Stéphane Augry

BAYONNE

Casernes de la Nive 2

Un projet de pôle universitaire est à l'origine de la fouille préventive, à l'intérieur de la halle orientale des anciennes Casernes de la Nive, portant sur une surface de 61 m par 15 m à laquelle il faut ajouter une tranchée extérieure de même longueur et de 3 m de large. La fouille a duré onze semaines au total du 3 février au 18 avril 2003, avec une équipe de six personnes en moyenne, dix les meilleurs jours.

Cette opération fait suite au diagnostic réalisé en 2001 par N. Gangloff, qui avait mis en évidence à cet endroit des vestiges (bâti et sols) de l'ancien couvent des Clarisses.

Le plan général des découvertes archéologiques toutes périodes confondues révèle le caractère complexe de la superposition/juxtaposition des vestiges de l'ensemble conventuel, de sa reconstruction totale, d'un arsenal militaire et enfin de casernes dont la halle actuellement en élévation.

Les vestiges étudiés concernent la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, avec un transition forte vers 1520, limite temporelle de reconstruction en léger décalé des bâtiments religieux. Le mobilier est extrêmement rare, réduit à quelques petites poches de céramique, sans lot conséquent, de quelques ossements de faune et de cinq monnaies.

Les difficultés habituelles de lecture du sol en milieu urbain liées à l'enchevêtrement des vestiges sont renforcées ici par le fait que ce sont les mêmes types de structures, les murs d'une église et d'un couvent, qui ont été partiellement ou totalement détruits pour être reconstruits un peu plus au nord de leur emplacement originel et dans un plan sensiblement différent avec, et c'est selon, des matériaux repris sur place ou des matériaux neufs.

Le fastidieux travail de dégagement des sépultures complexes, étagées sur deux à trois niveaux et souvent atypiques (à l'envers, sur le côté, double, ornements de tête, etc.) a cédé lentement la place à l'étude du bâti en particulier sur l'église ancienne, à laquelle seules deux semaines pleines ont pu être consacrées. Toutes les sépultures n'ont pu être étudiées entièrement, en particulier à l'extérieur des bâtiments.

L'excellente conservation de l'état ancien de l'ensemble église-couvent a été favorisé par l'exhaussement général des terrains au moment de la reconstruction. C'est ainsi que les murs apparaissent avec 1,10 m d'élévation, et qu'ont été préservés des peintures murales, un sol de carreaux de terre cuite, une porte en pierre avec ses montants, deux caveaux funéraires, etc.

Au nord, un bâtiment A orienté nord-est/sud-ouest, d'environ 11 m de largeur intérieure et 13,5 m de longueur, possède sur ses murs un enduit peint imitant par des filets de peinture rouge des assemblages de moellons de 40 x 26 cm ; le sol est composé de carreaux de terre cuite de 25 x 23 x 5 cm. Il s'ouvre, par l'intermédiaire d'une porte au sud, sur deux autres constructions B et C disposées en enfilade, aux sols d'argile et de mortier lissé. Deux caveaux funéraires réemployant des sarcophages monolithiques en calcaire de Mousserolles sont appuyés à l'extérieur contre le mur de façade ouest du bâti C. Ils contenaient les restes désordonnés de plusieurs individus.

Deux principaux types de matériaux sont utilisés dans la construction : la pierre de Bidache et le calcaire de Mousserolles. La pierre de Bidache est un calcaire gris très dur, délicat à tailler et porteur de bandes de silex gris foncé. Le calcaire de Mousserolles est un calcaire gréseux tendre, facile à travailler, mais plus fragile. Un banc de Mousserolles affleurant au nord de l'espace bâti fouillé a été exploité.

Eglise et couvent sont reconstruits après 1520, légèrement en décalé vers le nord. Le corps principal de l'église est matérialisé par deux murs à contreforts bâtis en fondation, remblayée ensuite par des talus d'exhaussement d'un peu plus d'un mètre de puissance. Les sols d'usage ont disparu. Seuls sont conservés les sols de travail caractérisés par des lambeaux plus ou moins étendus de mortier de chaux présentant une agglomération épaisse et localisée au centre présumé de l'aire de gâchage.

Le cloître se déploie au nord de la nouvelle église autour d'un puits central en pierre, puits qui fonctionne encore aujourd'hui puisque repris et respecté par les fondations de la halle. Les restes du cloître sont représentés par les vestiges de murs bahuts.

La largeur intérieure de la nouvelle église est de 10 m entre les fondations et de 10,60 m entre les restes d'enduits plaqués sur les élévations des murs (mesures prises dans la tranchée extérieure). La longueur reconnue à la fouille donne une dimension minimale de 20 m à l'ouvrage. Le plan est simple avec des contreforts extérieurs rectangulaires et intérieurs chanfreinés. Sur les quelques vestiges en élévation étudiés dans la tranchée extérieure, les matériaux sont mixtes, Bidache et Mousserolles. Des traces d'enduits sont visibles sur les faces intérieures des murs.

Une partie de l'état ancien du bâti A a été conservée comme annexe à la construction nouvelle. Ses dimensions ont été réduites à 5,40 m au carré. Les sols de travail y sont les mêmes que ceux vus dans le bâtiment nouveau.

L'une des découvertes structurelles et mobilières principales est constituée par les vestiges de la fabrication d'une cloche : fosse d'installation des moules pour la coulée, sols de travail, déchets de moules et résidus de bronze. Une étude spécialisée, non prévue sur le temps de rapport, devra être engagée.

1 à 5 : secteurs de fouille
En noir, la halle militaire
A, B, O église ancienne
D : carreaux église ancienne
E : église nouvelle
F : cloître
P : puits
M : moule à cloche
sépultures en état

Bayonne - Couvent des Clarisses.
Vision globale des découvertes.

La reconstruction générale de l'ensemble couvent-église modifie le paysage architectural de la zone et jusque dans les dernières années d'existence du couvent (1680), l'espace consacré aux sépultures est d'importance. Un groupe d'une quinzaine d'individus hommes, femmes et enfants est installé au cœur même du bâti principal selon une disposition préférentielle en double rangées de trois unités fossoyées vers et contre le mur sud. C'est un groupe particulier au sein de la globalité. C'est là par exemple qu'ont été fouillées les sépultures à ornement de tête : galons de cuivre et d'argent témoignant d'un coiffe particulière ou belles épingles à cheveux à têtes finement travaillées. D'autres sépultures situées à l'intérieur du bâtiment sont essentiellement localisées contre le mur nord. Le caractère plus fortement marqué de cimetière prend toute son ampleur à l'extérieur nord du bâti où les espaces vierges de tout creusement sépulcral sont rares. La notion de groupe disparaît au premier abord.

Les états les plus récents concernent l'occupation militaire du site. Un arsenal de la fin du XVIIe siècle conserve en son domaine le corps principal de l'église. Cette église finira par être démolie vers 1830 pour céder la place à la halle actuelle aux profondes fondations à arcs et pilotis sur sable comprimé.

Les vicissitudes de démolition et de reconstruction de l'ensemble couvent-église devant la poussée des ouvrages de défense militaire de la ville de Bayonne ont laissé un certain nombre de vestiges que la fouille de sauvetage urgent a permis de reconnaître dans une mesure acceptable malgré les conditions de travail et les courts délais engagés.

Le plan d'ensemble du couvent et de son église est restituable à 75 % dans son état le plus récent c'est à dire entre 1521 et 1680. Les données de l'opération Casernes de la Nive 1 immédiatement voisine dirigée par Stéphane Augry (*cf.* supra) ont fourni les tracés complémentaires du cloître. Pour la période précédente, la chose est plus délicate, puisque la grande majorité des vestiges est située plus au sud et à l'est en dehors de l'emprise de la fouille.

Il est rare en France de fouiller des sites archéologiques où les élévations sont conservées sur de telles hauteurs. Le site n'est pas majeur, peu ancien. Il n'est pas non plus un site riche, les Clarisses étant l'un des ordres mendiants les plus stricts, mais il resplendit dans la fraîcheur de ses vestiges, ses peintures murales, son architecture rude mais soignée. Il possède un caractère fort et a livré par la fouille une partie de son âme, tout simplement.

Luc Wozny

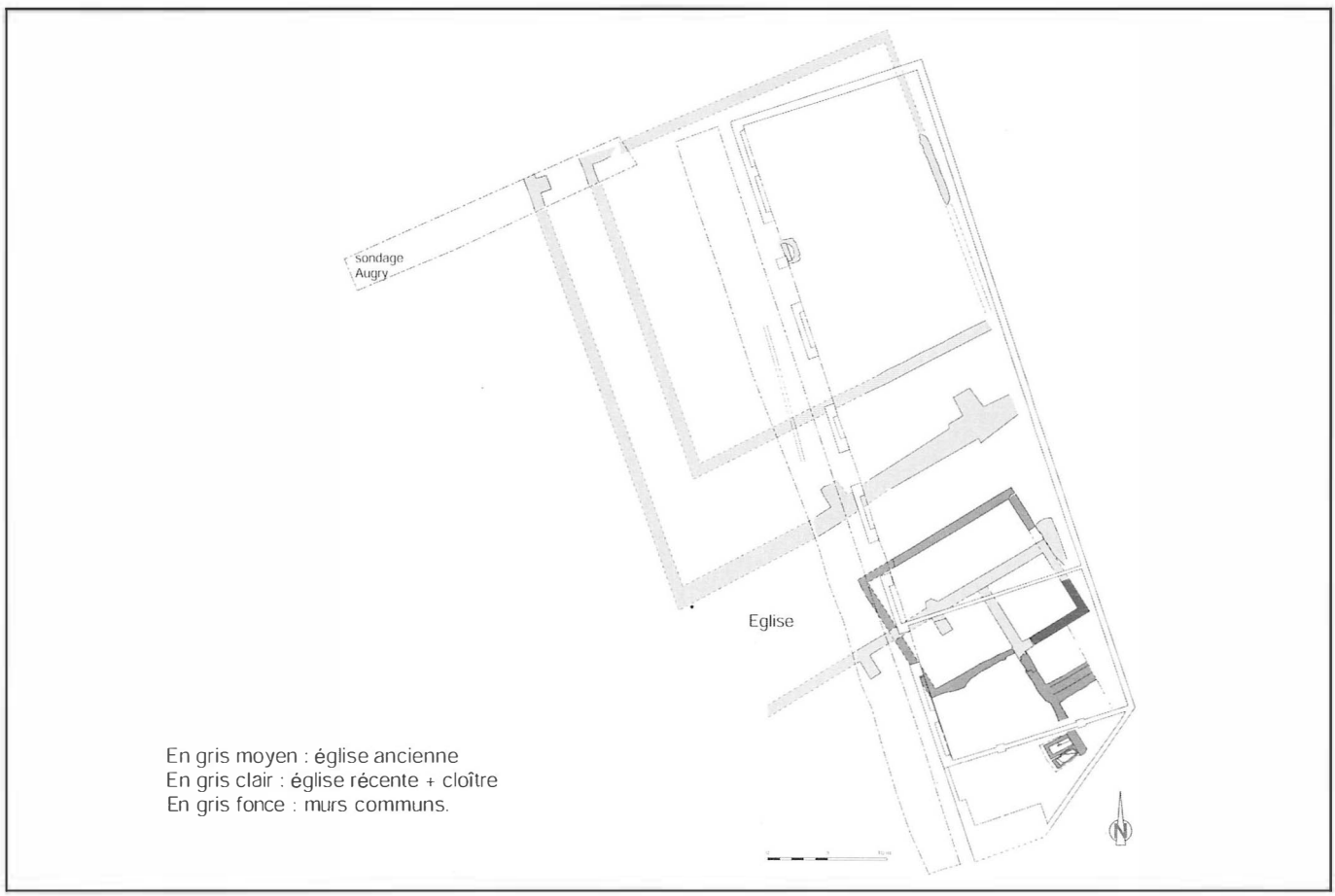

Bayonne - Couvent des Clarisses.
Vision restituée des états église-couvent.

BAYONNE

Cloître de la Cathédrale Notre-Dame et Rue Montaut

La rue Montaut borde la façade ouest du cloître de la cathédrale Notre-Dame située au cœur du *castrum* de Bayonne.

En réponse aux projets de drainage du cloître et de réfection de la rue, une série d'opérations de fouille et de surveillance ont eu pour objectifs de trouver les niveaux de voirie anciens et de mieux comprendre la chronologie de l'édification du mur ouest du cloître.

D'un point de vue archéologique, les abords de la rue Montaut sont en partie connus grâce aux opérations réalisées sur la place Montaut au sud (Riuné-Lacabe, 1993 ; Normand, 2000) et autour de la cathédrale au nord (Van Wayenberg, 1992 ; Métois, 1994 ; Scuiller, 1995). Celles-ci font remonter l'occupation du secteur au Ier siècle de notre ère, sans combler le hiatus existant entre le IVe et le XIe siècle.

La surveillance de la moitié sud de la rue Montaut n'a pas apporté beaucoup d'informations. Seul un niveau de circulation non daté a pu être mis au jour à 0,35 m de profondeur.

Toutefois, le décaissement de la rue a permis de dégager la base de l'élévation des bâtiments côté ouest et de constater que leurs caves étaient en retrait par rapport à leurs façades.

Quant à la tranchée réalisée le long de la partie sud du mur du cloître (23,30 m de long sur une largeur maximale de 1 m), la lisibilité des coupes était largement oblitérée par la présence de réseaux contemporains.

L'emprise de la partie nord (en fait située sur la place Mgr Vansteenberghe) fut limitée par la présence de réseaux à l'ouest (surface fouillée : 7 m² environ).

Lors de la surveillance, le sondage a gagné en longueur mais en raison des réseaux et de la profondeur à atteindre, il s'est réduit peu à peu en largeur (surface surveillée : 12 m² environ sur 2 m au nord et 2,20 m au sud).

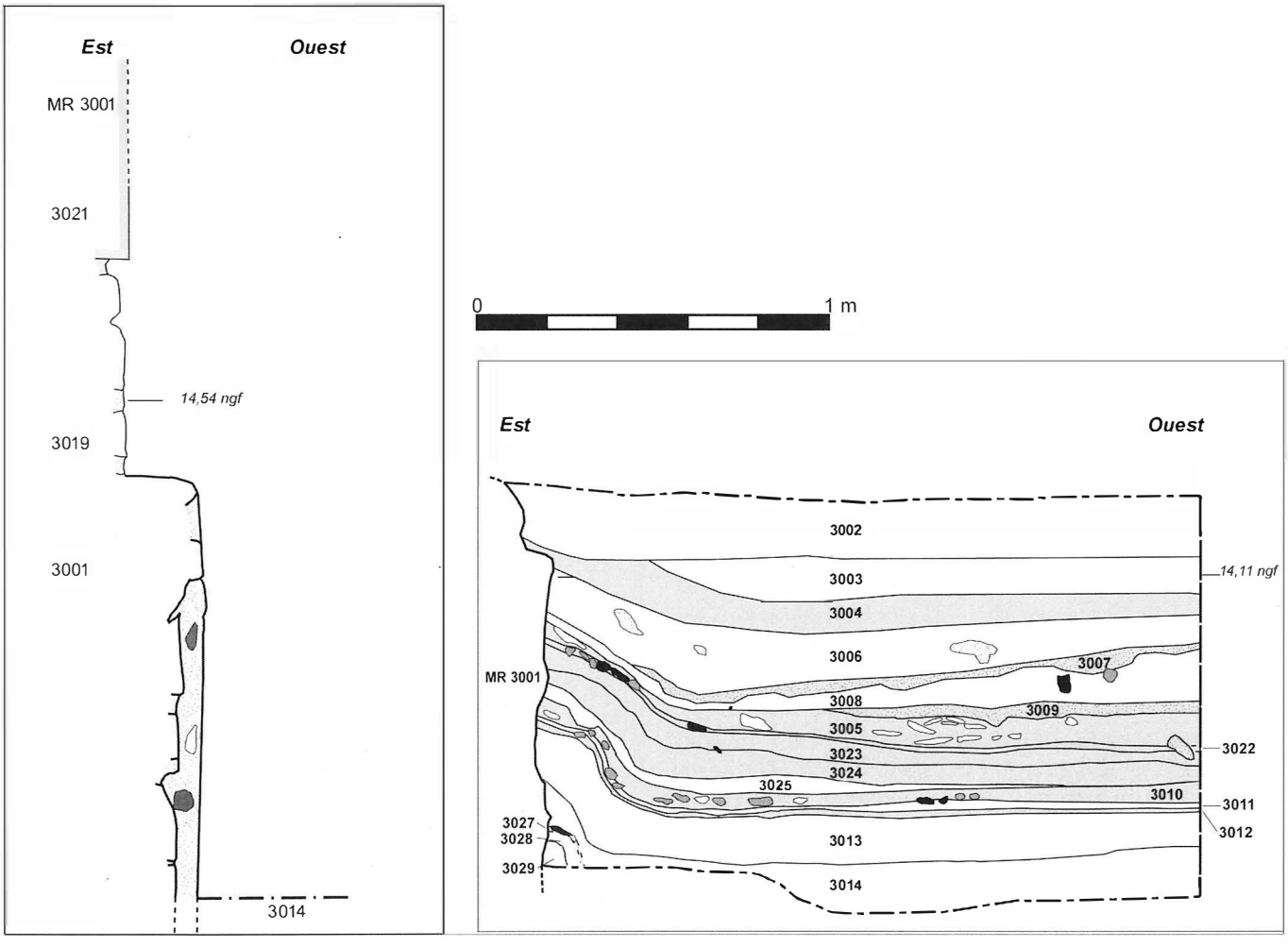

Bayonne - Cloître de la cathédrale - Rue Montaut.
Phase II, fouille : profil du mur MR 3001 et coupe sud n°1.

Les vestiges dégagés se rattachent à trois ensembles principaux : le mur ouest du cloître, des niveaux de sol et de circulation, des sépultures. Le mobilier s'est fait, à chaque fois, assez rare.

Le mur occidental du cloître forme un angle obtus de part et d'autre de l'entrée. Il a été dégagé sur une longueur de 8,80 m au nord (mur MR 3001) et 23,30 m au sud (mur MR 2001). Nous n'en avons pas atteint la base.

Les deux tronçons montrent une mise en œuvre comparable : une fondation (présentant un ressaut) en tranchée étroite, voire aveugle, dont les blocs sont en majorité en «calcaire de Mousserolles», à peine équarris (us 2001 et 3001) ; une première élévation (us 2019 et 3019) qui passe de une (au sud) à quatre assises (au nord), dont les moellons de gabarits assez homogènes (30 à 50 cm de long pour 10 cm de haut) sont, pour la plupart, en «calcaire de Mousserolles» ; une seconde élévation (US 2021 et 3021) dont les moellons équarris semblent de gabarits moins importants, la «dalle de Bidache» composant alors le matériau majoritaire (bien que le «calcaire de Mousserolles» soit clairement présent, en particulier au niveau de l'entrée et des petites ouvertures).

Sur toute sa longueur, la tranchée sud s'est arrêtée sur ce qui semblait être une voie. Nous avons aussi repéré le sommet d'une structure bâtie (53 x 33 cm : construite avec le même type de matériau que la fondation du mur) qui affleurait à la surface de cet horizon.

Dans les deux tranchées, les niveaux d'occupation étaient très difficiles à distinguer, la plupart du temps ils nous ont paru confondus avec les sols.

Bien que la vision assez étroite offerte dans le premier sondage limitât considérablement la perception du pendage des couches, il semble que tous les horizons s'appuyaient contre le mur MR 2001. Cela était plus évident en ce qui concerne les couches en relation avec le mur MR 3001 lorsque l'on regardait les coupes sud.

A partir de 50 cm environ sous le sol actuel, le rare mobilier contenu dans les horizons allait de l'Antiquité à l'époque médiévale voire moderne.

Ce qui paraît, à ce jour, le plus probable est que des niveaux antiques ont été remaniés, cela avait déjà été observé lors des opérations plus anciennes.

Dans la partie inférieure de la tranchée place Mgr Vansteennberghe, commençait, sous les niveaux de sol et d'occupation, une succession de remblais entrecoupée par un sol uniquement observé au sud.

Pour la plupart, il s'agissait de remblais à dominante argileuse renfermant des ossements épars. Les inhumations qu'ils contenaient n'ont été découvertes qu'au cours de la surveillance.

La seule que nous ayons eu le temps d'examiner était composée de deux remplissages. Dans le plus ancien se trouvaient un crâne à l'ouest, des vertèbres, des côtes, et des os longs à l'est. Ces éléments semblent se rapporter à un adulte. La présence de clous autour du crâne laisse supposer l'existence d'un cercueil en bois. Il pourrait s'agir d'une sépulture primaire.

Au-dessus et uniquement à l'est, contre le mur MR 3001, nous avons collecté, dans un limon argileux brun, une majorité de fragments de crâne qui semblerait concerner plutôt des immatures. Ces os pourraient se rapporter à une sépulture secondaire ou à un reliquat de vidange sans que nous soyons en mesure de dire si nous avons à faire à un prélèvement issu des alentours ou d'un lieu annexe.

Ces inhumations ont été repérées à trois mètres de l'extrémité nord et à une altitude de 13,06 m NGF, soit à une vingtaine de centimètres sous l'arrêt du sondage de la phase de fouille.

Cependant, selon les observations effectuées lors de la surveillance, il s'avère qu'une zone de sépultures s'étend sur toute la surface de la tranchée, probablement au-delà et que nous n'en avons pas atteint la base.

Toutefois, si la seule sépulture découverte en 1992 sur la place Mgr Vansteenberghe (à environ 9 m à l'ouest de notre sondage) est à peu près à la même altitude, elle ne semble pas du tout installée à la même position stratigraphique ni dans le même contexte.

Les ouvrages consacrés à la cathédrale et à son cloître s'accordent à dire que la façade occidentale est la plus ancienne et daterait du XIIIe siècle mais qu'elle ferait suite à un état du XIIe siècle (Lambert, 1941 ; Labat, 1992).

Le fait que tous les niveaux jouxtant la fondation du mur occidental du cloître lui soient postérieurs laisse perplexe. Pourquoi y a-t-il une telle amplitude entre le ressaut de fondation et les niveaux les plus bas (rappelons que nous n'en avons pas atteint la base) ?. Les fondations ont-elles été laissées à l'air libre dès leur construction ou bien cet espace a-t-il été excavé plus tard et, si oui, pour quelle raison ? Reconstruction du mur au cours du XIIIe siècle ou même plus tardivement ? Entretien du mur ? Gain d'espace cimetéral ?

Florence Cavalin

- LABAT, C. Bayonne, La cathédrale au cœur de la cité, *in Lauburu, dossier n°3*, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, 1992,.p. 14, 15.
- LAMBERT, E. Bayonne, Cathédrale et cloître, *in Congrès Archéologique de France, CIIe session en 1939*, Paris, 1941, p. 549.
- METOIS, A. *Bayonne Cathédrale Notre-Dame*, DFS de diagnostic archéologique. Bordeaux : SRA Aquitaine, 1994, ill.
- NORMAND, Ch. *Place Montaut (Bayonne)*, Rapport de sondage-diagnostic. Bordeaux : SRA Aquitaine, 2000, ill.
- RIUNE-LACABE, S. *Evaluation archéologique entre les rues Sabaterie et Vieille-Boucherie*, DFS de diagnostic archéologique. Bordeaux : SRA Aquitaine, 1993, 40 p., ill.
- SCUILLER, Ch. ; BIDART, P. *Bayonne, Cathédrale Notre-Dame*, DFS de sauvetage urgent. Bordeaux : SRA Aquitaine, 1995, ill.
- VAN WAYENBERG, P. *Cathédrale de Bayonne*, Rapport de sauvetage urgent (drainage de la façade occidentale de la cathédrale de Bayonne). Bordeaux : SRA Aquitaine, octobre 1992, ill.

BAYONNE

L'enceinte antique

L'étude a porté sur le front ouest de l'enceinte qui a été construite à la fin de l'Antiquité au confluent de la Nive et de l'Adour. Ce front, étiré sur une longueur de 320 m, présente une direction générale formant un gisement d'une vingtaine de degrés vers le levant. A l'origine, le terrain d'assiette s'élevait progressivement depuis la partie proche de l'Adour jusqu'à l'angle méridional où un texte de 1510 signale la présence d'une surélévation. Les travaux de renforcement de la défense de la ville, entrepris à partir de la Renaissance, ont profondément bouleversé la topographie de ce secteur. Devant la fortification primitive furent établies des avancées en terre, de sorte que le pied des constructions antiques se trouve depuis lors dissimulé sous plusieurs mètres de remblais.

Au nord, une première tour flanquante est englobée dans les constructions du Château-Vieux. Près de là, sur la face externe du château, est visible l'arrachement de la courtine antique qui filait vers le sud. Son corps plein est dégagé sur une hauteur de 1,80 m. Au-dessus est conservé un parapet dont le blocage présente les mêmes caractéristiques et qui peut être considéré comme étant d'origine sur une partie de son élévation.

Après la place du Château-Vieux, on remarque la présence de trois autres tours flanquantes dont les emplacements ont été retrouvés lors de travaux de nivellement réalisés vers 1950. Les maçonneries de ces constructions ne dépassent du sol que de quelques dizaines de centimètres et la plus grande partie des structures apparentes a été reconstruite après la modification topographique. Le plan des tours est curviligne dans la partie la plus saillante ; les centres des cercles dont elles épousent le tracé se placent en avant de l'alignement des courtines. L'épaisseur des murs, autant qu'on peut en juger par les vestiges visibles actuellement, est de 1,25 m en moyenne; la largeur des constructions est légèrement supérieure à sept mètres.

Lors des travaux réalisés en 1976, pour l'installation de la bibliothèque municipale dans les locaux de l'ancien évêché, il fut dégagé un tronçon de courtine ainsi que le haut de la face arrière de la troisième tour flanquante. Une partie de ces vestiges est restée apparente dans le nouvel établissement. Sur le dos de la tour, un arc en plein cintre, construit avec des briques alternant avec des claveaux en pierre, correspond à une ancienne baie transformée en

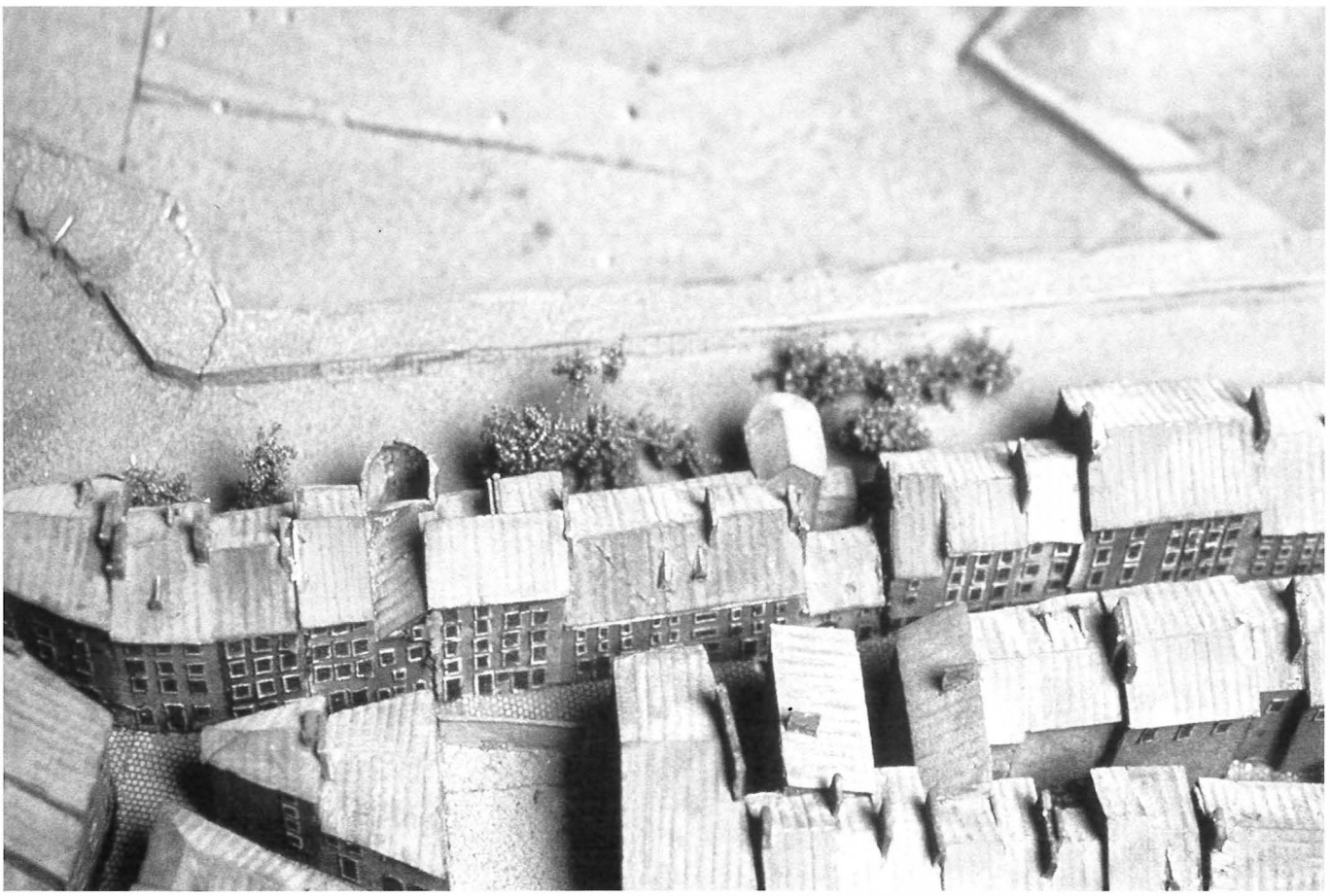

Bayonne - L'enceinte antique.
Plan-relief de 1819-1822. Ilot ouest de la rue des Faures. A gauche, tour de Pyraube, à la Toitutre effondrée ; à droite, tour de la maison de Forcheron, démolie vers la fin du XIXe siècle. Musée des Plans-relief, cliché C. Carlet.

accès après coup. La courtine présentait sur sa face interne, au parement conservé sur une hauteur de quatre mètres, deux retraites situées à 0,70 m et 2,60 m au-dessus de la sortie de fondation; sous le deuxième ressaut, une rangée de trous de boulins était visible au moment du dégagement.

Dans la seconde partie de ce front, au sud de l'ancienne porte de Lachepaillet et de la rue des Prébendés, les nombreuses maisons ont usurpé progressivement l'espace défensif et la face avant des courtines n'est plus visible. Seules quelques parcelles s'alignent encore sur le tracé de la fortification. Dans les pièces du rez-de-chaussée ouvertes sur la rue des Faures, on décèle la présence de la face interne de la muraille recouverte d'un enduit.

La dernière tour flanquante est conservée en élévation. Son parement subsiste en façade jusqu'à la hauteur d'un cordon soulignant une retraite de la maçonnerie. A l'intérieur, le sol actuel se place six mètres au-dessous de ce ressaut. Un coup de sabre dans un mur latéral indique l'emplacement de la face arrière disparue. Dans les parties supérieures de l'habitation actuelle, on remarque les restes de parements antiques et ceux d'un arc qui appartenait au flanc nord de la tour.

Les fonds d'archives (actes notariés, décisions d'alignement) recèlent des données sur les appellations anciennes de ces constructions et sur leurs transformations à la fin de l'Ancien Régime. La deuxième tour flanquante de l'îlot ouest de la rue des Faures portait au début du XVIIIe siècle le nom de Gorrostarits. Acquise en 1722 de Pierre Bonnatier par Alexandre Dupée, seigneur de Lagraulet, elle fut démolie par ce dernier quelques années après son achat. La tour suivante (elle a été détruite vers la fin du XIXe siècle) et la maison contiguë entrèrent en 1659 en possession de la famille Forcheron. Une convention de 1695 prévoyait que «André de Forsheron laissera et donnera, comme par ces présens il laisse et donne à ses dits frères consenguins (...) tout le haut du second estage de la susdite maison, depuis le devant jusqu'au derrière, en ce compris ce quy est de la tour, à mesme niveau», et qu'au cas où «ladite tour estait prize ou abatue par les ordres de sa Majesté (...) ledit André Forsheron sera tenu comme il promet et s'oblige, de rendre et restituer en argent comptant à sesdits frères ladite somme de deux cents livres un an après ladite prize ou démolition de ladite tour». Au début du XIXe siècle, la dernière tour flanquante était connue, comme la maison attenante, sous le nom de Pyraube, patronyme de ses anciens propriétaires.

Les documents iconographiques apportent des informations complémentaires. Plusieurs tours aujourd'hui démolies sont dessinées sur les anciens plans du Génie. Un dessin relatif au litige provoqué par les usurpations du domaine militaire donne une représentation du parcellaire, avec les noms des propriétaires du milieu du XVIIIe siècle. Au siècle suivant, l'autorité militaire s'opposa à la reconstruction de certains immeubles et établit des plans détaillés pour justifier ses prétentions.

Seul front de la ville à être à peu près rectiligne, cette partie de l'enceinte présente une certaine régularité dans ses dispositions. Les tours y sont réparties selon des intervalles relativement constants (une trentaine de mètres), sauf celles qui encadrent la porte de Lachepaillet dont l'écartement est inférieur d'une dizaine de mètres. Les courtines, à profil interne à retraites, avaient une largeur de l'ordre de 3,20 m en partie inférieure: c'est la dimension qui est indiquée sur un relevé du Génie datant de 1837 et c'est celle que l'on peut restituer près de la tour de Pyraube d'après l'alignement du parcellaire actuel et la position des structures conservées. Les parements dégagés en façade offrent un appareil de moellons dans lequel s'intercalent des cordons formés selon les endroits d'un lit de briques ou de deux rangs de pierres plates.

Jean-Pascal Fourdrin

BILLÈRE

Vallon du Mohédan

Le diagnostic de la déviation nord-sud de Pau (*cf.* notice *infra*) a révélé la présence d'un site antique rural en bordure du vallon du Mohédan, qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage au mois de septembre 2003.

Le site du vallon du Mohédan est implanté sur l'une des voies de communication naturelle permettant de relier la Vallée du Gave de Pau à la terrasse du Pont-Long, l'ancestral pâturage dévolu aux bergers de la Vallée d'Ossau. En outre, ce site bénéficie d'une bonne exposition méridionale, d'un approvisionnement en eau et d'une végétation abondante qui sont propices à l'implantation humaine.

La fouille a confirmé la présence d'une construction sur poteaux et permis d'en compléter le plan. Il s'agit d'un bâtiment de plan rectangulaire qui couvre une surface d'environ 50m². Au sud de ce bâtiment, plusieurs structures en creux de type fosse ont été dégagées. Plus au nord, une petite construction sur poteaux de 3 m de côté et d'autres fosses ont été identifiées.

Plusieurs fossés ont été décapés puis fouillés manuellement par tronçons afin d'en extraire le plus d'éléments de datation possible. Ils sont orientés globalement selon des axes nord-sud/est-ouest, parallèlement au vallon du Mohédan et sont synchrones

de l'occupation antique. Leurs axes d'implantations mettent en évidence une organisation parcellaire intéressante. En effet, l'orientation de ces fossés s'inscrit dans une trame orthogonale qui n'est pas sans rappeler la cadastration antique. Seul l'un d'entre eux offre un tracé divergent à l'approche du thalweg. Cette divergence correspond au cheminement qui permet, encore aujourd'hui, d'accéder à la Vallée du Gave depuis le Pont-Long. Le décapage a d'ailleurs mis au jour un chemin dont le tracé est plus ou moins parallèle à celui d'un fossé antique, chemin emprunté jusqu'au milieu du XXe siècle et figurant sur le cadastre napoléonien au début du XIXe siècle. De la même manière, on remarque que d'autres limites parcellaires contemporaines pérennisent ces orientations antiques.

Les épandages de mobiliers ont fait l'objet de décapages manuels ponctuels. L'ensemble du matériel céramique a été confié pour étude à Fr. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour). Le mobilier lithique trouvé dans les structures et dans les épandages de mobiliers est caractérisé par un outillage sur galets. Ce dernier a été largement employé par les occupants du site. La quasi absence de matériel métallique et osseux est étonnante, d'autant plus que le Ph du sous-sol n'est pas acide.

Une structure en galets chauffés synchrone de l'occupation antique a été fouillée. Il est important que ce type de structure ait pu, sur la base du mobilier céramique, être daté du Ier siècle de notre ère. En effet, plusieurs dizaines de structures comparables avaient été observées lors du diagnostic de la déviation nord-sud. Seules quelques unes avaient pu, lorsque du mobilier leur était associé, faire l'objet d'une attribution chrono-culturelle, celle-ci allant de la fin du Néolithique à l'Âge du Bronze. D'autres structures en galets chauffés, ainsi qu'une structure de combustion et quelques structures en creux, figurent parmi les vestiges fouillés, mais leurs déterminations chronologiques sont en attente des résultats de datations radiocarbone.

La fouille du site du vallon du Mohédan a permis d'aborder une occupation antique dans les environs de la cité de Lescar. Ce site participe sans aucun doute à l'économie agropastorale du fait de son implantation sur une voie naturelle liée à la transhumance hivernale. Néanmoins les fossés, les constructions sur poteaux, les nombreuses structures en creux associés à des épandages de mobiliers céramiques et lithiques, dont plusieurs cas de meules rotatives, traduisent indéniablement une permanence de l'occupation. L'analyse carpologique, par B. Pradat, ne permet pas de trancher en faveur d'une occupation temporaire ou sédentaire puisque les prélèvements ont fourni des indices d'espèces céréalières et de plantes fourragères.

Cette opération permet ainsi de mieux documenter un type de site déjà identifié à l'échelle régionale, mais souvent exploré sur des surfaces restreintes et avec des moyens limités, ce qui n'en assurait qu'une connaissance très partielle. L'ouverture réalisée ici (près de 5 000 m²) permet d'inscrire cette opérations dans un terroir spécifique (Landes du Pont Long) et dans un parcellaire.

Jean-François Chopin

BIRON
Terroir des Bois

La campagne de l'année 2003 a vu la réalisation d'un sondage sur le site identifié les années précédentes comme étant une grande ferme d'époque romaine et l'achèvement de la prospection pédestre de la commune de Biron. Après la couverture, en 2002, du secteur de collines de flysch secondaires (section B1 du cadastre) qui surplombe au sud la vallée du gave de Pau, les prospections ont porté sur la terrasse alluviale (sections B2 et A du cadastre) de la commune de Biron.

La prospection fine, menée en 2002 sur la parcelle 756 (feuille B1), avait permis de confirmer la présence d'un établissement antique de petite taille et d'en établir à la fois l'emprise au sol et le faciès d'occupation. Une analyse des photographies aériennes effectuées en 2002 et 2003, couplée aux données de la prospection fine, a reconnu un établissement rural constitué d'au moins deux unités distinctes, et dont l'emprise au sol s'élève à environ 3000 m². Les découvertes faites au cours du sondage (murs antiques, dépotoir de mosaïques bichromes, sol de cassons de tuile ...) confirme bien l'idée d'un habitat permanent fréquenté durant toute l'époque impériale romaine par des occupants d'un niveau social assez élevé. En outre, le sondage a permis d'apprécier le bon état de conservation de ces vestiges.

Les données de terrain recueillies en prospection plaidaient par ailleurs en faveur d'une installation postérieure. Les photographies aériennes ont permis de reconnaître un bâtiment carré à l'emplacement d'un replat et le sondage nous a fourni la confirmation d'une occupation médiévale par l'exhumation d'une sépulture d'un homme d'armes datée de la fin du XIVe siècle. En nous appuyant en particulier sur les données numismatiques et sur les vestiges d'une activité métallurgique (atelier de bronzier), nous pouvons estimer l'occupation des lieux entre le XIVe et le XVIIIe siècle. On ne peut manquer alors de s'interroger sur la nature de cette installation de taille réduite, placée à proximité immédiate du château de Brassalay (200 m à l'ouest) et non loin de la maison forte de Maupouey,

dépendante de la châtellenie qui, dans ce même laps de temps, connaissait son acmé.

Quant à la prospection du reste de la commune, deux traits principaux ressortent :

— une concentration d'éclats corticaux et d'outils lithiques (racloirs, lames, etc.) atteste une présence préhistorique au pied du relief collinaire. Bien que la zone accueille un gisement de silex (*Brèche de Brassalay*) et qu'un abri sous roche a été repéré (B1, parcelle 672), aucun véritable atelier de débitage n'a été néanmoins reconnu. La fréquentation est datée essentiellement du Paléolithique supérieur.

— la zone alluviale, où est implanté l'actuel village de Biron, n'a fourni aucun artefact antérieur au XIVe siècle. L'hypothèse est que le village actuel de Biron ne se serait formé qu'au XIVe siècle après une tentative avortée d'établir un village ecclésial autour de l'église de Saint-Pierre de Bracelai sous la protection de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde.

Laurent Callegarin

Biron - Terroir des Bois.
Le bâtiment absidial antique (?) et la sépulture médiévale.

IHOLDY

Grotte d'Unikoté

La dixième campagne de fouille programmée du chantier archéologique et paléontologique de la grotte d'Unikoté (repaire d'hyènes des cavernes du Würm ancien avec quelques vestiges d'Hommes anatomiquement modernes) s'est déroulée du 7 juillet au 22 août 2003 (fouilles, relevés stratigraphiques et aménagements du site). Une vingtaine de bénévoles au total ont participé aux travaux menés sur ce site. Cette année, nos investigations ont porté sur Unikoté I «fouille principale», le «niveau plan» et le «niveau supérieur» d'Uunikoté II.

Pour Unikoté I, les travaux de la campagne 2003 ont porté sur onze des carrés de la fouille principale (A2, A3, A4, B2, B3, B4, C2, C4, D3, E0 et E1). Environ 5 m³ de sédiment proviennent de ces 11 m² fouillés en 2003.

— Les carrés A2, A3, A4 pour compléter les coupes n°1, 8, 10 et 13 précédemment établies.

— La poursuite des travaux dans le carré B4 précise et complète les coupes 6, 18, 19 et 20. D'autre part, l'avancée de la fouille en ce carré doit nous permettre de vérifier les données de l'analyse morphostructurale qui évoquait la probable existence d'une autre salle en arrière du carré B 5. En vue de vérifier cette hypothèse, les travaux de fouilles ont également été entrepris dans le carré C4.

— Le carré D3 pour établir une nouvelle grande coupe allant du carré E3 au carré Z3 de façon à compléter la coupe n° 6 et préciser les coupes n°5, 7 et 9.

— De la même façon, la fouille des carrés E0 et E1 précise et complète les coupes n°4, 7, 16 et 17.

La totalité du sédiment fouillé a été tamisé. Au total 250 objets «seau de tamisage» ont été côtés et catalogués comme n'importe quel objet archéologique. L'intégralité des deux refus de tamis de chacun de ces seaux (maille n°8 et maille n°14) a pu être lavée et triée sous loupe, par nos soins, entre la fin de la campagne de fouille et la rédaction de ce résumé.

Pour un nombre total de 434 objets côtés et catalogués le NRDt (sans tenir compte de la microfaune ni du matériel déterminable des refus de tamis) est de 161. Pour l'ensemble de ce matériel, l'hyène représente 35,40 % du NRDt, alors que les témoins d'industrie lithique en représentent 6,83 %.

Le matériel récolté à l'occasion de cette dernière campagne vient compléter les bases de données de cette partie du site. Nous signalerons la mise en évidence, cette année, d'un taxon nouveau de par la découverte d'une dent de Marmotte dans le carré B2. Nous avons également pu retrouver, onze témoins d'industries lithique (10 en C2 et 1 en B2). Outre des vestiges d'Hyènes des cavernes dans pratiquement tous les niveaux exploités (os, dents et/ou coprolithes), ont également été mis au jour des vestiges *d'Equus caballus*, de *Bovinae*, de *Cervus elaphus*, de *Capreolus capreolus*, de *Sus scrofa*, de *Panthera sp.*, *d'Ursus spelaeus*, de *Vulpes vulpes*, de *Meles meles*, quelques restes d'Oiseaux, deux vertèbres de Poisson (Salmoniné - truite -dans les carrés C2 et B2) et de très nombreuses pièces rapportées à de la Microfaune.

Pour Unikoté II «niveau supérieur», la fouille de six carrés du «niveau supérieur» (d9, d10, e8, f7, f8 et f9) a permis de récolter 187 vestiges au total pour environ 1 m³ de sédiment. Nous avons privilégié les travaux dans ce secteur ouest, pour deux raisons majeures :

— poursuivre l'établissement de la grande coupe reliant Unikoté I au chantier extérieur,

— et arriver, sur une grande surface, au «niveau plan» de façon à pouvoir procéder à des décapages de relativement grande extension horizontale.

Cette année, aucun grand mammifère nouveau n'est venu compléter la liste faunique du «niveau supérieur». Les premières déterminations ne font que confirmer la présence de taxons déjà reconnus les années précédentes, à savoir : Hyène des cavernes, Cheval, Bison, Cerf élaphe, Chevreuil et Sanglier.

Si aucun vestige humain n'a été trouvé lors de cette campagne, les 16 témoins d'industrie lithique mis au jour attestent cependant d'une présence de l'homme dans ce niveau.

Les 14 carrés du «niveau plan» d'Unikoté II fouillés en 2003 (d9, d10, e9, e10, e11, e12, e13, f8, f9, f10, f11, f12, f13 et g13) ont permis de récolter 1528 »objets» au total pour environ 4,5 m³ de sédiment. Malheureusement, la densité du matériel est bien moindre que ce que nous avions pu mettre au jour au tout début des travaux en ce lieu (Carrés f 10, f 11 et g 11 en 1998).

Un certain nombre de vestiges récoltés cette année confirment la présence de taxons déjà reconnus lors des campagnes précédentes (Hyène des cavernes, Renard, Bovinés – Bos et Bison-, Cerf élaphe, Sanglier, Cheval).

Fort heureusement également, la présence de taxons qui n'étaient représentés jusqu'ici que par un seul reste se voit confortée par de nouveaux vestiges :

— pour le Megaceros, la découverte d'un fragment de bois de massacre en f 11 ;

— pour le Chevreuil, au moins 9 nouveaux restes déterminés ;

— pour le Renne, une Prémolaire supérieure en f 9.

— pour le Lion des cavernes, nous avons pu mettre au jour lors de cette dernière campagne une Canine supérieure gauche en f 10, une P3 supérieure droite en f 9 et une P4 inférieure droite en f 11.

Enfin, de nouveaux taxons viennent compléter la liste faunique de ce «niveau plan». Il s'agit de :

— l'Homme, avec une P3 inférieure gauche en f 9. Les 52 témoins d'industrie lithique découverts cette année témoignent également d'une fréquentation de cette partie de la cavité, dans ce niveau, par les Préhistoriques.

— l'Ours des cavernes, avec un troisième métacarpien en f 10 et une canine inférieure déciduale en e 11.

— le Blaireau avec un humérus gauche en f 13 et dans ce même carré un calcanéum droit.

Ces quelques données préliminaires confirment la différence que nous avions déjà notée (Michel, 2001) entre Unikoté I et le niveau supérieur d'Unikoté II qui est nettement plus anthropisé même si l'hyène des cavernes a pu y jouer un rôle important. D'autre part, ces données confirment également les interprétations proposées sur le fonctionnement des loci du site d'Unikoté :

Unikoté I, lors de phases tempérées du Würm ancien supérieur, a principalement servi de repaire à l'hyène des cavernes (occupation sur une longue période temps, par un clan composé de nombreux individus aux mœurs sédentaires) même si on peut également y déceler une fugace présence humaine (vestiges osseux et industrie lithique du Paléolithique moyen).

A Unikoté II «niveau supérieur», les vestiges osseux humains et les témoins d'industrie lithique, rapportables également au Paléolithique moyen, sont proportionnellement plus abondants qu'à Unikoté I ; l'hyène des cavernes y est moins présente que dans les niveaux fossilifères d'Unikoté I qui, plus anciens, bénéficiaient de conditions climatiques moins rigoureuses. Il semblerait que l'homme soit davantage venu fréquenter ce niveau où, la présence de l'hyène devient plus discrète (occupation sur de brèves périodes par un clan constitué d'un petit nombre d'hyènes aux mœurs plutôt nomades).

Le «niveau plan» d'Unikoté II, sous-jacent au «niveau supérieur», présente également une accumulation osseuse caractéristique d'une tanière d'hyènes mais avec, aussi, quelques témoignages d'une présence et d'une activité humaine. Il occuperait une position biochronostratigraphique intermédiaire entre Unikoté I et le «niveau supérieur» d'Unikoté II.

Les niveaux fossilifères d'Unikoté I et d'Unikoté II se placent dans le Würm ancien supérieur (stade isotopique 3) qui, un peu comme dans le Sud-est de la France, bénéficiait de conditions écologiques moins froides que dans le reste du bassin d'Aquitaine.

Patrick Michel

- MICHEL, P. *A propos d'une grotte repaire d'hyènes des cavernes avec des indices de présence humaine dans des niveaux würmiens : La grotte d'Unikoté à Iholdy (Pyrénées-Atlantiques)*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Perpignan, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Ecole doctorale 213, 2001, 541 p. dactylog., 346 Tabl., 77 Fig., 102 Graph.

LALONQUETTE
Villa de *l'Arribèra deus Gleisiars*

La problématique générale de cette fouille s'inscrit dans un projet global dont la dimension collective a toujours été privilégiée. Ainsi, l'action de notre équipe s'est d'abord manifestée dès 1994 par une série de sondages-évaluation, elle s'est ensuite prolongée par une série de prospections systématiques dans le secteur[1] pour enfin prendre aussi la forme d'une fouille programmée. Si cette opération est délibérément ciblée sur un site particulier de tête d'exploitation agricole et de résidence aristocratique, elle n'en demeure donc pas moins intimement liée à une réflexion diachronique sur le thème des rapports entre espaces et sociétés dans cette partie du Piémont pyrénéen.

En même temps, le projet scientifique mené à Lalonquette bénéficie des acquis des travaux de J. Lauffray. Au premier rang de ceux-ci se trouve l'étendue considérable des vestiges mis au jour entre 1958 et 1972 (environ 9000 m² de bâtiments). Cet état de fait nous fait bénéficier d'emblée d'une vision d'ensemble de la *pars urbana* et d'un aperçu consistant de la *pars rustica*, ce qui nous a permis de mettre en place une stratégie de fouille cohérente en toute connaissance de cause.

Dans ce cadre, une approche monographique ouverte de la *villa* de Lalonquette est à même de nous aider à cerner la nature spécifique de ses assises productives et l'identité propre de ses occupants, tout en travaillant sur les caractères particuliers d'un bâtiment doté d'une architecture complexe. À l'intérieur de ces trois registres d'analyse, la dimension diachronique imposée par la durée de vie de l'établissement est assumée et valorisée afin d'inscrire l'évolution du site dans le temps long.

La campagne 2003 a vu à la fois la poursuite de la coupe stratigraphique de 40 m de long prenant en écharpe la partie occidentale de la *villa* qui a été entamée en 2002 et le début de la fouille extensive du secteur septentrional.

■ *La partie occidentale de la* villa *: une séquence stratigraphique continue*

La chronologie précoce de l'établissement (fin Auguste-début Tibère) a été clairement confirmée par le matériel qui figurait dans les niveaux atteints en 2003, ce qui abonde dans le sens des propositions formulées en 2002. Cet établissement précoce constitue donc désormais le point de référence obligé pour caler chronologiquement

et mettre en perspective les découvertes environnantes réalisées en prospection.

L'une des principales nouveautés réside dans la mise en évidence de phases intermédiaires intercalées entre la fondation de l'établissement et les états les plus tardifs.

Ainsi, dans l'espace ouvert XLV, c'est une occupation datable entre les années 20 de notre ère et le milieu du règne de Vespasien qui est apparue sous la forme d'un sol sommairement aménagé et marqué par la présence de plusieurs foyers. Ce type d'aménagement, implanté dans un espace intermédiaire placé entre le chai et la *pars urbana* de la *villa*, permet de montrer l'utilisation particulièrement dense d'espaces souvent considérés comme de simples zones de liaison entre des bâtiments qui eux seuls ont longtemps été considérés comme dignes d'être étudiés en détail.

■ *La partie nord de la* villa *: une architecture complexe*

Le nettoyage extensif et le relevé architectural systématique des constructions de ce secteur 5 ont permis de poser utilement des questions complémentaires de la vision stratigraphique développée dans le secteur 4.

Le premier acquis réside dans la périodisation que nous avons proposée de l'évolution architecturale de cette partie nord de la *villa,* parfois en en accord avec les conclusions de J. Lauffray, mais souvent aussi en complète contradiction.

L'état le plus ancien que nous avons pu définir dans ce secteur (période 1, fin du Haut Empire ?) se présente sous la forme d'un bâtiment oblong précédé d'une longue galerie de façade au sud et dont le volume est à peine marqué au nord par une pièce chauffée en saillie qui

Lalonquette - *Villa* de l'Arribèra deus Gleisiars.
Vue générale de la partie nord de la pars urbana (secteur 5.

Sans oublier les niveaux archéologiques déposés vers le milieu du IIe siècle qui ont été mis en évidence l'an passé, il convient surtout de signaler qu'en fouillant avec méthode les différents lambeaux de sols laissés en place par J. Lauffray dans la pièce XIV placée au centre de la façade ouest du bâtiment d'habitation, nous avons rencontré des niveaux dont la datation s'échelonne entre le dernier quart du IIe et le IVe siècle. Si ces couches ne sont pas encore rattachées avec toute la précision voulue à l'évolution du bâti de ce secteur, ces données laissent envisager pour 2004 de fortes perspectives de remise en ordre chronologique. Il est ainsi fort probable que cette pièce XIV a été construite après la fin du IIe et avant le IVe siècle, ce qui est une indication essentielle pour mieux caler chronologiquement la construction de la première grande *villa* à péristyle. En même temps la forte probabilité d'un incendie de cette partie de la *villa* à une époque tardive pourrait bien fournir des éléments de réflexion plus actuels au vieux débat portant sur les traces de destructions observables dans les niveaux archéologiques de la fin du IIIe siècle.

constitue l'axe de symétrie de cet ensemble. Un apport essentiel réside dans le fait que, à l'inverse de ce que proposait J. Lauffray, le péristyle classique qu'il restituait dès le Haut Empire n'existait pas encore.

En revanche, lors de la période 2 (fin IIIe–début IVe siècle), le bâtiment comportait probablement une cour à péristyle, même si nous devrons attendre la campagne 2004 pour connaître le détail de sa configuration. Le bâtiment isolé de la période précédente constitue désormais une simple aile de la *villa* et le sobre ordonnancement linéaire de la période 1 est remplacé par une organisation plus concentrique sur laquelle viennent se greffer des pièces qui traduisent une plus grande recherche architecturale et mettent à l'honneur des plans carrés (ex. : pièces LXXI et LXIX/LXV).

Sans doute vers la fin du IVe ou au début du Ve siècle, les transformations de la période 3 accentuent celles de la période 2 : régularisation du tracé du péristyle, large ouverture sur la vallée du Gabas par l'intermédiaire d'une grande galerie de façade, utilisation de la pièce centrale XLI pour distribuer la circulation, construction ou

réaménagement de nouvelles pièces utilisant volontiers le dispositif architectural de l'abside encadrée par un chevet plat (pièces LXVIII, XLII, galerie LXVII), modification et parfois extension du système de chauffage (XLII et CVI).

Nos efforts ont porté aussi sur l'analyse de l'utilisation des espaces. Ainsi, la logique de l'organisation linéaire des pièces de la période 1 favorise une distribution «en peigne» à partir de la galerie de façade, alors que durant la période 2, mais surtout lors de la période 3, les ajouts de pièces et les nouveaux découpages qui ont eu lieu ont conduit à privilégier une circulation essentiellement rayonnante.

On ajoutera à ces acquis, l'apport indispensable de l'imagerie géophysique (D. Rousset, Université de Pau, Imagerie Géophysique, FRE 2639). La campagne 2003 a ainsi permis de repérer très nettement un four artisanal et de montrer que les bâtiments de la *villa* se poursuivaient bien vers le sud au-delà de la zone fouillée par J. Lauffray.

■ *Mobiliers et prélèvements : vers une meilleure connaissance de l'évolution du* fundus

De façon classique, les études de mobilier numismatique et céramique se sont révélées indispensables pour dater les périodes définies pour l'essentiel sur des critères architecturaux. Ces études permettent aussi d'approcher de plus en plus finement l'approvisionnement de la maisonnée en vaisselle céramique. Ainsi, la campagne 2002 avait donné l'occasion de mettre en évidence l'arrivée de sigillées italiques et montanaises précoces. Les fouilles de 2003 ont permis de découvrir une petite série de sigillées de Lezoux, poteries particulièrement rares jusqu'ici en Aquitaine méridionale, région où l'on pensait que le relais des productions montanaises déclinantes était pris exclusivement par les sigillées des ateliers de la haute vallée de l'Ebre (Th. Martin, UTAH, UMR 5608).

Dans le domaine de l'économie domestique et du paléo-environnement, les principales nouveautés de 2003 se rapportent à l'étude de la faune dont l'originalité ressort déjà des échantillons pris en compte, avec l'équilibre ovicapricés–bovins qui apparaît maintenant (M. Leguilloux, CAV, Toulon). Si les premiers résultats fournis par l'étude carpologique sont encore très partiels, les indications que nous en tirons déjà sont des plus encourageantes (M.-P. Ruas, UTAH, UMR 5608). Le croisement de ces données avec celles qui découlent des études anthracologiques (B. Davasse, École d'Architecture de Toulouse, CEPAGE) et palynologiques (Bui-Thi-Maï, CRA Valbonne) et la nouvelle lecture que nous réalisons des bâtiments agricoles de la villa permettront sans nul doute d'offrir une vision renouvelée du fonctionnement du *fundus* de la *villa*.

La prise en compte des défunts exhumés lors des fouilles de J. Lauffray nous permet par ailleurs d'aborder le thème des installations du Haut Moyen Âge qui succèdent à la *villa* antique. Certes leur datation prête encore à discussion, mais les nouvelles analyses radiocarbone que nous avons lancées apporteront sans doute remède à ces incertitudes. En attendant, l'étude anthropologique rend compte de la présence d'une véritable communauté d'habitants composée d'hommes, de femmes et d'enfants, résidant sur place ou dans les environs immédiats. De la même façon, le piètre état sanitaire de ce groupe a pu être approché (P. Courtaud, Université de Bordeaux I, UMR 5809).

François Réchin, Laurent Callegarin, Christian Darles

[1] 1995, première campagne de prospection sous la direction de F. Réchin et R. Compatangelo. 1998, «Prospection Programmée», puis à partir de 1999 «Projet Collectif de Recherche» sous la direction de R. Plana.

LESCAR
12 place Royale - Office de tourisme

L'immeuble implanté sur les parcelles AK 293 et 294, au 12 place Royale, est construit sur l'ancien mur de ville, d'origine antique. Préalablement aux travaux d'aménagement liés au transfert de l'office de tourisme en cet endroit, des sondages ont été pratiqués dans les maçonneries en place pour rechercher les structures originelles. Le blocage antique, formé de galets liés par un mortier très dur qui a été coulé par couches successives, a été mis au jour en de nombreux endroits, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage de la construction. La fondation se compose de galets et d'argile. À l'étage, l'épaisseur de la maçonnerie primitive se trouve partout réduite, à l'exception de la portion correspondant à la largeur de la cage d'escalier où des assises de parement de la face de la courtine tournée vers l'intérieur de la ville sont apparues lors de l'enlèvement des enduits. La façade qui regarde vers la vallée, encore crépie, présente un alignement partiel qui correspond peut-être à un pan du parement primitif de la courtine.

L'intérêt de cette opération est aussi d'avoir permis de réaliser un sondage de 1,50 m sur 6,25 m perpendiculaire à la face intérieure du rempart. Sous une petite

série de niveaux modernes et médiévaux marqués par la présence de quelques fosses est ainsi apparue une séquence stratigraphique antique. Cette fouille a permis de constater qu'aucune séquence d'occupation ne semble s'intercaler entre le paléosol de la haute terrasse du Gave et les niveaux tardifs liés à la construction de la muraille, ce qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance que l'on peut avoir de la topographie urbaine de l'agglomération du Haut Empire. Le sol de chantier du rempart, particulièrement irrégulier et marqué par la présence d'au moins un trou de poteau (support d'échafaudage ?), semble donc s'être installé directement sur un sol naturel. Assez nettement incliné en direction de l'emplacement de la muraille, il est ensuite recouvert par un remblai qui vient noyer les fondations de l'édifice et niveler l'espace placé à l'intérieur du périmètre protégé. Si ce niveau de remblaiement n'a permis de découvrir qu'un petit lot de vaisselle céramique peu significatif du point de vue chronologique, il a toutefois livré un fragment de verre décoré très caractéristique de la seconde moitié du IVe et du début du Ve siècle, ce qui fournit un élément supplémentaire au débat portant sur la datation des enceintes tardives de Novempopulanie.

Il est prévu, au cours des travaux de réhabilitation programmés pour 2004, la poursuite du dégagement des maçonneries et l'intégration, dans les nouveaux espaces aménagés, d'une partie des vestiges découverts.

Jean-Pascal Fourdrin et François Réchin

Lescar - Office de Tourisme - Place Royale.
Face interne de la courtine antique.
Depuis le bas : substrat argileux naturel ; fondation en galets et argile ; assises parementées ; blocage dégagé derrière la paroi contemporaine.

LONS

Quartier Mirassou

La réalisation d'un lotissement d'une superficie de près de 1 ha au quartier Mirassou à Lons a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise est située à proximité d'une série de tertres, dont certains sont encore visibles en élévation malgré l'exploitation agricole intensive des Landes du Pont Long depuis les années 1960. L'un de ces tertres, fouillé partiellement en 1980 par P. Dumontier, avait livré un petit lot de mobilier céramique attribué alors à l'Age du Bronze.

Les différentes tranchées de sondages n'ont révélé aucune structure ou vestige archéologique, ce qui contraste quelque peu avec la densité reconnue sur le tracé de la future déviation nord-sud agglomération ouest de Pau dont le diagnostic a eu lieu de façon concomitante (cf. notice *infra*).

Pour le responsable d'opération, Jean-François Chopin
Olivier Ferullo, service régional de l'archéologie.

MORLANNE

La maison Belluix

Le village de Morlanne conserve, non loin de l'église, une belle demeure donnée, avant la présente étude, comme l'une des nombreuses abbayes laïques (Lévy, 1999) qui existaient dans les pays de l'Adour jusqu'à la Révolution française.

En amont d'un projet de restauration et de mise en valeur de cet édifice, appartenant à la commune et classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, une étude a été prescrite par le Service régional de l'archéologie. Il s'agissait à la fois de documenter l'histoire de l'abbaye laïque en prenant en compte l'évolution de l'habitat du bourg (A. Berdoy) et de procéder à l'analyse du bâti de cette demeure attribuable à la fin du Moyen Âge (A. Marin).

L'étude historique a rapidement démontré que l'édifice considéré ne correspondait pas à l'abbaye laïque de Morlanne. Appelée Belluix, cette maison appartenait, au XVe siècle, à la famille du même nom. Ses propriétaires ont, à cette époque, fait montre d'une réelle capacité à s'élever dans l'échelle sociale si l'on en juge par leurs fonctions et titres successifs : jurats, bailes, détenteurs d'une partie des fiefs de l'abbaye laïque (mais non de la «maison abbatiale»), seigneurs de Moustrou et d'Arget (localités voisines de celle de Morlanne). Marque ultime de cette ascension sociale, la maison Belluix fut anoblie en 1613.

Les XVIIe et XVIIIe siècles ont ensuite vu des propriétaires confrontés à des situations financières plus délicates qui les obligèrent souvent à engager voire à vendre une partie de leurs biens. Ils conservèrent cependant toujours la maison ainsi qu'une chapelle dans l'église du lieu. Cette dernière, construite vers 1512, accueillit jusqu'à la fin du XVIIIe siècle au moins, les sépultures de la famille.

La maison Belluix nous est parvenue dans un remarquable état de conservation : préservée de toute entreprise de modernisation par les difficultés financières de ses propriétaires depuis le XVIIe siècle, la minoterie qu'elle abrita pendant la première moitié du XXe siècle n'a engendré que des aménagements ponctuels sans incidence sur sa structure d'ensemble.

Construite en matériaux locaux hétérogènes, c'est une vaste demeure de plan rectangulaire de 12,60 m de long sur 6,40 m de large. Elle s'élève sur deux étages augmentés d'un comble aménagé sous sa haute toiture à pentes raides «à la guise de France». Ces trois niveaux sont desservis par une tour d'escalier en vis de plan circulaire accolée à l'angle sud du pignon oriental. Les deux uniques accès - porte très remaniée du logis, et celle de la tour d'escalier - se concentrent donc sur cette partie de l'édifice, qui en est la façade principale, caractérisée par la rigueur et l'harmonie de sa composition d'ensemble autant que par le soin apporté au décor des baies. Rigoureusement alignées sur une même travée, trois croisées ajourent chacun des niveaux de l'édifice. Par les subtiles variations de la modénature de leur encadrement, elles signalent l'importance hiérarchique décroissante des pièces de bas en haut, la baie la plus ornée étant celle du premier étage qui désigne l'étage noble et sa salle : conformément aux usages de l'habitat urbain médiéval, l'espace résidentiel était donc réservé aux étages, le rez-de-chaussée, faiblement éclairé et peu équipé, ayant probablement vocation de lieu de stockage.

La salle est accessible par la tour d'escalier, depuis une porte toujours équipée d'une barre de bois coulissante permettant de la bloquer de l'intérieur. C'était la pièce la plus abondamment éclairée, une baie à meneau complétant au nord la croisée du mur est. Une imposante cheminée aux piédroits et linteau richement moulurés occupe le mur nord, face à l'évier sous niche du mur sud. A l'opposé, la moitié ouest de ce niveau de 80 m² est dénuée de tout aménagement domestique : elle est simplement ajourée au nord et au sud par un fenestron quadrangulaire muni d'un unique coussiège. Bien que les parois occultées par un enduit au ciment n'en livrent aucune trace, il est probable qu'une cloison permettait d'isoler de la salle un espace de retrait plus intime qui pouvait lui-même être subdivisé par une séparation médiane, répartition de l'espace que suggère par ailleurs un inventaire après décès du milieu du XVIIe siècle.

Au deuxième étage, la cheminée greffée sur le conduit de celle du niveau inférieur, comporte des piédroits plus sobrement moulurés et couverte d'un linteau en bois. L'éclairement y est plus réduit, assuré pour la partie orientale par l'unique croisée du pignon. Deux fenestrons ajourent la partie opposée qui pouvait, comme au premier étage, être soustraite du reste de la pièce par un ou plusieurs cloisonnements. Notons enfin la trace d'une logette de latrines à l'angle sud du pignon ouest, bien apparente depuis l'extérieur. Le niveau des combles dont la charpente a été entièrement refaite au XXe siècle, ne comporte pas d'autre aménagement que les ouvertures qui ajourent chacun des pignons.

La tour d'escalier, en parfaite cohésion avec le logis qu'elle dessert, présente, du côté est, une seconde travée de portes ouvrant aujourd'hui sur le vide et manifestement percées après coup. Avec la trace d'un solin de toiture à double pente qui les surmonte, ces baies indiquent l'existence d'un bâtiment annexe qui semble avoir été adjoint assez rapidement si l'on en croit le style de leur encadrement, très proche de celui des portes de la construction initiale. Le caractère lacunaire des vestiges ne permet pas d'en définir l'étendue exacte qui parait néanmoins avoir été restreinte en largeur (guère plus de

4,50 m). Son élévation à deux étages attestés par les portes d'accès de la tour d'escalier suscite un rapprochement avec la mention, en fin de l'inventaire après décès de 1641, de deux espaces superposés opposant une «cuisine basse» et une «cuisine haute», et suggérant la possible affectation de cette annexe.

Par sa morphologie (corps de logis développé sur plusieurs niveaux distribuer par une tour d'escalier) autant que par la forme et la modénature de ses baies qui procèdent du style gothique flamboyant, cette demeure est à classer au rang des innombrables manoirs à vocation strictement résidentielle et affranchis de tout souci défensif qui se multiplièrent après la guerre de Cent Ans, à partir de la deuxième moitié du XVe siècle. Toutefois, le contexte de l'ascension sociale de ses propriétaires éclairé par l'étude historique incite à mettre en relation sa construction avec l'achat, entre 1513 et 1532, de la seigneurie de Moustrou par le dénommé Berducon de Beluix : face au vieil et imposant *castrum* d'Arnaud-Guilhem de Béarn, à l'église Saint-Laurent récemment reconstruite, et au sein d'un bourg où la construction en terre a prévalu jusqu'au XIXe siècle, cette demeure qui se prévaut de modèles urbains contemporains ne pouvait qu'être un efficace instrument d'affirmation d'une réussite sociale en quête de reconnaissance.

Parallèlement au travail consacré à Belluix, l'étude a également porté sur la vraie «abbaye laïque» et partant, sur l'histoire de l'occupation du sol. La «maison abbatiale» a pu être localisée au cœur du village actuel, dans le castelnau médiéval, ce qui ne correspond pas à sa situation initiale. Si cette dernière n'a pu être établie avec certitude, des hypothèses ont toutefois pu être avancées qui se doivent de prendre en compte une église disparue, attestée jusqu'au début du XVIe siècle sous le vocable de Notre-Dame de Casaux. Il s'agit là, selon toute vraisemblance, de l'église paroissiale primitive de Morlanne. A ce lieu de culte, s'est substituée l'église Saint-Laurent qui seule subsiste aujourd'hui. Construite face à la porte du bourg (disparue) et fortifiée afin de participer à la défense du castelnau, Saint-Laurent est manifestement postérieure à la création de l'enceinte villageoise. Celle-ci est elle-même plus tardive qu'un secteur loti, situé au pied du château des seigneurs de Morlanne, et désigné, jusqu'au XVIIIe siècle, sous le nom de *Castet Bielh*.

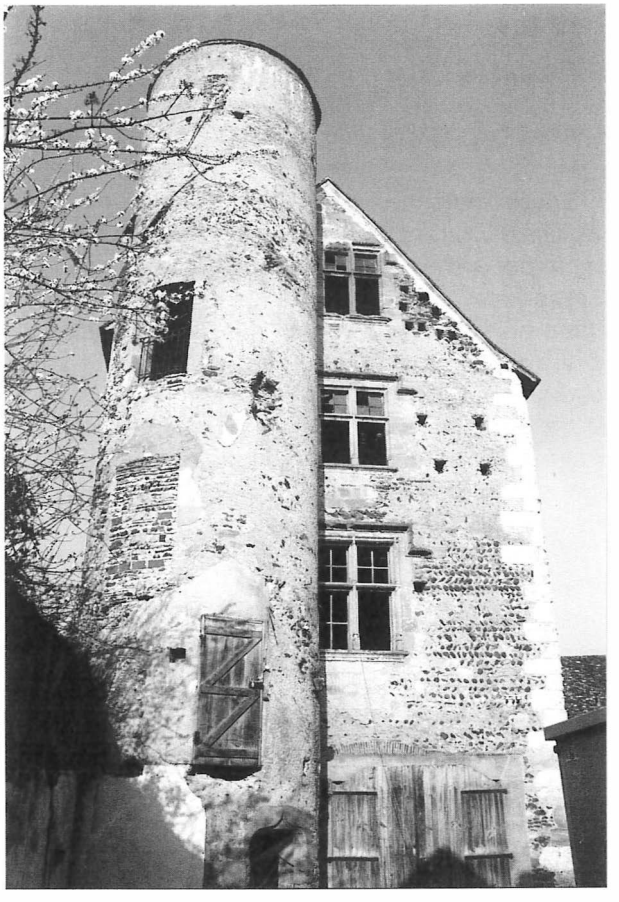

Morlanne - La maison Belluix.

Agnès Marin, Anne Berdoy

■ Lévy, A. *Le dictionnaire des Pyrénées*. Toulouse, Privat, 1999.

OLORON-SAINTE-MARIE

Avenue Charles Moureu

Le projet de construction d'un complexe commercial, sur un terrain de 1 ha situé en périphérie nord du quartier Sainte-Marie, à une soixantaine de mètres à l'est de la rue Cazamayor dont le tracé reprend celui d'une probable voie antique, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La présence de vestiges d'occupations protohistoriques ou d'activités artisanales antiques ou médiévales hors de la zone urbaine pouvait en effet être suspectée.

Les sondages n'ont mis en évidence que des éléments relatifs à l'occupation moderne et contemporaine de la parcelle.

Marie-Christine Gineste

OLORON-SAINTE-MARIE

Enceintes urbaines

L'équipe de recherche réunie pour l'étude des enceintes de la ville d'Oloron-Sainte-Marie, à l'initiative du service régional de l'archéologie et de la municipalité, a pu mener au cours des années 2002-2003, plusieurs campagnes de travaux qui désormais renseignent un peu mieux les origines de la cité et sa topographie urbaine à l'époque antique et médiévale. Ces travaux, avec d'autres, viennent réalimenter le débat historiographique sur les origines de plusieurs agglomérations antiques de la Novempopulanie, un peu plus de dix ans après le colloque Aquitania sur les villes et agglomérations antiques du Sud-Ouest.

C'est d'ailleurs en raison des découvertes archéologiques récentes menées dans le quartier de la cathédrale Sainte-Marie que s'est de nouveau posée la problématique des enceintes de la cité d'Oloron, et de la place du quartier vicomtal Sainte-Croix dans le contrôle de ce site stratégique, au confluent des gaves d'Aspe et d'Ossau, sur la route de Lescar à Sarragosse par le col du Somport, passage pyrénéen attesté dès l'Antiquité.

La réflexion engagée sur les enceintes de ces deux quartiers a pour objectif d'en reconnaître le tracé, la nature et la chronologie, afin d'essayer de déterminer, qui du quartier vicomtal Sainte-Croix, repeuplé par le vicomte Centulle V à la fin du XIe siècle ou, du quartier de la cathédrale Sainte-Marie dont l'occupation antique est avérée, fut l'héritier de la cité antique d'*Iluro*, l'une des douze cités composant la province de Novempopulanie, mentionnée ainsi dans la notice des Gaules au tournant des IVe et Ve siècles. A cette problématique historique s'adjoint une problématique d'aménagement de la clôture de ville à travers la politique menée par la municipalité pour la mise en valeur de son patrimoine monumental, notamment dans le cadre de sa ZPPAUP établie par l'architecte Etienne Lavigne.

Pour le moins, les découvertes réalisées dans le cadre de ce programme de recherche réveillent les vieux rêves de l'abbé Menjoulet, qui au XIXe siècle voulait voir dans certaines portions de murailles du quartier Sainte-Croix une enceinte antique et sous son église, l'ancien siège de l'évêché avant un hypothétique transfert de la cathédrale dans le quartier Sainte-Marie, dont le premier prélat connu, Saint Grat, est mentionné en 506 au concile d'Agde.

Le corpus de textes rassemblés par Jacques Dumonteil sur les enceintes du quartier Sainte-Marie et Sainte-Croix témoigne de l'existence d'une enceinte bâtie autour du quartier Sainte-Croix dès l'époque médiévale, conservée à l'époque moderne mais déjà passablement endommagée et aliénée. Le quartier Sainte-Marie semble lui aussi avoir possédé une enceinte de ville, mais bâtie sur deux côtés seulement, le reste étant entouré de fossés attestés par les textes et la toponymie sous le nom de «barats». Cette étude historique révèle de nombreuses réparations effectuées sur le mur de ville du quartier Sainte-Croix et atteste l'existence de la construction d'une nouvelle enceinte raccordée à l'enceinte primitive, muraille établie dans la seconde moitié du XIVe siècle par Gaston Fébus pour renfermer le faubourg du «bourg d'en bas» né au débouché du pont sur le gave d'Ossau.

■ *Une première enceinte de ville haute, le quartier vicomtal Sainte-Croix*

La documentation historique abondante recueillie sur le quartier Sainte-Croix comparée à la pauvreté des données archéologiques a conduit l'équipe de recherche à privilégier l'étude de cette partie de la ville. Ce choix s'avérait d'autant plus pertinent depuis l'observation menée en 1996 par Jean-Pascal Fourdrin et Raymond Monturet d'une portion de muraille près du cimetière Sainte-Croix dont la mise en œuvre, supposant l'existence d'une tour en saillie, pouvait être datée de l'Antiquité.

Deux prospections de terrain ont été menées, à l'été 2002 (R. Monturet et J.-P. Fourdrin) et à l'hiver 2003 (J.-L. Piat), pour reconnaître le tracé des murailles subsistantes dans les parcelles bâties du quartier Sainte-Croix. Cette reconnaissance appuyée d'une couverture photographique, d'un relevé topographique (P. Stephant) et de relevés de détails de quelques portions de parement a démontré de manière surprenante l'existence de nombreux pans de murailles d'une enceinte établie sur la hauteur de la butte Sainte-Croix, en un plan approximativement quadrangulaire étiré sur un axe nord-sud. Les portions recensées sur les quatre courtines présentent des parements en petit et moyen appareil calcaire, d'assises régulières bien que souvent déformées, remaniées ou altérées. Le mortier est composé de sable gris et beige et de chaux, mais il a pu être noté sur plusieurs murailles, la présence d'inclusionS de tuileau. Cette enceinte de ville haute, dont il subsiste près des trois quarts du périmètre, englobait une superficie de 3,7 hectares. L'étude comparative des parements a permis de distinguer des portions d'origine antique, avec des murs d'une largeur moyenne d'environ 2,50 m, bâtis en petit appareil et percés de trous d'échafaudage de section circulaire. Ces portions ont été fortement remaniées ou reconstruites à l'époque médiévale et moderne. Les murailles médiévales se caractérisent notamment par une alternance d'assises en petit et moyen appareil, les murs d'une épaisseur de 1,10 m, étant percés de trous d'échafaudage traversant de section carrée. Quant aux murailles d'époque moderne, il s'agit en majorité de réparations des parements antiques ou médiévaux, excepté un demi-bastion formé d'un redan encadré par deux tenaillons, placé en boulevard sur l'enceinte primitive de la courtine orientale.

Une série de sondages archéologiques réalisés sur cette première clôture a permis de donner quelques repères chronologiques. En effet, les niveaux d'occupation

contemporains de la mise en place des fondations de la courtine sud et ouest ont livré du mobilier céramique daté par A. Guédon et F. Réchin de la fin du IVe ou du début du Ve siècle après J.-C. L'enceinte est donc tardive mais est venue se surimposer à des horizons d'occupation antérieurs, dont les plus anciens correspondent à des niveaux de destruction d'habitats en torchis datés du Ier siècle avant notre ère, entre autre par une monnaie en bronze ibérique frappée à *Kelse*, probablement l'actuelle Velilla del Ebro (détermination par L. Callegarin). Au-delà de l'Antiquité, les données chronologiques recueillies, notamment dans des niveaux de dépotoir déposés au pied des murailles, révèlent une reconstruction de certaines portions de murailles entre les XIe et XIIe siècles, notamment au sud de l'église Sainte-Croix, sanctuaire roman contemporain de ces niveaux qui était accolé d'un cloître dont les murailles devaient faire corps avec la courtine sud de l'enceinte.

Mais ce que les sondages ont révélé aussi, c'est toute la complexité structurelle des courtines. Si les documents écrits ou figurés nous signalent l'existence de tours à l'époque médiévale et moderne, elles sont aujourd'hui disparu. Les observations sur le bâti actuellement conservé en font supposer l'emplacement d'une demi-douzaine. Seules deux ont pu être partiellement dégagées. L'une en contrebas de l'ancien couvent des Cordeliers, de plan circulaire, présente une souche maçonnée pleine dans laquelle sont noyés dans un solide mortier des pierres et quelques fragments de *tegulae*. Cette tour formait l'articulation de l'angle des deux courtines nord et ouest de l'enceinte. Elle a été détruite dans le courant du XIXe siècle. Une seconde tour imposante, dont le plan complet n'a pas pu être déterminé, a été dégagée à l'emplacement repéré en 1996 près du cimetière Sainte-Croix. Elle présente un talon arrière de plan carré percé en son milieu d'une porte dont on conserve le seuil. L'intérieur de la tour, dont les murs font une épaisseur de 1,60 m, n'a pas pu être observé, occupé par des caveaux sépulcraux récents. Cependant, on distingue dans la construction en petit appareil calcaire régulier de l'embrasure de la porte, un lit de briques caractéristique de l'architecture romaine. Cette tour, dont il nous manque toute l'avancée en saillie sur l'extérieur de l'enceinte, cette portion ayant glissé probablement dans la pente en contrebas, est comparable par sa disposition creuse en rez-de-chaussée aux tours de l'enceinte antique de Bayonne. On ignore encore son rôle dans l'enceinte, simple tour massive placée sur le secteur de la ville le plus exposé sur le plateau, ou première tour d'une porte d'accès à la ville dont il pourrait exister la sœur jumelle plus à l'est sous les remblais du cimetière actuel.

Le problème des portes et poternes de l'enceinte reste en effet entier. Les deux portes «historiques» attestées par les documents écrits n'ont pas fait l'objet d'investigations, se trouvant actuellement sous la voirie actuelle. Un plan du XVIIIe siècle récemment retrouvé où figure le portail «d'en haut» révèle la connexion étroite du château vicomtal avec cet accès et pose la question des réaménagements de l'enceinte antique lors du repeuplement entrepris par le vicomte Centulle V à la fin du XIe siècle. Les observations archéologiques témoignent de plusieurs reprises de l'enceinte antique à l'époque médiévale, celles-ci probablement liées au nouveau lotissement et à de possibles dérivations des tracés de voiries primitifs. Une étude du parcellaire et du bâti médiéval et moderne encore conservé paraît nécessaire désormais pour comprendre ce que cette enceinte abritait et l'organisation intra-muros qu'elle a générée.

■ *Une seconde enceinte intermédiaire, le quartier du bourg d'en bas*

Le développement urbain de la cité d'Oloron à l'époque médiévale a généré plusieurs faubourgs dont le premier fut sans doute celui situé au pied des murailles de la cité antique repeuplée par Centulle V, entre la porte «d'en bas» et le pont sur le gave d'Ossau construit dans le courant du XIIIe siècle. J. Dumonteil a montré récemment dans l'Atlas Historique d'Oloron comment sont apparus les faubourgs d'Oloron, mais il semble que seul celui situé au bec de la confluence, ce «bourg d'en bas» ait fait l'objet d'une mise en défense avec la construction d'une clôture de ville par Gaston Fébus en 1366. La reconnaissance sur le terrain a permis de déterminer précisément le tracé d'au moins un côté de cette seconde enceinte qui, depuis le pont, venait, en remontant sur la colline de Sainte-Croix, se raccorder à l'angle de l'enceinte antique. La muraille bâtie sur une fondation de galets, présente un parement soigné en petit et moyen appareil d'assises régulières. Large de 1,10 m environ, cette muraille est conservée par endroits sur près de sept mètres de haut, notamment à l'emplacement d'une poterne dite de la »boucherie d'en bas» où l'on conserve l'arc de décharge en plein cintre de l'ancien chemin de ronde.

■ *Une troisième enceinte de ville basse, le quartier épiscopal Sainte-Marie*

Reste le problème de la clôture du quartier Sainte-Marie. Ayant focalisé nos objectifs sur l'enceinte du quartier Sainte-Croix, nous n'avons pas engagé d'investigations aussi poussées sur ce quartier, d'autant que les fouilles menées ces dernières années permettent d'appréhender de mieux en mieux la topographie ancienne de ce secteur. Néanmoins, nous avons entrepris un sondage d'évaluation sur l'emprise supposée de l'un des fossés de l'enceinte de Sainte-Marie, impasse des Barats, profitant de travaux d'aménagement sur la parcelle autrefois occupée par l'ancienne mairie de Sainte-Marie. Une tranchée d'une quinzaine de mètres a pu être réalisée depuis l'arrière du lot bâti jusqu'à l'extrémité du jardin. Elle a révélé l'existence d'un fossé large d'environ quatre mètres, creusé dans le substrat d'argile à gravier et comblé de niveaux de dépotoir cendreux contenant du mobilier céramique compris entre les XIVe et XVIIe siècles. Aucune muraille ni talus n'a été remarqué en arrière de ce fossé confirmant la nature légère de cette clôture et justifiant la dénomination de «barats» donnée aux deux rues bordant les côtés nord et sud du quartier.

Le bilan de ces travaux de recherches sur les enceintes de la ville d'Oloron est donc particulièrement prometteur des relectures historiques qui pourront être faites pour

comprendre la genèse et l'évolution des deux noyaux urbains nés autour de l'église Sainte-Croix et de la cathédrale Sainte-Marie. Se posent, entre autres, les rapports de pouvoir entre le quartier Sainte-Marie et le quartier Sainte-Croix, où il faut manifestement placer le cœur de la cité romaine d'*Iluro*, clos à la fin du IVe siècle ou au début du Ve siècle, à l'instar de plusieurs autres cités de Novempopulanie. Là, apparaît à la fin du XIe siècle un pouvoir vicomtal qui entreprend un nouveau lotissement. Ailleurs, à Sainte-Marie, une agglomération antique est attestée ainsi qu'une nécropole paléochrétienne puis mérovingienne. C'est ici, qu'au milieu du XIe siècle fut rétabli le siège épiscopal, attesté pourtant dès le début du VIe siècle, mais à un emplacement indéterminé qui pourrait être aussi bien Sainte-Croix que Sainte-Marie. De même, le tracé de l'enceinte antique pose le problème de son dispositif défensif et de l'emplacement de ses tours et de ses portes. Des investigations complémentaires doivent être engagées pour préciser la relation de cette clôture de ville avec la ville close elle-même, la voirie et le parcellaire *intra-muros* notamment. Et que dire encore de l'occupation antérieure à l'enceinte du Bas Empire, de ces niveaux d'habitats de la fin du second Age du Fer qui remettent l'*Iluro* romaine dans les problématiques des peuplements Celtibères et transpyrénéens.

Le devenir des vestiges d'enceinte recensés fait l'objet aussi d'une réflexion de l'équipe de recherche et le travail mené par E. Lavigne préfigure ce que sera peut-être le futur aménagement du tour d'enceinte du quartier Sainte-Croix. Il y est privilégié une meilleure lisibilité du tracé des remparts et des mesures conservatoires sont envisagées, notamment dans le cadre d'une procédure de classement de l'ensemble du périmètre.

Jean-Luc Piat
avec la collaboration de Laurent Callegarin,
Jacques Dumonteil, Jean-Pascal Fourdrin,
Anne Guédon, Etienne Lavigne, François Réchin.

OLORON-SAINTE-MARIE

Ilot Guynemer

La découverte, lors de sondages archéologiques en 2002, d'une occupation antique de forte densité a conduit à la mise place d'une fouille d'envergure à Oloron Sainte-Marie, îlot Guynemer. Celui-ci se développe en contrebas du quartier Sainte-Marie, le long du versant qui descend jusqu'à la rive occidentale du gave d'Aspe, et fait face au quartier Sainte-Croix. Alors que le projet immobilier intéresse une friche urbaine de 30000 m², l'évaluation archéologique de 2002 a montré un potentiel d'atteinte maximal sur 7000 m². La fouille préventive se concentre sur une zone où les menaces sont les plus directes, en raison d'un parc de stationnement souterrain. C'est aussi et surtout l'endroit où l'évaluation archéologique de 2002 a montré la plus forte densité de vestiges, répartis le long et de part et d'autre d'un axe routier antique. Le décapage englobe la totalité de la rue et de l'espace bâti au nord, plus une partie de l'espace bâti au sud. L'emprise de la fouille est de 1800 m². Une tranchée linéaire discontinue de 86 m de long ajoute 172 m² de fenêtres archéologiques à l'endroit du futur tracé d'une rue nouvelle.

Les principales découvertes archéologiques s'articulent de part et d'autre d'une rue de 12 m de large, trottoirs compris. L'axe général est nord-est/sud-ouest. La chaussée est de type classique à charges successives de gros puis de petits galets. Le niveau d'usage est composé de sédiments limoneux et sableux. La rue dans ses différents états est bordée de caniveaux fossoyés simples voire quelque peu aménagés en limite trottoir-chaussée par de simples blocs de renfort des bords de creusement.

On connaît grâce aux sondages de 2002 et à la fouille de 2003 la limite de la trame urbaine avec 42 m d'extension maximum de chaque côté de la rue soit un peu moins de 100 m du sud au nord. Au nord, c'est un caniveau qui délimite la fin de la zone d'implantation des constructions. A quelques mètres au nord du caniveau se trouve l'actuelle rue Revol réputée surmonter un petit ru canalisé qui a pu, dans son état le plus ancien, marquer une limite naturelle pour les installations antiques. Au sud, le bâti s'interrompt sans que les traces d'une quelconque limite de ce type, fossoyée ou même palissadée, ait pu être mise en évidence.

Trois états principaux de construction ont été repérés pour une occupation s'étendant du Ier siècle ap. J.-C. au Ve siècle ap. J.-C. Les résultats des études actuellement en cours sont susceptibles de faire évoluer quelque peu cette fourchette. Aucune trace d'occupation n'a été identifiée ni pour le haut Moyen Age, ni pour le Moyen Age ; il y a de plus peu de perturbations modernes et contemporaines à l'exception des fondations des maisons bâties en front de rue Revol et de leurs structures annexes, murs de clôture, puits, puisards et autres drains.

Au nord de la rue, le bâti est dense, organisé en différentes unités desservies par un réseau de caniveaux en pierres et en dalles calcaires. Sur les trois états antiques repérés, les deux plus récents correspondent à

Oloron-Sainte-Marie - Ilot Guynemer.
Les vestiges antiques - Plan général simplifié.

deux états de construction légèrement en décalé d'un ensemble classique de pièces gravitant autour d'un espace ouvert de type cour avec colonnades. Les modules des salles varient de 4 x 4 à 5 x 4 m, jusqu'à 8 x 8 m le plus au nord.

Pour ces états, des caniveaux en pierre courent le long des murs côté extérieur/cours. Ils sont exhaussés au fur et à mesure de la montée des sols. Ces sols, à de rares exceptions près, ne sont pas conservés pour les états les plus récents. Leurs apprêts sont tout autant intéressants si ce n'est plus. L'exhaussement de 40 cm qui les caractérise et qui a un but d'assainissement alterne une séquence de limon argileux fin avec une séquence grossière mais structurée de tuiles fragmentées ou entières. Outre les habituelles empreintes de pas d'animaux, c'est une série de monnaies qui est imprimée sur un fragment de tuile à rebords.

Certains murs porteurs de colonnes portent la trace de cet exhaussement. Les bases des colonnes sont enchâssées dans l'épaisseur d'une à deux assises des murs stylobates. Elles reposent sur des dalles ou des cubes de pierre. La colonne elle-même est composite. Ce sont des quarts-de-rond en pierre gréseuse jaunâtre ou flysch assemblés entre eux à l'aide de mortier de chaux.

Les fondations sont en galets et mortier. Les murs sont montés en moellons calcaires liés au mortier de chaux. Les sols sont en terre battue, en galets ou en mortier de tuileau lissé. Les plaques foyers sont en dalles de terre cuite posées à même le sol. Les sol de cour sont en terre posée sur des préparations à base de galets ou de déchets calibrés de taille de pierre.

L'état ancien est dominé au nord par une architecture pierre-terre-bois. Des murets de pierre sont perforés de trous de poteau en particulier aux angles de petites constructions (3 x 3,5 m). Les sols en terre battue reçoivent des foyers de grandes dimensions.

Au sud de la rue le bâti est, à une exception près, quelque peu différent. Les unités sont plus grandes et ouvrent leur plus longue façade sur la rue. Les murs sont moins soignés avec des moellons en calcaire jaune grossièrement équarris et une absence de mortier. Les sols sont ici uniquement en terre battue ou en petits galets.

L'une des constructions la plus à l'est possède le plan remarquable d'un quadrilatère de 9 m de côté disposé au centre d'une parcelle de 15 m minimum est-ouest et 10 m nord-sud. Une construction située un peu plus à l'ouest se distingue par une colonnade avançant vers la

rue en englobant tout l'espace trottoir. L'examen rapide durant les derniers jours de fouille de l'état ancien de ce bâtiment a révélé une activité de type métallurgie.

Le mobilier archéologique est abondant, en particulier la céramique. Les objets métalliques ne sont pas en reste avec une soixantaine de monnaies, quelques belles fibules, bracelets, intaille, boucle d'oreille en or, bagues, aiguilles, cuillers, etc. On notera également la présence de nombreux jetons en terre cuite élaborés à partir de tessons de céramique, certains sont choisis dans la forme et le décor, d'autres sont porteurs de graffitis, d'autres les deux, etc.

A l'heure où sont rédigées ces lignes, les travaux en cours sur l'étude du bâti et l'analyse des données stratigraphiques sont réalisés conjointement aux travaux sur la céramique par Kristell Chuniaud (INRAP) avec la collaboration de Thierry Martin (UTAH-UMR 5608 Toulouse/ Céram), Frédéric Berthault (SRA), et François Réchin, Anne Guédon et Geraud Pujol (Université de Pau et des Pays de l'Adour). Les monnaies sont étudiées par Laurent Callegarin (UPPA). Le contexte historique est traité par Jacques Dumonteil (historien).

Luc Wozny

OLORON-SAINTE-MARIE
Rue Revol

Un sondage archéologique a été réalisé, rue Révol sur la parcelle AR 168, à la faveur d'un projet de restructuration d'un immeuble de l'ancien lycée Guynemer et de création d'un parc de stationnement de surface.

Une tranchée de 20 m de longueur a été ouverte dans une orientation nord-sud pour permettre d'évaluer le potentiel archéologique du terrain et l'état de conservation des éventuels vestiges. La continuité d'occupation du site antique révélé par la fouille de l'ilôt Guynemer (cf. notice *infra*) est vérifiée. Cette fouille immédiatement voisine et contemporaine a servi de base d'intervention pour le diagnostic.

Les vestiges découverts sont relativement mal conservés. Le sous-sol de la partie est de la parcelle est entièrement détruit par un immeuble sur cave. Du sud au nord, le terrain a été progressivement décaissé en pente douce lors des aménagements du lycée et les quelques vestiges découverts dans la tranchée, en l'occurrence la fondation de galets d'un mur de façade installé le long de la rue antique correspondent, aux états les plus anciens d'occupation antique.

Par rapport à l'emprise du projet immobilier, seuls sont encore porteurs d'indices archéologiques les terrains situés au sud-ouest de la parcelle. La tranchée de sondage a montré que les couches stériles ou remaniées sont épaisses au sud de 0,60 m et au nord de 1,40 m. Il subsiste donc au sud entre 0,40 m et 0,60 m de stratigraphie archéologique uniquement concentrée sur une partie de la rue antique, sans doute non menacée à ce niveau d'apparition par les travaux de restructuration du secteur.

Luc Wozny

OLORON-SAINTE-MARIE
Zac de Guynemer

Le diagnostic archéologique préalable au projet d'aménagement de la ZAC Guynemer (Wozny, 2002) avait révélé, dans la parcele AR 330, la présence d'un mur profondément assisé et de niveaux de sols riches en mobilier. Toutefois, des contraintes techniques n'avaient alors permis qu'une très faible ouverture du terrain et qu'un très court temps d'observation. L'évaluation du potentiel archéologique du sous-sol s'avérait donc bien moindre que celle des parcelles situés en contrebas, et il était difficile d'apprécier tant la nature de l'occupation que la densité et l'ampleur des vestiges, et, par voie de conséquence, de poser la problématique d'une fouille éventuelle. La présente opération consistait initialement en un complément de diagnostic, qui, au vu de la nature et de l'intérêt des éléments mis au jour, a évolué en une fouille.

La parcelle est constituée d'un replat à 234,50 m NGF en bordure de la terrasse rissienne. Deux zones d'une superficie respective de 2500 m² ont été décapées mécaniquement sur une profondeur d'une quarantaine de centimètres, correspondant aux deux couches des terres végétales apportées récemment. A l'Ouest de la parcelle, la zone 1 présente deux espaces distincts. Le premier est composé par les différentes recharges d'une bordure de voie et de ses caniveaux, dont l'axe est orienté sensiblement Est Ouest. Le second comprend plusieurs structures

Oloron-Sainte-Marie - Zac de Guynemer. Vues des évacuations bordant le trottoir de la voie en zone 2.

d'habitat léger, des couches d'occupation et des couches de destruction. Manifestement, l'ensemble de cet espace a subi un épierrement et un nivellement, les moellons retirés de ces couches ayant été entassés contre le mur M3 en zone 2. Dans la partie sud de la zone 1, on note une couche de démolition dans laquelle sont inclus fragments de tegulae et pierres roulées. Sous cette couche écrêtée un fin niveau de limon brun charbonneux repose à même la terrasse naturelle. Ces deux unités sont limitées au Nord par le creusement de la tranchée de fondation d'un mur. Plus vers l'Est ce creusement a entaillé une plaque-foyer et un sol de limon attenant à la plaque. La fondation du mur est composée de pierres roulées agencées avec soin dans un mortier pauvre en chaux et fortement sableux. De 0,60 m de large cette semelle s'interrompt vers l'Est. La plaque-foyer est composée d'une couche d'argile rubéfiée plus épaisse en son centre, elle repose sur une couche de petites pierres roulées et fragments de céramique commune. Dans l'environnement immédiat de la plaque le creusement d'une fosse a détruit le sol de limon. Au Nord de cet espace s'étend une nappe de pierres roulées, qui repose, sans disposition particulière, sur un remblai limoneux. Cette couche de pierres roulées est le radier d'un sol dont le mortier (quelques fragments de tuileau subsistent) a été détruit. Ce dernier est présent au-dessus dans la couche de labour sous la forme d'inclusions. Le reste de ce secteur en direction de la bordure de la voie et de l'Est est recouvert par une couche perturbée qui contient aussi bien des matériaux provenant de la destruction que de l'occupation. Parfois quelques lentilles de limon, de pierres roulées, de calcaire ont été relevées. Elles sont les témoins résiduels de l'aménagement et de l'occupation en arrière de la voie. Cet espace forme une arrière-cour dont la limite à l'Est est la canalisation de pierres roulées située dans la zone 2. A l'Ouest la fondation du mur et le radier de sol sont les premiers indices de l'habitat qui se développe vers l'Ouest. Dans la partie Nord de la zone 1, un ensemble de niveaux de recharges limité de part et d'autre par les évacuations forme la bordure et le trottoir de la voie. Parmi les recharges, on relève en bordure du caniveau au Sud une couche compactée de mortier et de petites pierres roulées qui correspond à un niveau de circulation du trottoir. En arrière les vestiges de soubassement de deux solins en pierres roulées, d'une évacuation en tuile appartiennent à un habitat léger. Une couche hétérogène dans laquelle sont inclus les résidus de l'occupation et de la destruction recouvre la terrasse naturelle et les rares vestiges. En revanche les recharges de ce bord de chaussée se composent d'une succession de remblais de pierres très érodées en calcaire, qui évoquent un pavage grossier de fragments de tegulae de brique. Les réparations semblent se concentrer sur la partie centrale, parfois de pierres roulées disposées à plat et avec soin forment le second et dernier état de réfection. Cet espace formant le trottoir, d'une largeur de 5 m est bordé de part et d'autre par des caniveaux. Le fond de ceux-ci est un simple agencement de pierres roulées. Les montants sont comme la couverture des pierres plates en calcaire. Les ultimes remblais apportés ont totalement recouvert ces deux caniveaux. La fouille de la zone 2 a permis de distinguer deux états construits. Le premier, aménagé à partir du niveau de la terrasse naturelle, est composé du mur M1 dont la fonction essentielle est le maintien des terres vierges dans lesquelles il est quasiment encastré. A la hauteur du ressaut de sa fondation et sur le mur M2 le mortier de tuileau forme le sol du trottoir bordant au Sud la voie. La canalisation est recouverte de dalles, le mur M2 est seulement un petit muret supportant la couverture. Le mobilier contenu dans et sous cette évacuation permet de préciser la période de construction dès le début du premier siècle de notre ère. Par la suite les dalles de couverture, se délitent et certaines s'effondrent dans la canalisation. L'obturation de l'évacuation va provoquer en amont un ravinement qui sape le muret M2 et le revêtement de la bordure de la voie entrainant l'effondrement de la canalisation. Le second état correspond à la reconstruction de cet espace, Le mur M3 est alors bâti sur les dalles de couverture de la canalisation dont la partie amont est à nouveau aménagée sommairement avec les blocs et les dalles du premier état. Les matériaux utilisés sont frustes comme en témoignent les quelques pierres roulées qui forment le nouveau sol compris entre les murs M1 et M3. Au pied du mur M1 une nouvelle évacuation ou simple fil d'eau est rebâtie. Le mur M3 appartient aussi à ce second état pourtant il contraste par sa technique de construction beaucoup plus soignée. La fondation, qui est aussi la première assise de moellons, est directement aménagée sur la couverture de la première canalisation. Le mur M3, est constitué d'un parement aux moellons rectangulaires et par une assise de réglage de deux rangs de tegulae, cette technique de construction peut être datée du début du second siècle de notre ère. Les informations provenant de la coupe 3 permettent de constater un premier aménagement soigné des abords de la voierie. Ceux-ci ont subi par la suite une réfection générale ainsi que plusieurs recharges ponctuelles, comme en témoignent les différents matériaux utilisés en réemploi. Donc là aussi deux grandes étapes de construction apparaissent, l'une au premier siècle et l'autre au second, avant un remblaiement total. A partir des données obtenues sur les deux zones, il apparaît que dès l'époque de Tibère une bordure de chaussée orientée sensiblement d'Est en Ouest limitée par de profonds fossés, est aménagée directement sur la terrasse naturelle. Les abords de la voie en zone 2 sont dotés au sud d'un collecteur recouvert par un trottoir. Dès le second siècle ap. J.-C., des travaux vont affecter et modifier les caniveaux le long de la chaussée et le collecteur sur lequel est construit un mur de facture typiquement romaine. Un nouvel habitat, cette fois maçonné, apparait au Sud de la zone 1. Ce dernier état est encore occupé au début du quatrième siècle de notre ère. Il semble qu'une véritable politique d'urbanisation dotée d'un réel quadrillage urbain ait été mise en place dès la création *ex nihilo* d'*Iluro*.

Les différents axes des chaussées antiques convergent en un point du gave d'Aspe, indiquant le franchissement peut-être par un pont.

Jean-François Pichonneau

■ WOZNY, L. 2002. Oloron-Sainte-Marie, Ilot Guynemer. *In Bilan scientifique régional*, DRAC Aquitaine, p. 140.

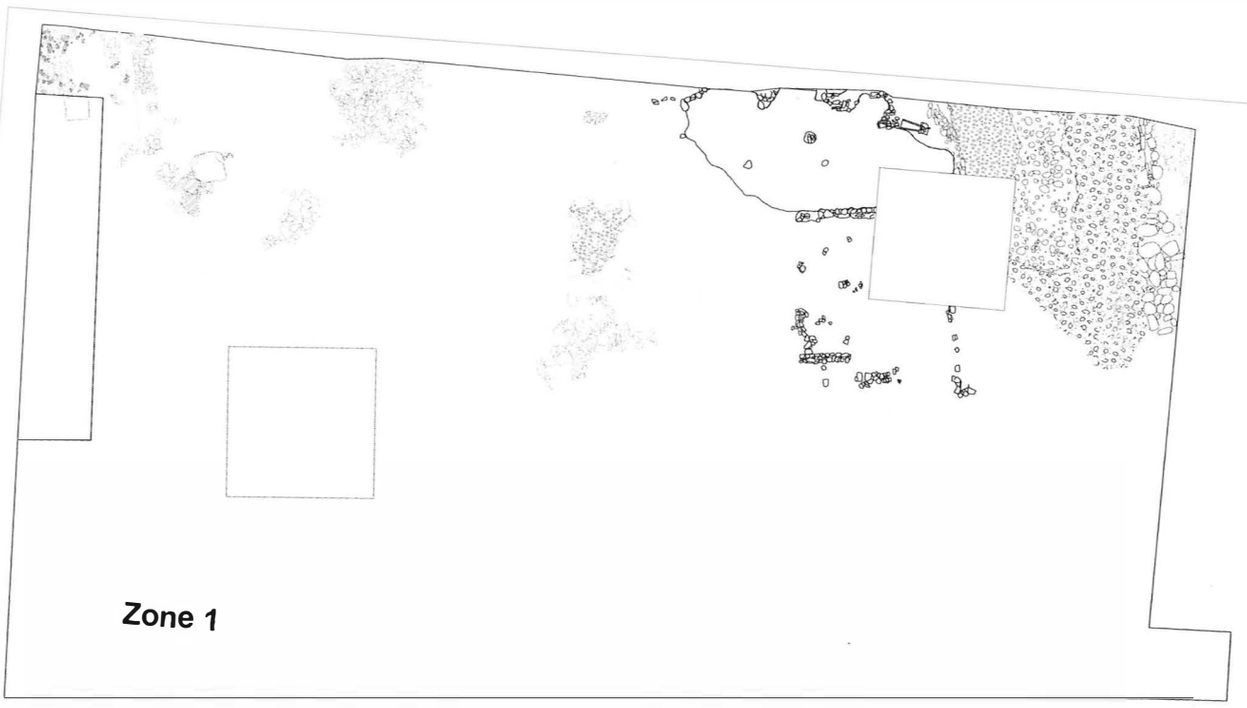

Oloron-Sainte-Marie - Zac de Guynemer.
Plan des vestiges - ZOnes 1 et 2.

ORTHEZ

Eglise Saint-Pierre

Ces sondages s'inscrivent en complément d'une étude plus vaste sur l'histoire du bourg ancien d'Orthez. Ils ont été implantés à l'église Saint-Pierre, où une occupation ancienne est supposée, malgré le silence des textes. Ils devaient donc mesurer le potentiel archéologique du sous-sol et identifier les plus anciennes traces d'occupation du secteur, possiblement gallo-romaines.

Le premier sondage a été ouvert à l'extérieur, au nord de la nef, entre deux contreforts, au pied de l'entrée d'une chapelle latérale aujourd'hui disparue. Cet emplacement a été choisi pour éviter la nécropole qui s'étend *a priori* essentiellement au nord de l'édifice. Le mur de la nef, ainsi que celui du contrefort sont construits en tranchée pleine et recoupent des formations pédo-sédimentaires non anthropisées. Aucun niveau archéologique n'a été rencontré. Cela pourrait s'expliquer par un décaissement de la zone à une époque indéterminée, mais en tout état de cause postérieure au Moyen Age.

Le deuxième sondage a été centré dans le chœur. Trois phases apparaissent à l'issue de la fouille. Une première série de creusement de sépultures simples, dont certaines pouvaient être en coffre de bois (présence parfois de clous sur le bords des fosses), entaille légèrement le substrat.

Un sarcophage bâti découvert en limite sud-est du sondage se rattache à cette première phase, datant vraisemblablement du Bas Moyen Age (XIIIe-XIVe siècle). Ce niveau est remblayé par un sédiment limono-argileux brun olive, compact avec de nombreux fragments d'ossements. Le sommet a servi d'assise au sol gothique du XIVe siècle. Enfin, l'ensemble est entaillé par une dernière série de sépultures en cercueils, de la fin XVIe-début XVIIe siècle.

Patrice Wuscher

SAINTE-ENGRÂCE

La cavité sépulcrale de Droundak

Le massif de Droundak est situé dans les Pyrénées occidentales, dans la zone axiale centrale, entre versant nord et sud du massif de la Pierre Saint Martin.

L'entrée de la grotte se trouve sur le flanc sud de la croupe calcaire de Droundak (1628 m) dans un vallon, en bordure d'un chemin naturel permettant de relier le nord du massif de la Pierre Saint Martin (vallée du Baretous) à la vallée de Belagua et de Roncal.

La situation géographique de Droundak représente, pour les habitants des vallées, à la fois un point de passage entre les versants nord et sud et une zone de contact lorsque le massif est accessible, en dehors des périodes nivales.

L'ouverture de cette cavité, connue depuis de nombreuses années des spéléologues, revient au groupe spéléologique Amalgame qui, devant la présence d'un fort courant d'air, devait entamer une désobstruction les 8 et 9 août 2002 et découvrir après 2 à 3 m de progression des ossements humains et de nombreux fragments de céramique.

La grotte de Droundak est une ancienne perte qui se développe dans le massif calcaire dit des «calcaires des cañons» (Campanien *p.p.* à Turonien).

L'entrée à une forme ovale de 2 m de hauteur pour une largeur moyenne de 0,80 m.

La courte galerie d'entrée, de 3 m de longueur est orientée au nord-est et après 1,5 m depuis le porche, la hauteur est en moyenne de 1 m à 1,20 m. Cette galerie débouche sur une diaclase transverse, orientée sud-ouest/nord-est.

La partie sud-ouest à une largeur de 0,60 m en moyenne pour une hauteur moyenne de 0,60 m sur 1,80 m de longueur et elle ne fait plus que 0,30 m de largeur dans sa partie terminale.

La branche nord-est est encore plus étroite – 0,40 m de largeur et la présence d'un trottoir, contre la paroi nord limite cette largeur à 0,20 m à partir de la couche 3.

A l'époque de l'utilisation de cette cavité (Bronze moyen et Bronze final), la hauteur disponible était de 0,50 m à 0,80 m du fait du remplissage des galeries.

Cinq couches ont été distinguées et deux périodes peuvent être individualisées dans l'histoire du remplissage :

— la coloration de la matrice des couches 5, 4 et 2 atteste d'une alimentation par soutirage des argiles karstiques piégées dans une diaclase recoupée par la galerie ;

— lors de la formation des couches 3 et 1, dont la matrice est moins abondante, le démantèlement des parois fut très actif, principalement dans les premiers mètres de la grotte. Plus loin, les parois sont lisses ou recouvertes par un enduit calcitique. Ceci suggère que les fragments de calcaire ont été entraînés vers le fond, le long de la pente, par gravité et ruissellements ainsi que par les circulations des animaux fouisseurs et la fréquentation humaine. Les circulations d'eau sont attestées par le lessivage de la matrice, le long des parois.

■ *Le niveau sépulcral*

L'intérêt essentiel de cette petite cavité sépulcrale est sa position, plus exactement son altitude. Elle était en relation avec un habitat saisonnier et la composition démographique des défunts qu'elle a abrités nous permet ainsi d'extrapoler à la population vivante.

Le matériel osseux est en cours d'analyse, mais on peut d'ores et déjà estimer qu'il représente au minimum une dizaine de sujets, parmi lesquels deux ou trois sujets périnataux.

Le mobilier archéologique, en l'état actuel de l'étude est constitué de quatorze vases reconstitués (dont deux complets) et un minimum de cinq vases supplémentaires à prévoir.

L'industrie lithique est représentée par un seul petit éclat en chaille. La parure est représentée par deux dentales. Un objet en os est travaillé.

Le mobilier céramique comprend des formes carénés et des tonnelets. Les décors sont imprimés (cordelette, baguette) et incisés. On note la présence de petites anses ruban et boudin ainsi que de boutons à perforations horizontales et verticales et des languettes placées sous le rebord.

Après une première occupation très faiblement documentée qui semble pouvoir être attribuée au Néolithique Final (couche 4), la majorité des dépôts de mobilier concerne le Bronze Moyen (couche 3) avec une réutilisation au Bronze final/début Age du fer.

■ *Conclusion*

En ce qui concerne les observations relatives à l'anthropologie de terrain, l'absence totale de relation anatomique ne permet pas de préciser le mode de dépôt des défunts ou de leurs vestiges.

Les observations vont dans le sens de perturbations importantes et de destructions des pièces osseuses les plus petites. L'activité de la faune a été considérable comme en témoigne la densité de leurs vestiges retrouvés. Les autres facteurs perturbateurs sont ceux en relation avec l'organisation et la gestion de l'espace funéraire. Nous nous plaçons dans l'éventualité, la plus probable, d'un espace funéraire où les dépôts primaires ont été successifs. Dans un espace aussi exigu, les hommes de l'Age du Bronze ont forcément dû ménager des espaces pour les nouveaux défunts.

Les travaux engagés sur le site de Droundak s'inscrivent dans une étude plus large des sépultures collectives installées dans des petites cavités de haute altitude, en relation avec les modalités de l'occupation humaine du domaine montagnard.

La grotte de Droundak, par sa situation, permet des analyses comparatives avec les cavités de la Prédigadère à Castet et du Cézy à Laruns, toutes deux situées en vallée d'Ossau, aussi bien au niveau du mobilier associé que des populations concernées, notamment en termes d'âge et de sexe et d'aborder ainsi, sur des bases objectives, la structure du noyau humain en déplacement.

Patrice Courtaud,
Patrice Dumontier, Catherine Ferrier

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE

Grotte d'Isturitz

Signalée dès le début du XXe siècle, la riche séquence aurignacienne contenue dans la Salle de Saint-Martin de la Grotte d'Isturitz a fait l'objet entre 2000 et 2002 d'une fouille programmée triennalle. En 2003, a débuté une nouvelle opération qui doit se poursuivre jusqu'en 2005 et dont l'objectif principal est la poursuite de l'exploration des couches aurignaciennes, en particulier des plus anciennes.

■ *Eléments stratigraphiques*

Les travaux ont concerné les deux secteurs définis les années précédentes : le secteur «fouille principale» (bandes 28 à 32) et le secteur «coupe» (bandes 33 à 39), séparés par un énorme bloc issu d'un effondrement partiel de la voûte. Un sondage ouvert le plus en arrière possible de ce dernier a montré qu'il se prolongeait largement au-delà de la surface à fouiller et qu'il était vain d'espérer l'évacuer complètement et de réaliser ainsi une corrélation directe des stratigraphies observées de part et d'autre.

Dans le premier secteur, les investigations ont porté en particulier sur les pseudo-sables lités de l'ensemble C 4c : il est apparu comme fortement probable que la quasi-totalité des sous-ensembles distingués était la résultante de la re-déposition de matériel archéologique sous l'action des ruissellements. Ces sous-ensembles

sont d'ailleurs absents de la zone où les cailloutis à support clastique ont fortement limité l'impact de ces phénomènes post-dépositionnels.

Dans le second, la séquence aurignacienne a été explorée jusqu'au sommet de C 5 qui marque peut-être le début des occupations du Paléolithique supérieur. Possible vestige de la couche magdalénienne intensément exploitée par les chercheurs précédents, une mince lentille de sédiment a été fouillée sur quelques dizaines de centimètres carrés mais, faute de pièces diagnostiques (il n'y a que deux outils dont une lamelle à dos), seules des datations AMS pourront fiabiliser l'attribution chronologique.

■ *Matériel archéologique*

Le matériel aurignacien recueilli est globalement abondant. Dans la composante lithique, l'élément marquant reste la domination des lamelles retouchées qui atteignent parfois des pourcentages très élevés (plus de 70 % de l'outillage à la base des couches du secteur «coupe»). Il se confirme que, tout au long de la séquence, la production des supports lamellaires fait appel à des schémas différents (à partir de nucléus prismatiques/pyramidaux, de burins-nucléus, de nucléus carénés) et que c'est la part relative occupée par chacun au sein des diverses séries qui en constitue un des principaux facteurs distinctifs. Parmi les matières premières employées, notons une pièce en silex de la région de Fumel et une autre en silex zoné de Tercis, variété très rarement rencontrée en dehors de sa zone d'affleurement.

Concernant la faune, des restes d'Antilope saïga ont été découverts dans C 3 (secteur «coupe»), ce qui constitue une première pour l'Aurignacien d'Isturitz. La hiérarchie des espèces consommées n'a pas été modifiée : le taxon majoritaire en restes est le Cheval, suivi du Renne ou du Renard, puis d'un Grand Bovidé (Bison ?). La seule exception provient du secteur «coupe» (C 4la) où le Renne arrive en tête. La question de la saisonnalité des occupations a reçu un début de réponse pour C 4b1 et C 4b2 (secteur «fouille principale») avec la mise en évidence d'une chasse du Cheval et du Renne pendant la belle saison.

L'industrie osseuse s'est enrichie entre autres objets d'une quinzaine de «retouchoirs» et de deux nouvelles pointes de sagaie à base fendue dont l'une brisée en cours de fabrication. Il est intéressant de signaler que, pour l'instant, ce type d'armatures n'est présent que dans la partie médiane de la stratigraphie. Cependant, leur absence dans la partie haute n'est peut-être due qu'à la très grande rareté de l'industrie osseuse qui y a été constatée.

Parmi les éléments de parure, outre quelques perles en forme de panier et des dents de bovinés perforées supplémentaires, un nouveau type est venu compléter le corpus déjà très varié : il s'agit de six perles en os (d'oiseau ?) à décor à double rainurage récoltées groupées dans C 4b1. Un gros morceau d'ambre avec des traces de façonnage ainsi qu'une dizaine de très petits fragments renforcent l'idée que ce matériau était alors travaillé dans la cavité. Il faut remarquer à ce propos qu'un lieu d'approvisionnement potentiel où l'ambre est associé à du lignite (également utilisé par les Aurignaciens d'Isturitz) a été repéré à une trentaine de kilomètres au nord du site.

■ *Diffusion des résultats des recherches*

Dans ce domaine, l'événement principal de 2003 (14 et 15 novembre) a été l'organisation par le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine d'une table-ronde avec pour thème : «Les recherches archéologiques dans les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya de 1912 à nos jours : synthèse des résultats». Cette rencontre, à l'occasion de laquelle vingt communications ont été présentées, a permis aux différents participants de faire le point des études réalisées sur les séries des fouilles tant anciennes qu'actuelles et d'élaborer de nouvelles perspectives de recherche. La publication des actes est prévue pour 2005.

Christian Normand
avec la collaboration scientifique de S. Costamagno,
N. Goutas, W. Rendu ; A. Tarriño et R. White.

SALIES-DE-BEARN
Vallon de Beigmau

Depuis près de 40 ans, le vallon de Beigmau qui s'étire le long d'un affleurement de Trias salifère au sud de Salies de Béarn, a donné lieu à une série de découvertes archéologiques allant de la protohistoire à la période gallo-romaine. Le tracé récent de la voie de contournement de Salies et l'aménagement d'un passage souterrain pour la desserte du quartier de Beigmau ont rappelé l'intérêt du site par la mise au jour de plusieurs foyers, zones d'habitat et dépotoirs. Le mobilier recueilli comptant de nombreux débris d'amphores italiques (Dressel 1a et 1b pour l'essentiel), la découverte d'une monnaie d'argent de la période républicaine (89-88 avant J-C), une structure de cuisson en place révélée par un fossé de drainage ont motivé une fouille qui a été conduite entre le 20 février et le 31 mars 2003.

■ *Le four*

Recouverte par une couche de terre arable de 25 cm d'épaisseur, la structure de cuisson est aménagée dans une fosse creusée dans l'argile ocre jaune du sous-sol sur

une profondeur de 40 cm. Le substrat laissé à l'état brut, rubéfié sur une épaisseur moyenne de 10 cm, est recouvert par une couche riches en charbons de bois de quelques centimètres d'épaisseur. Ce fond d'argile cuite en place légèrement concave, sub-rectangulaire, de 1,62 m de long pour 1,52 m de large est entouré par une construction en dalles de grès superposées liées par de l'argile et fortement rubéfiées. A l'extérieur de l'enceinte une auréole de petits tessons de vases à sel associés à de l'argile, a pu jouer un rôle d'accumulateur thermique ou de drain. A l'intérieur sur l'axe longitudinal s'élèvent deux piliers verticaux de section quadrangulaire distants de 96 cm, constitués par un conglomérat de menus débris de vases enrobés dans de l'argile, mélange réfractaire de type chamotte. Ce même mélange retrouvé à la partie supérieure des parois de grès, en encorbellement parfois, a pu servir d'assise ou de point de départ à la voûte qui coiffait la chambre de cuisson et que soutenaient sans doute les deux piliers. L'aménagement de l'entrée orientée vers le sud-ouest, en partie ruinée par l'engin de terrassement, ne peut être défini avec précision. Les nombreux débris de terre cuite et de grès rubéfié, observés à droite du pilier antérieur pourraient correspondre à une fermeture amovible, mise en place lors de chaque cuisson à l'aide d'argile plastique. L'épaisseur de la terre cuite en place qui atteint 18 cm de part et d'autre du pilier antérieur alors qu'elle diminue jusqu'à 4 cm aux abords du pilier postérieur accrédite une chauffe par un brasier entretenu près du premier pilier et un fonctionnement de type four à chambre unique. Son remplissage était presque totalement dépourvu de mobilier.

■ *Le mobilier*

Un épandage de débris de céramique et de dalles de pierre à l'ouest du four, se développe sur plus de 7 m de long avec un niveau archéologique dont l'épaisseur moyenne est de 30 cm, interrompu à l'ouest par l'empierrement de la nouvelle chaussée issue du passage souterrain. Il n'a pu être fouillé que sur une largeur de 2 m. Les dalles de calcaire, de grès, les nodules de silex, intentionnellement apportés ne présentent aucune organisation significative.

Le sédiment argileux brun foncé qui colmate les intervalles a livré de nombreux tessons (1564) qui se répartissent de la manière suivante :

— Poterie grossière foncée et décorée : 3%.

— Poterie grossière claire : 63% (vases à provision pour l'essentiel).

— Poterie à pâte fine non tournée : 17%.

— Céramique sigillée représentée par une coupe, Dragendorff 27 et une assiette Dragendorff 19 provenant probablement de l'officine gauloise de Montans.

— Débris d'amphores de type Dressel 1, Pascual 1, et Dressel 2/4 .

— Vases à sel de taille grande ou moyenne (ouverture 28 à 22 cm de diamètre) et céramique apparentée.

Une monnaie en bronze, malheureusement très altérée, évoque un as ou dupondius du I° siècle de notre ère. Le mobilier lithique constitué par des nodules de silex portant des marques de percussion très denses, évoque tout au plus une utilisation comme enclume broyeur ou boucharde. Quelques débris osseux et des dents se rapportent pour l'essentiel au petit bœuf (Bos brachyceros), au porc ou sanglier (molaire) et à un carnivore indéterminé.

Les éléments de datation fournis par l'expertise de la céramique (réalisée par F.Réchin) permettent de placer l'utilisation du four et les activités qui gravitent autour du début du Ier siècle après J-C, pendant la période augusto-claudienne. Les repères chronologiques précis et la vaisselle bien caractérisée apportent des informations nouvelles sur les échanges commerciaux induits par la diffusion du sel. En outre, grâce à un réexamen du mobilier recueilli sur l'ensemble du territoire salisien (19 stations répertoriées à ce jour) il doit être possible de mettre en lumière l'évolution des courants d'échanges dans le temps comme dans l'espace, et de mieux définir la place d'une communauté industrieuse qui vivait à l'écart des grandes voies de communication impériales et sur laquelle l'histoire est totalement muette.

Marcel Saule, Marina Morlàas-Courties,
Bernard Morlàas-Courties, Félix Echevarria

SAMES

Chemin du Poulit

Le projet de construction d'un ensemble de logements près du chemin du Poulit à Sames, a provoqué la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique. La prescription en était motivée par la proximité immédiate de l'église, probablement construite au XIIIe siècle, ainsi que par la découverte fortuite en 1911, à une centaine de mètres, d'un trésor monétaire de la seconde moitié du IIIe siècle.

Le terrain sondé comportait encore une bâtisse en élévation, datant probablement de la fin du Moyen Age ou de la période moderne ; les sondages ont en conséquence été réalisés autour de ce bâtiment.

Trois faits archéologiques ont été recoupés. Un fossé à fond double d'orientation nord-sud a été retrouvé au nord de l'emprise ; des piquets et des poteaux devaient lui être

associés. Il a été observé sur une dizaine de mètres, sa largeur en surface était de trois mètres pour une profondeur de 0,84 m.

Un seul tesson pourrait dater cet ensemble : il s'agit d'un fragment d'encolure en pâte grise modelée. Ce type de production n'est pas connu dans la région, ni pour les périodes médiévale et moderne, ni pour l'Antiquité, ce qui pousse à recentrer la datation autour du Haut Moyen Age. La ressemblance de cette céramique avec les productions languedociennes datées du VIe siècle accréditerait cette hypothèse.

Au sud, un remblai épandu sur une centaine de m², d'une épaisseur de 10 à 15 cm, était constitué d'une nappe de pierres calcaires, de galets, de fragments de carreaux, de *tegulae*. Malgré la présence majoritaire de céramiques dont la datation se situe autour du IIIe siècle, cette nappe de matériaux de démolition a été épandue à la fin du Moyen Age ou durant la période moderne. Ceci pourrait correspondre à la construction du bâti encore en élévation dans la parcelle. Différents indices, notamment la présence immédiatement sous l'épandage d'une sépulture plus ancienne mais non datée, permettent d'envisager un nivellement de la partie sud du terrain expertisé avant l'épandage de ce remblai. Au moment de la construction de la maison ? Pour quelle raison ?

La sépulture a été recoupée par un sondage dans sa moitié supérieure. Elle était délimitée par un entourage de pierres calcaires. Le défunt y avait été déposé la tête au nord-ouest. L'état de conservation était assez médiocre et le squelette incomplet, la tombe ayant subi diverses perturbations.

Ce diagnostic laisse plusieurs questions en suspens :

— quant au statut du défunt : était-il inhumé hors du cimetière dont les limites actuelles sont voisines ? Le cimetière était-il plus vaste que de nos jours ? La sépulture était-elle antérieure au cimetière ?

— quant à l'origine de cet épandage ; le bâtiment détruit pouvait être à l'emplacement de la maison actuelle, sans certitude.

— quant au double fossé : quelle était sa fonction ?

Malgré ces incertitudes, l'opération aura permis de confirmer la présence d'un site à la charnière du Haut et du Bas Empire dans les environs immédiats, occurrence encore rare en rive gauche de la basse vallée de l'Adour.

Marie-Christine Gineste

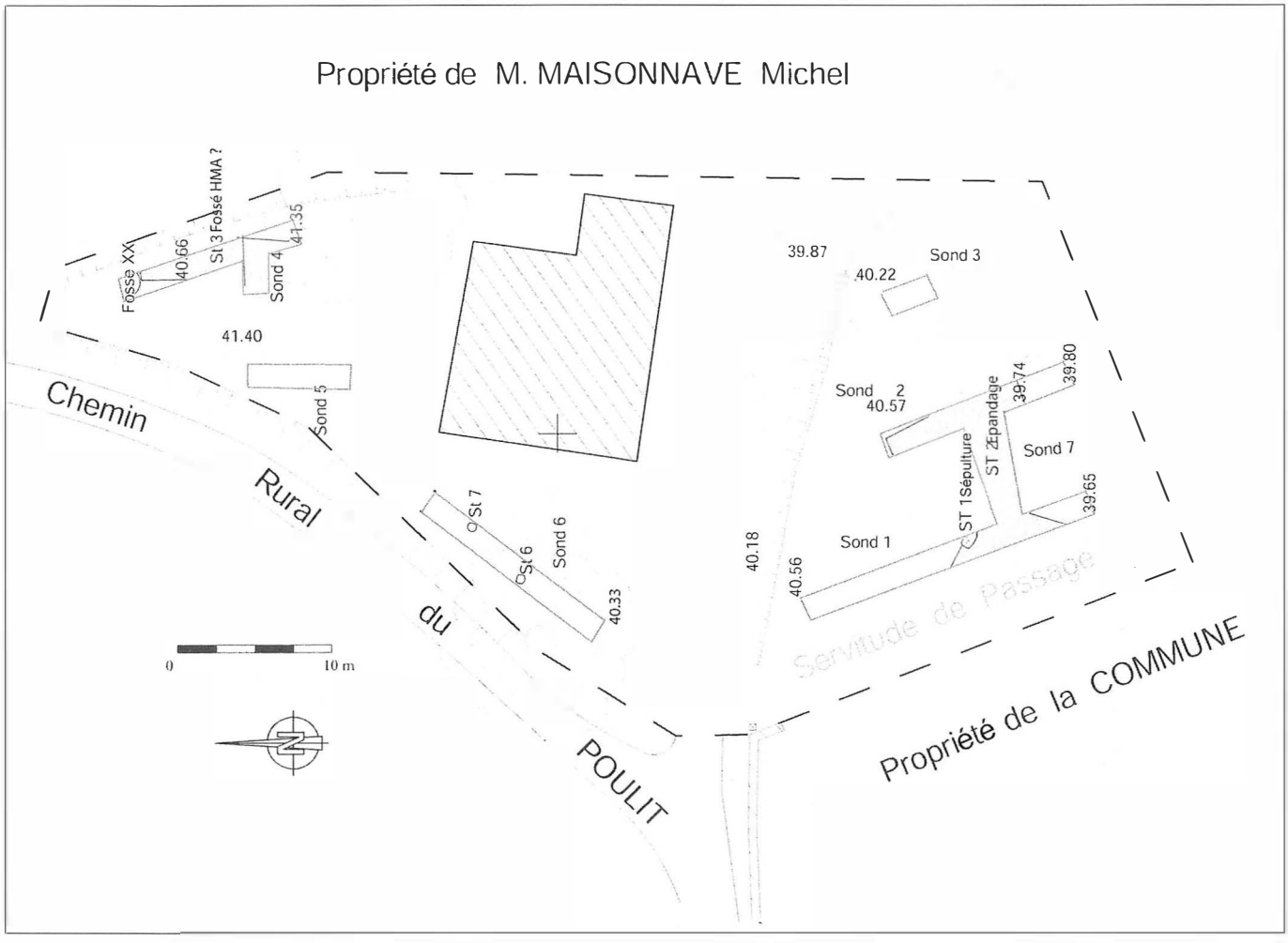

Sames - Chemin du Poulit.

USTARITZ

La Chapelle d'Otsantz

Le projet de reconstruction d'une chapelle en ruines située aux confins des communes d'Ustaritz, de Saint-Pée-sur-Nivelle et de Souraïde, est à l'origine d'une étude destinée à :

— d'une part, apporter les éléments de connaissance architecturale de l'édifice originel,

— d'autre part, évaluer le potentiel archéologique subsistant pour en élaborer les éventuelles contraintes d'aménagement futur.

Le site, dont l'origine toponymique «Otso» (le loup) est assez évocatrice de l'isolement des lieux, est situé à l'écart des zones habitées.

Toutefois, un ancien chemin, considéré comme un chemin de St Jacques, reliant Bayonne et l'abbaye de Lahonce au monastère des Prémontrés d'Urdax, jouxte la façade Ouest de la chapelle.

Le travail de recherche a été réalisé en deux temps :

— une étude archéologique du bâti avec une lecture stratigraphique des élévations résiduelles, afin d'orienter le futur parti architectural de restauration.

— une étude archéologique sous forme de sondages visant à apporter une lecture des fondations et une meilleure connaissance des différents stades d'occupation de l'édifice.

Les vestiges du bâtiment se présentent sous la forme d'un quadrilatère dont une des faces se termine par un hémicycle : largeur intérieure : 7 m, longueur intérieure : 18,30 m, épaisseur des murs : 0,65 m sauf le mur ouest ayant une épaisseur de 1,20 m.

Les parements sont constitués de pierres ou moellons de gabarit varié (moyen à grand appareil) disposés en assises plus ou moins horizontales suivant les secteurs.

Les pierres proviendraient d'affleurements rocheux de «poudingue», brèche polygénique sédimentaire très riche en quartz, très dure, constituant la base du «flysch». Ce niveau géologique, appelé «wildflysch», est présent au sud de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Un relevé pierre à pierre développé des murs en place a été effectué sur tous les parements. La mise en forme de planches stratigraphiques a permis de mettre en évidence les étapes de construction de l'édifice (chronologie relative). A l'exception d'une petite partie qui pourrait être d'origine, les vestiges du bâti de la chapelle d'Otsantz résultent de reconstructions plus ou moins bien réalisées à des périodes diverses et certaines sans doute modernes.

La découverte d'un four à cloche à l'intérieur de la chapelle corrobore la présence supposée d'un pignon-clocher à l'ouest, tel qu'on les retrouve dans la plupart des chapelles ou églises locales. L'absence d'indice rend difficile la localisation du portail; l'hypothèse d'un portail latéral sur la façade nord nous semble cependant la plus probable. Une reconstitution du bâti ne peut s'envisager que par comparaison avec d'autres chapelles connues

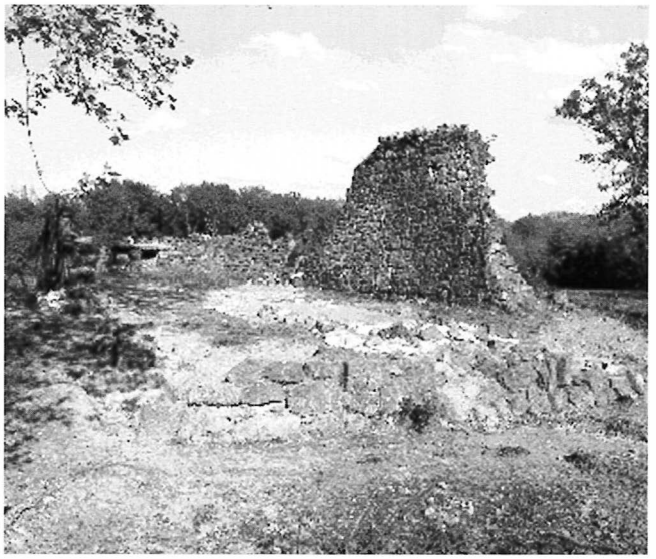

Ustaritz - La Chapelle d'Otsantz. Vue depuis l'Ouest.

(Saint-Martin de Sunarthe, Saint-Sauveur de Jatxou, Sainte-Croix d'Halciette, etc.).

Les sondages intérieurs ont permis de mettre au jour quelques aménagements intéressants mais qui ne peuvent être que très largement datés puisque aucune concordance stratigraphique ne le permet, ni le recours au mobilier céramique dont le référentiel régional est encore largement insuffisant.

Les résultats enregistrés au cours des sondages archéologiques nous amènent à penser que le bâtiment a été construit sur une base d'argile géologique (issue de la décomposition du flysch) remaniée. Deux sépultures ont été mises au jour, accolées aux murs nord et sud, ce dernier étant le plus susceptible de receler la partie cimetériale de la chapelle.

L'élément le plus marquant est la découverte du four dont la fonction a vraisemblablement été de fondre la cloche de la chapelle. Il présente une forme allongée, de plan semi-circulaire outrepassé aux deux extrémités . La partie ouest recelait de nombreux tessons de céramique commune tournée oxydante avec un dégraissant assez grossier. Malheureusement, aucun bord, ni fond ne constitue ce lot de céramiques. Il n'est donc pas possible de proposer une datation de ce four par le biais des méthodes classiques.

L'absence de tout niveau de démolition ancienne signifie que la totalité des éléments architecturaux effondrés a été récupérée et réemployée ailleurs.

La problématique reste entière sur le statut «historique» de cette chapelle : le dépouillement complet des archives de l'abbaye des Prémontrés de Lahonce ne nous a pas permis de trouver la moindre mention de cette chapelle. Les archives de l'évêché de Bayonne, dans lesquelles se trouvent les visites paroissiales sont elles

Ustaritz - La chapelle d'Ostantz.

Ci-contre : Localisation des étapes chronologiques de construction :

En 1, une partie primitive de construction limitée à l'extrémité du mur Nord qui pourrait être d'origine.

En 2, le mur sud et une petite partie du mur Nord ; il pourrait avoir fait l'objet d'une première reconstruction, en utilisant pour partie des pierres de parement primitives, associées à des compléments de moellons de formes et de tailles variées.

En 3, le mur Nord et le chevet réalisé plus maladroitement avec une majorité de moellons sommairement assemblés avec un mortier pauvre en chaux. Cette partie pourrait avoir été montée lors des reconstructions mentionnées au XVIIe siècle.

En 4, la partie droite du mur Ouest dont l'appareillage est trés désordonné et dégradé. Il est possible qu'elle ait été réalisé en 3, ou été remise en place dans le cadre d'un entretien du chemin ou des abords. La partie gauche de ce mur, mieux réalisée, pourrait se situer en 1 ou 2, mais sa dimension est trop limitée pour valider cette hypothèse.

En 5, il est probable que l'entrée de la chapelle, qui était abritée par un porche, se soit située dans cette zone.

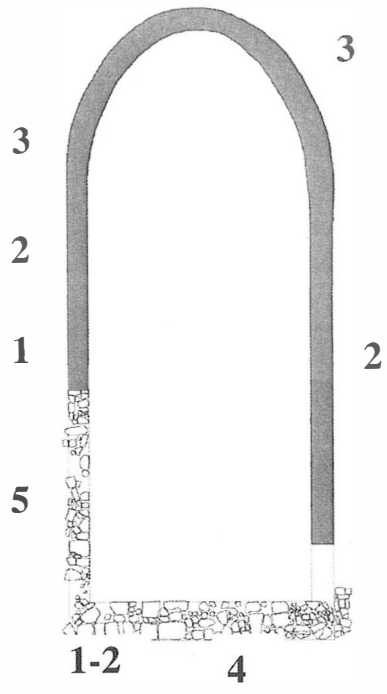

Ci-dessous : Relevé pierre à pierre du parement développé du mur intérieur Nord.

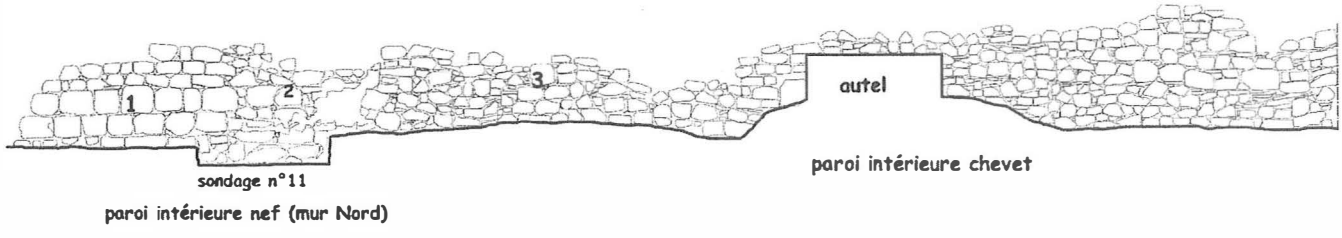

aussi restées muettes à ce propos. Il reste les archives conservées en mairie, les registres paroissiaux que nous n'avons pas terminé de compulser et les archives de l'abbaye d'Urdax qui n'ont pas encore été consultées. Il ne nous est donc pas possible en l'état actuel des choses de confirmer ou d'infirmer les attributions traditionnelles de cette chapelle à l'ordre des Prémontrés. Nous pouvons simplement dire que son appartenance en tant que prieuré à l'abbaye de Lahonce reste difficile à étayer. L'étude de J. Romatet vient elle aussi corroborer cette conclusion dans son étude sur les abbayes Cisterciennes et Prémontrés. Il semblerait que son affectation à l'ordre des Prémontrés provienne d'un article publié par le Père German de Pamplona en 1964, dans lequel ce dernier reprend le travail du Père Norbert Backmund dont les conclusions mentionnaient pour la première fois la Madeleine dans les possessions de Lahonce et sur la route du pèlerinage. Mais le problème principal est que le Père Backmund ne cite aucune source qui vienne justifier ses affirmations.

Le rattachement de cette chapelle au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, reste lui aussi difficile à argumenter en l'absence de textes. Les églises paroissiales dédiées à Saint-Jacques sont très peu nombreuses en France. Par contre, la cellule paroissiale tolérait que s'implantent sur son ressort des chapelles, qui, privées ou non, multipliaient encore les sources d'invocation. Saint-Jacques est titulaire de nombreuses chapelles cimétériales et funéraires, il possède peu de paroisses à part entière mais règne sur de nombreux autels. Cette hypothèse est très séduisante en ce qui concerne Otsantz mais elle ne peut convenir à l'heure actuelle, à moins que les textes nous apprennent que cette chapelle n'ait été une chapelle privée dont le vocable fut changé de Saint-Jacques à Sainte Madeleine.

Benoit Duvivier, Marie Mendiboure

VILLEFRANQUE

Salines - Chemin Oyambidia

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle d'habitation, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée, au lieu-dit Salines-chemin Oyambidia. Quatre tranchées mécaniques ont été réalisées sur la parcelle selon une orientation ouest-est . L'opération était justifiée par la proximité de découvertes de vestiges paléolithiques et néolithiques, ainsi que des traces d'occupation gallo-romaine aux Landes de Duboscoa. Une attention particulière a été portée. à d'éventuelles traces d'exploitation du sel en relation avec les effleurements proches. L'ensemble des sondages s'est avéré vierge de vestiges archéologiques.

Stéphane Augry

N°Nat.					P.	N°
024331	ARNEGUY/SAINT-MICHEL	BUFFIERES (de) Louis	BEN	PR	159	133
024376	Canton de THEZE, Occupation du sol, espace rural et peuplement	PLANA MALLART Rosa	SUP	PI	161	134
024366	LONS – BILLERE, Déviation nord-sud de Pau	CHOPIN Jean-François	INRAP	DIA	161	135
024370	OSSES, SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY, SAINT-MARTIN-D'AROSSA, Mines et métallurgie en Pays basque	BEYRIE Argitxu	SUP	PT	162	136
024369	Vallée de Baïgorry, Mines et métallurgie	PARENT Gilles	BEN	PI	164	137

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES
Opérations communales et intercommunales

BILAN SCIENTIFIQUE
2003

ARNÉGUY/ SAINT-MICHEL

Leizar Ateka et Loibeltx/ Behisarokoborda

La voie romaine reliant Bordeaux en Aquitaine à Astorga dans la province de Léon (Espagne), l' *Iter XXXIV* de l'*Itinéraire d'Antonin*, passe par Dax et Pamplona. Au Pays basque français, elle aborde et franchit les Pyrénées navarraises sur le territoire des communes de Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Jean-Pied-de-Port, Uhart-Cize, Saint-Michel et Arnéguy (Pyrénées-Atlantiques). Cette voie a servi d'axe principal de franchissement des Pyrénées occidentales tout au long de l'époque historique. Sans interruption, cette véritable artère a été parcourue dans les deux sens de flux migratoires, militaires, économiques, religieux. Au passage du massif pyrénéen, frontière géographique et politique, elle a été aussi le siège d'une multitude d'affrontements, dont le fameux guet-apens tendu en 778 à l'armée carolingienne.

Son trajet montagneux, entre le site d'*Arteketa-Campaïta* (communes d'Uhart-Cize et de Saint-Michel) étudié par F. Gaudeul et J.-L. Tobie, et les abords de la brèche de *Leizar Ateka* (commune d'Arnéguy), suit globalement le tracé reconnu et assuré d'une piste de transhumance plus ancienne selon J. Blot ; elle s'en détache à *Jatsagune*.

Entre *Leizar Ateka* et la frontière franco-espagnole, dans un environnement topographique accidenté, a été sélectionné un court segment de cette voie (démultiplié en un segment principal utilisé de nos jours, et de deux segments contigus abandonnés) ; situé aux confins de la commune d'Arnéguy, il a été choisi pour sa situation de passage obligé, véritable verrou propice à la défense et aux embuscades ; la prospection de surface au détecteur de métaux de ce segment long de six cents mètres et de ses abords, a permis de recueillir un mobilier métallique en rapport avec le caractère stratégique du secteur.

Ce mobilier, essentiellement de nature militaire, est rapportable à toutes les époques, du début de la conquête romaine aux guerres napoléoniennes.

Six objets datent de l' Antiquité et du Haut Moyen Âge, deux du Moyen Âge et de la Renaissance, dix-neuf des époques postérieures (principalement XVIIIe et début XIXe siècles), six sont d'époque incertaine.

Par nature de mobilier, l'on compte dix monnaies, quatorze objets classés Armes/militaria, sept éléments vestimentaires ou de harnachement (boutons, boucle), et deux varia / indéfinis.

Ce mobilier conforte l'hypothèse de l'existence en ce lieu d'un segment de création romaine, lui-même partie d'un itinéraire de long parcours, probablement l'*Iter XXXIV* de l'Itinéraire *d'Antonin* ; il permet en outre localement de préciser la chronologie vraisemblable de l'utilisation des cheminements visibles ; enfin, il assure la continuité du tracé de la *via publica* romaine reconnu du côté espagnol et navarrais de la frontière (De Buffières, 2002).

Son trajet de piémont est incertain entre le site archéologique de *Burgocharre* (commune de Saint-Jean-le-Vieux), l'*Imus Pyrenaeus* de l'*Itinéraire d'Antonin* selon J.-L. Tobie, et celui d'*Arteketa-Campaïta*. Depuis Saint-Jean-Pied-de-Port et depuis Saint-Michel, le point de jonction des deux accès possibles à la voie historique dans son parcours de crête se situe dans l'environnement immédiat du promontoire d'*Arteketa/Campaïta/ Bidecurutcheta*. Leur chronologie de création et d'utilisation semble difficile à établir. La recherche superficielle et la

découverte de mobilier peuvent ajouter des données matérielles en étai d'une proposition d'un itinéraire antique probable. Si un ensemble de considérations intellectuelles peut favoriser l'option par Saint-Jean-Pied-de-Port, il semblait néanmoins nécessaire de ne pas négliger l'autre possibilité.

La prospection d'un court segment d'un chemin abandonné menant au bourg de Saint-Michel par *Behisaro* et *Lakokoborda*, a permis la découverte d'un dépôt (contenu de bourse ?) constitué d'une centaine de monnaies au modeste pouvoir libératoire, numéraire français et navarrais en cuivre du XVIIe siècle.

Cette découverte ajoute une donnée à l'étude, dans l'espace navarrais transpyrénéen, de la circulation monétaire dans les circuits micro-économiques.

Louis de Buffières

- De Buffières, L. 2002. Un segment inédit de la voie romaine d'Astorga à Bordeaux dans son franchissement des Pyrénées navarraises, dans *Bulletin du Musée Basque*, n° 159, I^er^ semestre.

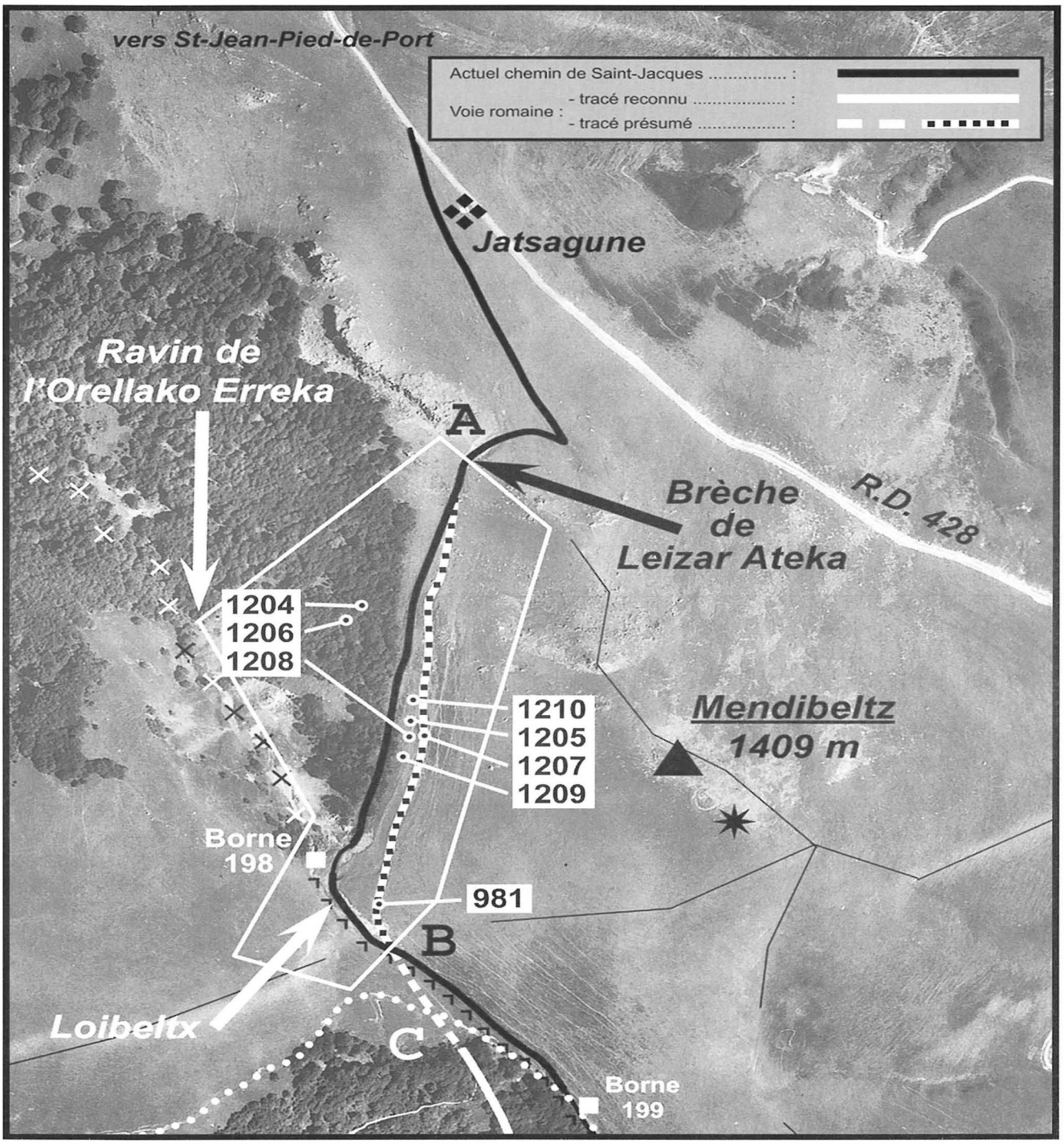

Arneguy/Saint-Michel - Leizar Ateka et Loibeltx/Behisarokoborda.
Photo aérienne - Vue du mobilier.

Occupation du sol, espace rural et peuplement dans le canton de Thèze

Les travaux de prospection au sol réalisés dans le canton de Thèze (Pyrénées-Atlantiques) se sont poursuivis en 2003. L'objectif de cette campagne était double :

— d'une part, poursuivre la prospection des terrains appartenant aux communes de Miossens-Lanusse et de Sévignacq,

— d'autre part, procéder à des vérifications de certains sites découverts afin de mieux cerner les particularités de l'occupation (mise en application de techniques de prospection fine).

La prospection d'une partie de la vallée du Gabas a permis de recenser uniquement deux indices d'occupation, qui témoignent de la fréquentation du secteur à l'époque romaine. Les découvertes ont été plus denses sur le plateau de Miossens-Lanusse, où il a été possible de repérer les vestiges d'une occupation protohistorique implantée en bordure de plateau.

Les vérifications opérées sur certains sites antiques ont permis d'affiner leur étude et de percevoir l'importance de l'habitat dispersé de taille réduite et de condition modeste. Ces établissements, qui couvrent en surface une étendue moyenne de 400 à 600 m², sont parfois associés à des petites dépendances situées dans les environs. Cette occupation dispersée se généralise à partir de l'époque augustéenne et se maintient tout au long du Ier Si7cle et de la première moitié du IIe.

En complément des travaux de prospection au sol, le relevé topographique du site du Castéra de Thèze, en cours de réalisation, a déjà permis de cerner certains aspects concernant la structure de la fortification et les différentes phases de construction.

Rosa Plana-Mallart,
Avec la collaboration de Clément Gay, Marjolaine de Muylder, Charlène Reautez, François Réchin

LONS ET BILLÈRE
Déviation nord-sud de Pau

Un diagnostic archéologique a été mené au printemps 2003 dans le cadre de l'aménagement de la voie rapide déviation nord-sud de Pau, tracé routier long d'environ 1,5 km qui reliera les RN 117 et 134. Ce futur itinéraire est localisé à l'ouest de l'agglomération paloise sur la terrasse du Pont-Long.

Ce terroir a été occupé par des landes jusqu'au XXe siècle, comme l'attestent encore de nombreux témoignages oraux directs et d'innombrables textes. Par ailleurs, ce secteur est réputé pour ses *tumuli*, notamment le long de la voie du Cami Salié où ils ont été reconnus dès le XIXe siècle. Cependant peu d'entre eux ont fait l'objet de fouilles archéologiques, la plupart ayant été arasés ou détruits par les activités agraires et l'urbanisation. Le Pont-Long est également connu pour avoir été une vaste zone de pâturage hivernal appartenant aux bergers de la Vallée d'Ossau, depuis des temps ancestraux.

Cette opération de sondages s'est avérée positive en révélant au moins deux phases d'occupation principales. La plus ancienne est située dans une fourchette chronologique large qui s'étend de la fin du Néolithique aux premières phases de l'Age du Bronze. La plus récente a été datée de la fin du Ier siècle de notre ère.

■ *Période ancienne*

La première période est caractérisée par de nombreuses structures en galets chauffés auquelles est associé du mobilier lithique et parfois céramique, ce qui nous a permis de les attribuer chronologiquement. Ces structures en galets sont conservées sur un niveau de construction, sans limite de creusement perceptible. Elles couvrent en moyenne un peu moins d'un mètre carré de surface. Les matériaux employés pour leur réalisation sont majoritairement quartzeux et gréseux. La plupart de ces matériaux ont été retrouvés principalement sous forme d'éclats thermiques. Pour ce qui est des autres structures mises au jour, seules deux fosses ont été découvertes.

L'humidité inhérente à notre secteur d'intervention (anciennes landes et marécages) n'a pas favorisé la conservation du mobilier céramique, ce dernier a donc été altéré. Les tessons céramiques appartiennent à des

récipients modelés dont les formes semblent plutôt fermées. Les préhensions sont peu nombreuses (de type languette), les bords sont simplement arrondis et les décors sont rares (un cas d'impressions digitées sur cordon peu proéminent). Quant au mobilier lithique, il est principalement représenté par des galets en quartzite montrant des retouches abruptes ou semi-abruptes. Ce type d'industrie est connu localement pour les périodes néolithiques et protohistoriques. Plusieurs galets, notamment en granit, ont été utilisés pour le broyage ou la mouture, d'autres offrent des traces de percussion et des plages d'usure en partie distale.

■ *Période antique*

La phase d'occupation historique a été mise au jour au sud du tracé linéaire, en bordure de la Vallée du Mohédan, sur la commune de Billère. Ces vestiges correspondent à une construction sur poteaux, quelques fosses, des fossés ainsi qu'à des épandages de mobiliers. Le matériel céramique est caractérisé par une relative rusticité. En effet, la pâte céramique est grossièrement dégraissée et sa cuisson rudimentaire. Néanmoins il faut noter que de nombreuses poteries sont ornées de décors peignés. Ce mobilier a été examiné et daté du Ier siècle de notre ère par Fr. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour). Par ailleurs, plusieurs éléments lithiques associés aux structures et qui présentent des aménagements indéniables, témoignent de la fréquente utilisation d'outils lithiques.

Ces vestiges traduisent une occupation rurale structurée de la fin du Ier siècle de notre ère, à proximité de la cité de Lescar. Ils ont donné lieu à une opération de fouille préventive (cf. notice *infra*).

■ *Conclusion*

Il ressort de cette investigation qu'une vaste occupation humaine dont la chronologie reste à affiner a occupé la frange méridionale du Pont-Long, entre Lescar et Pau. Concernant la nature de cette occupation, il apparaît que cette dernière ne correspond pas à l'activité funéraire souvent évoquée. En effet, aucun vestige osseux brûlé n'a été trouvé (alors que le Ph du sous-sol n'est pas acide), pas plus que de dépôts mobiliers (céramiques ou autre). En revanche, des nombreuses structures en galets chauffés découvertes témoigneraient plutôt d'activités de nature domestique. La présence d'outillages lithiques liés au broyage, à la mouture et à la percussion pourrait conforter cette hypothèse.

Etant donné les activités agropastorales attestées durant la majeure partie des périodes historiques sur le Pont-Long et la rusticité du mode de vie des bergers itinérants, il est possible que ces structures en galets chauffés traduisent une occupation de nature agropastorale pour les périodes néolithiques et protohistoriques (voire plus récentes). Dans le même ordre d'idée, il est fort probable que l'établissement rural antique soit lié à l'économie agropastorale locale du fait de son implantation. Des opérations de sauvetage relatives aux deux périodes citées seront entreprises dans le cadre de ce projet.

Jean-François Chopin

OSSÈS/SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY/SAINT-MARTIN-D'ARROSSA
Le centre sidérurgique antique de Larla

Les cinq années de recherche menées sur la montagne de Larla ont dévoilé le riche potentiel archéologique du centre sidérurgique établi à la confluence des vallées de la Nive et de la Nive des Aldudes au tournant de notre ère. Dans la continuité des travaux archéologiques menés depuis 1999, les investigations de l'année 2003 ont été consacrées à la poursuite de l'inventaire des indices miniers et métallurgiques, à l'analyse du réseau minier souterrain, ainsi qu'à la datation des vestiges par le biais de sondages d'évaluation.

■ *Les vestiges miniers*

Bien que les travaux miniers antiques ne soient pas encore étudiés, les données acquises pour la compréhension des mines du massif sont nombreuses. A ce stade de l'étude en effet, cinq phases d'exploitation

Ossès - Saint-Etienne-de-Baïgorry - Saint-Martin-d'Arrossa.
Le centre sidérurgique antique de Larla.
Mines de sidérite de Larla : kletterbaum découvert dans les travaux du lac.

comprises entre l'Antiquité et le début du XXe siècle sont attestées. Les investigations menées sur les différents champs filoniens de Larla se sont soldées par la découverte de plusieurs mines inédites, tandis qu'une part du réseau souterrain a pu être analysée.

Les apports issus de l'approche diachronique des vestiges souterrains sont multiples

En premier lieu, la prospection des ouvrages souterrains du secteur 1.1. (filon d'*Ustelegi*) a révélé l'existence de travaux imposants et développés. Le potentiel archéologique de cette zone s'avère beaucoup plus important que ne le laissaient augurer les observations réalisées les années précédentes.

En deuxième lieu, l'examen des travaux antérieurs au XXe siècle met en évidence l'usage de trois procédés d'abattage distincts : certains travaux ont été ouverts exclusivement à la pointerolle (travaux des Bois et S.1.1. inf.), d'autres, taillés au feu, ont fait l'objet d'une reprise à la poudre (travaux du Lac), tandis que d'autres encore ont été entièrement réalisés à la poudre (S.1.1. sup.). Parmi les trois procédés utilisés, celui de la taille au feu mérite une attention particulière : si cette technique d'abattage est fréquente pour l'exploitation des métaux non-ferreux, elle est moins courante dans les mines de fer.

En dernier lieu, les travaux du Lac ont livré les vestiges de deux foyers d'abattage au feu, *in situ* et intacts, datant des XVe-XVIIe siècles. Cette découverte constitue une contribution nouvelle à la connaissance des techniques d'extraction (volume de roche abattue, vitesse d'avancement et rendement), de même qu'elle doit permettre d'apprécier l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement forestier local (quantité de bois utilisée par feu).

■ *Les vestiges métallurgiques*

Les prospections pédestres menées sur le massif ont enrichi la carte archéologique de Larla de sept nouveaux ateliers de réduction de minerai de fer (goethite et sidérite), le nombre global de ferriers recensés s'élevant à présent à trente-neuf.

Les sites métallurgiques sont scindés en trois groupes géographiques distincts répartis sur les flancs du massif : le groupe Nord comprenant huit ferriers implantés le long

de la minéralisation principale (filon de sidérite d'Ustelegi), l'ensemble Sud composé de dix-sept ferriers installés en marge des zones minéralisées, le groupe Aval composé de quatorze ferriers liés à l'exploitation des minéralisations dites secondaires du massif (filons de sidérite de *Jarlekia*, de *la Cascade*, d'*Artzainihitza* et de *Satali*).

D'un point de vue chronologique, la connaissance de l'activité métallurgique a été enrichie par les sondages d'évaluation entrepris sur trois nouveaux ferriers, deux du groupe Aval (*Errekartekoborda 1* et *Jarlekia 1*), et un du groupe Nord (*Artzainihitza 3*). A ce stade de la recherche, neuf des trente-neuf ateliers métallurgiques recensés, soit près d'un quart des vestiges d'activité, sont ainsi datés. Les analyses au radiocarbone réalisées sur les charbons de bois contenus dans les zones-dépotoirs des ateliers de réduction désignent une phase de production métallique comprise entre les IVe-IIIe siècles av. J.-C. et le IIe siècle ap. J.-C.

Argitxu Beyrie et Eric Kammenthaler

Prospection mines et métallurgie en vallée de Baïgorry

La prospection menée en 2002 s'est poursuivie en 2003 et s'est étendue à la vallée d'Arnéguy Ondarolle. L'exploitation des sources documentaires qui résultent pour l'essentiel des investigations menées au XVIIIe siècle pour la fonderie de cuivre de Banca, ainsi que la collecte des indications de personnes ayant une bonne connaissance de la vallée de Baïgorry, avaient permis en 2002 de produire une synthèse assez étoffée sur ce territoire. La prospection complémentaire prévue en 2003 s'y est révélée bien moins fructueuse, tant la recherche d'hypothétiques nouveaux indices, dans un vaste paysage aux fortes dénivellations, aux pentes raides et à la végétation omniprésente, rend illusoire la découverte de sites inconnus, de faible surface, dans le délai d'une année.

Les résultats furent en revanche meilleurs sur la commune d'Arnéguy, jouxtant le Valcarlos, où des forges sont mentionnées du XIVe siècle jusqu'au XVIIIe siècle. Les travaux miniers les plus spectaculaires sont concentrés sur les rives du ruisseau frontalier Gorritchoneko Erreka, et les travaux anciens parfois bien distingués des reprises modernes. Le levé topographique d'un ensemble significatif d'ouvrages souterrains est en cours d'achèvement.

De multiples observations réalisées au cours des années précédentes dans les vallées administratives navarraises encadrant celle de Baïgorry/Aldudes, tendent à mettre en évidence un vaste secteur affecté de nombreux vestiges d'exploitations du fer, du cuivre, de l'argent et de l'or. Si la géologie explique la cohérence de ce secteur, les relations liant des sites d'extraction aux divers établissements métallurgiques ayant existé dès le Moyen Age sont certaines et souvent indépendantes du tracé actuel de la frontière. Cet état de fait nous a conduit à solliciter une autorisation auprès des autorités archéologiques navarraises pour l'année 2004.

Gilles Parent

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

Opération interdépartementale
Projets collectifs de recherche

Opération interdépartementale

N°Nat.					P.	N°
024380	SAINT-PE-SAINT-SIMONT, SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC, PARLEBOSCQ	MILLET Dominique	BEN	PR	166	138

Projets collectifs de recherche

N°Nat.					P.	N°
024381	AGEN, L'Ermitage	VERDIN Florence	CNRS	PCR	168	139
024164	Alun et artisans en Aquitaine	BERTHAULT Frédéric	SDA	PCR	168	140
024007	Bergeracois, L'exploitation du silex bergeracois au Néolithique	PRODEO Frédéric	INRAP	PCR	171	141
024167	PERIGUEUX, Périgueux antique	GIRARDY-CAILLAT Claudine	SDA	PCR	172	142
024165	Paléoenvironnement et dynamiques de la montagne basque	GALOP Didier	CNRS	PCR	172	143

Parleboscq (40)
Saint-Pé-Saint-Simon,
Sainte-Maure-de-Peyriac (47)

Refuges naturels, matières premières siliceuses : implications paléolithiques en Gabardan et Albret méridional

Une opération de prospections de surface portant sur les refuges naturels et les matières premières siliceuses en moyenne vallée de la Gélise, aux confins des Landes, du Lot-et-Garonne et du Gers, a permis de faire un état des lieux dans le cadre du lever de la nouvelle carte géologique de Montréal-du-Gers.

■ *Les refuges naturels*

Les publications anciennes (Breuils 1888, 1891; Mailhet 1938) font état de l'existence d'un karst dans cette portion du bassin de la Gélise. Nous n'avons pu en retrouver que de maigres traces sous forme de fonds d'abris et de porches effondrés, parfois exploités en carrière. Les cavités reconnues ont été remaniées et vidées de leur éventuel contenu comme au «Moulin Neuf». Aucune anthropisation paléolithique de l'exokarst n'est actuellement prouvée. Seuls les locus de plein air attestent une occupation du secteur.

■ *Les matières premières siliceuses*

Les matières premières locales sont assez rares et de piètre qualité. A Saint-Pé-Saint-Simon nous avons pu identifier un affleurement de grès quartzitique à cassure conchoïdale, situé au sommet des Sables Fauves serravalliens (Rey *et al.* 1997). Ce matériau a été exploité au cours du Paléolithique inférieur ou moyen tout comme celui rencontré à Castelnau d'Auzan (Jaubert 1984, Millet *et al.* 1999) dont il présente toutes les caractéristiques mécaniques et diagénétiques (Millet 2000). Le silex lacustre local provient des formations continentales miocènes situées près de la Tenarèze ou du Tonneinquais. Ces matériaux ont été complétés par des apports en quartzite issus des terrasses garonnaises. Les matières premières exogènes sont plus nombreuses.

Ainsi, les assemblages du Paléolithique supérieur présentent de nombreuses variétés de silex du Secondaire provenant du piémont pyrénéen (Chalosse, zone du flysh basque), des vallées du Lot ou de la Dordogne. Les identifications sont en cours. Le secteur, axe de liaison naturel, paraît donc comme une zone de transit important au Paléolithique supérieur entre la vallée garonnaise et le domaine auturien (Chalosse, zone du flysh). La matière première est présente sous forme de produits mobiles semi-finis (lames et lamelles), de nucléus configurés bipolaires ou de blocs gardés en réserve ; les matériaux macro-grenus (grès quartzite, fragments de galets en quartzite métamorphique) servent alors de percuteurs mobiles ou d'enclume. Le silex miocène est peu représenté dans ces séries.

■ *Les industries préhistoriques*

Les assemblages auxquels nous avons pu accéder témoignent d'un bagage technologique de type Paléolithique inférieur ou moyen à base de bifaces associés

à de rares outils sur éclats et blocs. Le Paléolithique supérieur regroupe des assemblages hétérogènes à caractère gravettien et magdalénien. L'Aurignacien n'est pas attesté localement bien que présent en haute vallée de la Gélise (Duclos 1987) et à Cazaubon (Allard *et al*. 1985). Les séries sont actuellement en cours d'échantillonnage et d'étude.

Dominique et Françoise Millet

- ALLARD, M. et LASSAUBE, S. 1985. Le gisement Moustérien et Aurignacien du Drouilhet à Cazaubon (Gers). *Actes de la 7ème journée des archéologues Gersois*. Lectoure, Août 1985, p. 17 à 43, ill.
- BREUILS, A. 1888. Quelques grottes préhistoriques de la Ténarèze. *Revue de Gascogne*, p. 385 - 399.
- BREUILS, A. 1891. La Ténarèze. *Revue de Gascogne*, p. 548-562.
- DUCLOS, G. 1987. Eauze, de mémoire d'hommes et de pierres. *In : Eauze Terre d'Histoire*, p. 21 - 43, ill.
- JAUBERT, J. 1994. Castelnau d'Auzan: Guilloutet. *Bilan scientifique, S.R.A. Midi-Pyrénées*, p.123-125, ill.
- MAILHET, 1938. Les abris sous roche de Labarrère (Gers). *Bull. Soc. Archéol., Hist., Litt. et Scient. du Gers*, 34ème année, 1er trim. 1938, p.69 - 71.
- MILLET, D. ; JAUBERT, J. ; DUCLOS, G. ; CAPDEVILLE, J.-P. *et al.* 1999. Une exploitation paléolithique du grès en Armagnac : Le site de Cazalège à Castelnau d'Auzan (Gers). *PALEO, n°11*, Décembre 1999, p. 43 à 70, 26 fig., 2 tabl.
- MILLET, D. 2000. Les matières premières siliceuses de l'interfluve Adour/ Garonne : les gîtes à grès en Bas-Armagnac (Gers). *In: Lithothèque des matières premières siliceuses-Région Midi-Pyrénées-* (Coordin.1999: F.BRIOIS), Rapport pour l'année 1999, p.127 à 147, 3 fig., 20 photos.
- REY J., DURANTHON F., GARDERE Ph. *et al.* 1997. Découverte d'un encaissement entre les dépôts de Sables fauves dans la région de Sos (Miocène centre aquitain). *Géol. de la Fr.*, 2, p.23-59, ill.

Parleboscq (40)/Saint-Pé-Saint-Simon, Sainte-Maure-de-Peyriac (47)
Refuges naturels, matières premières siliceuses :
implications paléolithiques en Gabardan et Albret méridional

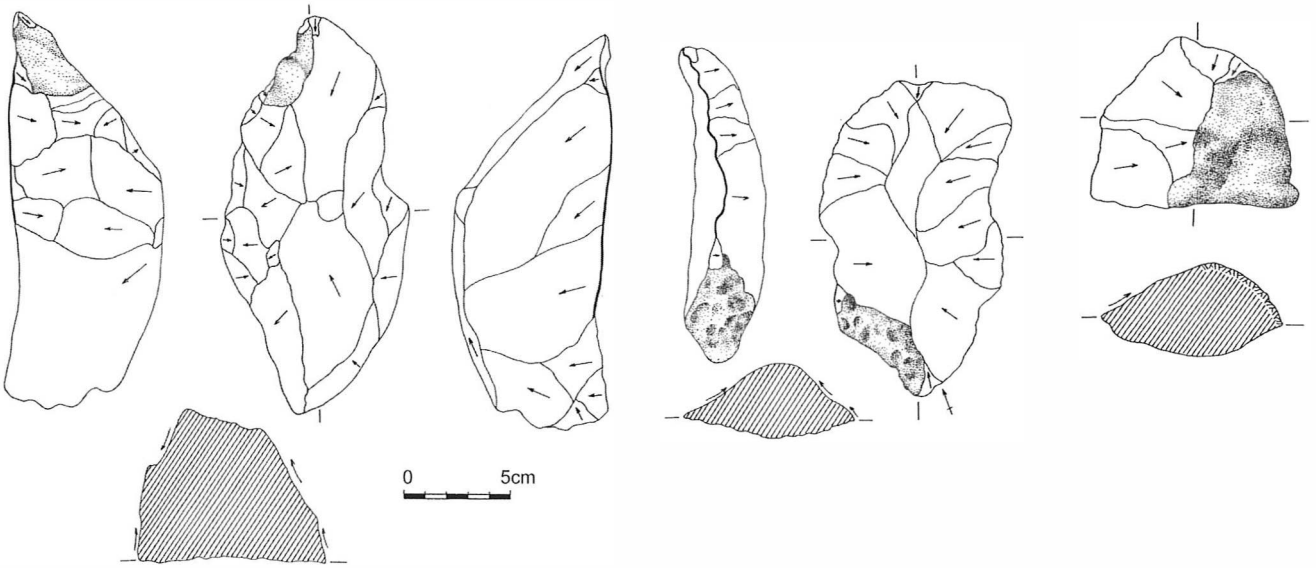

AGEN

L'Ermitage

De 1990 à 1994, R. Boudet entreprend des recherches sur l'*oppidum* de l'Ermitage d'Agen, occupé entre la fin du IIe siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle ap. J.-C., travaux interrompus par son décès prématuré. Le but du présent PCR consiste à reprendre le dossier laissé en suspens, procéder aux différentes études spécialisées et publier une monographie du site.

Le premier objectif pour pouvoir entreprendre l'étude de l'*oppidum* était de rassembler la documentation et les collections archéologiques dispersées en plusieurs lieux de conservation. Il s'agissait ensuite d'en établir un inventaire exhaustif afin de préciser la faisabilité des différentes études à mener, de répartir le travail entre les membres de l'équipe et de fixer un premier calendrier de travail.

Le dépouillement des rapports de fouille conservés au Sra a permis de dresser la liste des différentes zones de fouilles et sondages. Les données des rapports ont été complétées par les relevés topographiques, plans, coupes réalisés sur le terrain lors des différentes campagnes. Ces documents ont été transmis au Sra par Mme Boudet, il y a quelques années. Ils ont été numérotés et inventoriés, puis classés par secteurs de fouille. Enfin, le Sra conserve une soixantaine de diapositives, également disponibles en version numérisée, qui ont été inventoriées.

Les objets répartis entre plusieurs lieux (dépôt de la rue Mazeau, musée de Nérac, musée de Montrozier en Aveyron) ont été regroupés pour étude au dépôt de Pessac. Les objets complets provenant des deux puits sont conservés au musée des Beaux-Arts à Agen. Les objets en bois sont en attente de restauration au laboratoire Arc-Nucléart à Grenoble. Enfin, les perles en verre se trouvent encore au CRPAA à Pessac.

L'ensemble du matériel regroupé à Pessac a fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Nous avons procédé à un nouveau conditionnement des objets. En même temps, le comptage de la céramique et des objets a été réalisé. La vaisselle et les amphores ont été comptabilisées par fragments et par individus. Les objets métalliques, les monnaies, le petit mobilier autre que métallique, les éléments d'architecture (torchis, tuiles...) ont également été comptés et séparés en autant de catégories différentes afin de faciliter leur prise en charge par les spécialistes. Les os et les prélèvements n'ont pas été inventoriés précisément, mais ont également été mis à part. Les données ont été saisies sur une base informatisée créée sous Excel par X. Bardot. Enfin, les caisses ont été rangées et regroupées par secteur de fouille.

L'étude des deux puits a été privilégiée car le mobilier regroupe de nombreuses formes archéologiquement complètes qui serviront de base pour la compréhension et la datation des autres secteurs de fouille. Dans un premier temps, les descriptions des puits, disséminées dans plusieurs rapports de fouilles, ont été regroupées, saisies sur informatique et ont fait l'objet de notices synthétiques. Dans un second temps, l'étude du mobilier céramique issu des comblements a commencé.

Un bilan synthétique de ces travaux sera présenté lors du colloque de l'AFEAF 2004 qui se tiendra à Toulouse. Parallèlement, le musée Saint-Raymond organise une exposition, dans laquelle les objets provenant des puits seront visibles.

Florence Verdin

ALUN ET ARTISANS EN AQUITAINE

Nous sommes arrivés, aujourd'hui, au terme de ce projet collectif de recherche qui s'est attaché, au cours de ces deux années, à retrouver les utilisations qui avaient été faites de l'alun en Aquitaine à la période antique, à partir de la localisation précise, dans les sites fouillés, des amphores de Lipari, qui ont servi à transporter ce produit.

Le travail a, nous semble-t-il, été fécond ; qu'il s'agisse du travail individuel de chaque intervenant qui a repris totalement l'étude de la fouille de son (ou ses) site(s) en adoptant une autre approche, ou qu'il s'agisse des réflexions collectives qui ont été menées lors des réunions du groupe.

Le groupe s'est, du reste, étoffé au cours de ce PCR puisque sont venus nous rejoindre Michel Pernot (CRP2A-Cnrs Bordeaux) pour l'étude des vestiges liés à la métallurgie, ainsi que Christophe Chabrié et Jean-François Garnier (SAHV) pour le site d'Eysses à Villeneuve sur Lot, dont l'étude en cours a révélé la présence d'amphores de Lipari.

Dans la présentation de ce Projet collectif de recherche en décembre 2001, nous avions expliqué qu'il avait pour point de départ l'état de la recherche sur l'alun pendant l'Antiquité (Borgard Ph., *L'alun de l'Occident romain. Production et distribution des amphores romaines de Lipari*, thèse dactylographiée, Aix, 2001) alors que plusieurs chantiers archéologiques en Aquitaine avaient révélé la présence d'amphores liparotes, parfois même en quantité importante.

Il y avait donc là, pensions-nous, matière à croiser ces informations pour, d'une part, confirmer les usages déjà connus de l'alun durant l'Antiquité, voire trouver de nouvelles utilisations de ce produit et, d'autre part, déterminer, dans la mesure du possible, les fonctions des structures et/ou des quartiers des villes antiques de l'Aquitaine dans lesquelles on avait retrouvé ces amphores.

Pour ce faire, nous avons mis en place un certain nombre d'outils méthodologiques pour nous permettre de répondre à ces deux problématiques.

Il s'agissait, tout d'abord, d'établir le corpus le plus complet possible des amphores de Lipari pour la région Aquitaine en reprenant le matériel de chaque chantier, en individualisant les amphores, en prenant en compte leur nombre comparé au reste du matériel amphorique et en les replaçant dans leurs unités stratigraphiques, et donc, de nous permettre ultérieurement de les situer dans l'espace et dans le temps.

Ce premier travail s'est accompagné de la réalisation de différents tableaux qui permettaient d'avoir une vue synthétique des résultats obtenus. De même des cartes de répartition ont été réalisées par chantier afin de déterminer les zones intéressées par les amphores liparotes, mais aussi par ville pour tenter de déceler la présence de quartiers spécialisés.

Cette première partie du programme que nous nous étions fixé a été réalisée au cours de la première année (2002).

Dans un deuxième temps, chaque responsable d'un chantier dans lequel avait été retrouvée, une ou plusieurs amphores de Lipari, devait d'abord situer l'emplacement de chacune des US qui présentait un fragment de ce type d'amphore, sur le site. Il devait aussi déterminer l'ÉTAT auquel on pouvait la rattacher, afin d'isoler les structures qui avaient pu être associées à ces amphores, et, partant, les fonctions possibles de ces structures.

Les résultats sont inégaux. Certains sites dont le caractère artisanal ne fait pourtant aucun doute comme celui d'Agen-le Carmel ne nous ont pas permis d'associer le matériel liparote à un artisanat particulier, faute de vestiges probants à proximité.

Les traces, plus ou moins importantes, laissées au sol selon la nature de l'artisanat, ont constitué un facteur important dans la détermination finale de l'activité liée aux amphores de Lipari retrouvées.

Les vestiges en relation avec la métallurgie : fours, foyers, moules, battitures, se sont bien conservés et sont rapidement identifiés, s'ils ne l'étaient déjà. En revanche, l'industrie du cuir et celle de la laine n'ont pas laissé de traces aussi significatives et il a été, de ce fait, plus difficile de les rattacher aux fragments liparotes retrouvés. Quant à l'utilisation, même s'il ne s'agit pas d'artisanat, de l'alun à des fins médicales que nous savons avoir existé grâce aux textes antiques, aucune trace, aucun artefact, ne nous a permis de l'identifier.

Il se peut, même, que la présence des amphores de Lipari dans un secteur ait été en rapport avec plusieurs activités et que nous n'ayons pu identifier que les vestiges d'une seule de celles-ci, à laquelle, finalement, nous avons attribué l'utilisation exclusive des amphores liparotes mises au jour à cet endroit, en occultant totalement l'autre, voire les autres, faute de traces qui nous auraient permis de reconnaître leur présence.

Nous pensons, malgré tout, avoir montré l'existence de relations possibles entre l'alun et la métallurgie du fer (Périgueux-*Villa des Bouquets*), l'artisanat du bronze et des alliages cuivreux (Bordeaux-*Clinique Tourny*, Villeneuve sur Lot-*Eysses*), l'artisanat du cuir Bordeaux-*rue des Frères-Bonie,* Bordeaux-*Cité Judiciaire),* voire même, la pelleterie (Périgueux-*Campniac1)*.

En revanche, nous n'avons pas pu, ou su, identifier un artisanat de la teinture qui aurait pu se trouver en relation avec des amphores de Lipari. A vrai dire, c'est l'identification même, d'une structure liée à cet artisanat que nous n'avons pas reconnue en Aquitaine. Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, en ce qui concerne l'utilisation de l'alun à des fins médicales, il n'a pas été non plus possible de confirmer ce que les textes antiques nous révélaient.

■ *Bilan général (2002-2003)*

Au cours de ces deux années de recherche nous avons ainsi montré que les amphores de Lipari, qui transportaient l'alun de cette île, n'étaient pas parvenues, sur le territoire concerné par notre étude, avant l'époque de Tibère et avaient cessé d'arriver dans ce même territoire à la fin de l'époque antonine, avant donc leur disparition complète ; ce qui nous a amené à nous demander par quel type de conteneur les amphores de Lipari avaient été remplacées ou par quel produit l'alun liparote avait pu être remplacé à partir du IIIe siècle de notre ère.

Ce commerce de l'alun, qui nous semblait, dans une première approche, important, sur le territoire de l'Aquitaine, si l'on se fondait sur le nombre des très nombreux lieux de découverte qui existent chez nous, se relativise, finalement, si l'on prend en considération les pourcentages des différents types d'amphores mises au jour à l'occasion des fouilles.

A contrario, il ne faut pas que cette relative rareté atténue l'importance de ce commerce à haute valeur ajoutée, si l'on en croit ce que nous rapportent les auteurs anciens.

L'étude du nombre de ces amphores met en évidence, également, que ces vaisseaux ne sont pas présents partout, sur le territoire, et qu'on ne les trouvent pas dans les campagnes mais dans les grandes villes et, par conséquent, qu'il faut rattacher l'alun à des activités de type urbain.

Ces activités apparaissent, là encore, bien spécialisées puisque ce n'est pratiquement pas dans les quartiers monumentaux ou résidentiels qu'on trouve les amphores liparotes mais surtout dans les quartiers et secteurs artisanaux des chefs-lieux de cité.

Enfin, en ce qui concerne les types d'artisanat susceptibles d'avoir eu recours à l'alun au cours de leurs activités, il ne nous a pas été permis d'identifier certaines utilisations qui étaient faites de ce produit pendant l'Antiquité et que nous rapportent les textes antiques.

Pour que les activités puissent avoir été relevées, il a fallu qu'elles présentent une importance certaine en volume et surtout qu'elles aient été en mesure de laisser des traces directes de leur existence (traces au sol : structures ou rejets).

C'est le cas surtout des activités métallurgiques au sens large du terme, quelles que soient, par ailleurs les métaux travaillés, pour lesquelles les traces des structures et les rejets sont présents sur les sites.

C'est le cas, mais dans une moindre mesure, des activités de tannerie que l'on a vraisemblablement identifiées sur plusieurs sites grâce aux rejets supposés de ces artisanats, sans que l'on ait pu mettre en évidence les vestiges de structures qui leur étaient liées.

On remarquera cependant qu'il a été, tout de même, possible de préciser l'utilisation de l'alun parmi ces types d'activité et de déterminer la nature d'artisanats plus particuliers qui avaient des liens directs avec ce produit, comme celui de la mégisserie, voire de la pelleterie.

Frédéric Berthault (s/dir.),
D. Barraud, Ph. Borgard, P. Caillat, Ch. Chabrié,
M.-A. Gaidon-Bunuel, J.-Fr. Garnier, Cl. Girardy-Caillat,
Ph. Jacques, M. Pernot, Ch. Sireix.

L'exploitation du silex Bergeracois au Néolithique

Suite aux tempêtes de la fin de l'année 1999, de grandes parcelles boisées ont été couchées dans la région de Bergerac, fournissant l'opportunité d'examiner les chablis et de repérer des gisements inaccessibles auparavant. Les crédits alloués par le Sra d'Aquitaine suite à ce sinistre ont été mis à profit pour une actualisation des données sur les carrières de silex et les ateliers de production de haches néolithiques. Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement des recherches initiées par M.-C. Cauvin et publiés en 1973.

Une première campagne de prospection a été réalisée à la fin de l'année 2001. Elle s'est focalisée en rive gauche de la Dordogne, dans un secteur où plusieurs carrières et ateliers de débitage étaient déjà recensés (région de Lanquais et Verdon, entre les vallées de la Couze et de la Conne). L'objectif était de compléter l'inventaire des sites, afin de déterminer les critères d'implantation et les modalités d'exploitation des carrières. Les prospections ont été facilitées par des exploitations sylvicoles, qui mettent à nu de vastes parcelles, où les gisements sont facilement repérables. Ces recherches ont été fructueuses et ont motivé une poursuite des investigations, dans le cadre d'un PCR, dont le financement a été accepté en 2003.

Le silex dit «du Bergeracois» est une roche généralement zonée, d'une très bonne aptitude à la taille. Il provient des «altérites du Maestrichtien», qui sont des argiles sableuses jaunes, issues d'un remaniement des formations crétacées campaniennes pendant l'ère tertiaire. De telles formations affleurent dans une région d'environ 30 km du Nord au Sud et 10 km d'Est en Ouest. En raison de conditions locales légèrement différentes, il existe une

large variété d'aspects et de couleurs, qui devraient permettre l'attribution des pièces archéologiques à une carrière ou une zone en particulier.

A partir d'une mise à jour de la cartographie des sites, on a pu observer que les carrières de la rive gauche se trouvaient systématiquement à une altitude comprise entre 110 et 12 m NGF, sur les versants des affluents de la Dordogne. La pertinence de cette constatation, qui s'explique par le pendage général des couches géologiques du Bassin aquitain, a pu être vérifiée sur le terrain, en particulier dans la vallée de la Bièdeà Verdon, où les deux versants ont été complètement déboisés. En appliquant ce modèle, la recherche des carrières a pu être systématisée et l'inventaire s'est accru d'une quarantaine de points de découverte, répartis dans chacun des affluents de la zone considérée.

Dans la vallée de la Biède, les modalités d'exploitation ont pu être détaillées, grâce à la découverte de nombreux locus ponctuels et de quelques carrières plus étendues. Sur le versant exposé à l'Ouest, le silex est très abondant, mais fortement altéré par le gel. On n'y rencontre aucune exploitation étendue. Quelques ateliers de débitage ponctuels peuvent être considérés comme des tests opportunistes, réalisés par des prospecteurs néolithiques. Sur le versant opposé, le silex apparaît plus rare en surface, mais il n'a pas été dégradé par le gel et offre donc de très gros blocs, dépassant régulièrement 50 kg. C'est de ce côté que l'on rencontre la plupart des carrières-ateliers.

Dans le fond du vallon, elles se présentent sous la forme de grandes cuvettes, correspondant vraisemblablement à des exploitations en fosse, autour desquelles les produits de débitage sont abondants. Sur le versant, on a par ailleurs observé des accidents topographiques qui semblent s'accorder avec des exploitations «en front de taille». Entre 110 et 125 m NGF et sur une surface d'environ un hectare, on rencontre jusqu'à cinq niveaux de carrières, avec des fronts de taille conservés sur plus d'un mètre d'élévation. Les plus anciennes semblent disposées au fond du vallon et sont recouvertes par les déblais des exploitations postérieures, implantées de plus en plus haut sur le versant. Les déchets de taille et ébauches abandonnées au façonnage sont très abondants parmi ces déblais.

Bien que de dimensions importantes, ces zones d'exploitation ne sont pas les plus grandes de la région. Celles du «Chêne à Margot» et surtout de «La Mérigode» offrent une grande densité de vestiges, parfois dans plusieurs couches superposées, sur des superficies qui atteignent cinq hectares. Ces cas particuliers peuvent correspondre à des affleurements où le silex était particulièrement abondant et de bonne qualité, et où pour cette raison, les exploitations en front de taille ont été poursuivies jusqu'à aboutir à un front de carrière unique, développé sur plus de 200 m, comme à «La Mérigode».

Les produits de débitage et les ébauches abandonnées sur les ateliers permettent d'apprécier les techniques mises en œuvre et d'identifier les standards recherchés. Ces observations sont en cours de validation par des référentiels expérimentaux. En première approche, on distingue deux modules principaux. D'une part, des ébauches d'une trentaine de centimètres au maximum peuvent vraisemblablement être produites par tout un chacun, afin d'être diffusées localement. D'autre part, il existe des ébauches atteignant 40 cm, utilisant vraisemblablement la technique du «punch» dans la phase de finition. Pour cette raison, on suppose qu'elles sont issues de tailleurs plus experts et qu'elles sont destinées à une clientèle plus éloignée.

Bien que le grès et d'autres roches propres au polissage soient disponibles dans la zone d'affleurement du silex, on constate que les polissoirs sont relativement rares dans le secteur et qu'il s'agit souvent de modèles portatifs, destinés aux raffûtages.

La plus forte densité de polissoirs fixes se rencontre à une quarantaine de kilomètres en amont, parmi les chaos de grès des forêts de la Bessède et de Campagne. C'est aussi dans ce secteur que se rencontrent les plus importants sites fortifiés néolithiques. C'est pourquoi, à titre d'hypothèse de travail, on suppose que cette région assurait l'essentiel du travail de polissage et contrôlait la diffusion des produits finis à longue distance.

Les prospections doivent dorénavant s'étendre à la rive droite de la Dordogne, de façon à pouvoir généraliser les observations à la totalité de l'aire d'affleurement du silex. A partir d'un nouvel examen des collections publiques et privées, il est également nécessaire d'observer la répartition des produits au sein des habitats néolithiques répartis dans le fond de vallée.

Parallèlement à la production de haches, le silex du Bergeracois a été mis à profit pour deux autres types d'objets, dont l'étude s'inscrit aussi dans le cadre d'une meilleure connaissance du rôle de cette région dans le tissus de peuplement néolithique du Sud-Ouest de la France. D'une part, des ateliers de lames produites selon la technique du Grand Pressigny ont été repérés dans la forêt de Montclard. Ils peuvent traduire l'existence d'officines locales, conçues pour répondre à la demande et peut-être pour concurrencer les réseaux de diffusion principaux. D'autre part, le Nord du Haut Agenais en particulier livre une importante quantité d'ateliers dédiés à la production de pièces foliacées, utilisant des techniques de chauffe du silex. Le statut et la diffusion de ces pièces demandent à être précisés.

Parmi les dernières étapes de ce travail de recherche, qui ne pourront pas être atteints avant plusieurs années, la chronologie relative des exploitations et l'évolution typologique de leurs productions doivent être précisés. La diffusion des produits doit être étudiée dans un cadre géographique élargi, sur la base d'un nouvel examen des collections disponibles et à la lumière de leur attribution chrono-culturelle.

Frédéric Prodéo et Fabrice Casagrande

Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation en montagne basque

■ *2003 : année des derniers calages et des développements méthodologiques*

Au cours des quatre dernières années de fonctionnement du projet collectif de recherche les travaux ont permis l'acquisition de nombreuses données qui demandent aujourd'hui a être confrontées dans l'optique d'une véritable synthèse interdisciplinaire. La tâche est périlleuse, mais elle représente un des fondements du projet.

Au final, huit séquences sédimentaires offrant un calage paléoenvironnemental précis, ont été étudiées par différentes approches (pollens, microfossiles non pollinique (MNP), géochimie isotopique, résidus carbonisés) sur l'ensemble du territoire basque (D. Galop, J-A Lopez-Saez, C. Cugny, B. Vannière, F. Monna), quatre d'entres elles étant centrée sur la zone atelier —véritable cœur du projet— que représente le massif Iraty-Arbailles. C'est en particulier dans ce secteur que près d'une dizaine de grotte bergeries ou de cavités présentant des signes d'occupations ont fait l'objet de sondages et ont livré des informations archéologiques et paléoenvironnementales (F. Marembert, N. Valdeyron, L. Carroza, K. Gernigon, B. Davasse), tandis qu'autant de structures pastorales de plein air et de tous âges ont été fouillées sous la direction de C. Rendu et P. Campmajo.

A ces nombreuses données s'ajoutent également les acquis des recherches historiques conduites par D. Brocas et A. Legaz avec l'appui du regretté M. Goyhenetxe ; les travaux de dendrologie, d'anthracologie et de pédoanthracologie menés plus spécifiquement sur les espaces forestiers d'Iraty par C. Bourquin, V. Mougin et M.-C Bal-Serin, ainsi que les recherches en archéologie minière et métallurgique réalisées sous la direction d'A. Beyrie.

L'ensemble des résultats acquis sont chronologiquement calés par près de 80 datations radiocarbones AMS réalisées sur les séries sédimentaires ainsi que dans les sites archéologiques. Face à la masse d'informations, principalement acquises sur le massif d'Iraty, la confrontation des données supposait que nous mettions en œuvre une démarche susceptible de faciliter leur intégration. Cette dernière année s'est donc naturellement tournée vers le développement de nouvelles méthodologies destinées à faciliter mais aussi à optimiser les possibilités de confrontation.

Si en ligne de mire se profile le souci d'une approche intégrée, la confrontation disciplinaire reste difficile. On peut réduire ces difficultés entre palynologie —et plus largement approches paléoenvironnementales— et sciences sociales à trois constats simples : d'une part lorsque l'historien ou l'archéologue parle en termes de quotidienneté ou de dates, nous répondons bien souvent en termes de périodes ou de plages chronologiques plus ou moins étendues et dépendantes de la précision des mesures d'âges obtenues par la méthode du radiocarbone. D'autre part, lorsque ces mêmes spécialistes œuvrent sur l'histoire, la caractérisation de pratiques socio-économiques ou des systèmes d'exploitations (élevage, métallurgie, agriculture), nous répondons encore—et certainement par prudence— par les termes vagues "d'anthropisation" ou "d'activités humaines". Enfin, et la liste n'est pas close, face à des données archéologiques ou historiques spatialisés force est de constater les difficultés que nous rencontrons quant à la spatialisation des informations polliniques. Voilà donc posés aux paléoenvironnementalistes, et aux palynologues en particulier, à la fois le problème des divergences d'échelles d'analyses, qu'elles soient spatiales et/ou temporelles ; et celui plus complexe qui impose une interprétation plus poussée du signal pollinique afin de sortir du flou caractérisant la notion d'anthropisation.

Pour répondre à ces questions, plusieurs démarches ont été initiées sur le massif d'Iraty durant l'année 2003 et se poursuivront durant l'année suivante : l'objectif étant d'aboutir à une meilleure interprétation des signaux paléoécologiques (Pollens et MNP) et à leur spatialisation.

Ainsi, le travail initié par F. Mazier repose sur la constitution d'un référentiel fonctionnel actuel. Celui-ci à été réalisé sur le massif d'Iraty sur la base d'une étude poussée des relations pluie polliniques actuelles/ végétation/pratiques sociales. Près de 110 échantillons de surfaces prélevés dans différents milieux ont été étudiés et traités par des analyses statistiques multivariées. Cette analyse à notamment permis de caractériser à la fois les meilleurs marqueurs polliniques de l'anthropisation et d'aboutir par un transfert vers les données polliniques fossiles à une véritable interprétation qualitative des pratiques.

C'est en mobilisant le même support qu'une autre démarche mise en place par D. Galop, utilisant le rapport entre taxons polliniques et le traitement géomatique des pluies polliniques actuelles, à permis d'entrevoir des possibilités de spatialisation et de cartographie des données polliniques fossiles.

Ces démarches visant à la qualification, à la quantification mais aussi à la spatialisation du signal pollinique ont été complétées par d'autres approches durant l'année.

D'une part, un référentiel actuel concernant les microfossiles non polliniques a été constitué par C. Cugny :

il démontre, la pertinence mais aussi l'extrême précision et réactivité de ces organismes microcospiques face aux transformations environnementales (spores de champignons, algues, cyanobactéries). Ce référentiel est appliqué aux enregistrements fossiles acquis sur les tourbières d'Artxilondo et de Sourzay.

D'autre part, les recherches pédoanthracologiques engagées en 2002 par M.-C. Bal dans le bassin d'Artxilondo se sont poursuivies cette année avec le prélèvement de nombreux échantillons supplémentaires de sol. Les premiers résultats de cette recherche font entre autres ressortir l'existence passée d'une importante chênaie mais aussi son défrichement au tout début de la période protohistorique. Ces informations viennent confirmer et enrichir les hypothèses formulées à partir des seules données polliniques.

Dans le même temps, les analyses dendrologiques ont été complétée par l'étude de plusieurs séries d'enregistrements obtenus lors des prélèvements réalisées en 2001 et 2002 dans différentes populations de hêtres et dans plusieurs charbonnières du massif d'Occabé. La démarche mise en place par V. Mougin et C. Bourquin permet par une confrontation des courbes dendro-chronologiques d'isoler le signal anthropique du signal climatique. Ainsi plusieurs phases de croissances ou de reprises de croissance des arbres liées à des ouvertures de la forêt ont été mise en évidence. Elles coïncident chronologiquement avec des épisodes d'abattages destinées à la production de bois de marine, évoquées dans les textes du début du XIXème siècle. D'autres phases d'ouverture de la forêt sont mises en avant mais ne trouvent pas d'écho dans les documents d'archives : elles sont certainement la conséquence de pratiques locales ou bien de l'exploitation des espaces forestiers pour le fonctionnement de la verrerie installée au début du XIXe siècle sur le plateau d'Iraty.

L'année 2004 et le début 2005 doit être consacrée à la synthèse de l'ensemble de ces recherches et à leur publication.

Didier Galop

PÉRIGUEUX ANTIQUE

Le projet collectif de recherche sur Périgueux antique s'est déroulé pendant l'année 2003 sur plusieurs points et toujours dans le cadre du groupe pluridisciplinaire : J.-P. Bost, Cl. Girardy, J.-C. Golvin, E. Pénisson, D. Tardy, E. Saliège.

Le musée gallo-romain a ouvert pendant l'été. Il propose une visite des vestiges de la *domus* des Bouquets, aujourd'hui en partie situés à l'intérieur du vaste bâtiment créé par Jean Nouvel. La circulation se fait sur un platelage de bois contournant les têtes de murs et les espaces remarquables. Les collections sont présentées en deux circuits :

— «Ville et vie publique» : la ville et ses habitants, les grands monuments, le décor architectural, le monde des morts, la religion et les échanges économiques.

— «Maison et vie privée» : la construction et l'évolution de cette grande maison, la toilette et la parure, le repas, le chauffage, les peintures murales dont un ensemble exceptionnel fut retrouvé en place.

La maquette de la ville réalisée au 1/1000e prend en compte toutes les données récentes. Celle de la *domus* au 1/50e présente l'état le mieux connu et le plus spectaculaire. La nouvelle demeure aménagée au milieu du IIe siècle propose une mise en valeur, dans une savante scénographie, des pièces de réception organisées autour de plusieurs péristyles. Le grand péristyle est complété par une aile au sud renfermant une salle d'apparat flanquée de deux petites pièces. Désormais on descend dans le jardin ; celui-ci est agrémenté d'un podium au milieu duquel se trouve un bassin rond. Les parements du podium et du jardin sont ornés de peintures.

Dans le dossier des grands monuments, c'est la Tour de Vésone qui a encore fait l'objet de tous les efforts. Le dossier archéologique a été entièrement repris. Les sondages récents ont fait l'objet de nouvelles lectures et un nouveau sondage fut réalisé derrière la tour (cf. notice Périgueux, Tour de Vésone). Il a permis d'étudier la relation entre l'exèdre adossée au portique de la *cella* à l'ouest et le mur occidental qui semblait l'envelopper.

Le dossier ornemental a été repris. L'étude des fragments du décor en marbre retrouvés lors des fouilles anciennes, permet d'évoquer un décor intérieur plaqué. Les propositions anciennes concernant le décor architectonique extérieur de la tour ont été étudiées. Les blocs ont fait l'objet d'une nouvelle lecture qui permettent de préciser les grandes transformations du monument. Celles-ci enfin ont été rapprochées du dossier épigraphique.

Aux enquêtes classiques, se sont ajoutées les interrogations liées à la restitution en trois dimensions, qui ont imposé un nouvel examen de l'architecture de l'édifice. C'est la phase 2 qui a été retenue car elle présente l'état monumental le plus cohérent. Le temple s'inscrit dans le quadrilatère du péribole avec portique sur trois côtés, la façade donnant sur le *cardo*. Celle-ci se compose d'une grande entrée axiale à trois travées. On accède au temple par un *pronaos* hexastyle rectangulaire. L'édifice s'élève sur un haut podium. Une exèdre est greffée sur le déambulatoire dans l'axe du *pronaos*. La réflexion menée sur la restitution a également porté sur les charpentes du temple (galerie et *cella*).

Claudine Girardy-Caillat

■ Lauffray Jean. 1990. *La Tour de Vésone à Périgueux, Temple de Vesunna Pétrucoriorum*, 49e supplément à Gallia, Editions du CNRS, Paris 1990, 172 p., 27 pl. ht, plan.

AQUITAINE

Bibliographie archéologique régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents (revues, monographies, actes de colloques) reçus au centre de documentation du S.R.A. et des informations transmises par les auteurs des notices, depuis la parution du dernier bilan. Les documents qui étaient sous presse en 2002 sont donc inclus dans l'édition de 2003. Le bilan de 2003 est pris en compte dans son ensemble mais n'a pas fait l'objet d'un dépouillement par auteur.

Toutes périodes

- BARROUQUERE, Hervé, MERLET, Jean-Claude et VIGNAUD, Didier. Prospections et sondages sur les communes d'Arengosse et Beylongue (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, tome 22, p. 135-155 : ill.

- DUMONTEIL, Jacques. *Oloron-Sainte-Marie. Pyrénées-Atlantiques.* Pessac, Ausonius, 2003, 62 p. : ill., 3 plans h.t. (*Atlas Historique des Villes de France*).

- GATTI, Raribah. A 89 : l'héritage archéologique. *Le Festin,* 2003, n° 47, p. 128-129 : ill.

- LARRIEU, Bernard *et al. Léo Drouyn, les albums de dessins : Vol. 9, Léo Drouyn en Libournais.* Camiac-et-Saint-Denis, Editions de l'Entre-deux-Mers, 2002, 195 p. : ill.

- LARRIEU, Bernard *et al. Léo Drouyn, les albums de dessins : Vol. 10, Léo Drouyn en Médoc.* Camiac-et-Saint-Denis, Editions de l'Entre-deux-Mers, 2003, 223 p. : ill.

- LENGUIN, Michel. La singularité géologique basque. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 211-246 : ill.

Préhistoire

- ARMAND, Dominique, PLASSARD, Frédéric et PRAT, François. L'ours des cavernes de Font-de-Gaume III. *Paléo*, 2003, tome 15, p. 241-243 : ill.

- BORDA, Itxaro. Les rêves de Neandertal. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 67-76.

- BOURGUIGNON, Laurence, FAIVRE, Jean-Philippe et TURQ, Alain. La chaîne opératoire ramifiée : une particularité du moustérien ? résumé des communications du colloque : *Données récentes sur les modalités de peuplement et sur le cadre chronostratigraphique, géologique et paléogéographique des industries du Paléolithique inférieur et moyen en Europe. Rennes, 22-25 septembre 2003.*

- BOURGUIGNON Laurence et TURQ, Alain. Une chaîne opératoire de débitage discoïde sur éclat du Moustérien à denticules aquitain : les exemples de Champ Bossuet et de Combe-Grenal C.14. In *Discoid Lithic Technology : advances and implications,* éditeur scientifique Marco Peresani. Oxford, Archeopress, 2003, p. 131-152 : ill. (*B.A.R. International Series*, 1120.)

- BRACO, Jean-Pierre *et al.* Peut-on parler de débitage discoïde au Magdalénien ancien Badegoulien ? : présentation d'un schéma opératoire de production d'éclats courts normalisés. In *Discoid Lithic Technology : Advances and implications*, éditeur scientifique Marco Peresani. Oxford, Archeopress, 2003, p. 83-115 : ill. (*B.A.R. International Series*, 1120.)

- CASTEL, Jean-Christophe, CHAUVIERE, François-Xavier et MADELAINE, Stéphane. Sur os et sur dents : «les retouchoirs» aurignaciens de La Ferrassie (Savignac-de-Miremont, Dordogne). *Paléo*, 2003, tome 15, p. 29-50 : ill.

- CASTEL, Jean-Christophe et MADELAINE, Stéphane. Stigmates observés sur les dents de grands carnivores à l'Aurignacien. L'exemple de l'abri de la Souquette à Sergeac (Dordogne, France). *Paléo*, 2003, tome 15, p. 251-254 : ill.

- CHIOTTI, Laurent. Les productions lamellaires dans l'Aurignacien de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). *Gallia Préhistoire*, tome 45, p. 113-156 : ill.

- CHIOTTI, Laurent, PATHOU-MATHIS, Marylène et VERCOUTERE, Carole. Comportements techniques et de subsistance à l'Aurignacien ancien : la couche 11 de l'abri Pataud (Dordogne). *Gallia Préhistoire*, tome 45, p. 157-203 : ill.

- COUCHOUD, Isabelle. Processus géologiques de formation du site moustérien du Roc de Marsal (Dordogne, France). *Paléo,* 2003, tome 15, p. 51-67 : ill.

- DACHARY, Morgane. *Le Magdalénien des Pyrénées occidentales.* Thèse de Doctorat, Université de Paris X, 2002, 2 tomes, 299 p. : 47 fig. ; XLVII pl.

- DARRICAU, Joëlle. Les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya : une saga. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque,* 2003, Hors série, p. 77-88.

- DELLUC, Brigitte et Gilles. *Lascaux retrouvé.* Périgueux, Pilote 24, 2003, 364 p. : ill.

- DELLUC, Brigitte et Gilles. La grotte ornée de la Forêt (Tursac). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* tome 130, n° 1, p. 217-246 : ill.

- DELLUC, Brigitte et DELLUC, Gilles. Marcel Ravidat, inventeur de Lascaux. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2003, tome 130, n° 3, p. 491-510 : ill.

- DELLUC, Brigitte et DELLUC, Gilles. Griffades d'ours et pseudo-griffades paléolithiques en Dordogne. In le colloque «*Griffades et gravures» tenu les 19 et 20 octobre 2002, dans le cadre des recherches collectives internationales dans la grotte ornée de Roucadour (Thémines, Lot)* sous la direction de Michel Lorblanchet et de Jean-Marie Le Tensorer. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2003, tome 10, n° 2, p. 131-137 : ill.

- DIOT, Marie-Françoise *et al.* Utilisation des groupes polliniques dans la reconstitution des paléoenvironnements holocènes du marais de la Perge - nord Médoc - Gironde (France) : implications sur l'occupation humaine. *Revue d'Archéométrie,* 2002, n° 26, p. 157-169, ill.

- DJEMA, H. *Les industries lithiques dans le Sud-Ouest de la France durant les stades isotopiques 9 à 6 : à propos de la coexistence d'ensembles chrono-culturels différents, révision critique et étude de cas.* Mémoire de DEA de l'Université de Paris I, 2003.

- FERCHAL, Cendrille. *Modélisation des écoulements et des transferts de masse et de chaleur dans la grotte de Lascaux.* Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur spécialité : mécanique. Université de Bordeaux I, Ecole doctorale de sciences physiques et de l'ingénieur, 2003, 133 p. : ill.

- GATTI, Raribah. Les Eyzies-de-Tayac. Au pays des premiers hommes : entretien avec Céline Paul et Alain Turq. *Le Festin,* 2003, n° 46, p. 68-72 : ill.

- GENESTE, Jean-Michel. L'évaluation en archéologie préventive au Paléolithique. *Les Nouvelles de l'Archéologie,* 2003, n° 91, p. 51-52.

- GENESTE, Jean-Michel, HORDE, Tristan et TANET, Chantal. *Lascaux : une œuvre de mémoire.* Périgueux, éditions Fanlac, 2003, 142 p. : ill.

- GOUTAS, Nejma. Identification de deux procédés de débitage inédits du bois de cervidés dans les niveaux gravettiens de Laugerie-Haute Est et Ouest. *Paléo,* 2003, tome 15, p. 255-261 : ill.

- GOUTAS, Nejma. L'exploitation des bois de cervidés dans les niveaux gravettiens de la grotte d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques) : le procédé d'extraction de baguette par double rainurage longitudinal. In *L'industrie osseuse pré- et protohistorique en Europe. Approches technologiques et fonctionnelles. Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz,* 2003, n° 26, p. 19-28.

- HOFMAN, Jean-Marc. Premières visions du monde préhistorique. *Archeologia,* 2003, n° 401, p. 23-31 : ill.

- LABARGE, Aude. Une paroi, des tracés... du talent ! In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque,* 2003, Hors série, p. 171-190 : ill.

- LADIER, Edmée, WELTE, Anne-Catherine et PLASSARD, Jean. Relations griffades animales - traits anthropiques sur les parois de Rouffignac. In le colloque «*Griffades et gravures» tenu les 19 et 20 octobre 2002, dans le cadre des recherches collectives internationales dans la grotte ornée de Roucadour (Thémines, Lot)* sous la direction de Michel Lorblanchet et de Jean-Marie Le Tensorer. *Préhistoire du Sud-Ouest,* 2003, tome 10, n° 2, p. 139-144 : ill.

- LAFONT-COUTURIER, Hélène. Vénus et Caïen, figures de la préhistoire. *Le Festin*, 2003, n° 45, p. 6-7 : ill.

- LAHAYE, C. *et al. Datation par thermoluminescence de fragments de grès ferrugineux rubéfiés provenant du site paléolithique supérieur de la Honteyre, le Tuzan, Gironde.* Rapport de recherches 2003, 14 p. : 6 fig., 3 tabl.

- LENOBLE, Arnaud. *Le rôle du ruissellement dans la formation des sites préhistoriques : approche expérimentale.* Thèse de doctorat en Préhistoire et Géologie du Quaternaire sous la direction de Jean-Pierre Texier. Université Bordeaux 1, Ecole doctorale Sciences du Vivant, Géosciences, Sciences de l'Environnement, 2003, 306 p. : ill.

- LENOBLE, Arnaud *et al.* Impact de la solifluxion sur les niveaux archéologiques : simulation à partir d'une expérience en milieu actif et application à des sites paléolithiques aquitains. *Paléo*, 2003, tome 15, p. 105-121 : ill.

- LENOIR, Michel, LOIZEAU, Sigolène et MARTINEZ, Marc. Le bloc gravé de Saint-Germain-La-Rivière. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2002, tome 93, p. 59-56 : ill.

- LETOURNEUX, Claire. *Devine qui est venu dîner à Brassempouy ? : approche taphonomique pour une interprétation archéozoologique des vestiges osseux de l'Aurignacien ancien de la grotte des Hyènes (Brassempouy), Landes.* Thèse sous la direction de Nicole Pigeot. Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2003, 2 vol., 603 p.

- MAZZOLENI, Florent. Montée vers la Mouthe. *Le Festin*, 2003, n° 46, p. 73-75 : ill.

- MENET, Sabine. Grotte de Cussac : cimetière préhistorique en Dordogne. *H 20, la revue des sciences et de l'industrie en Aquitaine,* 2003, n° 1, p. 16-19 : ill.

- NORMAND, Christian. Du bloc à l'outil au Paléolithique. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 313-338 : ill.

- PEYRI, Marianne. Site de la colline de Gaztelu : 80 000 ans de richesses enfouies. *H 20, la revue des sciences et de l'industrie en Aquitaine*, 2003, n° 1, p. 16-19 : ill.

- PICARD, Jean-Jacques. *Le mythe fondateur de Lascaux*. Paris, L'Harmattan, 2003, 310 p. : ill.

- PRAT, François et DELPECH, Françoise. Le bison des steppes, Bison priscus bonajus, 1827, de la grotte d'Habarra à Arudy (Pyrénées-Atlantiques). *Paléo*, 2003, tome 15, Cahier spécial, p. 1-102 : ill.

- ROSENDAHL, Wilfried *et al.* Rediscovery of the Badegoule 5 skeletal remains (Badegoule, Le Lardin-Saint-Lazare, Dordogne, France) [Redécouverte des vestiges humains «Badegoule 5» (Badegoule, commune du Lardin-Saint-Lazare, Dordogne, France)]. *Paléo,* 2003, tome 15, p. 273-278 : ill.

- ROUSSOT, Alain. Roger Constant et la saga du Regourdou. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome 130, n° 2, p. 359-361 : ill.

- THIEBAUT, Céline. L'industrie lithique de la couche III du Roc de Marsal (Dordogne) : le problème de l'attribution d'une série lithique au Moustérien à denticulés. *Paléo*, 2003, tome 15, p. 141-167 : ill.

- VANHAEREN, Marian et D'ERRICO, Francesco. Le mobilier funéraire de la Dame de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) et l'origine paléolithique des inégalités. *Paléo*, 2003, tome 15, p. 195-238 : ill.

- WHITE, Randall et ROUSSOT, Alain. Résumé de ma vie : une note autobiographique de Denis Peyrony. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2003, tome 130, n° 3, p. 453-472 : ill.

Protohistoire

- BEYNEIX, Alain. Les ors pré- et protohistoriques girondins. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, 2003, n° 67, p. 32-34 : ill.

- BEYNEIX, Alain. Dolmens et menhirs d'Aquitaine. *Archeologia,* 2003, n° 398, p. 38-45.

- BEYNEIX, Alain. *Traditions funéraires néolithiques en France méridionale (6000-2200 avant J.-C.).* Paris, Errance, 2003. 287 p.

- BLANC, Claude et BUI THI MAI. L'affûtoir-polissoir du col de la Taillandère (Vallée d'Ossau, Laruns, Pyrénées-Atlantiques) : résultats du sondage (1995) et des analyses polliniques. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, tome 22, p. 45-59 : ill.

- BLOT, Jacques. Le message des architectures protohistoriques. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 45-66 : ill.

- BRIARD, Jacques. L'Âge du Bronze atlantique : actualisation. In *Préhistoire de l'Europe. Des origines à l'Âge du Bronze. Actes du 125e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Lille, 2000* sous la direction de René Desbrosse et André Thévenin. Paris, éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2003, p. 519-534 : ill.

- BRIARD Jacques et ROUSSOT-LARROQUE Julia. Les débuts de la métallurgie dans la France atlantique. In *Die Anfänge der Metallurgie in der Alten Welt The Beginnings of Metallurgy in the Old World.* Rahden -Westfal, Leidorf sous la direction de M. Bartelheim, E. Pernicka et R. Krause. *Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft,* 2003, Bd. 1, p. 135-160.

- BAILLOT, Magali et CHAIROPOULOS, Patricia. *Cinq villes de France, il y a 2000 ans.* In : *Arts et techniques de la Gaule romaine. Science et Vie*, 2003, Hors série, n° 224, p. 95.

- COLIN, Anne. Recherches récentes sur l'Âge du Fer dans le sud-ouest de la France, d'après la bibliographie des années 1995-2001. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 312-326.

- EBRARD, Dominique. Le coffre dolménique de Bagardi à Larrau, Soule. (Inventaire : J.-M. de Barandiaran, 1952 ; Fouille de sauvetage P. Boucher, 1968). In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 125-146 : ill.

- GABILLOT, Maréva et GOMEZ DE SOTO, José. La sculpture de l'Âge du Fer en France centrale et occidentale. Découvertes et recherches récentes, nouvelles perspectives. *Documents d'Archéologie Méridionale,* 2003, tome 26, p. 357-364.

- GELLIBERT, Bernard et MERLET, Jean-Claude. Le gisement du Moulin de Caillaou à Cère (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2003, tome 22, p. 115-134 : ill.

- GOMEZ DE SOTO, José, MILGENT, Pierre-Yves *et al.* La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes). *Gallia,* 2003, tome 60, p. 108-138 : ill.

- PUEYO, Christine. *Le site protohistorique de l'Isle-Saint-Georges : étude de la céramique.* TER de Maîtrise d'Archéologie sous la direction de Madame Anne Colin. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et Archéologie, 2003, 2 vol., 69 p., bibliogr. ; annexes : 20 planches, 30 fig.

- QUILLIEC, Bénédicte. *L'épée atlantique : échanges et prestiges au Bronze final.* Thèse de doctorat de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne réalisée sous la direction de P. Brun, soutenue le 11 décembre 2003 devant un jury composé de M. Lichardus-Itten, C. Mordant, M. Pernot, S. Needham et M. Ruiz-Galvez Priego. 3 vol., 893 p., 40 fig., 15 tabl., 50 cartes, 117 pl.

- RIUNE-LACABE, Sylvie et COLIN, Anne. Bergerac, Le Therme : deux fosses du début de Ier Âge du Fer en Dordogne. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 7-23 : ill.

- ROGER, Jacques . Nouvelles données sur la nécropole protohistorique du Pas de Pajot à Salles. *Revue Archéologique de Bordeaux,* 2002, tome 93, p. 57-62 : ill.

- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. Epée de Mörigen draguée en Garonne en amont de Bordeaux. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2003, tome 10, n° 2, p. 211-220 : ill.

- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. Le Bronze atlantique entre Loire et Pyrénées : données et problèmes... In *Préhistoire de l'Europe. Des origines à l'Âge du Bronze. Actes du 125e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Lille, 2000* sous la direction de René Desbrosse et André Thévenin. Paris, éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2003, p. 535-566 : ill.

- ROUSSOT-LARROQUE, Julia et POISSONNIER, Bertrand. Hache plate en cuivre de Pessac (Gironde). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2003, tome 10, n° 2, p. 225-228 : ill. ; 2004, addendum, tome 11, n° 2, p. 101-102.

Histoire

- ARANEDER, Jeanne et ETCHEGOHEN, Michèle. Pierres de Soule. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque,* 2003, Hors série, p. 159-170.

- ATKIN, John. Une contribution de l'archéologie navale à l'étude des ports atlantiques européens de l'Antiquité au Moyen Age : le réemploi d'éléments de bateaux dans les structures portuaires. Compte-rendu de Mémoire de maîtrise d'archéologie sous la direction du Professeur Francis Tassaux et de Patricia Sibella, Docteur en Archéologie, Université Michel de Montaigne. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 339-340.

- BARBET, Alix. Peintures de Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone - Les peintures en place. *Aquitania*, 2003, tome 19, p. 81-126.

- BARITAUD, Thierry. Le cloître de la cathédrale Saint-Front. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2003, tome 130, n° 2, p. 277-284.

- BARRAUD, Dany. Burdigala y su puerto. In *Gijon puerto romano. Navegacion y comercio en el Cantabrico durante la antigüedad,* édition scientifique Carmen Fernandez Ochoa. Barcelone, Lunwerg editores, 2003, p. 212-221 : ill.

- BARRAUD, Dany et REGALDO-SAINT BLANCARD, Pierre. La façade orientale de l'enceinte antique de Bordeaux : nouvelles données et nouvelles hypothèses. In *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin.* Textes réunis par Jean-Pierre Bost, Jean-Michel Roddaz et Francis Tassaux. Ausonius-Publications Mémoires, 2003, n° 09, p. 115-129.

- BARRERE, Jean. L'abbaye de Saint-Jean de la Castelle (Duhort, Landes). *Bulletin de la Société de Borda,* 2003, n° 472, p. 429-452 : ill.

- BERDOY, Anne. Maisons fortes des vallées béarnaises (XIIe-XIVe siècles). *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 221-252 : ill.

- BERGER, Michel. Voies pavées et Pays Basque. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 19-44 : ill.

- BERTHAULT, Frédéric. La croix-reliquaire de Montcaret. *La Revue du Louvre et des Musées de France,* 2003, n° 3, 6 p. : ill.

- BERTHIER, Marcel. Conflits entre les abbayes de Cadouin et de Faise au milieu du XVIIe siècle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2003, tome 130, n° 3, p. 427-430.

- BERTHIER, Marcel. Les églises de Trémolat vues par Léo Drouyn (19 septembre 1846). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2003, tome 130, n° 3, p. 431-446 : ill.

- BEYRIE, Argitxu *et al.* La métallurgie du fer au Pays Basque durant l'Antiquité. Etat des connaissances dans la vallée de Baigorri (Pyrénées-Atlantiques). *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 46-66 : ill.

- BEZKOROWAJNY, Philippe. La restauration de l'église Saint Jean-Baptiste de Coutras. *Bulletin de liaison du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Coutras,* 2003, tome 25, p. 49-60 : ill.

- BONNEAU, Laure. Les prieurés de l'abbaye de la Sauve-Majeure dans l'Entre-deux-Mers bordelais. Compte-rendu de Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Isabelle Cartron, Maître de Conférences, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2003. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 343-344.

- BOST, Jean-Pierre. La diffusion des bronzes de Nîmes et de Lyon en Aquitaine au début de l'Empire romain. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2002, tome 93, p. 276-279.

- BOUET, Alain. Les thermes des provinces gauloises. In *Thermae gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises. Aquitania,* 2003, sup. 11, p. 549-723 : ill. (Ausonius Mémoires ; 10)

- BOUET, Alain et TOBIE, Jean-Luc. Les thermes d'Imus Pyrenaeus (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques). *Aquitania*, 2003, tome 19, p. 155-179 : ill.

- BOULFIE, Joël. L'église Saint-Saturnin de Baurech : approche archéologique d'une charpente «gothique». *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2002, tome 93, p. 121-140 : ill.

- BOULIO-GILLET, Sophie *et al.* Découvertes à Saint-Émilion. *Aquitaine Historique*, 2003, n° 61, 20 p. : ill.

- BRUSADIN-LAPLACE, Delia et CABON, Christine. Les tumuli de Livron (Pyrénées Atlantiques). In *Origini preistoria e protostoria delle civilta antiche,* 2003, XXV, p. 193-218 : ill.

- BUFFIERES, Louis de. L'Itinéraire d'Antonin : étude sur la localisation des stations de Summus Pyrenaeus, Imus Pyrenaeus et Carasa. *Bulletin du Musée Basque*, 2003, n° 162, p. 3-28 : ill.

- CAILLARD, Antoine. Toponymie de Haux et des environs. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2003, n° 9, p. 27-36.

- CAILLARD, Antoine. L'église de Haux : descriptif. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2003, n° 9, p. 37-42 : ill.

- CAILLARD, Antoine. La chapelle Saint-Roch de Haux. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2003, n° 9, p. 57-60 : ill.

- CALMETTES, Philippe. L'Estey et le port en Bordelais à la fin du Moyen Âge d'après les Archives Historiques du département de la Gironde. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2002, tome 93, p. 141-149 : ill.

- CEROU, Elisée. Le Drot ou le Dropt ? Appellation d'Origine Ibérique, suivie d'un Culte Druidique de l'Eau ? *Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier*, 2002-2003, n° 12, p. 1-86 : ill.

- CHARPENTIER, Xavier. Hure antique : état des connaissances et nouvelles données. *Revue Archéologique de Bordeaux,* 2002, tome 93, p. 63-92 : ill.

- CHAUSSIVERT, Marie. *Les églises médiévales du canton de Sarlat en Dordogne.* TER sous la direction de Jacques Lacoste. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et d'Archéologie, 2003, 2 vol., 132 p. : ill. ; 142 planches, 12 p.

- CHAUSSIVERT, Marie. Les églises médiévales du canton de Sarlat. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2003, tome 130, n° 3, p. 479-490 : ill.

- CHAZAUD, Emmanuel du. La maison des «Dames de la Foi» à Périgueux. *Le Festin*, 2003, n° 45, p. 14-15 : ill.

- CONNAN, Jacques *et al.* Identification de poix et de résine de conifère dans des échantillons archéologiques du lac de Sanguinet : exportation de poix en Atlantique à l'époque gallo-romaine. *Revue d'Archéométrie*, 2002, n° 26, p. 177-196 : ill.

- CONNANGLE, Alain. Eglises fortifiées du Périgord. *Le Festin*, 2003, n° 44, p. 54-61 : ill.

- COSTES, Alain. La poterie utilisée dans la périphérie de l'Albret de la fin de l'Ancien Régime à la restauration. Dépôts de Condom (Gers) et du Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne). *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 2003, n° 25, p. 3-11 : ill.

- CRAMPE, Béatrice, MUYLDER, Marjolaine de et GAY, Clément. Un exemple de fortification de terre en Béarn : la motte d'Astis, canton de Thèze, Pyrénées Atlantiques. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, tome 22, p. 61-68 : ill.

- DAVERAT, Loïc. Les voies antiques entre Charente et Garonne. Compte-rendu de Mémoire de maîtrise d'archéologie sous la direction du Professeur Francis Tassaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2003. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 336-338.

- DELMONT, Estelle. *L'abbaye et le bourg monastique de Cadouin au Moyen Âge : une fondation particulière de Géraud de Sales.* TER sous la direction de Isabelle Cartron. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et d'Archéologie, 2003, 2 vol., 153 p., bibliogr. ; annexes, 122 planches.

- DOUCET, Audrey. *Labastide-Cézeracq : éléments de domination paysanne à la fin du Moyen Âge à partir du registre III.36 des ADPA.* TER d'Histoire médiévale préparé sous la direction de M. J.P. Barraqué. Université de Pau et des Pays de l'Adour, UFR de Lettres, Langues et Sciences humaines, 2003, 183 p. : ill.

- DUBEDAT, Paul. *La villa gallo-romaine du Gleyzia d'Augreilh et Saint-Pé-de-Mazères.* Pau, Princi Negre, 2003, 170 p. : ill.

- DUPUIS, Martial. Les étains. Petite histoire stannique de Bordeaux. Première partie : des origines à 1691. *Bulletin de liaison du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Coutras*, 2003, n° 25, p. 9-30 : ill.

- DUVERT, Michel. Maçonnerie et tailleurs de pierre à Sare. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque,* 2003, Hors série, p. 97-124 : ill.

- DU VIGNAU, Anne. Eglise Saint-Etienne de Loupes. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2003, n° 9, p. 90-107 : ill.

- FABOUET, Anne-Cécile. *Essai typochronologique des sarcophages monolithes de Bordeaux et Bazas.* Mémoire de maîtrise sous la direction de Isabelle Cartron. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et Archéologie, 2003, 3 vol., 187 p. : 330 fig., 333 photogr.

- FABRE, Georges. Inscription et sculpture à caractère religieux d'époque romaine découvertes à Iluro (Oloron, Pyrénées-Atlantiques). *Aquitania*, 2003, tome 19, p. 67-80 : ill.

- FOURDRIN, Jean-Pascal et MONTURET, Raymond. La portion de l'enceinte antique de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) attenante à l'ancien hôtel du Gouvernement. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, tome 22, p. 27-43 : ill.

- FOURNIOUX, Bernard. *Montignac au Moyen Âge. Histoire du peuplement et de l'occupation du sol.* S.l., 2003. 240 p.

- GABORIT, Michelle. *La chapelle d'Ausone à Saint-Émilion.* Bordeaux, Editions Confluences, 2003, 37 p. : ill.

- GALOP, Didier *et al.* Palynologie et histoire des activités humaines en milieu montagnard. Bilan provisoire des recherches et nouvelles orientations méthodologiques sur le versant nord des Pyrénées. *Archéologie du Midi Médiéval,* 2003, tome 21, p. 159-170.

- GALOP Didier *et al.* Métallurgie et histoire de l'environnement au cours des cinq derniers millénaires en Pays basque nord (Vallée de Baigorri, Pyrénées-Atlantiques, France) : premiers résultats d'une approche interdisciplinaire. *Archeologia Postmedievale*, 2002, n° 6, p. 155-169.

- GATTI, Raribah. Le trésor de Vésone : entretien avec Elisabeth Pénisson, conservateur du site et du musée gallo-romain de Périgueux. *Le Festin,* 2003, n° 46, p. 62-65 : ill.

- GERBER, Frédéric. 2 000 ans sous les quais. *Le Festin*, 2003, n° 44, p. 8-9 : ill.

- GIBUT, Pascal. Précisions sur l'occupation antique de Candresse (Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 2003, n° 470, p. 155-188 : ill.

- GRILLON, Louis. Le prieuré Saint-Jean de Merlande. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome 130, n° 3, p. 402-413.

- GRUET, Yves et BONNISSENT, Dominique. Des coquilles Saint-Jacques (Pecten Maximus) taillées avant d'être vendues aux pèlerins ? *Revue d'Archéométrie,* 2002, tome 26, p. 112-123 : ill.

- GUEDON, Anne. *Oloron Sainte-Marie et ses environs à l'époque gallo-romaine (Ier-Ve siècles de notre ère) : l'apport du mobilier céramique.* TER sous la direction de M. François Réchin. Université de Pau et des Pays de l'Adour, UFR de Lettres, 2003, 2 vol., texte : 247 p., bibliogr. ; catalogue : [80] p.

- GUILLOT, Marion. Bordeaux dans tous ses états... et à toutes les époques. *H 20, la revue des sciences et de l'industrie en Aquitaine*, 2003, n° 1, p. 20-21 : ill.

- GUIRAL, Carole. *Les moulins sous la dépendance du prieuré de La Réole (fin Xe siècle-fin XVIe siècle).* TER sous la direction de Isabelle Cartron. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et d'Archéologie, 2003, 2 vol., 129 p. ; annexes, 77 p.

- HOCHULI-GYSEL, Anne. L'Aquitaine : importations et productions au Ier siècle av. J.-C. et au Ier siècle ap. J.-C. In *Echanges et commerce du verre dans le monde antique.* Montagnac, Monique Mergoil, 2003. - p. 177-193.

- JOINEAU, Vincent. L'Estey de la Jaugue : port et moulins à eau. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2003, n° 9, p. 116-124 : ill.

- LACOMBE, Claude. De la Tour de la Vizonne à la Tour de Vésone. Réflexions autour d'un toponyme et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique. *Aquitania*, 2003, tome 19, p. 266-282 : ill.

- LAFOURCADE, Maïté. Quelques notes sur les maçons labourdins. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 191-210 : ill.

- LASCAUD, John-Henry. *La mosaïque dans la cité des Pétrucores.* Mémoire de D.E.A. d'histoire ancienne, sous la direction de Robert Bedon. Université de Limoges, 2003.

- LASCAUD, John-Henry. Evolution topographique de Périgueux, des origines à la fin du Moyen Age. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2003, tome 130, n° 2, p. 285-288.

- LEULIER, Renée. Fort Médoc : un fort élevé parmi les marécages. *Le Festin,* 2003, n° 45, p. 30-35 : ill.

- MAGIMEL-PELONNIER, Jacques. Capdrot, lieu de mémoire. *Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier*, 2002-2003, n° 12, p. 87-108.

- MARIAN, Jérôme. La villa gallo-romaine Saint-Romain de Loupiac : état et avancée des travaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 2002, tome 93, p. 93-102 : ill.

- MAUDUIT, Thierry. La tour de Mons commune de Soussans (Gironde). *Aquitaine Historique*, 2003, n° 60, p. 4-9 : ill.

- MAURIN, Louis. Bignanos-Lamothe - Boios. In *Les capitales éphémères en Gaule romaine,* dossier dirigé par Alain Ferdière. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, 2003, n° 66, p. 10-11 : ill.

- MAZEL, Caroline. Le musée gallo-romain de Périgueux par Jean Nouvel. «Respecter les mémoires du lieu». *Le Festin*, 2003, n° 46, p. 66-67 : ill.

- MIGEON, Wandel et ZIEGLE, Anne. Nouveaux blocs inscrits ou décorés dans le rempart antique de Bordeaux. *Aquitania*, 2003, tome 19, p. 290-299 : ill.

- MONCOURT, Sébastien. L'occupation funéraire des habitats ruraux gallo-romains du bassin de l'Adour et du département du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers). Compte-rendu de Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Isabelle Cartron, Maître de Conférences, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2003. *Aquitania,* 2003, tome 19, p. 341-342.

- MONCOURT, Sébastien. *L'occupation funéraire des habitats gallo-romains du bassin de l'Adour et du département du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers).* Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Isabelle Cartron. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et d'Archéologie, 2003, 3 vol., 1. Catalogue : 219 p. ; 2. Synthèse : 120 p., bibliogr. ; 3. Annexes (figures, planches, cartes, graphiques) : 76 fig., 79 planches, 5 cartes, 6 graphiques.

- MOREAU, Jacques. Les guerres en Gaule : la paix romaine. *Cahiers Méduliens*, 2003, n° 39, p. 3-15 : carte.

- NOBLIA, Claire. Les meules à grains. In *Pierre et pays. Bulletin du Musée Basque*, 2003, Hors série, p. 289-312 : ill.

- PECHEUX, Barbara. Salies, reine des eaux salées. *Le Festin* ; 2003, n° 44, p. 46-53 : ill.

- PRIOTTI, Jean-Philippe. Basques péninsulaires et réseaux portuaires en Méditerranées (fin XIII - milieu XVIe siècle). In *Cabotages et réseaux portuaires (XVe-XIXe siècles).* Aix-en-Provence, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 2003. *Rives nord-méditerranéennes,* 2003, n° 13, p. 33-46 : notes.

- PUCHEU-LASHORES, Corinne. Occupation du sol d'un secteur du Vic-Bilh au Bas Moyen Âge (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2003, tome 22, p. 69-83 : ill.

- PUYOO, Laurence et ZUBILLAGA, Inaki. Prospections archéologiques dans le quartier d'Abesse à Saint-Paul-lès-Dax (Landes). *Bulletin de la Société de Borda,* 2003, n° 469, p. 51-64 : ill.

- REGALDO-SAINT BLANCARD, Pierre. A propos de l'angle nord-est de l'enceinte antique de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux,* 2002, tome 93, p. 103-115 : ill.

- RUAULT, Marie-Cécile. *La Commission des monuments historiques de la Gironde : une expérience départementale de protection du patrimoine (1839-1866).* Mémoire DEA d'histoire du droit médiéval, moderne et contemporain. Université de Bordeaux 4, 2003, 92 p.

- SCHOONBAERT, Sylvain. Une place pour la cathédrale de Bordeaux : l'isolement de Saint-André (1807-1888). *Histoire Urbaine,* 2003, tome 7, p. 141-162 : ill.

- SEIGNE, Jacques. Beneharnum / Lescar (Pyrénées-Atlantiques). A propos de quelques découvertes anciennes effectuées autour de la cathédrale. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, tome 22, p. 7-26 : ill.

- SERAPHIN, Gilles. Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc. In *La maison au Moyen Age dans le Midi de la France. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France,* Hors série 2002, p. 145-201: ill.

- SOUQUE, Henri et GSELL, Gérard. *Lormont, en fouillant le passé : des origines à 1789.* Lormont : les Amis du vieux Lormont, 2003, 207 p. : ill.

- URRUTIBEHETY, Clément. Pierres et moulages au musée de Basse-Navarre. In *Pierre et pays.* Bulletin *du Musée Basque,* 2003, Hors série, p. 381-400 : ill.

- VACHIA, Florence. L'église Saint-Barthélémy de Cunèges (canton de Sigoulès). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2003, tome 130, n° 3, p. 414-420 : ill.

- VACHIA, Florence. L'église Saint-Pierre de Couture. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2003, tome 130, n° 3, p. 421-426 : ill.

- VEDRENNE, Jean-Marie. La porte de l'ancienne église de Drayaux retrouvée grâce au croquis de Léo Drouyn. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2003, tome 130, n° 3, p. 447-452 : ill.

- VERDIN, Florence. La diffusion des amphores italiques dans la vallée de la Garonne. Bilan préliminaire et perspectives. In *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin.* Textes réunis par Jean-Pierre Bost, Jean-Michel Roddaz et Francis Tassaux. Ausonius-Publications Mémoires, 2003, n° 09, p. 13-29.

- VERDON, Jean-Pierre. Sur les pas des pèlerins. *Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier,* 2002-2003, n° 12, p. 109-133 : ill.

- VIVANT, Marie-Camille. *Le culte de Gérard de Corbie et son rapport à l'architecture de la Sauve Majeure.* TER sous la direction de Isabelle Cartron. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et d'Archéologie, 2003, 2 vol., 98 p., bibliogr. ; annexes, 121 planches.

- ZIEGLE, Anne. Un trésor national acquis par la Ville de Bordeaux : le sanctuaire de Mézin (Lot-et-Garonne). *Revue Archéologique de Bordeaux,* 2002, tome 93, p. 117-120 : ill.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

Personnel du Service régional de l'Archéologie (en septembre 2004)

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
BARRAUD Dany	Conservateur régional de l'Archéologie	Responsable du service.
MOUSSET Hélène	Conservateur du Patrimoine	Responsable de la carte archéologique.
COUTURES Philippe	Ingénieur de recherche	Lot-et-Garonne.
BERTHAULT Frédéric	Ingénieur d'études	Gironde rurale, Montcaret (24) et Villeneuve-sur-Lot (47).
COLLIER Annie	Ingénieur d'études (3/4 temps)	Gestion des plans locaux d'urbanisme et études d'impacts.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur d'études (Détaché du CNRS)	Gironde urbaine, Communauté urbaine de Bordeaux.
BIGOT Olivier	Assistant ingénieur	Carte archéologique.
FERULLO Olivier	Assistant ingénieur	Landes et Pyrénées-Atlantiques.
GAILLARD Hervé	Assistant ingénieur	Dordogne et Carte archéologique.
LHOMME Jean-Paul	Assistant ingénieur	Animations. Gestion des dépôts. Exposition.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Sondages et carte archéologique.
CAMBRA Patrice	Technicien de recherche	Prises de vues. Gestion du laboratoire et des collections photographiques.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Gestion des documents d'urbanisme, sondages et redevance archéologique.
DEMAILLY Sylvie	Technicienne de recherche	Suivi des travaux et gestion scientifique des grottes ornées d'Aquitaine. Secrétariat du comité international de Lascaux. Gestion des documents d'urbanisme.
NORMAND Christian	Technicien de recherche (Détaché EN)	Gestion du dépôt d'Hasparren. Sondages et suivi des travaux en Pyrénées-Atlantiques et Landes.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Atelier graphique, D.A.O et sondages.
LAPRIE Mauricette	Chargée d'étude documentaire	Responsable du centre de documentation.
BREAUD Christine	Adjoint administratif	Gestion financière et administrative. Secrétariat de la C.I.R.A.
BOUYSSOU Rose-Lise	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du centre de documentation.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du conservateur, bilans scientifique et d'activité. Gestion des arrêtés de prescription.
RONIN Nicole	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, courrier, standard.

Index des auteurs de notices

Abaz, Bernard 110
Augry, Stéphane 27, 125, 157
Ballarin, Catherine 64
Barraud, Dany 170
Barrouquère, Hervé 90, 98, 103
Benoit, Jean-Paul 32
Berdoy, Anne 141
Berthault, Frédéric 30, 170
Beyrie, Argitxu 164
Borgard, Philippe 170
Boudriot, Gilbert 36
Bourguignon, Laurence 19
Brenet, Michel 102
Brocheriou, Dominique 77
Bruxelles, Laurent 102
Buffières, Louis (de) 160
Caillat, Pierre 170
Callegarin, Laurent 134, 138, 144
Cartron, Isabelle 59
Casagrande, Fabrice 171
Castex, Dominique 59
Cavalin, Florence 130
Chabrié, Christophe 114, 116, 170
Chadelle, Jean-Pierre 37, 42, 43
Charpentier, Xavier 47, 73
Chauvière, François-Xavier 123
Chopin, Jean-François 133, 139, 162
Colin, Anne 25
Cornec, Thierry 82
Costamagno, Sandrine 123, 152
Courtaud, Patrice 39, 151
Coutures, Philippe 76
Dachary, Morgane 123
Darles, Christian 138
Demars, Pierre-Yves 36
Detrain, Luc 119, 124
Deville, Alain 32
Dibble, Harold L. 24
Dumonteil, Jacques 144
Dumontier, Patrice 151
Duvivier, Benoît 156
Eastham, Ann 123
Echevarria, Félix 153
Faivre, J.-Ph. 21
Ferrier, Catherine 36, 123, 151
Ferullo, Olivier 92, 139
Fourdrin, Jean-Pascal 132, 139, 144
Fourloubey, Christophe 19, 34, 41, 82
Gaidon-Bunuel, Marie-Agnès 170
Galop, Didier 173
Gambier, Dominique 123
Garnier, Jean-François 170
Gay, Clément 161
Gerber, Frédéric 52
Gineste, Marie-Christine 20, 24, 33, 34, 42, 59, 66, 84, 87, 124, 141, 154
Girardy-Caillat, Claudine 33, 34, 170, 173
Goldberg, Paul 24
Goutas, N. 152
Grancha, Christophe 52
Guedon, Anne 90, 97, 144
Guerre, Jocelyne 18, 29
Guibert, Pierre 21
Hanry, Alexandra 39
Huguet, Jean-Claude 58
Jacques, Philippe 30, 170
Jean, Ezéchiel 48
Jégouzo, Anne 38, 46
Jouneau, David 20
Kammenthaler, Éric 164
Kerloc'h, Gilles 85
Labuzan, Franceline 79
Lagrange, Marie-Ange 76
Lahaye, Christelle 21
Lasserre, Thierry 85
Lavigne, Etienne 144
Lenoir,.Michel 68, 77
Lourenço, Jean-Marie 79
Lucas, Géraldine 35
Magnant, François 73
Marchet, Gwénaëlle 29
Marembert, Fabrice 26, 64
Marin, Agnès 141
Marsan, Philippe 85
Massan, Patrick 64
Maurin, Bernard 94, 96
McPherron, Shannon J.-P. 24
Mendiboure, Marie 156

Merlet, Jean-Claude 90, 92, 95, 103
Michel, Patrick 136
Migeon, Wandel 49
Millet, Dominique 167
Millet, Françoise 167
Moizan, Emmanuel 38, 46
Montigny, Adrien 57
Morala, André 39
Moreau, Nathalie 29, 47, 59, 60, 66, 78
Morlàas-Courties, Bernard 153
Morlàas-Courties, Marina 153
Murat, Laurence 86
Muylder, Marjolaine (de) 161
Normand, Christian 86, 152
Palué, Marie 36
Parent, Gilles 164
Patrouilleau, Sarah 21
Pernot, Michel 170
Peyrony, Florian 32
Peyrony, Jean-Guy 32
Piat, Jean-Luc 66, 68, 144
Pichonneau, Jean-François 148
Plana-Mallart, Rosa 161
Plassard, Frédéric 36
Pousthomis, Bernard 28, 84
Prodéo, Frédéric 64, 171
Pujol, Géraud 97
Reautez, Charlène 161
Réchin, François 138, 139, 144, 161
Rendu, W. 152
Rimé, Marc 19, 28, 33, 74, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 118
Roussot-Larroque, Julia 67
Sandoz, Gérard 25, 47, 82, 101
Saule, Marcel 153
Scuiller, Christian 57
Sellami, Farid 26
Silhouette, Hélène 52, 57
Sireix, Christophe 56, 170
Stéphant, Pierrick 90
Sylavie, Steven 20
Tarriño, A. 152
Turq, Alain 21
Vanhaeren, Marian 123
Verdin, Florence 168
Vignaud, Didier 85, 86, 90, 97, 98, 103
White, Randall 152
Wozny, Luc 128, 146
Wuscher, Patrice 90, 150

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2003

Index des sites et des communes

Agen (Route d'), BERGERAC (24) 19
AIRE-SUR-L'ADOUR (40),
Déviation R.N. 124/R.N. 1334 82
AIRE-SUR-L'ADOUR (40),
Houns de Pourroute, Larrivière 82
Allées (Les), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (33) 66
Alun et artisans en Aquitaine (L') 168
Anglade sud, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 113
ARANCOU (64),
- Bourouilla 122
- Lespiauc 123
ARNÉGUY (64),
Leizar Ateka et Loibeltx/Behisarokoborda 159
Arribèra deus Gleisiars (*Villa* de l'),
LALONQUETTE (64) 136
Arthous (Abbaye d'), HASTINGUES (40) 86
ARTIGUELOUVE (64), Bourg sud, Castetbielh 124
Auzias (22, rue Henri), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 114
Auzias (Rue Henri), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 115
Baïgorry (vallée de) (64),
Prospection mines et métallurgie 164
BARP (LE) (33), Au Chantier 46
BAS-MAUCO (40), Contournement est 101
BAYONNE (64),
- Casernes de la Nive 1 125
- Casernes de la Nive 2 126
- L'enceinte antique 131
- Notre Dame 129
- Rue Montaut 129
Beauclaveau nord, MAREUIL-SUR-BELLE (24) 29
Bedat, COLAYRAC-SAINT-CIRQ (47) 106
BÈGLES (33), 126, route de Toulouse 46
Behisarokoborda, ARNÉGUY, SAINT-MICHEL (64) . 159
Beigmau (Vallon de), SALIES de BEARN (64) 152
Bel Air, MAS D'AGENAIS (LE) (47) 110
BERGERAC (24),
- La Conne ouest 18
- La Vallade nord 19
- Route d'Agen 19
Bertin, BEYCHAC ET CAILLAU (33) 47
BEYCHAC ET CAILLAU (33), Bertin 47
BEYNAC-ET-CAZENAC (24),
Territoire des Sarrasins 20
BIAS (47), Pech de Ville – Plaine II 106
Bidau-Meste, OUSSE-SUZAN (40) 90
BILLÈRE (64),
- Déviation nord-sud de Pau 161
- Vallon du Mohédan 132
BIRON (64), Terroir des Bois 133
BLAYAIS (33), Prospection à l'aide d'un
détecteur de métaux 76
Bois (Terroir des), BIRON (64) 133
Bonnac (Îlot), BORDEAUX (33) 57
BORDEAUX (33),
- 6 rue Arnaud Miqueu 57
- Grand Hôtel 55
- Îlot Bonnac 57
- Le réseau viaire de l'Antiquité à nos jours ... 48
- Place de la Bourse 52
- Rue du Fort-Louis 57
- Tracé et sites du tramway 49
BOURDEIX (LE) (24), L'église 20
Bourg (Le), VIRELADE (33) 74
Bourg sud, ARTIGUELOUVE (64) 124
BOURG-DES-MAISONS (24), Le Réclaud 20
BOURGNAC (24),
- Le Maillet 40, 42
- Les Brandissous 42
Bourouilla, ARANCOU (64) 122
Bourse (Place de la), BORDEAUX (33) 52
Brandissous (Les),
BOURGNAC, LÈCHES (LES) (24) 42
Braudies (Les), SAINT-JEAN-DE-COLE,
SAINT-PIERRE-DE-COLE (24) 43
Breuil (Le), DOUZE (LA) (24) 27
Cabanes (Les), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (33) 66
Camp de César (Le),
COULOUNIEIX-CHAMIERS (24) 25
Camp du Mus (Le), DOAZIT (40) 85
CAMPAGNE DU BUGUE (24), Roc de Marsal 21
Canodonne (moyenne vallée de la)
DAIGNAC, ESPIET (33) 76
Carensac, SAINT-QUENTIN-DE-BARON (33) 66
Carrière Boudeau, SAINT-JEAN-DE-COLE,
SAINT-PIERRE-DE-COLE (24) 43
CARSAC-AILLAC (24), Pech de l'Azé IV 22
Casse (Grand), SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC (33) 67
CASTANDET (40), Four Lamothe 83

Castetbielh, ARTIGUELOUVE (64) 124
Change (Boulevard du Petit), PERIGUEUX (24) 33
Chantier (Au), BARP (LE) (33) 46
Chapelle (Chemin de la),
VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 114
Chapelle (La), JAU-DIGNAC ET LOIRAC (33) 58
CHATEAU-L'EVEQUE (24), La Gorce 24
Cluzeau (Le), SAINT-AULAYE (24) 37
Cluzeau (Rue du), PERIGUEUX (24) 34
Cluzeau souterrain de Puyraud, MIALET (24) 30
COLAYRAC-SAINT-CIRQ (47), Bedat 106
Commarque *(Castrum* de),
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (LES) (24) 27
Condat (Quartier du), LIBOURNE (33) 59
Conne ouest (La), BERGERAC (24) 18
Contournement est,
BAS-MAUCO, SAINT-SEVER (40) 101
Corbière (rue de la), LIBOURNE (33) 59
Cornélien et Lanusse Est, LOUPIAC (33) 59
COULOUNIEIX-CHAMIERS (24),
- La Rampinsolle nord 25
- Le Camp de César 25
CREYSSE (24), La Nauve nord 26
DAIGNAC (33), Moyenne vallée de la Canodonne 76
DAMAZAN (47), Monican 107
DAX (40), 11 cours du Maréchal Foch 84
DAX (40), 19, cours Saint Pierre 84
Déviation R.N. 124, AIRE-SUR-L'ADOUR (40) 82
DOAZIT (40), Le Camp du Mus 85
Dodie (La), MONTCARET (24) 29
Doumer (5 rue Paul), PERIGUEUX (24) 33
Doussain (Champ de), PEINTURES (LES) (33) 60
DOUZE (LA) (24), Le Breuil 27
Douze (Parking de la), MONT-DE-MARSAN (40) 86
Droundak (La cavité sépulcrale de),
SAINTE-ENGRÂCE (64) 150
Duras (Route de), LÉVIGNAC DE GUYENNE (47) ..109
Église, SAINTE-COLOMBE (33) 68
Église, BOURDEIX (LE) (24) 20
Église, FALEYRAS (33) 58
Église (Place de l'),
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE (24) 37
Enceinte antique, BAYONNE (64) 131
Enceintes urbaines, OLORON-SAINTE-MARIE (64) 142
Ermitage, AGEN (47) 168
ESPIET (33), Moyenne vallée de la Canodonne 76
Exploitation du silex Bergeracois au Néolithique 171
Extraction de deux pirogues, SANGUINET (40) 94
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (LES) (24),
Castrum de Commarque 27
FALEYRAS (33), L'église 58
Foch (11 cours du Maréchal), DAX (40) 84
Font Pepy (La), SAINT-JEAN-DE-COLE,
SAINT-PIERRE-DE-COLE (24) 43
Fort-Louis (Rue du), BORDEAUX (33) 57
Francheville (Place), PERIGUEUX (24) 33
GABARRET (40), Itinéraire à grand gabarit 102
Genévriers (Les Grands), LIMEYRAT (24) 28
GINESTET (24), RD 709 42
EST GIRONDE (33),
Prospection au détecteur de métaux 77
Gone (Chez), RIBERAC (24) 34
Gorce (La), CHATEAU-L'EVEQUE (24) 24
GOUTS (40), *Vicus* de Gouts 85, 86
Gouts (*Vicus* antique de), TARTAS (40) 96
Grange (La), MONTESQUIEU (47) 111
Guynemer (Îlot), OLORON-SAINTE-MARIE (64) 144
Guynemer (Zac de), OLORON-SAINTE-MARIE (64) 146
Halage (48, Chemin du), PÉRIGUEUX (24) 33
HASTINGUES (40), Abbaye d'Arthous 86
Herm (Le château de l'), ROUFFIGNAC-
SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24) 36
Honteyre (La), TUZAN (LE) (33) 68
Hôtel (Grand), BORDEAUX (33) 55
IHOLDY (64), Grotte d'Unikoté 135
ISLE-SAINT-GEORGES (33),
Restructuration du poste source 78
Isturitz (Grotte d'),
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64) 151
Itinéraire à grand gabarit, GABARRET,
LOSSE, MAILLAS (40) 102
JAU-DIGNAC ET LOIRAC (33), La Chapelle 58
Lafon, LAGRUÈRE (47) 108
LAGRUÈRE (47), Lafon 108
LALONQUETTE (64),
Villa de l'Arribèra deus Gleisiars 136
Lamothe (Four), CASTANDET (40) 83
LANGON (33) 78
Larla (Le centre sidérurgique antique de),
- OSSÈS, SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY,
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (64) 162
Larrivière, AIRE-SUR-L'ADOUR (40) 82
LAVEYSSIÈRE (24), RD 709 42
LÈCHES (LES) (24),
- Le Maillet 40, 42
- Les Brandissous 42
- RD 709 42
Leizar Ateka, ARNÉGUY, SAINT-MICHEL(64) 159
LESCAR (64), 12 place Royale - Office de tourisme 138
Lespiauc, ARANCOU (64) 123
LÉVIGNAC DE GUYENNE (47), Route de Duras 109
LIBOURNE (33),
Quartier du Condat, rue de la Corbière 59
LIMEYRAT (24), Les Grands Genévriers 28
Loibeltx, ARNÉGUY, SAINT-MICHEL (64) 159
LONS (64),
- Déviation nord-sud de Pau 161
- Quartier Mirassou 139
LOSSE (40), Itinéraire à grand gabarit 102
LOUPIAC (33), Cornélien et Lanusse Est 59
LUSSAS ET NONTRONNEAU (24),
Champ de Nontronneau 28
Madeleine (Parking), MONT-DE-MARSAN (40) 87
MAILLAS (40), Itinéraire à grand gabarit 102
Maillet (Le),
- BOURGNAC (24) 40, 42
- LÈCHES (LES) (24) 40
Mairie (rue de la), VIRELADE (33) 74

Maison Belluix (La), MORLANNE (64) 140
Maldidier (Grotte), ROQUE-GAGEAC (LA) (24) 35
MAREUIL-SUR-BELLE (24), Beauclaveau nord 29
Marsal (Roc de), CAMPAGNE DU BUGUE (24) 21
MAS D'AGENAIS (LE) (47), Bel Air 110
Maurice Ravel (Rue), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) .. 113
Mazerolas, VAUNAC (24) 39
MIALET (24), Cluzeau souterrain de Puyraud 30
Miqueu (6 rue Arnaud), BORDEAUX (33) 57
Mirassou (Quartier), LONS (64) 139
Mohédan (Vallon du), BILLÈRE (64) 132
MONBAHUS (47), Rue de la Tannerie 111
Monican, DAMAZAN (47) 107
Montaut (Rue), BAYONNE (64) 129
MONTCARET (24), La Dodie 29
MONTCARET (24), *Villa* gallo-romaine 30
MONT-DE-MARSAN (40), Parking de la Douze 86
MONT-DE-MARSAN (40), Parking Madeleine 87
MONTESQUIEU (47), La Grange 111
MORLANNE (64), La maison Belluix 140
Mothe (La), PINEUILH (33) 60
Moureu (Avenue Charles),
OLORON-SAINTE-MARIE (64) 141
Nauve nord (La), CREYSSE (24) 26
Nive 1 (Casernes de la), BAYONNE (64) 125
Nive 2 (Casernes de la), BAYONNE (64) 126
Nontronneau (Champ de),
LUSSAS ET NONTRONNEAU (24) 28
NORD-MÉDOC (33), Prospection à l'aide d'un
détecteur de métaux 79
Notre Dame, BAYONNE (64) 129
Occupation du sol, espace rural et
peuplement dans le canton de Thèze (64) 161
OLORON-SAINTE-MARIE (64),
Avenue Charles Moureu 141
OLORON-SAINTE-MARIE (64), Enceintes urbaines 142
OLORON-SAINTE-MARIE (64), Îlot Guynemer 144
OLORON-SAINTE-MARIE (64), Rue Revol 146
OLORON-SAINTE-MARIE (64), Zac de Guynemer .. 146
ORTHEZ (64), Église Saint-Pierre 150
OSSÈS (64), Le centre sidérurgique antique
de Larla 162
Otsantz (La Chapelle), USTARITZ (64) 155
OUSSE-SUZAN (40) 102
OUSSE-SUZAN (40), Bidau-Meste 90
Oyambidia (Chemin), VILLEFRANQUE (64) 157
Paléoenvironnement et dynamiques de
l'anthropisation en montagne basque (64) 172
Parbès, SAINT-YAGUEN (40) 92
PARLEBOSCQ (40) 166
Pau (Déviation nord-sud de), BILLÈRE, LONS (64) .. 161
Pech de l'Azé IV, CARSAC-AILLAC (24) 22
Pech de Ville – Plaine II, BIAS (47) 106
PEINTURES (LES) (33), Champ de Doussain 60
PÉRIGUEUX (24), 48, Chemin du Halage 33
PERIGUEUX (24), 5 rue Paul Doumer 33
PERIGUEUX (24), Boulevard du Petit Change 33
PERIGUEUX (24), Place Francheville 33
PERIGUEUX (24), Rue du Cluzeau 34
PERIGUEUX (24),Tour de Vésone 34
Périgueux antique 172
PINEUILH (33), La Mothe 60
PORTETS (33), Les vignes de Séverac 66
POUILLON (40), Pourtaou 92
Poulit (Chemin du), SAMES (64) 153
Pourroute (Houns de), AIRE-SUR-L'ADOUR (40) 82
Pourtaou, POUILLON (40) 92
Prospection à l'aide d'un détecteur de métaux,
- BLAYAIS (33) 76
- NORD-MÉDOC (33) 79
- EST GIRONDE (33) 77
Prospection mines et métallurgie,
BAÏGORRY, (vallée de) (64) 164
PUJOLS (47),
- Église Sainte-Foy-la-Jeune 112
- Route nationale 21 119
Put Blanc, SANGUINET (40) 93
R.N. 1334, AIRE-SUR-L'ADOUR (40) 82
Rampinsolle nord (La),
COULOUNIEIX-CHAMIERS (24) 25
RD 709, GINESTET, LAVEYSSIÈRE,
LÈCHES (LES) (24) 42
Réclaud (Le), BOURG-DES-MAISONS (24) 20
Réseau viaire de l'Antiquité à nos jours (Le),
BORDEAUX (33) 48
Ressigué-Bas-est, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 116
Restructuration du poste source,
ISLE-SAINT-GEORGES,
SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33) 78
Revol (Rue), OLORON-SAINTE-MARIE (64) 146
RIBERAC (24), Chez Gone 34
Roc (Le Moulin du), SAINT-CHAMASSY (24) 38
ROQUE-GAGEAC (LA) (24), Grotte Maldidier 35
Rouffignac (Grotte de), ROUFFIGNAC-SAINT-
CERNIN-DE-REILHAC (24) 36
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24),
- Grotte de Rouffignac, ... 36
- Le château de l'Herm 36
Rouquette, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 118
Route nationale 21, PUJOLS,
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA (47) 119
Royale (12 place), LESCAR (64) 138
Saint Pierre (19, cours), DAX (40) 84
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA (47),
Route nationale 21 119
SAINT-AULAYE (24), Le Cluzeau 37
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE (24),
Place de l'église 37
SAINT-CHAMASSY (24), Le Moulin du Roc 38
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (33),
Les Cabanes, Les Allées 66
SAINTE-COLOMBE (33), Église 68
SAINTE-ENGRÂCE (64),
La cavité sépulcrale de Droundak 150
Sainte-Foy-la-Jeune (Église), PUJOLS (47) 112
SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC (47) 166
SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY (64),
Le centre sidérurgique antique de Larla 162
SAINT-JEAN-DE-COLE (24),
Carrière Boudeau,la Font Pepy, les Braudies 43

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64),
Grotte d'Isturitz 151
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (64),
Le centre sidérurgique antique de Larla 162
SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33),
Restructuration du poste source 78
SAINT-MICHEL (64),
Leizar Ateka, Loibeltx/Behisarokoborda 159
SAINT-PARDON-DE-CONQUES (33) 78
SAINT-PÉ-SAINT-SIMON (47) 166
Saint-Pierre (Église), ORTHEZ (40) 150
SAINT-PIERRE-DE-COLE (24),
Carrière Boudeau, la Font Pepy, les Braudies 43
SAINT-PIERRE-DE-MONS (33) 78
SAINT-QUENTIN-DE-BARON (33), Carensac 66
SAINT-SEVER (40), Contournement est 101
SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC (33), Grand Casse 67
SAINT-YAGUEN (40) 102
SAINT-YAGUEN (40), Parbès 92
SALIES de BEARN (64), Vallon de Beigmau 152
Salines, VILLEFRANQUE (64) 157
SAMES (64), Chemin du Poulit 153
SANGUINET (40), Extraction de deux pirogues 94
SANGUINET (40), Put Blanc 93
Sarcignan, Mur des Sarrazins,
VILLENAVE-D'ORNON (33) 69
Sarrasins (Territoire des),
BEYNAC-ET-CAZENAC (24) 20
Séverac (Les vignes de), PORTETS (33) 66
Suisse-Ouest, YGOS-ET-SAINT-SATURNIN (40) 97
Tannerie (Rue de la), MONBAHUS (47) 111
TARTAS (40), *Vicus* antique de Gouts 96
Territoire communal, VILLENAVE -D'ORNON (33) 73
THÈZE (64), Occupation du sol,
espace rural et peuplement dans le canton . 161
TOULENNE (33) 78
Toulouse (126, route de), BÈGLES (33) 46
Tourisme (Office de), LESCAR (64) 138
Tramway (Tracé et sites du), BORDEAUX (33) 49
TUZAN (LE) (33), La Honteyre 68
Unikoté (Grotte d'), IHOLDY (64) 135
USTARITZ (64), La Chapelle d'Otsantz 155
Vallade Nord (La), BERGERAC (24) 19
VAUNAC (24), Mazerolas 39
Vésone (Tour de), PERIGUEUX (24) 34
Vicus de Gouts, GOUTS (40) 85, 86
Vicus antique de Gouts, TARTAS (40) 96
Villa gallo-romaine, MONTCARET (24) 30
VILLEFRANQUE (64), Chemin Oyambidia, Salines . 157
VILLENAVE (40) 102
VILLENAVE -D'ORNON (33),
- Territoire communal 73
- Sarcignan, "mur des Sarrazins" 69
VILLENEUVE-SUR-LOT (47),
- 22, rue Henri Auzias 114
- Anglade Sud – Rue Maurice Ravel 113
- Chemin de la Chapelle 114
- Ressigué-Bas-est 116
- Rouquette 118
- Rue Henri Auzias 115
VIRELADE (33), Rue de la Mairie, Le bourg 74
YGOS-ET-SAINT-SATURNIN (40) 102
YGOS-ET-SAINT-SATURNIN (40), Suisse-Ouest 97

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNES
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE